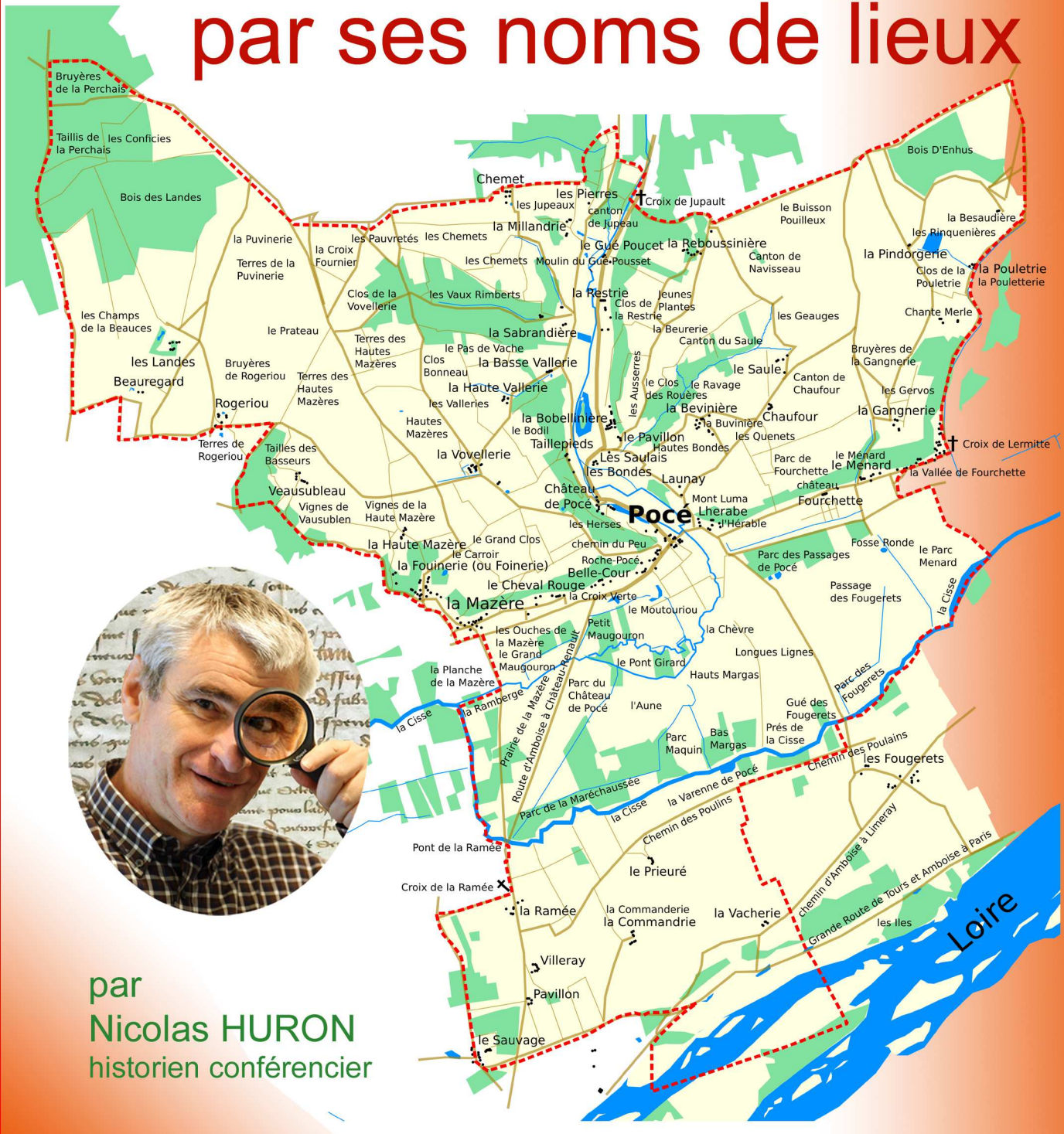
Pocé-sur-Cisse

histoire

par ses noms de lieux



par
Nicolas HURON
historien conférencier

Fête des toponymes

Pocé-sur-Cisse
(Indre-et-Loire)

Noms de lieux
Traces de peuples

Conception et réalisation : Nicolas HURON
17 juin 2016



Remerciements :

- A monsieur Claude COURGEAU, maire de Pocé-sur-Cisse, aux membres du Conseil municipal, et plus spécialement à madame Christel MOUNEYRAT, ajointe.

- A madame Yannick FOREAU, secrétaire de mairie au service urbanisme et culture pour son accueil et son aide.

- Au personnel des Archives départementales pour son accueil.

Introduction

Les toponymes

Un toponyme est un nom (*onoma*) de lieu (*topos*). Ce peut être un nom de pays, de région, de terroir, ou un nom de localité, de ville, de village, de rue, de hameau, de ferme, ou un nom de forêt, de bois, de parcelle, ou un hydronyme, de fleuve, de rivière, d'étang…

L'orthographe de tous nos noms de lieux a été fixée assez récemment, pour la plupart au XIX^{e} siècle. Autrefois leur orthographe était variable. Dans un même acte notarié du XVII^{e} siècle, un même hameau pouvait avoir deux ou trois orthographes différentes. L'orthographe actuelle de nos noms de lieux est donc à prendre avec beaucoup de précautions.

La phonétique a parfois aussi évolué. Notre prononciation actuelle n'est parfois pas celle de nos ancêtres. Cette prononciation a pu se transformer en même temps que la langue orale au cours des siècles. Elle a pu aussi, mais plus rarement, être très récemment influencée par l'orthographe elle-même (Auxerre par exemple change actuellement de prononciation. Le x tend à être prononcé à la place d'*Aucerre*). La phonétique d'un nom est donc à considérer aussi avec prudence bien que celle-ci soit généralement plus fiable que l'orthographe.

La toponymie

La toponymie est une science très récente créée au début du XX^{e} siècle par Arbois de Jubainville et Auguste Longnon. Elle étudie l'origine et l'étymologie des noms des lieux. Elle a pour base la linguistique et ses dérivés, et utilise principalement et également l'archéologie, l'histoire et la géographie.

Au XX^{e} siècle, de nombreux noms de lieux étaient mis en rapport avec un nom de personne, un anthroponyme gaulois, romain ou germanique. Cette interprétation ancienne des érudits est actuellement revue car elle est souvent erronée. Une bonne connaissance de la configuration géographique locale et de son histoire, les progrès de la toponymie et de ses sciences annexes nous permettent de construire aujourd'hui de meilleures interprétations.

Chaque nom de lieu avait à l'origine un sens. Un rapport étroit existait entre le nom et le lieu qu'il désignait. C'est ce rapport souvent disparu que cette science tend à redécouvrir. Ce rapport entre le lieu et son nom fut créé par les habitants dans leur langue. Chaque toponyme se raccroche ainsi à un lieu, à une époque, à un peuple et à la façon de vivre de ce peuple. Le toponyme a pu ensuite être oublié, ou transmis aux générations futures. Les toponymes transmis ont donc beaucoup d'informations à nous apporter sur l'histoire de nos ancêtres et des peuples qui composèrent notre pays. La toponymie, si elle permet de déterminer quels étaient les différents peuples qui se succédèrent dans une même contrée, peut aussi nous donner des informations sur leur histoire, leurs mœurs, leurs coutumes, leurs croyances, leur mode de vie.

Cartographie et toponymie

La première cartographie de France, celle de Cassini, datant de la fin du XVIII^{e} siècle, nous donne environ 25 noms de lieux sur la commune de Pocé-sur-Cisse. Une carte IGN au 1/25 000^{e} en donne une soixantaine. Le cadastre napoléonien fournit environ **150** toponymes. Les cadastres et plans actuels de la commune portent ce nombre à environ **250** noms de lieux. C'est à partir de ce stock d'environ **250** noms sur l'étendue de la commune que nous avons basé notre étude. C'est l'ancien cadastre dit napoléonien qui reste le document de base le plus précieux.

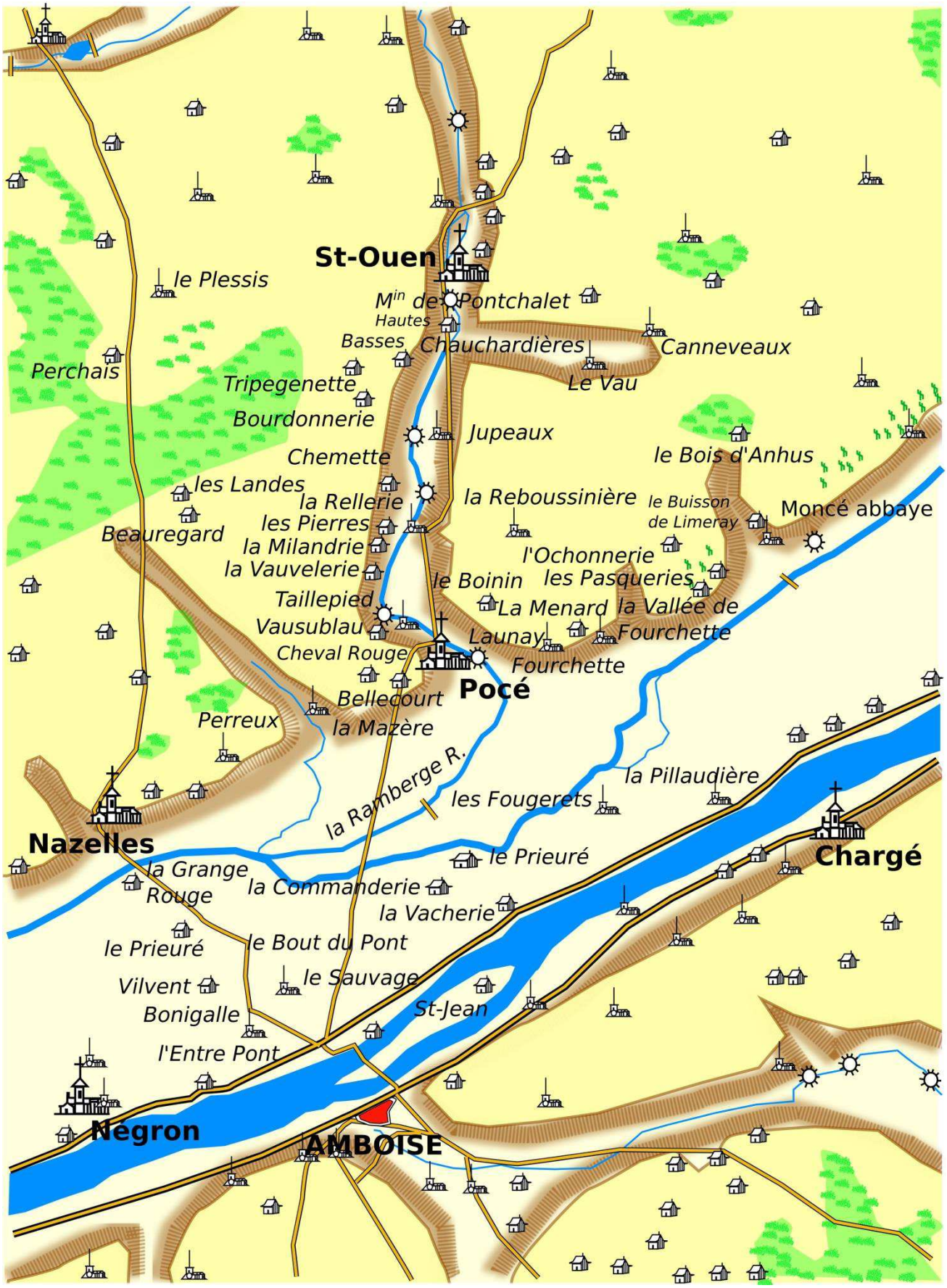
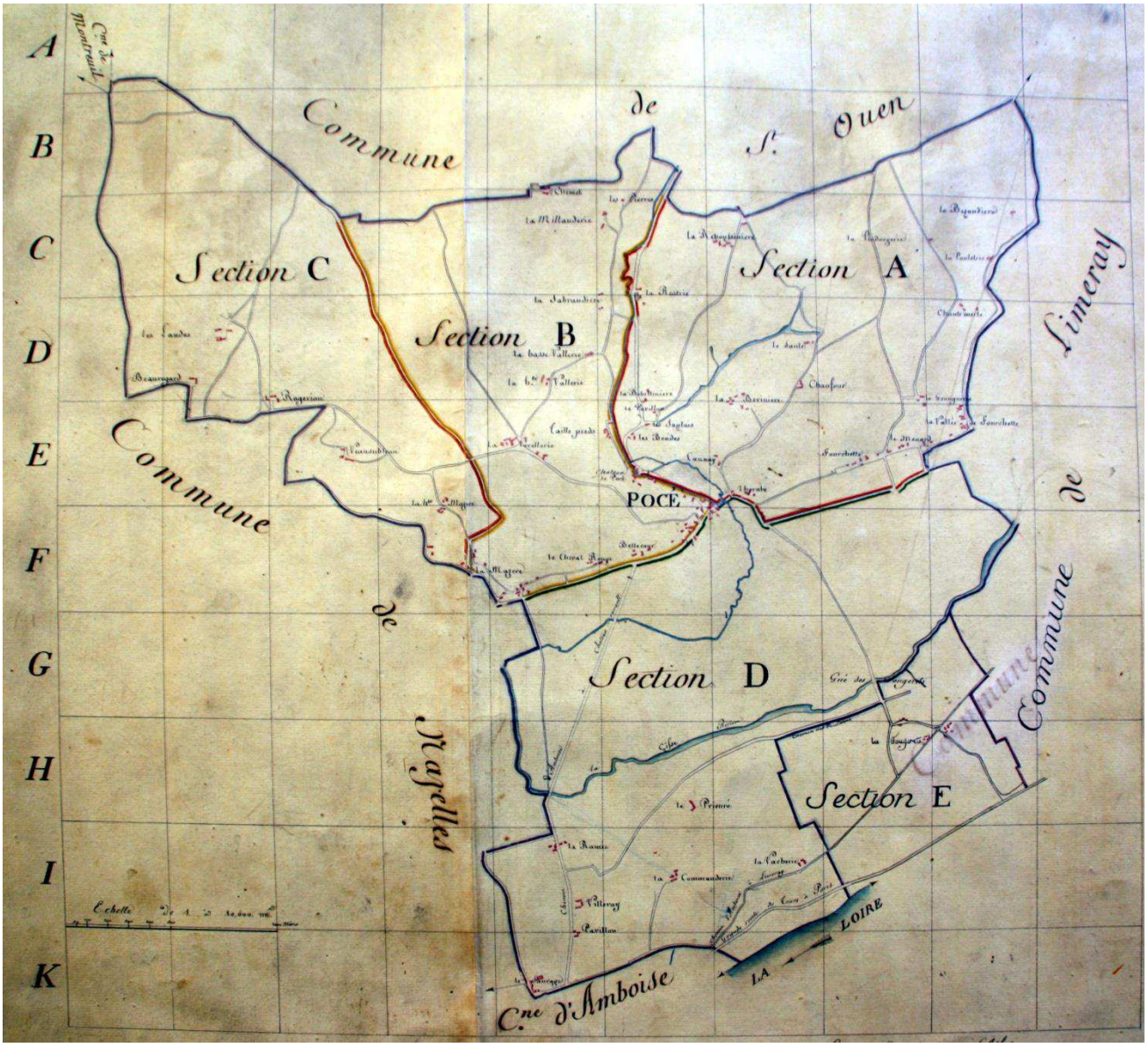
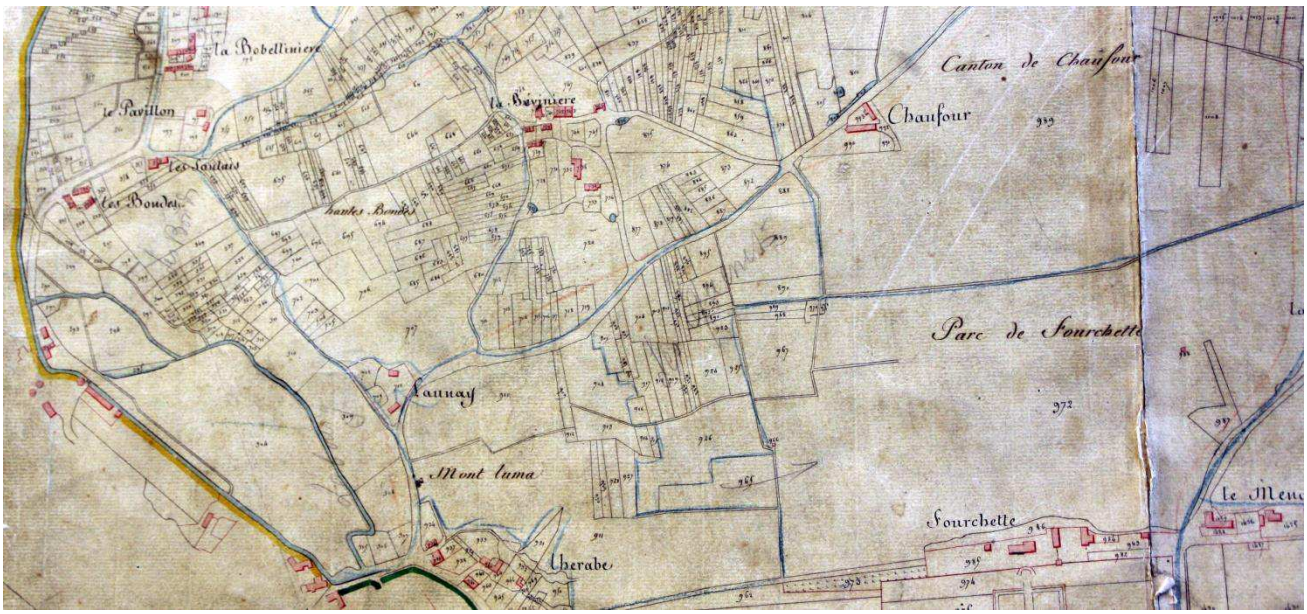


Schéma de la carte de Cassini

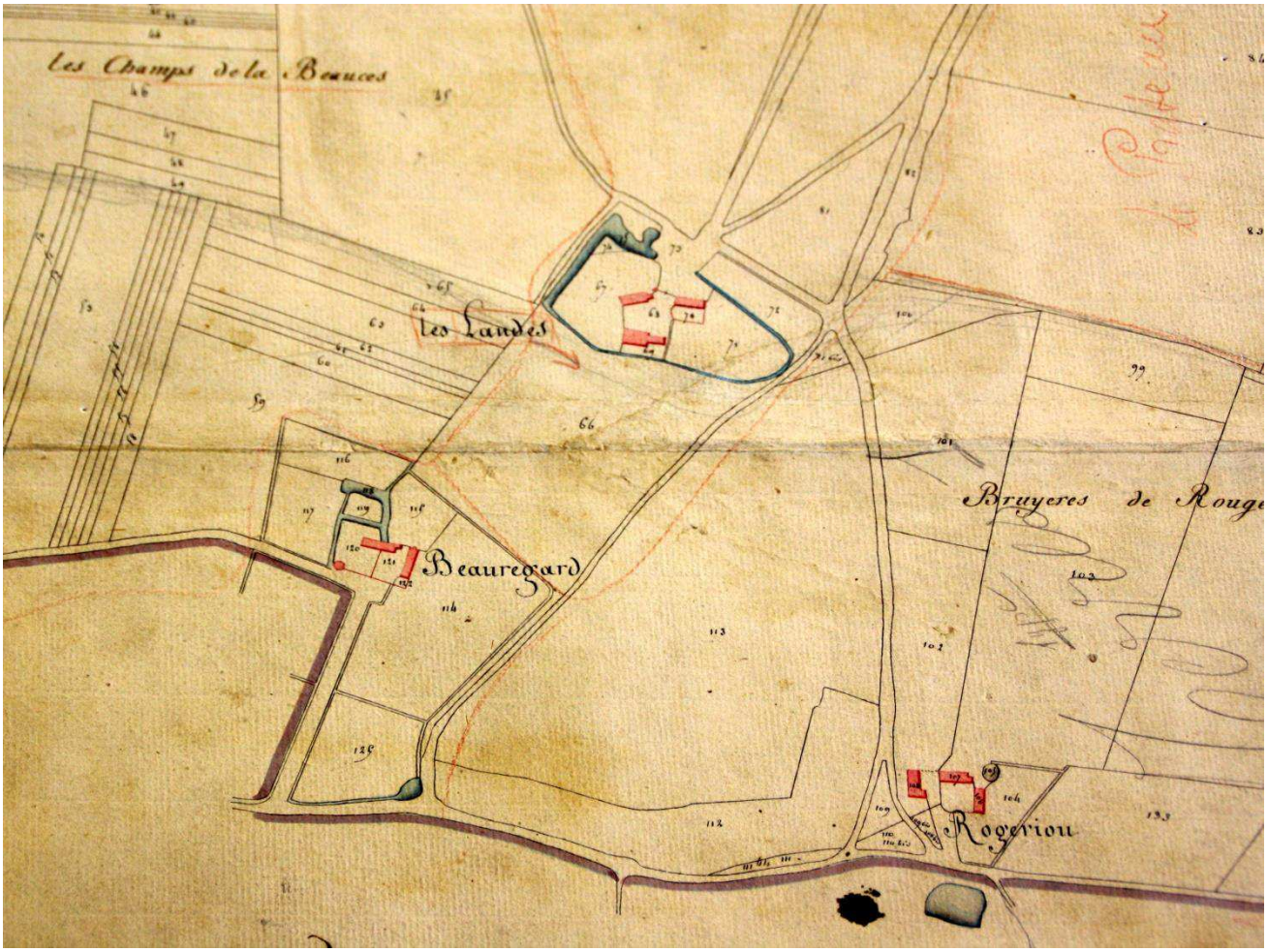
commandée par Louis XV et réalisée à la fin du XVIII^{e} siècle.
Première carte géométrique couvrant l'intégralité du royaume de France.



Cadastre ancien, dit napoléonien, de 1809. Tableau d'assemblage



Cadastre ancien, dit napoléonien, de 1809.
Détail de la feuille de la Section A



Cadastre ancien, dit napoléonien, de 1809.
Détail de la feuille de la Section C

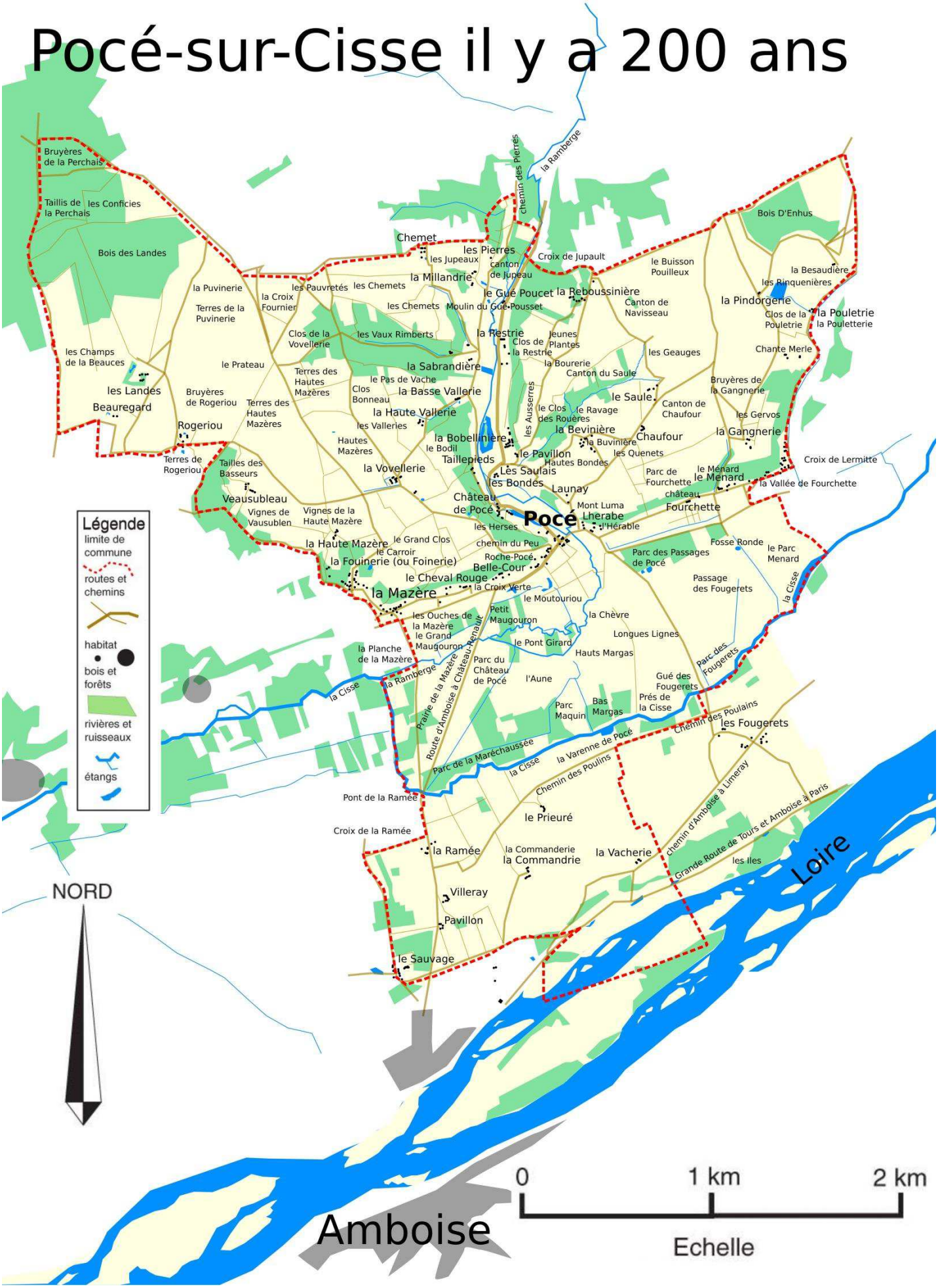
Aller plus loin

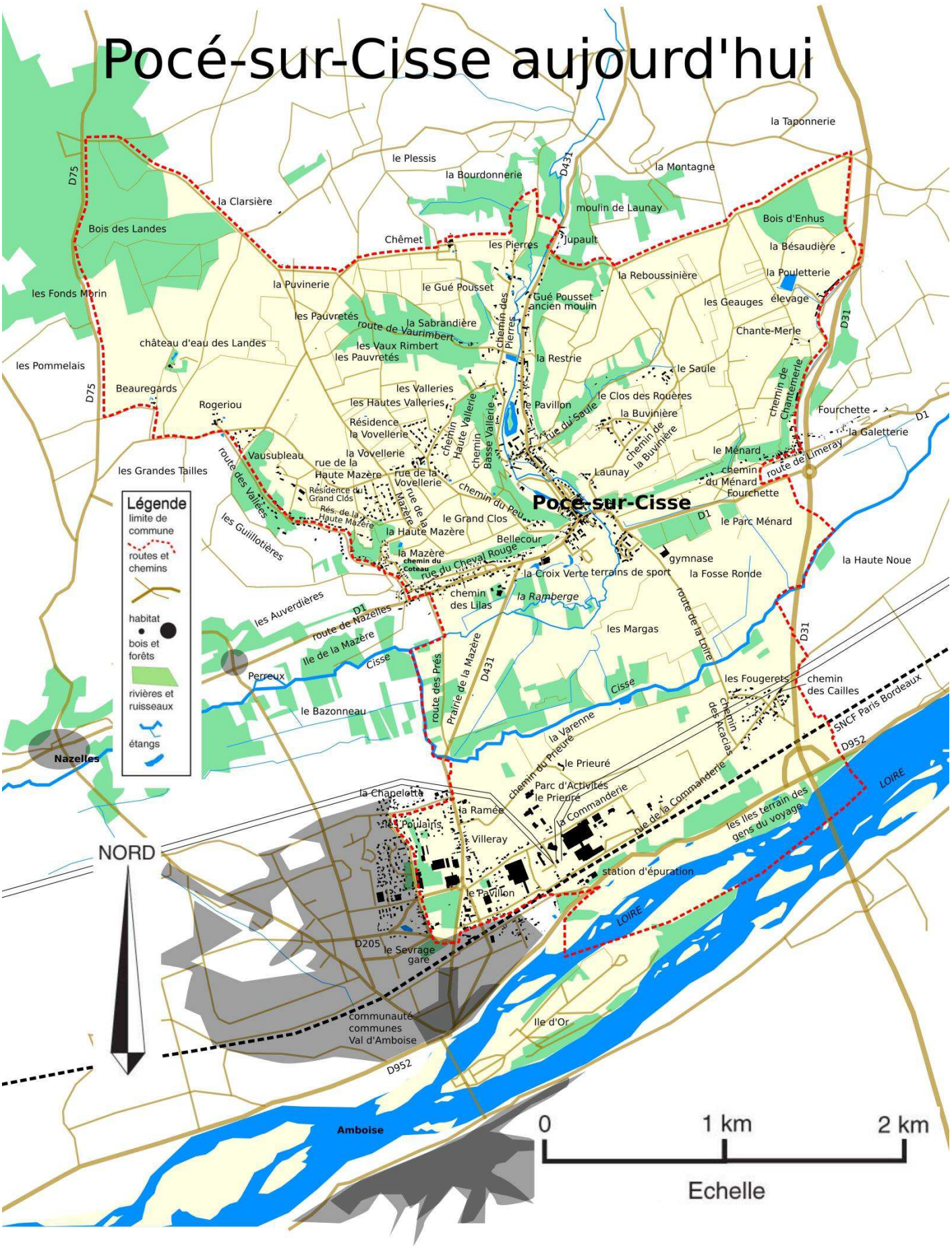
Notre travail ne se bornera pas à rapporter les interprétations actuelles sur l'origine de ces noms de lieux. Un grand nombre de toponymes n'ont pas encore trouvé d'explication définitive. Ici, nous irons plus loin en formulant de nombreuses hypothèses qui pourront, parce qu'elles sont nouvelles, paraître farfelues. Mais comme l'encyclopédiste Denis Diderot, nous partirons du principe qu'il faut retenir une hypothèse à moitié fausse, plutôt que d'en rejeter une à moitié vraie. Rappelons cependant qu'étant donnée la jeunesse de cette science, il faut considérer cette étude, non comme faisant référence, mais comme un brouillon que chacun pourra compléter, corriger ou reprendre.

La science de notre passé, l'Histoire, n'est pas une science exacte. L'étude de notre Histoire avance, et bien que le temps nous éloigne progressivement de ce passé lointain, sa connaissance s'améliore et se précise. Notre travail va dans ce sens.

Pour achever ce livret, il m'a fallu étudier ces **250** noms, essayer de situer leur origine dans le temps, déterminer le peuple qui les créa, redécouvrir leur rapport avec les lieux qu'ils baptisent encore aujourd'hui. Ce livret n'aurait qu'un intérêt commun s'il s'arrêtait là. À partir de ces informations habituellement recueillies par les toponymistes, nous émettrons des hypothèses sur l'installation de l'habitat à travers les siècles sur la commune, sur le mode de vie, les mœurs, les coutumes, les croyances de nos ancêtres, à chaque fois que cela semblera possible, afin que chaque étude, chaque commune, apporte sa contribution à l'Histoire de France et à l'Histoire de l'humanité. Je vous souhaite donc un bon plongeon dans la grande Histoire du monde, à travers la petite histoire des noms de lieux de la commune de **Pocé-sur-Cisse**.

Pocé-sur-Cisse il y a 200 ans




Pocé-sur-Cisse aujourd'hui
Légende
limite de commune
routes et chemins
habitat
bois et forêts
rivières et ruisseaux
étangs
NORD
Pocé-sur-Cisse
Nazelles
Amboise
la Taponnerie
le Plessis
la Bourdonnerie
la Montagne
la Clarsière
moulin de Launay
Bois des Landes
Bois d'Enhus
Chêmet
les Pierres
Jupault
la Besaudière
la Reboussinière
la Pouletterie
les Fonds Morin
la Puvinerie
le Gué Pousset
Gué Pousset ancien moulin
les Geauges
élevage
les Pauvretés
la Sabrandière
route de Vaurimbert
les Vaux Rimbert
les Pauvretés
Chante-Merle
château d'eau des Landes
la Restrie
les Pommelais
le Saule
Beauregards
les Valleries
les Hautes Valleries
le Pavillon
le Clos des Rouères
Rogeriou
Résidence la Vovellerie
la Buvinière
Fourchette
la Galetterie
Vausubleau
la Vovellerie
le Ménard
les Grandes Tailles
rue de la Haute Mazère
Launay
chemin du Ménard
Résidence du Grand Clos
Fourchette
Rés. de la Haute Mazère
le Grand Clos
le Parc Ménard
les Guillotières
la Haute Mazère
Bellecour
la Mazère
chemin du Coteau
gymnase
la Haute Noue
la Croix Verte
terrains de sport
la Fosse Ronde
la Ramberge
chemin des Lilas
les Auverdières
route de Nazelles
les Margas
Ile de la Mazère
Cisse
Perreux
les Fougerets
chemin des Cailles
le Bazonneau
la Varenne
SNCF Paris Bordeaux
chemin du Prieuré
le Prieuré
Parc d'Activités le Prieuré
la Commanderie
la Chapelotte
la Ramée
les Poulains
Villeray
station d'épuration
le Pavillon
LOIRE
les Iles terrain des gens du voyage
D205
le Sevrage
gare
communauté communes Val d'Amboise
Ile d'Or
D952
0
1 km
2 km
Echelle



Pocé-sur-Cisse : le bourg

Loire
D952
D952
gare sncf
rue du Sevrage
chemin du Sevrage
boulevard du Sevrage
centre commercial Rive Droite
lotissement de la Ramée
chemin des Poulains
rue du Colombier
route de la Gare
la Ramée
route de la Gare
le Pavillon
rue de l'Aitre
impasse de l'Aitre
rue de l'Aitre
route des Industries
route des Industries
chemin du Prieuré
Impasse de la Varenne
rue de la Commanderie
station d'épuration Croix St-Jean
usine Farèva anciennement Pfizer

Les temps géologiques

Les couches géologiques

Sur la commune de Pocé-sur-Cisse, toutes les roches sont sédimentaires. Elles sont le résultat d'une superposition de dépôts marins et lacustres lorsque le Bassin parisien était une mer, puis un lac. La craie, qui forme la roche sous-jacente, garde d'ailleurs encore les traces de fossiles de coquillages.

La partie supérieure de cette craie s'est altéré au fil des millions d'années en une argile à silex détritique.

Les cailloutis, sables et argiles des couches supérieures sont des dépôts lacustres, éoliens ou fluviatiles plus récents issus notamment de l'érosion des roches du Massif central.

Plus récents encore, les dépôts alluviaux de la Loire et des ruisseaux y affluant, comme la Ramberge, formés de sables et d'argiles sont le résultat de l'érosion des roches précédentes.

La craie blanche du Turonien moyen

C'est un calcaire marin composé de coquillages agglomérés, une craie micacée, le fameux tuffeau de Touraine. Ce dépôt s'est formé au Crétacé supérieur entre - 92 et - 90 millions d'années. C'est la roche la plus ancienne présente sur la commune. Elle occupe la base du coteau de la Loire, fleuve qui a suffisamment creusé la roche pour que cette craie apparaisse parfois. Cette roche a été creusée pour servir d'habitats ou de carrières, cavités qui ont été transformées en habitations ou en caves.

Sur les cartes géologiques, cette formation rocheuse porte le code c3b.

La craie jaune du Turonien supérieur

C'est un calcaire lacustre composé de coquillages agglomérés, un tuffeau jaune. Ce dépôt s'est formé au Crétacé supérieur entre - 90 et - 89 millions d'années. C'est une formation rocheuse à caractère nettement détritique qui se présente sous la forme de bancs de calcaire gréseux, assez durs, souvent séparés par des bandes de craie jaune sableuse et tendre, riche en quartz.

Cette roche occupe les fonds de vallées du plateau et une partie de la hauteur du coteau de la Loire. Cette roche a été creusée pour servir d'habitats ou de carrières, cavités qui ont été transformées en habitations ou en caves.

Sur les cartes géologiques, cette formation rocheuse porte le code c3c.

La craie de Cangey du Sénonien

Cette formation est composée dans sa partie supérieure d'une couche de craie tendre. En dessous la craie devient glauconieuse, argileuse, puis nous trouvons plus en profondeur des calcaires durs désignés sous le nom de Craie de Cangey. Ce dépôt s'est formé au Crétacé supérieur entre - 89 et - 65 millions d'années.

Cette roche occupe les fonds de vallées du nord du plateau sur la commune de Saint-Ouen-les-Vignes, mais aussi la partie supérieure de la craie du coteau de la Loire dans la partie est de la commune de Pocé-sur-Cisse et sur Limeray. Cette roche a été creusée pour servir d'habitats ou de carrières, cavités qui ont été transformées en habitations ou en caves.

Sur les cartes géologiques, cette formation rocheuse porte le code c4-6.

L’argile à silex du Sénonien

Sur cette craie, on trouve une couche d’argile à silex détritique issue de la dissolution du calcaire de la roche précédente lorsque le plateau a été soulevé et a été émergé.

Ce sont des argiles blanches, vertes et jaunes ou rouges. C’est à l’origine de la craie dont l’altération par dissolution du calcaire, créa un agrégat avec des argiles dans lesquelles se trouvent des silex entiers ou peu fragmentés, ainsi que des fossiles silicifiés d’âge sénonien (Spongiaires…). Les silex sont généralement de couleur jaune cire allant parfois jusqu’au brun et ont généralement conservé leur croûte blanche. C’est un sol lourd qui rend difficile les travaux agricoles c’est pourquoi ces zones sont essentiellement occupées par des bois ou par la vigne des crus réputés de Touraine.

Sur les cartes géologiques, cette formation rocheuse porte le code RS.

L’argile à silex de l’Eocène supérieur

Sur cette argile à silex, on trouve une autre couche complexe formée de poudingues, encore appelés « perrons » et de cailloutis siliceux, constitués d’un agrégat de silex plus ou moins roulés et de chailles. Ces poudingues et cailloutis sont noyés dans des argiles rouges, jaunes ou blanches, mélangées de sables et de graviers.

Cette couche détritique de roche sédimentaire de fond marin s’est formée à l’Eocène supérieur, il y a 37 à 33 millions d’années. C’était à l’origine de la craie dont l’altération par dissolution du calcaire, créa cet agrégat avec de l’argile jaune, ocre ou saumon, contenant des silex de tailles diverses. C’est un sol lourd qui rend difficile les travaux agricoles, c’est pourquoi ces zones sont essentiellement occupées par des bois ou par la vigne.

Sur les cartes géologiques, cette formation rocheuse porte le code e6-7.

Les sables et graviers du Miocène moyen

Sur l’argile à silex, on trouve des sables et argiles, mélangés de cailloutis et de galets. Cette roche a un aspect de « gros sel ». Elle est le résultat de l’érosion des roches supérieures, et des roches cristallines, granitiques et métamorphiques du Massif central. Ce sont des dépôts de fleuves à grand lit majeur. Ils se déposèrent au Miocène moyen, il y a environ 16 à 11 millions d'années.

Sur les cartes géologiques, cette formation rocheuse porte le code m4-P.

Le limon des plateaux

Les plateaux sont recouverts d’un « manteau » plus ou moins épais de limons des plateaux ou loess. Ce sont des dépôts sédimentaires meubles continentaux, d’origine éolienne. Ils sont composés principalement de fins grains de quartz d’une taille d’environ de 20 µm.

Sur les cartes géologiques, cette formation rocheuse porte le code LP.

Les alluvions anciennes

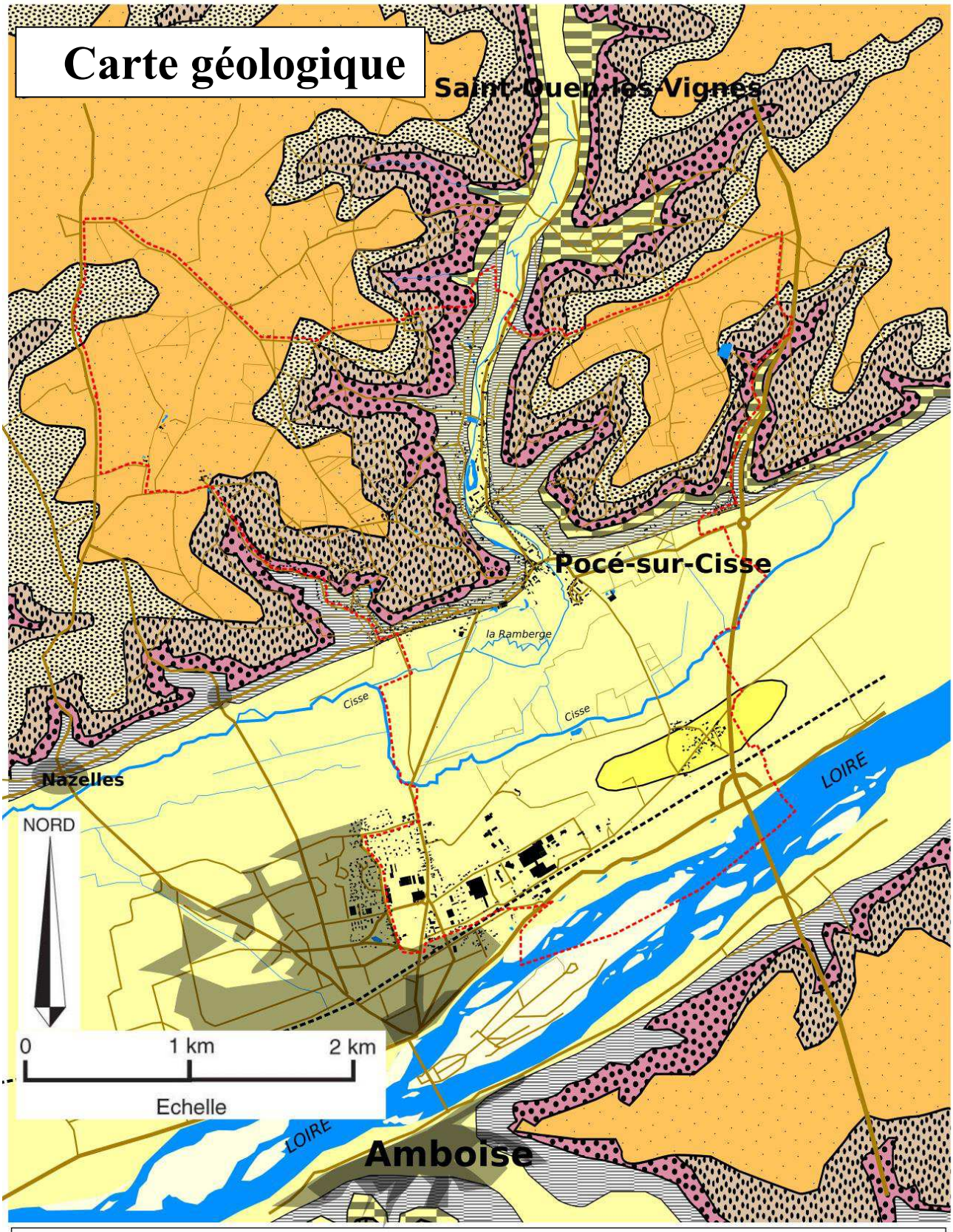
Ce sont des sables et argiles datant du quaternaire ancien et des dernières glaciations de Riss (- 325 000 à - 130 000 ans), alluvions anciennes des terrasses, et de Würm (- 115 000 à - 75 000 ans), alluvions anciennes des fonds de la vallée de la Loire. Pendant ces temps géologiques, la Loire creusa son lit, déposant ces alluvions que l’on trouve essentiellement aux Fougerets.

Sur les cartes géologiques, cette formation rocheuse porte le code Fy.

Les alluvions récentes

Ce sont des sables et argiles déposés récemment par la Loire et ses petits affluents.

Sur les cartes géologiques, cette formation rocheuse porte le code Fz.

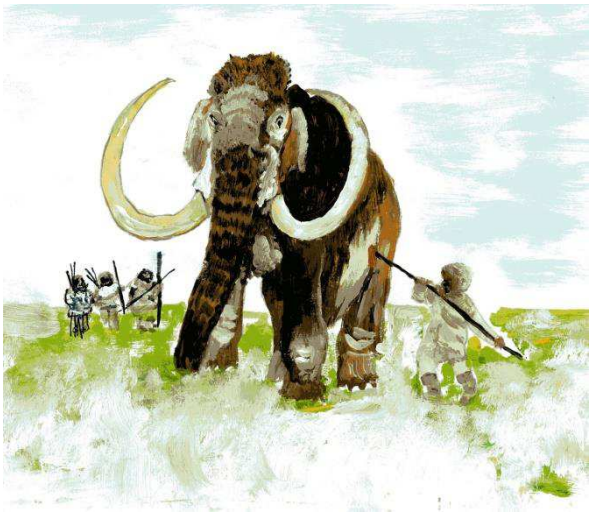


LEGENDE

- Alluvions récentes fluviatiles et torrentielles des vallées.
- Alluvions anciennes des moyennes terrasses des grandes vallées.
- Alluvions du quaternaire ancien.
- Limon des plateaux : sable et argile.
- Sable et gravier du Miocène.
- Poudingues, cailloutis, sables, argiles (Eocène).
- Argile à silex de l'Eocène supérieur.
- Craie de Villedieu du Sénonien.
- Tuffeau jaune de Touraine du Turonien.

Origines préhistoriques

Le Paléolithique : - 600 000 à - 4 000 ans



Le Paléolithique est la première période de la préhistoire et aussi la plus longue. Elle s'étale des origines de l'Homme jusqu'aux environs de l'an – 4 000. C'était le temps de petites tribus nomades composées de chasseurs-cueilleurs-pêcheurs. Les traces qu'ont laissées ces peuplades se limitent généralement à quelques outils en pierre, le plus souvent en silex, une roche qui permet d'obtenir par sa taille d'utiles tranchants ou pointes. De tels objets ont été trouvés dans la vallée de la Loire et dans la vallée de la Cisse. Plus on avance dans les temps préhistoriques plus le nombre d'outils et la complexité de leur élaboration sont grands. Les outils les plus fréquents sont donc des silex taillés de la fin du Paléolithique. En a-t-on trouvés sur l'étendue de la commune de Pocé-sur-Cisse ?

Des outils paléolithiques ont été trouvés sur la commune de Nazelles-Négron, au nord de Nazelles (biface), et sur le coteau du Perreux (biface), sur la commune de Limeray à Beauvoir sur le coteau (biface), mais aussi au Buisson (silex taillés).

Sur la commune de Pocé-sur-Cisse, actuellement aucune découverte n'a été signalée. Peut-être que des particuliers ont fait quelques découvertes intéressantes, mais aucune n'a fait l'objet d'une publication à ce jour. Il ne serait pas étonnant que de telles trouvailles aient été faites ou le soient dans le futur sur le coteau entre Pocé et la Mazère ou entre Pocé et la Vallée de Fourchette.

Il est évident que, pour les chasseurs-cueilleurs, des stations situées sur le coteau de la vallée de la Loire leur permettaient d'avoir un bon point de vue sur leur gibier et un accès facile à la rivière ou au fleuve pour la pêche et pour se désaltérer, et on peut affirmer que des hommes du Paléolithique, des chasseurs-cueilleurs nomades, sont passés sur la commune, il y a plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de milliers d'années.

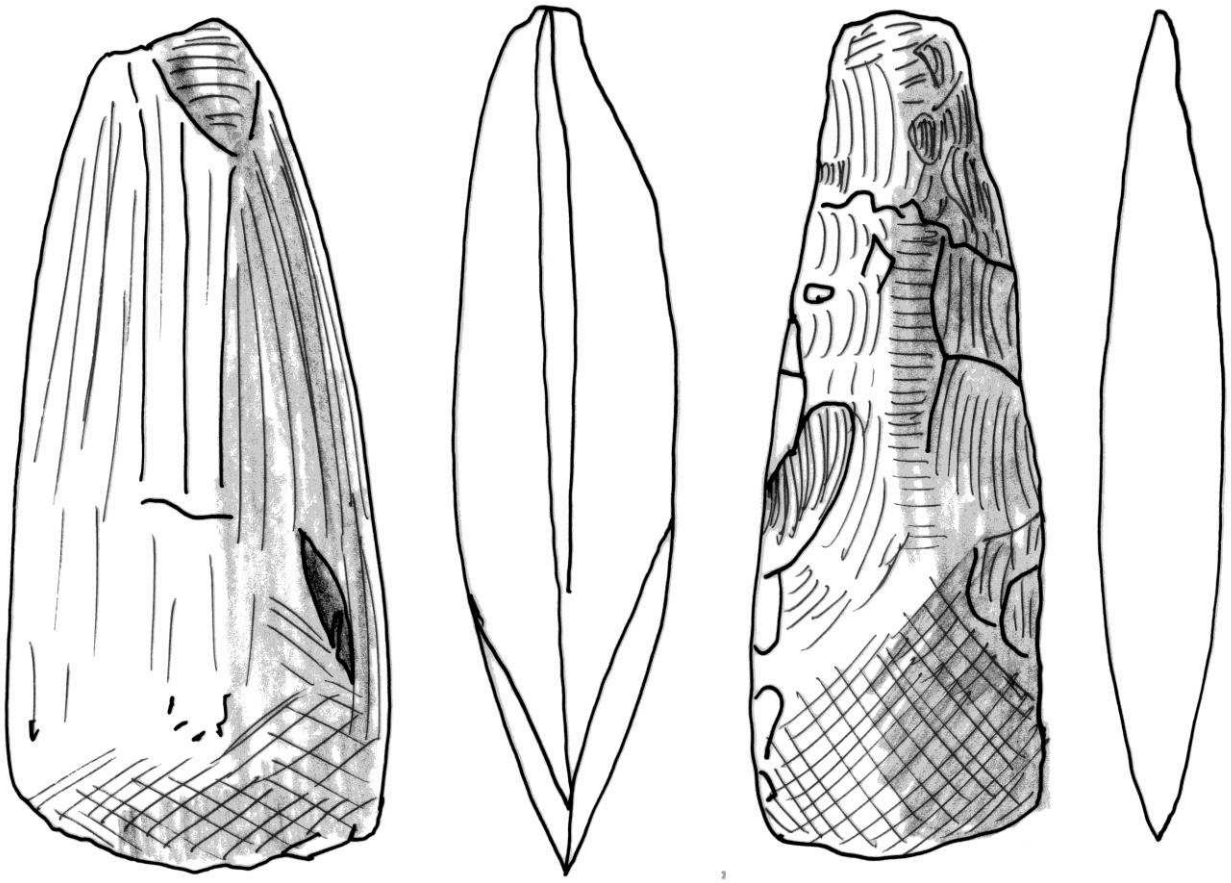
Le Néolithique

A partir de - 8 200 ans, après la dernière glaciation de Würm IV, le climat se réchauffa et le paysage se modifia progressivement. La forêt gagna partout du terrain. Vers – 7 000 à – 6 500 ans, les hommes vont progressivement se sédentariser et pratiquer l'agriculture venue de Méditerranée et de la vallée du Danube. Les premières occupations se firent surtout dans la vallée de la Cisse et dans la vallée de la Loire, sur leurs coteaux. Ce sont surtout les pentes douces des terres argilo-sableuses et des alluvions, faciles à travailler qui furent cultivées en premier. Le plateau fut occupé progressivement grâce au creusement de puits. Les surfaces cultivées ne devaient guère dépasser quelques dizaines d'hectares.

Entre – 4 000 ans et – 2 000 ans, ces villageois construisirent des dolmens pour inhumer leurs morts et des menhirs dont la signification demeure encore incertaine. Il reste de cette période de nombreux objets : silex taillés, tessons de poterie, haches en pierre polie, meules, polissoirs… En a-t-on trouvé sur la commune de Pocé-sur-Cisse ? Oui, des amateurs d'histoire de la commune, anciens agriculteurs ou non, ont ramassé dans les champs de tels objets.

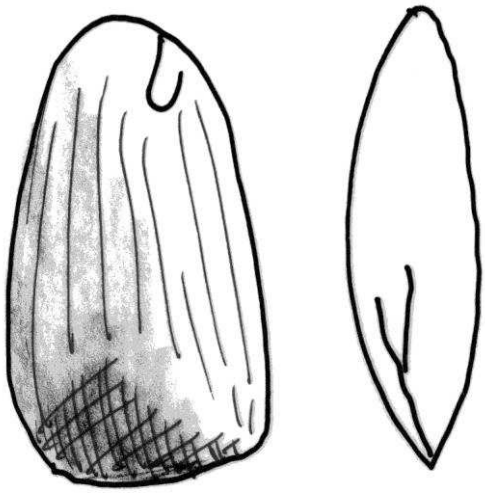
Une hache polie fut trouvée au XIX^{e} siècle, à la montille des Fougerets, selon l'abbé Blaive.

Deux haches polies furent trouvées sur le coteau de la Mazère (collection M. Genest, voir bibliographie Bastien, 1969). Elles sont en silex gris. L'une mesure 11,3 cm de long et l'autre 11,2 cm.

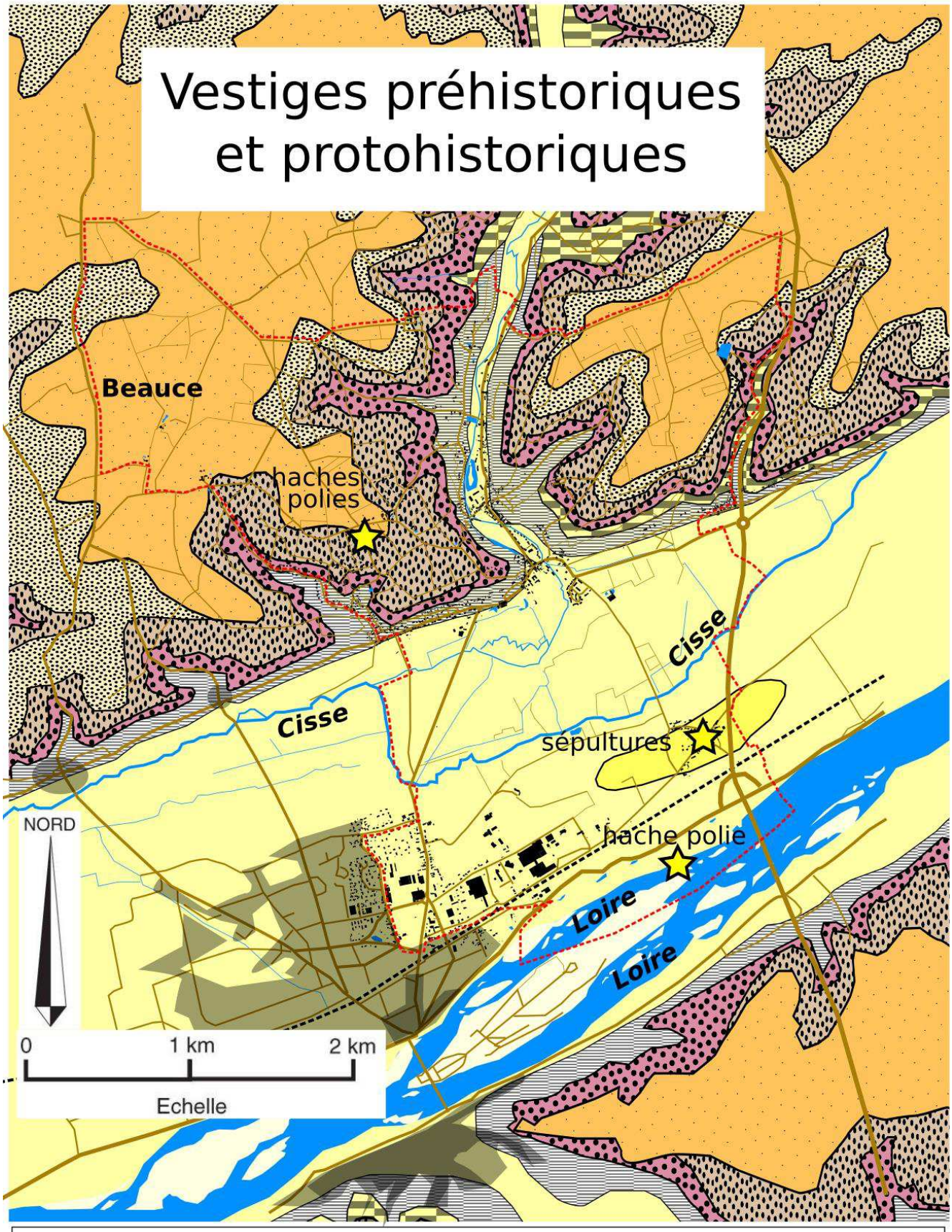


Collection Genest (dessin d'après G. Bastien)

Une autre hache polié fut trouvée dans les graviers tirés de la Loire. Elle a une longueur de 68 mm (collection J. Desnoyers, voir bibliographie Bastien, 1977).

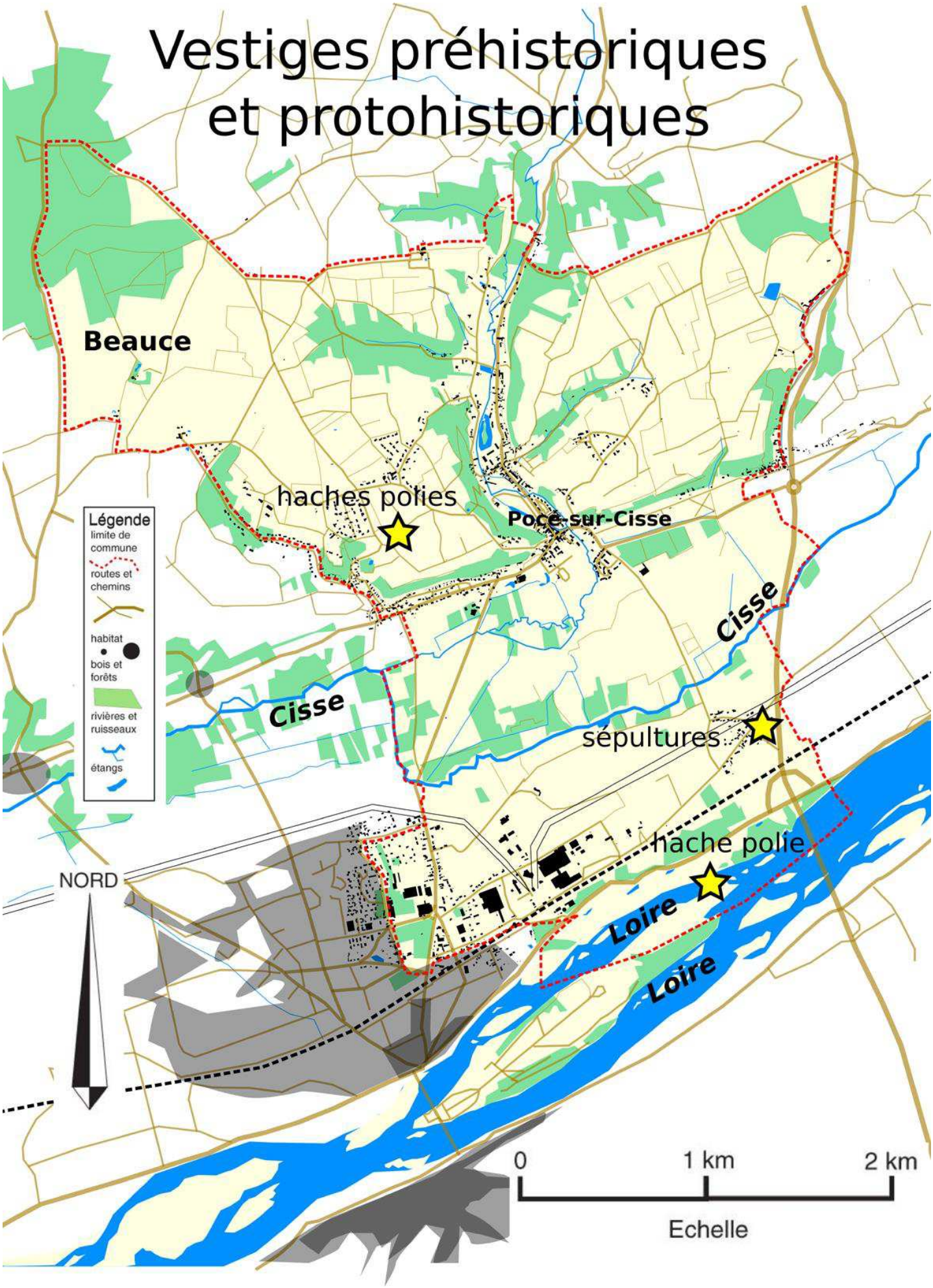


Collection Desnoyers
(dessin d'après G. Bastien)



LEGENDE

- Alluvions récentes fluviatiles et torrentielles des vallées.
- Alluvions anciennes des moyennes terrasses des grandes vallées.
- Alluvions du quaternaire ancien.
- Limon des plateaux : sable et argile.
- Sable et gravier du Miocène.
- Poudingues, cailloutis, sables, argiles (Eocène).
- Argile à silex de l'Eocène supérieur.
- Craie de Villedieu du Sénonien.
- Tuffeau jaune de Touraine du Turonien.


Vestiges préhistoriques
et protohistoriques
Beauce
haches polies
Poncé-sur-Cisse
Cisse
Cisse
sépultures
hache polie
Loire
Loire
Légende
limite de commune
routes et chemins
habitat
bois et forêts
rivières et ruisseaux
étangs
NORD
0
1 km
2 km
Echelle

Les villages néolithiques

Il est donc presque sûr que les premiers villages d'agriculteurs sédentaires sur la commune de Pocé-sur-Cisse se soient établis aux Fougerets, mais aussi sur le plateau, en limite des sols légers et faciles à travailler de limon des plateaux. On peut ainsi imaginer des villages, aux Fougerets, mais aussi au-dessus de la Mazère, à la Haute Mazère. Il est fort probable de trouver également des vestiges, comme des haches polies ou de petits silex taillés, sur les hauts du plateau nord-est, au-dessus de Fourchette.



Reconstitution d'une maison et d'un grenier du néolithique, dans le parc de Samara à la Chaussée-Tirancourt, près d'Amiens, dans la Somme.

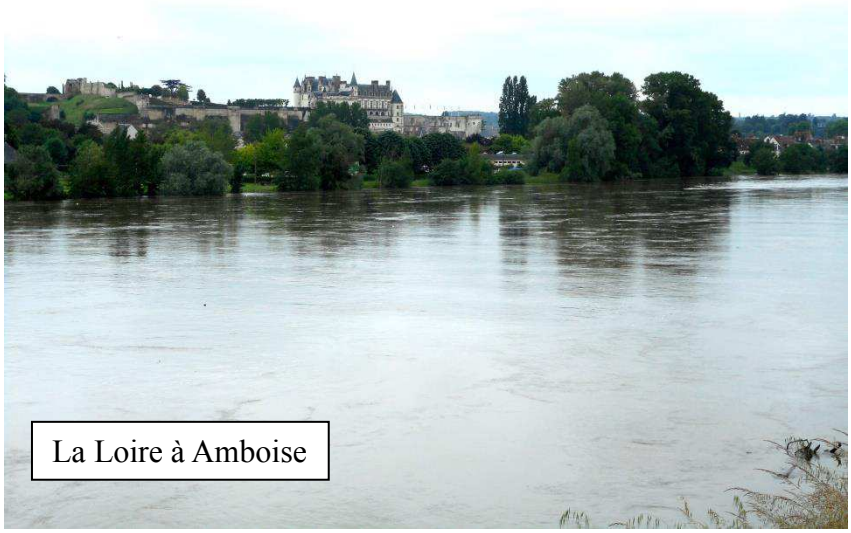
Photo Paul Hermans, licence Creative Commons : File:Samara 26-09-2008 15-20-23.JPG

La langue du Néolithique

La langue que parlaient les hommes du Néolithique n'a laissé que peu de traces. On dit qu'elle était apparentée au basque qui n'est pas une langue indo-européenne et qui garde la trace de l'utilisation de la pierre dans son vocabulaire agricole. Les toponymes de la commune de Pocé-sur-Cisse sont dans leur ensemble des mots d'origine indo-européenne : gaulois, gallo-romains, germaniques, français. Aucune trace linguistique ne semble avoir subsisté des premiers peuples d'agriculteurs sinon peut-être les noms de Loire et de Cisse.

La Loire, lie du lit d'un grand fleuve

Le nom *Loire* est un toponyme très ancien, probablement préceltique, antérieur à l'arrivée des Celtes, des Gaulois, au VIII^{e}-VII^{e} siècles avant Jésus Christ.



La Loire à Amboise

Ce fleuve se rencontre sous la forme de *Leigêr* dans un texte de Polybe, historien grecque, datant du I^{er} siècle avant Jésus Christ. Dans la Guerre des Gaules, Jules César écrivait le nom de ce fleuve sous la forme de *Liger*. Pour devenir *Loire*, ce mot a suivi la même évolution que le mot latin *niger* qui a donné le mot français *noir*.

Pour les toponymistes Dauzat et Rostaing, Loire, proviendrait d'une racine hydronymique préceltique à valeur obscure et qui a été rattachée au type *lig-* qui désigne la boue, le marais. Le terme français la *lie*, le dépôt

qui se forme au fond des récipients contenant des boissons fermentées, provient d'un mot gaulois *liga* et semble avoir la même origine. Il semble que c'est le caractère troublé des eaux du fleuve et les sédiments qu'il laisse qui lui auraient donné ce nom.

Ce mot est à rapprocher du vieil irlandais *lige* qui désigne le fait de reposer, et demeure en rapport avec le thème *legh*-, reposer, qui est à comprendre ici dans le sens d'alluvions ou de sédiments.

La Loire, *Liger*, serait donc un synonyme gaulois, voire préceltique, des alluvions, des dépôts alluviaux. Ce toponyme est sans doute l'un des plus anciens de la Région.

La Cisse, toponyme pré-celtique

La Cisse, la rivière qui, sur la commune de Pocé-sur-Cisse, coule dans le val de Loire entre le coteau et ce grand fleuve, est sans doute un toponyme pré-celtique, un des seuls qui subsiste de nos jours. Il précéda peut-être l'arrivée du peuple celte, baptisé plus tard Gaulois.

Les premières mentions écrites de la Cisse apparaissent dans une charte datant de 865, *inter Sisciam et Ligerim*, entre la Cisse et la Loire (Coll. Baluze, vol. 76, fol. 323r° et v°. Cf. MABILLE, Pancarte Noire, n° LX, p. 96-97 et n°65, p. 159. GASNAULT, Chartes de Saint-Martin de Tours, n°54. Chron. des comtes d'Anjou, Pièces justificatives, n°I, p. LXXXIX-XCI), dans une autre de Robert des Roches datant de 1124, *Sixta*, et dans une charte de l'abbaye de Gâtines datant et du XII^{e} siècle, *Sicia*.

Le linguiste Stéphane Gendron donne pour origine du toponyme de la Cisse, *Scissa*, « rivière qui se sépare en deux bras » (dans *L'origine des noms de lieux de l'Indre-et-Loire. Communes et anciennes paroisses*, Chemillé-sur-Indrois, éd. Hugue de Chivré, 2012, page 177, thèze tirée de Villette, 1992). Le terme *Scissa* provenant du latin *scissio*, « coupure, division ».

Les autres toponymistes ne savent actuellement pas très bien expliquer le nom de la Cisse. Ils nous apprennent cependant que les anciens noms de rivières sont presque toujours des synonymes de « l'eau », de « cours d'eau », ou bien un caractère de ces cours d'eau.



La Cisse en crue au Pont de la Ramée

Cela semble être le cas de la « Cisse », ce qui nous permet de former une hypothèse.

En effet, en vieux français, « cié », « sié», « sied», « sed », « cé », « see », « sé », « scié », « scé » signifient « lit de rivière » ou « siège ». « Ci » appartient à la même famille. Le mot « Cisse » semble ainsi être la répétition de la même syllabe signifiant « cours d'eau » que l'on peut exprimer ainsi : « cécé » ou « cici ». Cette hypothèse évoquerait l'aspect très méandreux de la rivière dont le lit se répète successivement, méandre après méandre, lorsqu'on le suit. On peut ajouter à cette hypothèse que les lieux appelés « Moncé » sont des lieux situés entre un mont et un méandre d'une rivière. Ces lieux sont situés sur le côté externe du méandre. « Cé » ou « ci » pourrait donc désigner le cours d'eau lorsqu'il fait un méandre. Signalons également que le lit de la Cisse a été en partie canalisé et que beaucoup de ses méandres ont disparu. Le mot « Cisse » pourrait donc être exprimé par « lit de rivière, lit de rivière », « lit-lit » ou plus exactement par « méandre-méandre » et, par évocation, « siège-siège ».

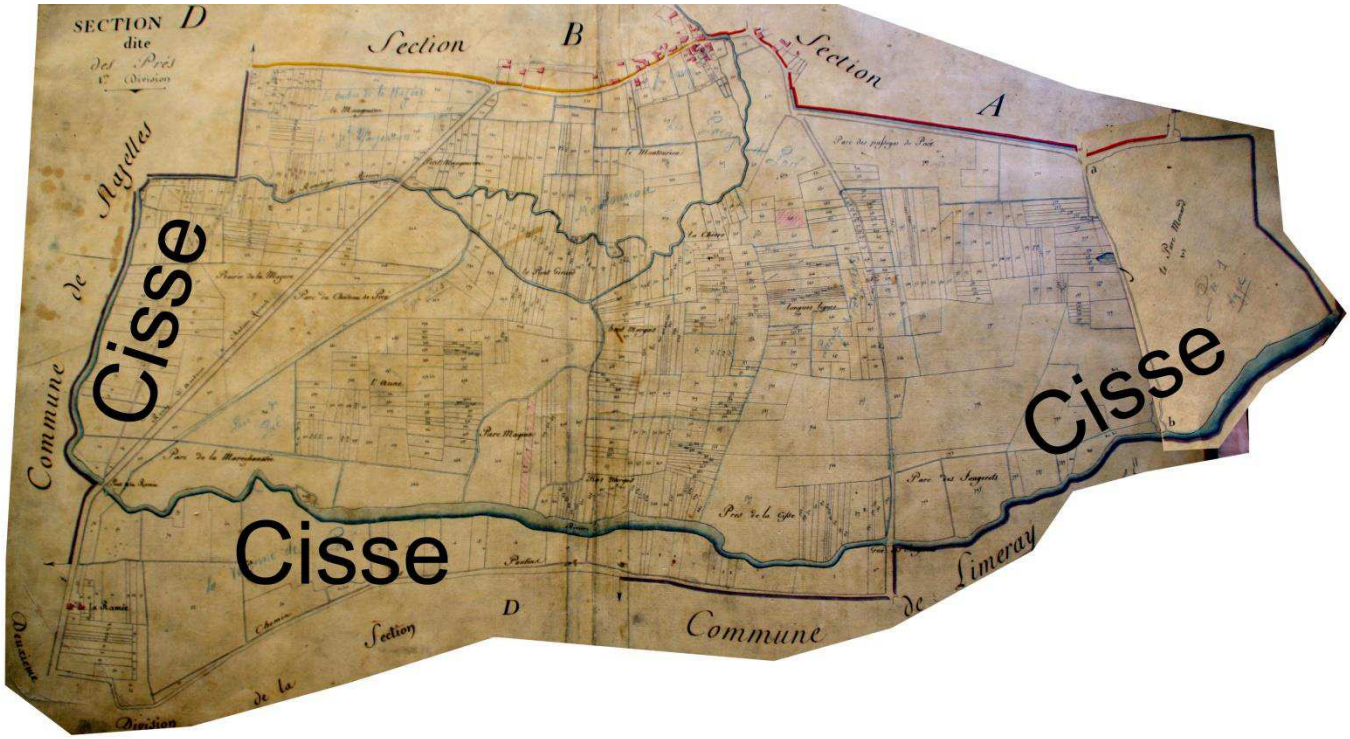
Il faut noter également qu'en latin, comme en vieux français, les mots de la famille de « sis », indiquent un siège, un établissement, un arrêt, une situation. « Sis » signifie « situé », « assis », « être », et qu'un méandre évoque la position assise. Dans notre conception verticale actuelle du

monde, on a du mal à prendre cela en considération, mais dans une conception plus horizontale, la position assise, le siège, évoque une courbure, le méandre d'une rivière assis sur le coteau de sa vallée.

Amusons-nous un peu et apercevons-nous que phonétiquement « Cisse » évoque et rappelle un serpent et ses ondulations, bref une rivière coulante formant des méandres. Le rapprochement entre le son du serpent, « ssss », et le cours méandreux d'une rivière, la « Cisse », n'est pas forcément hasardeux. Nous touchons peut-être là à l'origine même du langage de l'Homme. Le choix de la graphie des lettres « c » et « s » est-il étrangère à tout cela ?

Le fait que « Cisse» désignerait à l'origine, non un toponyme, mais le caractère d'un cours d'eau peut-être également attesté par l'existence de deux autres rivières qui portent le même nom : la « Cisse Landaise », un petit affluent de la Cisse, et la « Petite Cisse » ou encore appelé le Mesland. Ces deux rivières, du même nom, prouvent que le mot « Cisse » désigne, non un cours d'eau particulier, mais un cours d'eau en général, ou bien le caractère et l'aspect de ce cours d'eau.

Notons pour appuyer tout cela qu'en Irlandais « cisse » signifie « tressé », ce qui revient au même, courbure après courbure.



Le cours de la Cisse sur le cadastre napoléonien de 1809 (section D)

Beauce, des Champs de la Beauce

Les Champs de la Beauce désignent des parcelles de bonnes terres de limon des plateaux, sur le plateau dans le coin nord-ouest de la commune. Le terme de Beauce désigne habituellement la région entre Orléans et Châteaudun, le sud de la région parisienne et le Blésois. Mais en fait ce mot désigne une multitude de parcelles également hors de la Beauce, notamment en Touraine et dans le Berry (voir l'atlas des toponymes). Sur la commune de Cangey se trouve le toponyme du Clos de Beauce. Beauce est un très vieux mot pré-celtique.

On attribue habituellement l'origine latine *Belsia* à ce mot sans que l'on puisse donner une signification précise à celui-ci. Au V^{e} siècle, Virgile, le grammairien, compare le terme gaulois *bels* à *campus*, champ. La racine celte *bel* signifie « clair ». « Beauce » pourrait donc être synonyme de « clairière » ou de « zone défrichée et cultivée ». C'est souvent par constat sur ce qu'est une Beauce

ou sur ce que sont les parcelles qui portent ce nom, que l'on attribue le sens de « plaine cultivée » à ce mot. Cette interprétation ne nous satisfait pas pleinement, cherchons plus loin.



La racine *boss* exprime le fait d'être arrondi ou penché. Elle exprime la notion de « bosse » ou la notion « d'arc » (*bow* en anglo-saxon). La « Beauce » exprime bien sûr « la plaine », un lieu cultivé, car ce mot n'est utilisé que dans ce cas. Ce mot pourrait ainsi exprimer « la terre sur laquelle on se penche pour la travailler et la fertiliser », mais aussi « la terre qui germe, qui gonfle parce qu'elle a été fertilisée ». Ce mot pourrait ainsi exprimer et devait être synonyme de « l'endroit sur lequel on se penche », synonyme de « l'endroit à féconder », ou bien « l'endroit fécondé ».

« Beauce » pourrait exprimer indirectement la bosse, le ventre arrondi, de la fécondité féminine car il y a un rapport certain dans les religions primitives entre l'activité agricole, la fécondation et la procréation.

Ce mot « Beauce » pourrait ainsi être le souvenir de ce rapport, le souvenir du temps néolithique ou l'homme donnait la vie en fécondant sa terre et en fécondant sa femme pour assurer sa prospérité.

Rappelons que les humains n'apprirent le rôle génétique de la femme dans la procréation qu'au XVIII^{e} siècle. Le lieu de fécondation de l'homme, de son effort, serait la « Beauce », une terre à féconder, ou une terre fécondée, une terre gonflée, « bossée ».

« Beauce » ne désigne pas un nom de lieu sans raison, il en désigne plusieurs (région, terroir, parcelles) car il en caractérisait plusieurs. « Beauce » caractérise essentiellement une terre bonne agricole cultivée, fécondée, par les efforts de l'homme.

Le nom de l'ancienne déesse celtique *Belisama*, correspondante de l'Athéna grecque et associée à Minerve dans les cultes postérieurs gallo-romains, déesse de la sagesse, de la raison et de la connaissance, est-il linguistiquement sans rapport avec *Belsia* ? *Belenos*, l'ancien dieu gaulois, associé à l'Apollon grec, dieu de la lumière du jour, de la connaissance et du printemps, représenté primitivement par une colonne phallique est-il étranger à tout cela ?

Pour conclure, nous amuser un peu et nous ramener à aujourd'hui, remarquons que : travailler n'est-ce pas « bosser », surtout pour un « boss » ? Toucher la bosse d'un bossu n'apporte-t-il pas chance et promesse de prospérité ? La plupart des lieux de cultes dans lesquels furent et sont encore fondés de nombreux espoirs, n'ont-ils pas été fondés sur des bosses du relief, même nos cathédrales ? Une femme fécondée ne porte-t-elle pas une belle bosse, n'est-elle pas *bellissima* ? Le choix de la graphie du « B » est-elle étrangère à tout cela ?

Avant les Gaulois, l'Age du bronze

La plupart des habitats du Néolithique se sont probablement maintenus pendant l'Age du cuivre et l'Age du bronze (- 2000 ans à – 750 ans).

L'abbé Blaive, curé de Limeray entre 1872 et 1898, qui s'est beaucoup intéressé aux antiquités locales, signale dans son manuscrit conservé au presbytère de Limeray quelques trouvailles intéressantes aux Fougerets : quelques tessons de poterie de l'Age du bronze et à l'est de la ferme des Fougerêts une nécropole ancienne avec *« un grand nombre de sépultures »* en position repliée, genoux relevés vers la tête, bras croisés sur la poitrine. Ces sépultures sont difficiles à dater en l'absence de matériel archéologique associé, mais la position des corps semble indiquer la protohistoire.

L’époque gauloise

Les premiers toponymes

Plus que la présence hypothétique de sites gaulois sur la commune, la toponymie nous en apprend beaucoup plus sur une occupation à l’époque gauloise. La plupart des toponymes présents sur la commune de Pocé-sur-Cisse sont d’origine indo-européenne, et donc essentiellement d’origine celte, latine ou germanique. Les toponymes celtes, gaulois, sont généralement des méga-toponymes comme la Touraine, la Loire, la Cisse. Certains toponymes ou micro-toponymes peuvent aussi avoir une origine gauloise, comme les Landes, les Ouches, la Varenne… La difficulté est de les distinguer d’une influence gallo-romaine. Il faut donc rester prudent en ce qui concerne leur datation.

L’émigration des Celtes

Le peuple celte, venu d’une région située entre le Rhin et le Danube, envahit les terres, que les Romains baptiseront plus tard, la Gaule, entre le VIII^{e} et le V^{e} siècle avant Jésus-Christ. Ces Celtes ou Gaulois, qui maîtrisaient l’industrie du fer, s’imposeront comme une aristocratie religieuse et guerrière, créant des villes fortifiées (*oppidum*, selon César) et des villages fortifiés, *dun*, centre et siège du nouveau pouvoir et d’une nouvelle domination rendue facile par les déplacements rapides à cheval des chevaliers gaulois. Le terme « gaulois », *gallus*, signifie fort, puissant.

La Touraine : les collines, les escarpements

Pocé-sur-Cisse se situe en Touraine. Le mot « Touraine » est un méga toponyme qui a la même origine que sa capitale Tours. Après la conquête romaine, cette ville prit le nom de *Caesarodunum*, « forteresse de César ». À la fin de l'empire romain, au IV^{e} siècle, la ville reprit le nom de son peuple, les Turons, *Turones*. C'est à partir de l'adjectif *turonicus* que naîtra d'abord *Toroigne*, puis Touraine.

Les auteurs latins nous indiquent que cette région était occupée par un peuple gaulois nommé : *Turones, um,* par Jules César, dans la Guerre des Gaules et par Pline l'Ancien dans son dictionnaire ; *Turoni, orum*, par Jules César, par Hirtius (auteur du 8ème livre de la Guerre des Gaules) et par Tacite, dans ses Annales...

Pendant l'époque de la conquête romaine, certaines pièces de monnaie gauloise portèrent des noms ethniques de personnes originaires de cette région : "TURONA DRUSSA" (Musée St-Pierre de Lyon), "TURONOS CANTORIX" (Bibliothèque Nationale : 7002-7014), "TURONOS TRICCOS" (Bibliothèque Nationale : 6992-7001). On apprend ainsi qu'un Tourangeau s'appelait *Turonos* et qu'une tourangelle portait le nom de *Turona*. L'origine du mot Touraine est donc à chercher dans la racine *Turon-*.

La racine *ture* ou *turi* en latin fait référence à l'encens, c'est-à-dire à la senteur par excellence et à son caractère sacré. Un autre mot latin *turio, onis*, désigne une jeune pousse, un tendron, un rejeton. Le terme latin *turris* indique une tour, une maison élevée, un château ou un palais.

Ces mots ont principalement pour origine la racine *tur-*. Cette racine a donné les mots d'ancien français *ture, turiel, turieu*, qui désignent un monticule, une colline, une éminence. Cette racine donnera les mots de *tour*, construction haute, surélevée, sur un rempart.

En ancien gascon, un *turon* ou la forme dialectale *turou* désigne un monticule, un tertre. Ainsi nous pouvons émettre l'hypothèse que les Turons étaient les habitants des tertres, des hauteurs, ceci en comparaison des peuples voisins. Le suffixe *-onem* en accusant le caractère, sa spécificité, son unité.



Un *oppidum* gaulois important existait aussi à Amboise.

Le centre et le sud de la Touraine sont effectivement des régions de collines par rapport à la Gâtine ou à la Beauce du nord-est, par rapport à la Sologne de l'est, par rapport à la Champagne berrichonne, ou même par rapport à la partie est de l'Anjou et la vallée de la Loire. Les plateaux calcaires de la Touraine, entaillés par les rivières, présentent des éperons, des promontoires...

Le terme gaulois *turno-* désigne une hauteur et donna les toponymes de Tournon (Indre-et-Loire), Tonnerre (Yonne), et les nombreux Tournay, Tornay, Ternay, Tornac, etc. Ce mot est à rapprocher du breton *torn-aot*, qui signifie falaise, hauteur du rivage. Ces deux mots semblent avoir pour origine une racine indo-européenne *tuer-*.

D'après les archéologues, un *oppidum* gaulois ne se trouvait pas à Tours, qui sera une ville de fondation gallo-romaine, mais il se trouvait sur la rive nord, sur les hauteurs de l'éperon de Fondettes, à la Motte de Montboyau à la Guignière.

Les Landes

Ce terme, encore compréhensible aujourd'hui, provient du gaulois *landa* qui désigne un terre inculte, une friche au sol pauvre, un terrain découvert. On voit sur la carte de répartition des « lande(s) » dans la Région Centre (voir l'atlas) que ce terme se retrouve plus particulièrement dans les sols pauvres de la Sologne, de la Gâtine tourangelle, du Boischaut berrichon.

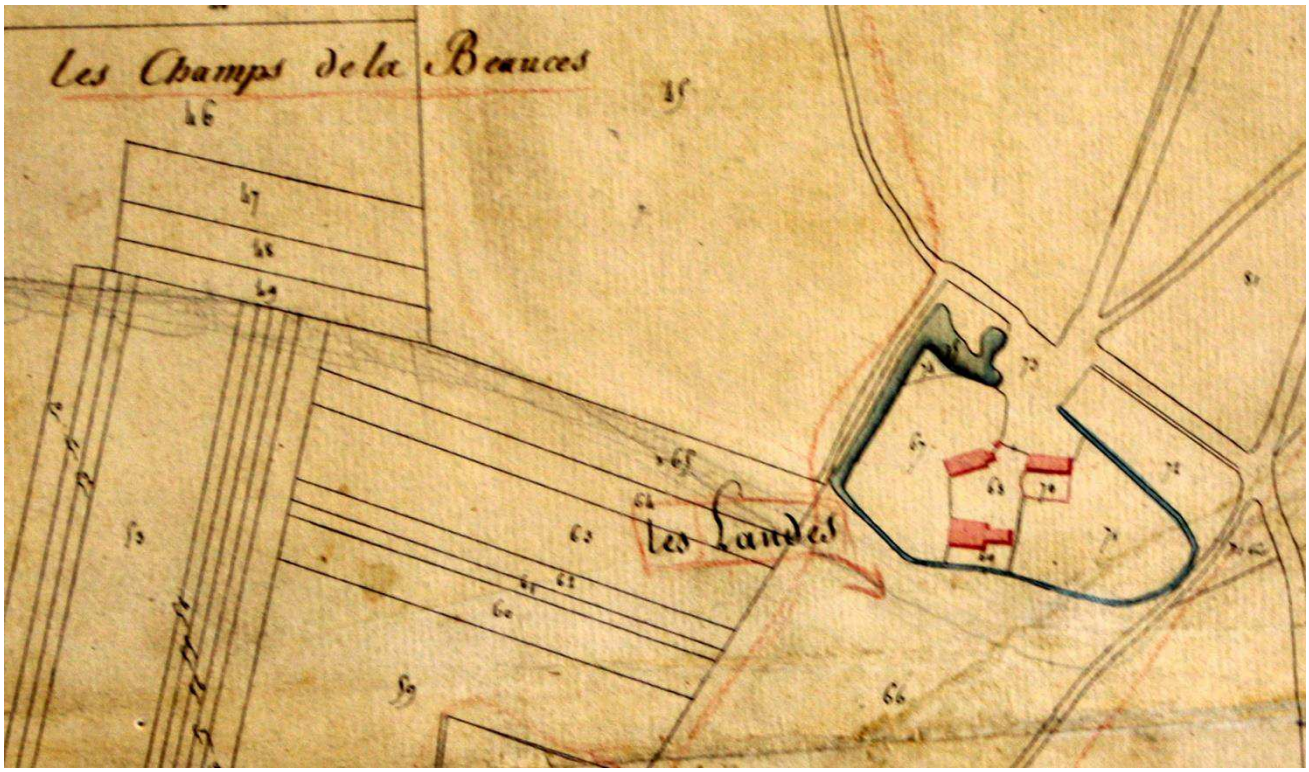
Les Landes, ferme située sur le plateau nord-ouest de la commune Pocé-sur-Cisse, présente la caractéristique d'être un terrain découvert composé surtout de limon des plateaux, une terre légère et facile à travailler. Il ne s'agit pas d'un sol pauvre. Ce terroir porte ici assez mal son nom. La ferme des Landes est située près des Champs de la Beauce.

Indiquons qu'il existe d'autres fermes La Lande, l'une sur la commune de Limeray, au nord-ouest de ce bourg et l'une sur la commune de Cangey (anciennement sur Fleuray), non loin de l'extrême pointe nord de la limite de la commune de Limeray. Il s'agit, par contre, là d'un terroir d'argile à silex, de sable et de graviers, un sol pauvre réservé au Moyen Age principalement à l'élevage bovin ou ovin.

Les Landes, une ferme gauloise ?

Sur le cadastre napoléonien on constate que la ferme des Landes était entourée de fossés, avec une mare importante au nord et un important fossé rectiligne à l'ouest. Cette disposition est typique des fermes gauloises ou des petits villages gaulois fortifiés. Il n'est pas étonnant de trouver un tel indice archéologique en ce lieu, près des Champs de la Beauce, sur un des points culminants de la commune, et avec un nom aussi ancien que les Landes.

Les fossés qui entouraient cette ferme ont presque disparu. Il subsiste le fossé ouest en partie comblé. La ferme, elle-même, en ruine, est le lieu où a été implanté le château d'eau.



Cadastre napoléonien de 1809 - Section C



Photo aérienne récente (salle du conseil de la Mairie)

Des *tumuli* sur le plateau nord-est ?

Sur les parcelles du Canton de Navisseau, au nord du plateau nord-est de la commune, nous trouvons sur les photographies aériennes des traces de cercles ou d'ovales d'environ 4 mètres de diamètre attribuables à des *tumuli*, c'est-à-dire à des tombes de l'Age du fer, de la période gauloise. Ces traces archéologiques correspondent sans doute à la présence d'un ancien grand village gaulois dans des bois, sur les hauteurs du plateau.



Photo aérienne récente (salle du conseil de la Mairie)

Les *tumuli*

Un *tumulus* est une tombe de l'Age du fer, une sépulture de la période gauloise. Le corps ou les corps des défunts étaient recouverts de pierres, puis la tombe était limitée par un cercle de pierres dont le diamètre ne dépassait que rarement 4 mètres. Les pierres ainsi disposées, la sépulture était recouverte d'un monticule de terre comme pouvait l'être un dolmen du Néolithique. Ces *tumuli* ont généralement laissé des traces. Le plus souvent les pierres elles-mêmes ont disparu, mais la marque laissée sur le sol par le cercle peut demeurer.

A quoi pouvait bien ressembler un *tumulus* de l'Age du fer ? Et bien à cela.



Aspect originel d'un *tumulus*.



Structure interne d'un *tumulus*. La tombe se trouve au centre.

Les pratiques cultuelles des populations des âges des métaux, nous indiquent que, comme le faisaient leurs ancêtres, ces croyants en la réincarnation prenaient un soin tout particulier à ensevelir leurs morts sous un monticule de terre. Ce n'est pas une pratique de l'enterrement comme aujourd'hui, mais bien une pratique de préparation à cette réincarnation. Le *tumulus* représente le ventre de la mère terre duquel devait renaître d'abord l'esprit du défunt, puis son être de chair par la réincarnation dans le ventre d'une mère femme. Le jour de la fête des morts, les Gaulois, lors de cérémonies, présidaient à la nouvelle destinée de ces esprits, comme le faisaient, encore il y a quelque temps, certaines peuplades isolées de toute civilisation.

Théorie sur les huttes gauloises



Les cercles de l'Age du fer, habituellement identifiés comme des tombes pouvaient avoir une autre fonction. On trouve une très grande quantité de ces cercles dans un très grand nombre de communes de la région. Ces cercles, généralement assez difficiles à distinguer, se situent toujours aux abords de sources, de petits ruisseaux ou aux bords des rivières. Ils se situent souvent aux endroits, ou près des endroits, où ont été trouvées des traces d'une occupation antérieure, néolithique ou datant de l'Age du Bronze. Cette continuité dans l'occupation du sol et dans l'emplacement des habitats semble corroborer la thèse selon laquelle il s'agirait d'habitats.

De tels cercles ou traces sur le sol sont visibles aux environs de **Navisseau**.

J'ai personnellement une théorie à propos de ces *tumuli*. Très peu de traces d'habitat de l'époque gauloise ont été trouvées en France, alors que la population gauloise était très nombreuse. Il me semble que ces *tumuli* sont également les traces des anciennes habitations gauloises. Le cercle externe du *tumulus* devait servir de fondations aux murs afin d'éviter l'humidité et la pourriture des murs en bois et en torchis. Les poutres de fondation n'étaient pas plantées dans le sol mais devaient former horizontalement une sablière. L'habitant, une fois décédé, devait peut-être être enterré dans sa propre maison, ou plutôt recouvert d'une partie des pierres des fondations de sa propre maison. L'emplacement de la maison, qui était démontée pour en récupérer les matériaux, était alors recouvert d'un monticule de terre au milieu duquel était la tombe.



Il s'agit bien sûr de conjectures.

Jules César dans la guerre des Gaules, n'utilisa pas le terme de hutte, mais le terme *aedificium*, édifice, construction. Il précisa que les habitations gauloises étaient grandes et circulaires et se trouvaient habituellement dans les bois pour être à l'abri des chaleurs de l'été.

Reconstitution d'une hutte gauloise.

Navisseau

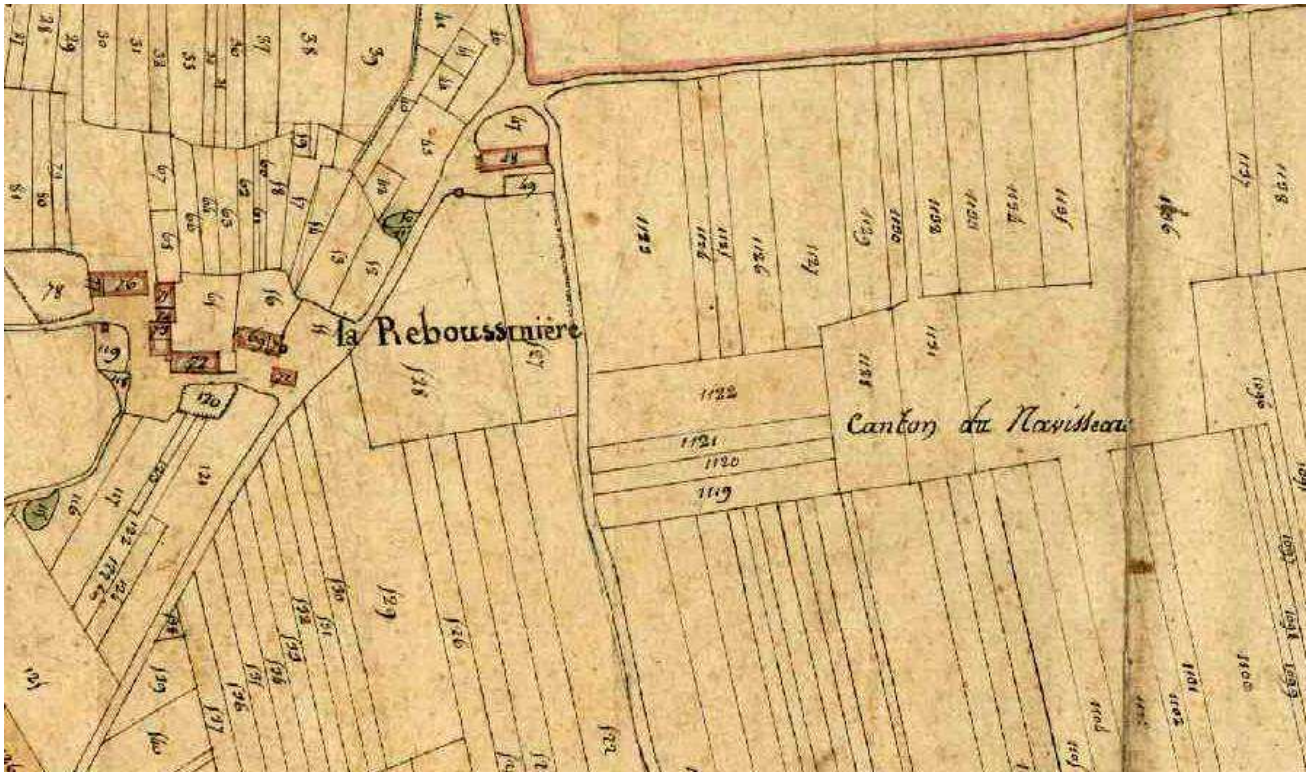
Ce toponyme unique en France apparaît dans celui du Canton de Navisseau qui correspond à un sommet, un point culminant de la commune à 113 mètres d'altitude. C'est le point le plus haut du plateau nord-est, alors que les Landes sont le point le plus haut du plateau nord-ouest à 114 mètres d'altitude.

Navisseau est donc à considérer comme un toponyme de sommet. Nous pensons qu'il faut voir dans ce toponyme un ancien nom gallo-romain, voire gaulois, sans doute l'un des plus anciens toponymes de la commune.

Isseau est une forme connue de toponyme gaulois de hauteur, provenant de *uxello*, élevé, hissé. Ce mot gaulois a donné les toponymes de Huisseau, Usseau, Issoudun, etc.

Le premier élément Nav- est un radical en rapport avec le navire, tant en gaulois, *nauson, nava*, qu'en latin, *navis*. La référence à un navire est ici assez énigmatique. Navisseau pourrait se traduire comme le « navire élevé ».

Nous pensons que Nav-isseau était l'ancien nom du bourg gaulois identifié par les *tumuli*. C'est sans doute ici qu'il faut placer un des principaux premiers habitats gaulois de la commune.



Canton de Navisseau à l'est de la Reboussinière.
Cadastre napoléonien de 1809

Les Ouches

Ce terme apparaît dans le toponyme les Ouches de la Mazère, dans le val, entre ce hameau et la rivière de la Remberge. C'est un terme d'origine gauloise, *olca*, qui désigne une bonne terre, une petite pâture, ou un verger attenant à la maison. Il s'agit ici d'une terre sableuse d'alluvions récentes.

Le terme *ouche* a eu une utilisation jusqu'à très récemment et le toponyme n'est peut-être pas d'origine gauloise, c'est le terme qui a cette origine. C'est un toponyme extrêmement répandu (voir l'atlas des toponymes). Il est présent dans la vallée de la Loire, dans le sud de la Touraine, mais on ne le trouve pas en Gâtine tourangelle, dans le nord de la Touraine.

La Varenne

C'est un nom d'origine gauloise très fréquent en France (voir l'atlas des toponymes). Il provient de la racine pré-latine *var-* qui signifie en gaulois « terre alluviale ». Une varenne est ce qui a été délaissé par l'eau d'une rivière, c'est-à-dire des alluvions sableux, des terres cultivables maigres et pauvres.

Les varennes apparaissent généralement comme des terroirs sableux et c'est ici le cas, à la Varenne de Pocé, dans le val de Loire, entre ce fleuve et la Cisse. Le sol y est sableux car composé de sables et de graviers de Loire.

C'est un nom de lieu remontant à l'époque gallo-romaine et même peut-être à l'époque gauloise. Ces terres en zone sableuse étaient souvent les premières cultivées parce que légères et faciles à labourer. Ces terres sont aujourd'hui assimilées à des sols ingrats, car trop légers.

Les linguistes associent également le nom de *varenne* à celui de *garenne* qui était au Moyen Age une réserve de chasse. L'expression « lapin de garenne » a cette origine. Nous ne pensons pas qu'il faille retenir cette hypothèse en ce qui concerne le lieu-dit de la Varenne. L'origine gauloise de ce nom semble plus intéressante à notre avis.

Localement, c'est tout le lit sableux de la Loire que les habitants appellent les Varennes ou la Varenne. Ce toponyme figure sur les cartes et les cadastres des communes voisines du val de Loire, et on le trouve comme tel régulièrement sur le cours de la Loire comme nous le montre la répartition géographique de ce toponyme en Région Centre (voir l'atlas des toponymes).

Chémet

Chémet, aussi orthographié Chemet ou Chemette, n'est présent qu'une seule autre fois en France sur la commune de Saint-Laon (Vienne). Il désigne une ferme en limite nord de la commune, sur les hauteurs du plateau nord-ouest, entre deux petits vallons descendant sur la vallée de la Remberge. Les terres alentours, sur les hauteurs du plateau, portent le nom des Chemets.

Nous pensons voir dans Chémet, comme Marie-Thérèse Morlet, une variation du mot *chemin* qui a une origine gauloise à travers les termes *cammano*, *cammino*, qui donna le latin médiéval *camminus*, l'italien *cammino*, l'espagnol *camino*, le catalan *cami*, etc. Le *ca*, s'est transformé en *ch-* dans la première moitié du Moyen Age. Ce terme provient d'une racine plus ancienne *cing-*, *cang-*, désignant la marche, le fait de marcher, les pas, les traces.

Chémet serait donc un mot d'origine gauloise identifiant des chemins, sans doute des petits chemins si on prononce le *–et* en *–ette*. Sur la carte de Cassini, Chemet, s'écrit Chemette et suggère que le –et se prononçait –ette. Cela reste bien sûr une piste hypothétique car ce toponyme est si rare qu'il est difficile de trancher.

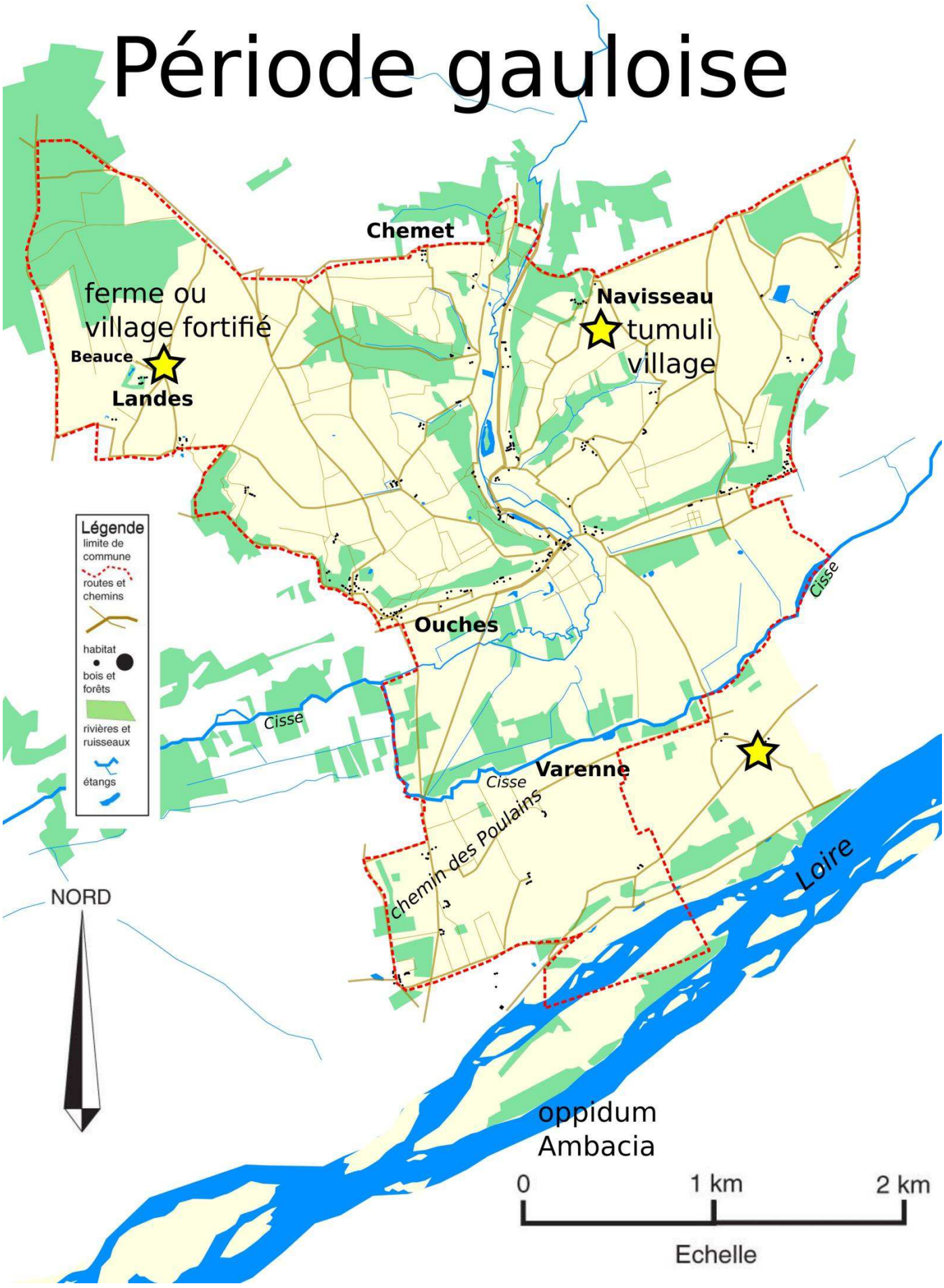
On pourrait faire appel à la famille des Chémery, Chemery, ou des Chemillé, Chemilly, etc., plus fréquent, mais les analyses actuelles de ces toponymes sont généralement anthroponymiques et sont sans doute pour la plupart erronées.

Peu de traces de la période gauloise

Signalons que le **Chemin des Poulains**, dans le val, entre la Cisse et la Loire a la réputation d'être un ancien chemin gaulois.

Il subsiste peu de toponymes de la période gauloise et généralement peu de traces de la période précédant la Guerre des Gaules. Cela est dû à l'éthnocide des Carnutes par les armées de Jules César et par la très forte implantation romaine sur le territoire de la commune de Pocé-sur-Cisse.

L'absence de traces de l'Age du fer est aussi dû au mode de vie gaulois, très égalitaire, proche de la nature et respectueux de leur environnement, contrairement au mode de vie romain.


Période gauloise
Chemet
ferme ou
village fortifié
Beauce
Landes
Navisseau
tumuli
village
Légende
limite de commune
routes et chemins
habitat
bois et forêts
rivières et ruisseaux
étangs
Ouches
Cisse
Cisse
Cisse
Varenne
chemin des Poulains
Loire
NORD
oppidum
Ambacia
0
1 km
2 km
Echelle

Période gallo-romaine

La conquête romaine


Jules César

Pendant les deux premières années de la guerre des Gaules. Les Carnutes ne firent pas parler d'eux. En - 57 - 56, ce fut notamment en pays carnute et en pays turon que César envoya ses légions prendre leurs quartiers d'hiver, ce qui indique que le pays passait pour sûr et riche en vivres. Si l'on en croit César, leur cité était alors une sorte de république oligarchique.

César tenta de soumettre les Carnutes, de même que les Sénons, à un régime de protectorat qui ne devait pas être sans rapport avec l'importance économique reconnue à leur pays. Il favorisa ainsi l'accession au pouvoir d'un roi, un certain Tasgétios, « de très haute naissance et dont les ancêtres avaient régné sur leur cité ». Mais Tasgétios n'était pas très populaire. Dès l'automne - 54, César rapporte qu'il a été assassiné par ses ennemis « ouvertement soutenus par un grand nombre de ses concitoyens ».

La révolte des Belges eut alors des répercussions au sud de la Seine. Les Sénons s'agitèrent à leur tour et ce ne fut peut-être qu'à partir de ce moment qu'ils se rapprochèrent étroitement des Carnutes. Ils voulurent faire subir à leur roi postiche, Cavarinos, le même sort qu'à Tasgétios, mais Cavarinos réussit à s'enfuir et à se réfugier auprès de César.



Légionnaires au combat

Photo par CristianChirita licence : CC BY-SA 3.0,
https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=819860

Dès que les légions firent mine d'intervenir, les Sénons envoyèrent une ambassade pour obtenir le pardon du proconsul qui exigea cent otages. Les Carnutes s'empressèrent d'envoyer à leur tour ambassadeurs et otages. César, apparemment, pardonna, mais l'année suivante, il convoqua à Durocortorum en pays rème une assemblée des cités gauloises ; il y fit juger le Sénon Acco « chef de la conjuration des Sénons et des Carnutes » et celui-ci fut exécuté. César retourna alors en Italie, laissant Plancus hiverner chez les Carnutes pour enquêter sur le meurtre de Tasgétios.

En - 52, le climat changea. Les chefs s'assemblèrent « dans des endroits isolés en forêt ». Les Carnutes y proclamèrent dans l'enthousiasme général que « nul péril ne les arrêtera dans la lutte pour le salut commun et qu'ils seront les premiers à prendre les armes » et, le 13 février – 52, « au jour convenu, les Carnutes conduits par Cotuatus et Conconnetodumnus, deux hommes prêts à tout, se ruèrent dans Cenabum, Orléans, et y massacrèrent les citoyens romains ». C. Fufius Cita, l'homme de confiance de César, fut parmi les victimes. Le coup de main de Cenabum, aussitôt répercuté chez les peuples voisins, donna le signal de l'insurrection générale sous la direction de Vercingétorix. César repassa les Alpes et parvenu à marche forcée au pays sénon, il réduisit facilement Vellanodunum tandis que les Carnutes se préparaient à envoyer des troupes défendre Cenabum. César y arriva avant eux. Orléans, l'*emporium* fut pillé et incendié. La population gauloise qui tentait de traverser nuitamment la Loire fut massacrée ou réduite en esclavage. Les Carnutes, au dire de César, auraient fourni un contingent de 12 000 hommes qui « partirent pour Alésia, joyeux et pleins de confiance ».

Les Turons fournirent, eux, un contingent de 8 000 hommes. Après la reddition de Vercingétorix à Alésia, les cités ne désarmèrent pas. Les Carnutes, pour d'obscures raisons, eurent maille à partir avec leurs voisins bituriges qui réclamèrent justice auprès de César à Bibracte. Deux légions furent alors cantonnées dans Cenabum en ruines, d'où elles lancèrent de sanglantes opérations de commando contre les Carnutes qui se dispersèrent, « écrasés par la rigueur de l'hiver et par la peur, chassés de leurs toits, n'osant s'attarder nulle part ». Les survivants se réfugièrent chez les peuples voisins. Les Carnutes disparurent alors de l'histoire. Il ne sera jamais question d'eux lors des mouvements gaulois ultérieurs. Le terme même de « carnute » ne sera plus utilisé. Autricum, l'ancien nom de Chartres fut même effacé des mémoires pour prendre un nom synonyme de prisons : « chartres ». La paix romaine, la *pax romana*, s'imposa alors en Touraine par la force des légions.



Voici un extrait de la fin du livre de Jules César, la Guerre des Gaules, relatant l'hiver - 51 à - 50 avant Jésus Christ, suite à sa victoire à Uxellodunum, près de Cahors : *« Informé de ce succès, et voyant les affaires en bon état sur tous les points de la Gaule, que ses dernières campagnes avaient domptée et soumise, César, qui n'était jamais allé en personne dans l'Aquitaine, et qui n'en avait soumis une partie que par les armes de P. Crassus, s'y rendit avec deux légions, pour y passer le reste de la saison. Cette expédition fut, comme les autres, prompte et heureuse. Car tous les états de l'Aquitaine lui envoyèrent des députés et lui donnèrent des otages. Il partit ensuite pour Narbonne, avec une escorte de cavalerie, et mit l'armée en quartiers d'hiver sous les ordres des lieutenants. Il plaça quatre légions dans la Belgique, avec M. Antonius, C. Trébonius et P. Vatinius ; il en envoya deux chez les Héduens, dont il connaissait le crédit sur toute la Gaule* ***; il en plaça deux chez les Turons, sur la frontière des Carnutes, pour contenir toutes les contrées qui touchent l'océan*** *; deux autres chez les Lémovices, non loin des Arvernes, pour ne laisser sans armée aucune partie de la Gaule. Pendant le petit nombre de jours qu'il passa lui-même dans la province, il en parcourut rapidement les assemblées, y prit connaissance des débats publics, distribua des récompenses à ceux qui l'avaient bien servi ; car rien ne lui était plus facile que de discerner de quels sentiments chacun avait été animé envers la république dans cette révolte de toute la Gaule, à laquelle la fidélité et les secours de la province l'avaient mis en état de résister. Ces choses terminées, il alla rejoindre les légions dans la Belgique et passa l'hiver à Némétocenna*. » (Livre VIII, 46).



Photo par David Friel - Flickr, CC BY 2.0 :
https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=3163126

Deux légions installées sur la frontière entre Turons et Carnutes, cela représentait environ 12 000 légionnaires, soit le double avec la population de femmes et d'esclaves. Ces deux légions ont laissé des aménagements visibles dans la région, comme cela fut le cas à Herbault, ou par des aménagements de terrains comme la constitution de fortins entourés de fossés comme à Cangey et à Fleuray.

Des toponymes de géomorphologie romaine

Sur Cangey, là où furent stationnées les légions romaines, mais aussi sur la commune voisine de Limeray, et aussi sur celle de Pocé-sur-Cisse, nous trouvons beaucoup de toponymes d'origine romaine décrivant la géographie, des toponymes de géomorphologie d'origine gallo-romaine.

Ces noms ont la plupart une origine latine, mais on trouve aussi des noms composés d'éléments latins et gaulois.

Peu : hauteur

Le Peu apparaît dans le toponyme du **Chemin du Peu**, qui monte juste auprès et à l'ouest de la mairie de Pocé sur le coteau. Le Peu désigne la hauteur du coteau. Ce toponyme, très répandu, appartient à la famille des Pué, Pié, Pied, Puy, Pou, Pé-, Po-, Pu-, etc. C'est un toponyme d'origine gallo-romaine provenant du latin *podium*, la hauteur. Ce terme *podium*, qui a donné ce mot en français, désigne aussi le mur très épais formant une plate-forme autour de l'arène de l'amphithéâtre.

En France un très grand nombre de sommet ou de hauteur porte ce nom ou un nom appartenant à la même famille toponymique, comme le Puy de Dôme, le Puy de Sancy, etc.

A Pocé, le Peu désigne la hauteur du coteau de la Loire, au-dessus du bourg qui forme un promontoire assez haut culminant à la Vovellerie à environ 107 mètres d'altitude, alors que le val est à une altitude de 56 mètres.

En Région Centre ce toponyme est surtout présent sur les marges ouest et est de la Touraine, assez peu en Gâtine tourangelle, mais surtout auprès des vallées de la Loire, du Cher, de l'Indre, de la Vienne, etc. (voir l'atlas des toponymes). C'est un toponyme de la romanisation de la région.

On le retrouve dans Pocé, dont le premier élément est ce Peu, Po-, en question, mont faisant face au Mont Luma de l'autre côté du lit de la rivière de la Remberge.

Pocé : la rivière et la hauteur

Les premières interprétations de l'origine du nom Pocé ont été faites par Albert DAUZAT et Charles ROSTAING dans leur *Dictionnaire étymologique des noms de lieux de France* (Paris, 1963, réimp. Paris, 1978). Pour ses auteurs, Pocé proviendrait d'un nom d'homme latin *Poccius*, complété avec le suffixe –é, *–acum* latin.

Cette interprétation a été rééditée par Ernest NEGRE, dans son ouvrage *Toponymie Générale de la France* (3 volumes, Genève, 1990-1991 ; article 8322, p. 520, tome I), indiquant comme origine *Puceio*, un nom d'homme romain *Poccius*, avec le suffixe *–acum*.

Cette interprétation est tirée notamment de Marie-Thérèze MORLET : *Les noms de personnes sur le territoire de l'ancienne Gaule du VI^e^ au XII^e^ siècle* (Paris, 1968, 1972, 1985).

Cette thèse provient elle-même des dictionnaires italiens et allemands des noms propres de personnes latines, publiés au début du XX^e^ siècle, et repris en France par Joseph PERRIN, dans *Onomasticon totius latinitatis* (1940).

Cette thèze fut encore reprise par Jean-Marie CASSAGNE et Jean-Marc PESSON, dans *Origine des noms de villes et villages, Indre-et-Loire* (Saint-Jean-d'Angély, Ed. Bordessoules, 2001). Nous les citons ici : « Pocé constitue l'héritière de l'ancienne *Pocciacum*, ou *villa Poccii*. Le village s'est donc développé à partir du domaine de *Poccius*, un riche propriétaire terrien de l'époque gallo-romaine. » Ils ajoutent que Pocé-sur-Cisse est en fait Pocé-sur-Cissé (sic), le terme Cissé étant aussi « une ancienne villa gallo-romaine » appartenant au Gaulois *Ciccius* et s'appelait *Cicciacum*.

Stéphane Gendron, dans son ouvrage *L'origine des noms de lieux de l'Indre-et-Loire. Communes et anciennes paroisses* (Chemillé-sur-Indrois, éd. Hugue de Chivré, 2012, page 176) reprend cette thèse : « De *Pocciacum*, domaine de *Poccius*, nom d'homme latin attesté. C'est l'homonyme de Pocé, commune de l'Ille-et-Villaine (de *Pocé*, 1330), de Pocé à Distré (Maine-et-Loire, *villa Pociacensis* VI^e^ s.) et de Possé, hameau à Assé-le-Riboul (Sarthe, *Poceio*, 1063). »

Stéphane Gendron indique également dans son ouvrage les mentions écrites anciennes de Pocé, tirées de Carré de Busserole : « *Pociacus* 775 (diplôme de Charlemagne) – *Poceium de Spinetis S. Mariae* 1157 (charte de Josce, archevêque de Tours) – *Poceium* 1210, 1240 (Charte de St-Julien de Tours, Charte de l'abbaye de Fontaines-les-Blanches) – *Poucié* (Cartulaire de l'Archevêque de Tours, n° 212) – *Pocé-sur-Cisse* par décret du 13 août 1920. Remarques : l'identification de *Pociacus* (775) avec Pocé-sur-Cisse a été proposée par G. Tessier (Actes de Charles le Chauve, t. III, p. 368, n° 2). P. Gasnault a proposé également Poizay-le-Joli (Vienne) (Doc Saint-Martin de Tours, p. 198). Phonétiquement, *Pociacus*, Poizay pose problème. De plus, les premières mentions de Poizay n'autorisent pas une telle filiation (*parrochia quae dicitur Paizaicus* vers 1061, *Paiziacus* vers 1065). »

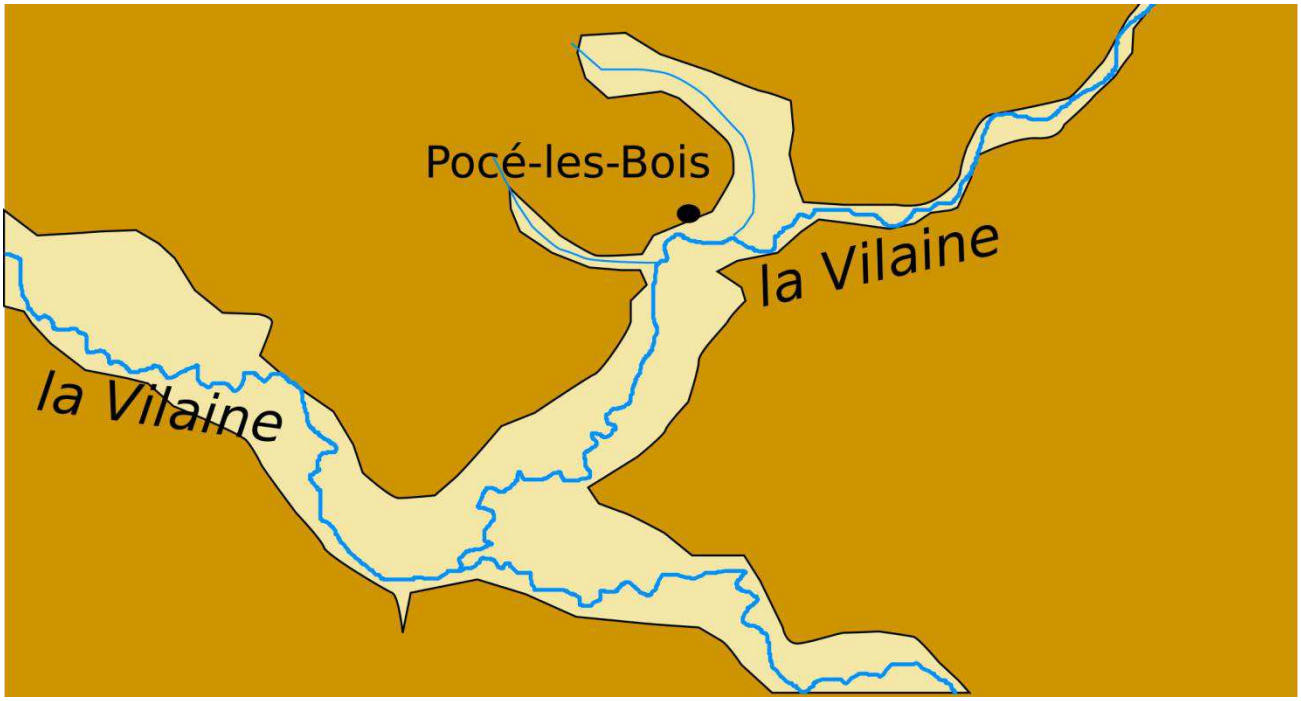
L'abbé Arsène Garnier, dans son livre *A l'école du passé, contribution à l'histoire de Pocé-sur-Cisse (Indre-et-Loire)* propose le latin *poculum*, la coupe, ou *pocillum*, le petite coup (tasse), ou le latin *paucus*, peu, petit, le petit fief ou le petit domaine.

En fait, il faut savoir que *Poceium* et les autres formes écrites anciennes, sont des formes latinisées au Moyen Age, des traductions. Les clercs prenaient le nom de lieu et y mettait un suffixe latin, le plus souvent *–iacum*, *iacus*, ou *–ium*, donnant *–io* à l'ablatif de lieu. Ces clercs essayaient même parfois de traduire le toponyme en latin. Dans la réalité, on disait phonétiquement Pocé dès l'Antiquité romaine et au Moyen Age, et non *Poceium*.

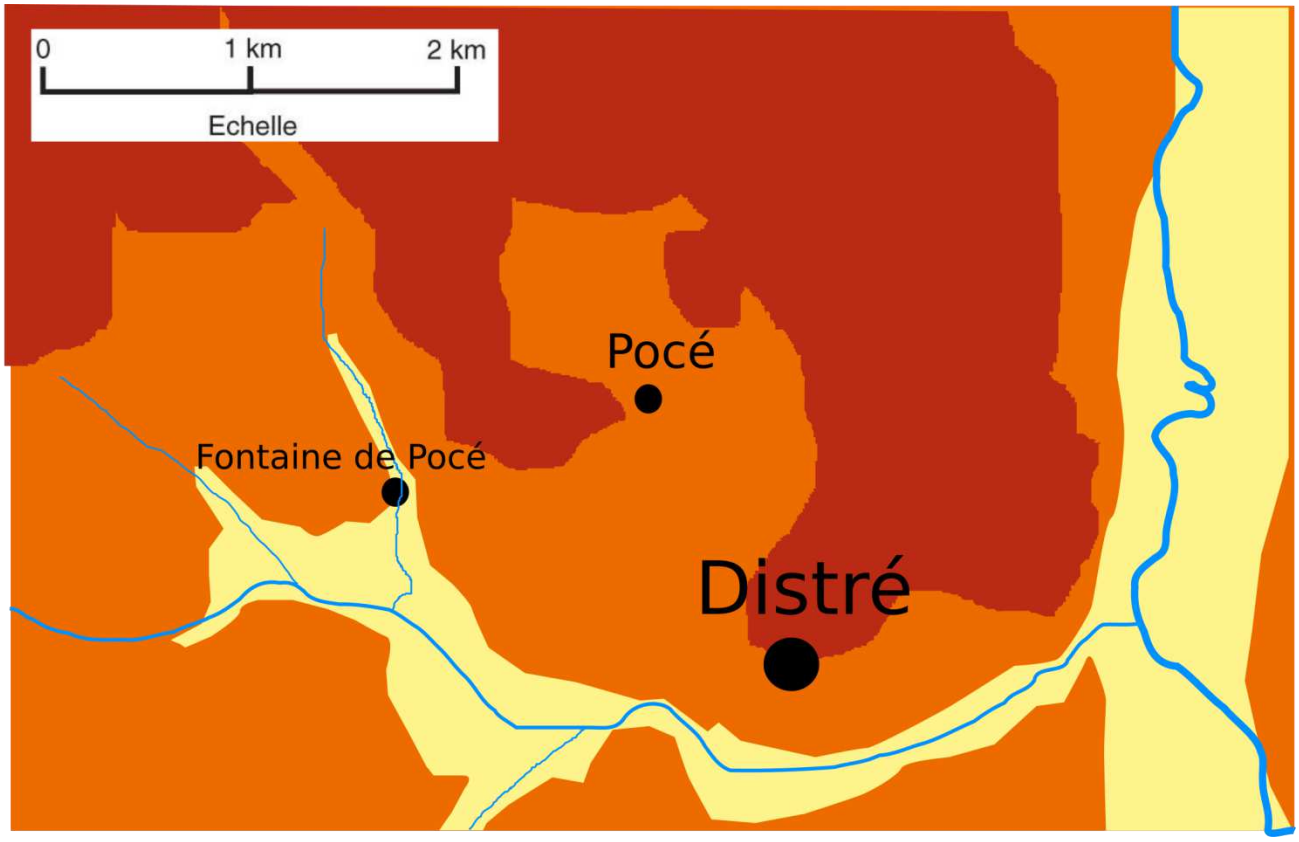
Nous pensons donc qu'il faut aller beaucoup plus loin…

Si nous entamons une étude comparative, nous devons prendre en compte les autres toponymes Pocé, semblables ou proches, de celui qui nous intéressent. Ainsi, nous trouvons (voir l'atlas des toponymes) :

- Pocé-les-Bois, commune d'Ille-et-Villaine, qui se situe à 66 mètres d'altitude, au pied d'un coteau culminant à 100 mètres d'altitude, à l'extérieur d'un méandre de la rivière de la Vilaine qui vient ici presque toucher le coteau.



- Pocé, sur la commune de Distré (Maine-et-Loire), qui se situe au pied d'une colline culminant à 63 mètres d'altitude, dans une vallée sèche à 40 mètres d'altitude. La vallée sèche forme une courbe qui rejoint le Douet, petit affluent du Thouet. De l'autre côté de la colline se trouve le toponyme de la Fontaine de Pocé qui associe un petit cours d'eau et un coteau important.

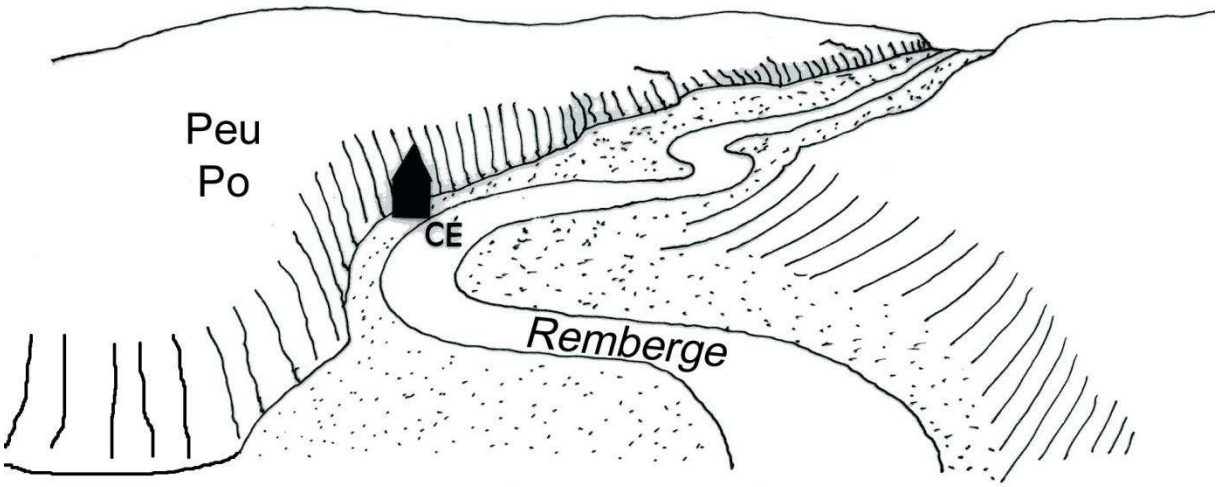


- Pocé, sur la commune de Vivy (Maine-et-Loire), dans le val de Loire, qui se trouve sur des alluvions anciennes à 29 mètres d'altitude, non loin de la confluence du ruisseau de l'Automne avec la rivière l'Authion à 22 mètres d'altitude.
- Possé, sur la commune d'Assé-le-Riboul (Sarthe), qui se trouve 125 mètres d'altitude sur la pente d'une colline culminant à 134 mètres d'altitude. Il n'y a pas là de cours d'eau.
- Posset, sur la commune de Teloché (Sarthe), qui identifie un château situé dans la partie intérieur d'un méandre d'un ruisseau affluent du Pontvillain, dont le val forme une courbe bien marquée.

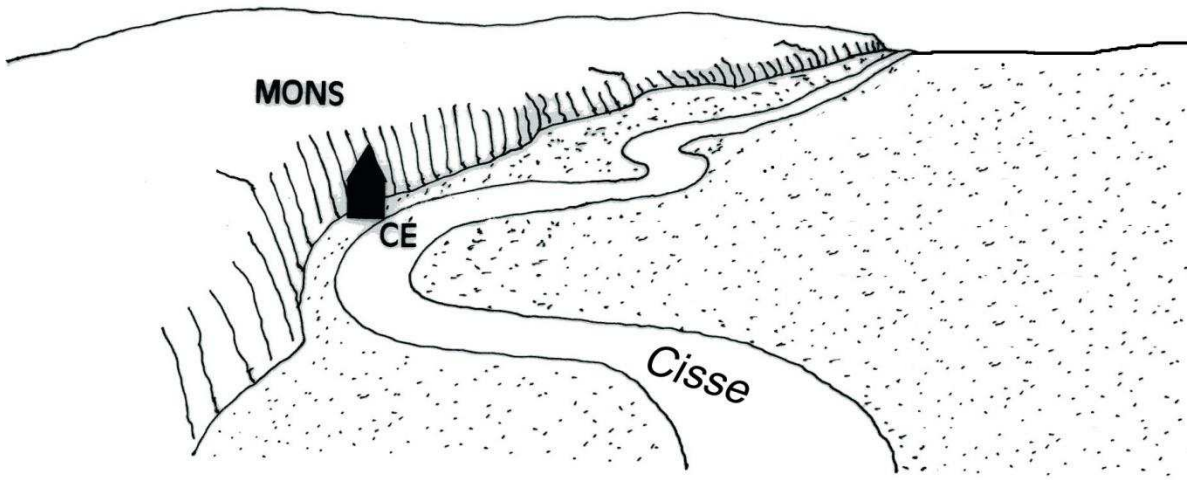
Après cette étude comparative, nous pouvons émettre l'hypothèse que Pocé soit l'association d'une hauteur, *Po*-, et d'une courbe ou d'un lit de rivière *–cé*. Le terme Po appartiendrait alors à la famille de Peu et n'en serait qu'une légère déformation phonétique. Il proviendrait donc du latin *podium*, la hauteur. La syllabe –cé se rapporte à une courbure, un lit de rivière, un méandre. C'est parfaitement le cas à Pocé-sur-Cisse ou à Pocé-les-Bois. Le cas de Pocé sur la commune de Distré semble également correspondre à cette définition, comme Posset sur la commune de Teloché.
Le cas de Pocé sur la commune de Vivy est moins évident, comme également celui de Possé sur la commune d'Assé-le-Riboul.

Notons aussi que les Pocé se situent dans la zone des toponymes Peu (voir l'atlas des toponymes).

Pour conclure, nous dirons que Pocé est un toponyme d'origine gallo-romaine, agglomérat de Po, le Peu, et Cé, le lit méandreux de la rivière de la Remberge là où il touche presque le coteau.



Dans ce cas, il est un synonyme de Moncé, tout proche, qui est l'association d'un Mont et de Cé, le lit de la rivière de la Cisse, mais surtout d'un de ces méandres qui se rapproche en cet endroit considérablement du coteau.



Roche-Pocé

Sur le coteau, auprès de Pocé, sous le Peu, à l'est de Bellecour, se trouve le toponyme de la Roche-Pocé, qui désigne la roche calcaire, la craie du coteau, où la présence de cavités, de caves, de troglodytes. Le terme Roche provient du latin populaire *rocca*, terme sans doute prélatin.

On peut se demander si la commune de la Roche-Posay dans le département de la Vienne correspond également à cette définition de l'association d'un coteau rocheux avec le rapprochement d'un lit de rivière, la Creuse. En effet, la Roche-Posay est un coteau rocheux auprès duquel se colle l'extérieur d'un méandre de la Creuse.

Le Mont Luma

C'est un toponyme extrêmement rare. On trouve en France seulement un Champ Luma sur la commune de Fontaines (85) et le Mont Luma de Limeray, à l'ouest et au-dessus du bourg de cette commune voisine. A Pocé, il désigne le mont faisant face, à l'est, au Peu.

Le Mont Luma est un toponyme d'origine romaine, à travers le latin *mons, montis*, la hauteur, et *luma, lumae*, qui désigne les épines, les ronces. Le Mont Luma signifie les ronces du mont, ou le mont aux épines. Ce mont portait le nom de Mont Luma car à l'époque romaine, cette hauteur était, comme l'indique son nom, occupée par les ronces et les brousailles car peu utile et assez inaccessible de la vallée.

Y voir une improbable « luminosité » n'est pas une piste que nous suivrons.

Jupault

Jupault est un hameau en limite nord de la commune de Pocé-sur-Cisse, sur la commune de Saint-Ouen-les-Vignes, dans la vallée de la Remberge. Ce nom désigne la hauteur au coteau abrupte dominant cet habitat à près de 110 mètres d'altitude, alors que le val se trouve à 65 mètres.

Ce nom est composé de deux éléments latin Ju et Pault. Le premier élément est une référence au dieu Jupiter, *Jovis*, toujours associé aux sommets. Le second élément est la dénomination de la hauteur, Pault, Po, forme de Peu, Puy, etc., issu du latin *podium*, la hauteur.

Ce toponyme a donné les toponymes dérivé de la Croix de Jupault, en limite de la commune de Pocé et de Saint-Ouen-les-Vignes, du Canton de Jupeau, parcelles de terres situées sur la commune de Pocé, et des Jupeaux, autres parcelles de terre situées sur les hauteur du plateau ouest, auprès et au nord de la Millandrie.

Le toponyme Jupault est unique en France. Il a remplacé Navisseau lors de la romanisation.

Le Bois d'Enhus

C'est le nom d'une ferme de la commune voisine de Limeray qui porte le nom d'un bois situé sur la commune de Pocé. Cette ferme se trouve près du point culminant de la commune de Limeray, à 114 mètres d'altitude. Il faut sans doute comprendre ce toponyme comme le Bois d'En-sus, le bois du dessus, ou le bois d'au-dessus.

C'est un nom unique en France. On trouve bien un Domaine d'Ensus, sur la commune de Beaumont-la-Ferrière (58) et les Ensus, sur la commune de Perrecy-les-Forges (71), mais il n'existe aucun autre Enhus.

Nous pouvons mettre ce toponyme en rapport avec les Arcis (défriché par le feu), tout proche, car Enhus pourrait provenir du verbe latin *uro, ussi, ustum, uere*, qui signifie être brûlé, desséché par la chaleur, brûlé, consumé. Ainsi Enhus, serait à comprendre comme *en us*, le mot latin *en*, se traduisant par voici, voilà, ou « bien », ou se rapportant à *enim*, « c'est un fait, bien sûr ».

Nous sommes donc en présence de deux solutions : le bois d'en haut, ou le bois brûlé. Les deux peuvent convenir.

L'origine gallo-romaine du nom ne semble faire aucun doute, mais la ferme de la commune de Limeray est sans doute d'origine médiévale.

La Bésaudière

La Bésaudière, aussi orthographiée Besaudière, Bezaudière, ou Besandière (Carré de Busserole), est une ferme située dans le coin nord-est de la commune auprès du Bois d'Enhus. On peut lui trouver une origine gauloise à travers le terme *bettiu*, ou *betu*, désignant le bouleau, qui a donné les Bès, Bez, Besse, Bèze, Bessière, Beyssière, Besseyre, Bessède, Bessade, Bessette, Besselle, Bessoles, Bessoulle, Bessat, Besset, Bessas, Bessol, Bessot, Bessaud, Bessot,, etc. Le suffixe *–aria*, -ière semble lui donner plutôt une origine gallo-romaine.

On peut aussi y voir la ferme d'un Bésaud, surnom médiéval d'une personne agitée, issu du verbe normand *beser*, qui signifie courir ça et là, s'agiter. Cette piste semble cependant moins intéressante.

Il n'existe qu'un autre toponyme de la même famille en France : les Besaudières sur la commune d'Ouvrouer-les-Champs (Loiret) en Sologne dans une zone occupée principalement par les bouleaux.

A la Bésaudière, le sol n'est pas riche. Il est sableux et un peu argileux. Il est propice à la pousse des bouleaux, arbres qui croissent dans des sols pauvres comme la Sologne ou, comme ici, la Gâtine tourangelle.

Les Quenets

Auprès de Chaufour, le toponyme des Quenets évoque la présence ancienne de chênes. Le terme *quesne*, ou *quêne*, provient du latin populaire *cassanus*, lui-même provenant du gaulois *cassanos*. La forme finale en –et, est assimilable au suffixe latin –acum, ou au suffixe diminutif –ette.

Quenet ou Quenets sont des toponymes assez peu fréquent en France. On ne les trouve que dans la moitié nord du pays (voir l'atlas des toponymes).

Il peut bien sûr s'agir d'un nom de famille propriétaire des parcelles, mais cela reste improbable.

La Vovellerie

La Vovellerie est un toponyme unique en France. Orthographié parfois Vauvellerie (Carré de Busserole), il désigne un habitat situé sur les hauteurs du plateau au nord-ouest du bourg de Pocé.

Il s'agit du toponyme Vovelle suivi du suffixe latin *–aria*, -erie, qui en accuse le caractère. Le toponyme Vovelle est présent trois fois en Eure-et-Loir, au Bois des Vovelles sur la commune de Crucey, aux Vovelles sur la commune de Laons, et à Vovelles sur la commune de Dammarie. Vovelle est, comme Vovette, un diminutif du toponyme Vove.

Les toponymes Vove, Voves, qui semblent une forme locale de Veuve ou Veuves, sont surtout présents en Région Centre, en Eure-et-Loir, dans le nord du Loir-et-Cher, mais aussi un peu dans la Sarthe et l'Orne (voir l'atlas des toponymes). Les toponymistes et les linguistes lui attribuent une origine gauloise à travers le terme gaulois *vidu*, l'arbre, le bois, ou *vidua*, la forêt, le bois. Certains parlent même de bois sacré.

Avec le suffixe diminutif –elle, et le suffixe de caractère –erie, la Vovellerie semble avoir une origine gallo-romaine. Ce toponyme semble donc ainsi désigner un petit bois ou un ensemble de petits bois. Aujourd'hui il ne subsiste que peu d'arbres en ces lieux occupés principalement par la vigne et plus récemment par des lotissements de pavillons individuels.

La Fouinerie

La Fouinerie se rencontre aussi orthographiée Foinerie ou Fouennerie. Ce toponyme peut évoquer deux choses : le foin ou l'hêtre.

Dans le cas des foins, l'origine serait l'ancien français *fein*, provenant du latin *fenum*. Les toponymes dérivés sont rares.

Dans le cas de l'hêtre, piste que nous retiendrons, la Fouinerie, proviendrait du latin *fagus*, qui donna les Fai, Foi, Fou, Fau, Faye, Fat, Fayot, Fayau, Foyard, Feuillard, Fouineau, Fouinau, dérivés de *fouine*, une déformation de faine, du latin *fagina*, le fruit du hêtre. La Fouinerie serait ainsi un bois de hêtre caractérisé par la présence de son fruit, la *fouine*, ou faine.

Le toponyme est rare. La Founierie se rencontre deux autres fois en France, sur la commune du Champ-Saint-Père (Vendée) et sur celle de Fontaine-le-Port (Seine-et-Marne). La Foinerie n'existe qu'une seule autre fois à Brèves (Nièvre).

Les Saulaies

Les Saulaies, aussi orthographiées Saulais, sont l'évocation de la présence de saules auprès du cours de la rivière de la Remberge. Le suffixe –ais, ou –aies, nous porte à lui donner une origine gallo-romaine, par le suffixe latin *–acum*. Le terme de saule provient du latin *salix*.

Sous leur forme Saulaie, Saulaies, ou Saulais, ou même Saulay, ces toponymes sont essentiellement présents sur les départements d'Indre-et-Loire, de la Sarthe, du Maine-et-Loire et de la Mayenne, au sein d'une zone très concentrée (voir l'atlas des toponymes).

Launay

Launay, qui désigne actuellement un habitat dans un petit vallon, au pied du coteau au nord-est du bourg de Pocé, est à comprendre comme l'aunaie, un bois d'aulnes. Ce toponyme provient du latin *alnus*, l'aulne. L'adjonction de l'article « l' » ne plaide pas pour une formation récente de ce toponyme. Simplement il resta compréhensible pendant des siècles sous la forme Aunay. La fusion avec l'article nous indique seulement une perte de sens récente qui est révélatrice de la quasi-disparition des aulnes dans notre pays.

Cet arbre sacré pour les Gaulois était partout répandu dans les zones humides autrefois, d'autant que le terroir était dans les siècles passés plus humide qu'aujourd'hui. Le bois imputrescible de l'aulne est très dur et servait à faire les pieux des maisons, des outils ou des manches d'outils ou d'armes.

La référence aux aulnes nous a donné une multitude de formes de toponymes : l'Aulne, l'Aune, l'Auneau, l'Aunaie, l'Aunais, Launeau, Launay, Launaie, Launais, l'Auneu, l'Aunou, l'Aunette, l'Aunière, les Aulnes, les Aunes, les Launais, Launai, etc. La forme Launay compte à elle seule environ 80 occurrences en Région Centre (voir l'atlas des toponymes).

La Remberge

Cette rivière prend sa source dans les Bois de la Chaîne, sur la commune de Morand, passe par Autrèche, où un château porte le nom de la Remberge au sud-est de ce bourg. La rivière arrose ensuite le val de l'abbaye de Fontaines-les-Blanches, puis Saint-Ouen-les-Vignes et enfin Pocé-sur-Cisse. Elle se jette dans la Cisse en limite de la commune, là où la Cisse forme un angle droit.

Ce toponyme pourrait avoir une origine germanique à travers les termes *hramm*-, le corbeau, et *berg*, de *bergan*, cacher, préserver. Il pourrait alors désigner le lieu où se cachent les corbeaux, le lieu où nichent les corbeaux. Cette hypothèse n'est pas à négliger et daterait le toponyme de la première moitié du Moyen Age, voire du premier quart de cette période, lors de l'installation franque aux VI^{e} VII^{e} siècles. Cette origine germanique est probablement celle des deux toponymes Ramberge que l'on trouve en France : la Ramberge, ferme de la commune d'Yvignac-la-Tour (Côtes-d'Armor) et la Ramberge, château de la commune de la Gaubretière (Vendée).

Cette origine germanique, avec pour sens, le « refuge des corbeaux », n'est pas totalement idiote, car les vallées des rivières et des ruisseaux qui débouchent dans le val de Loire ont souvent des

toponymes rappelant la présence des oiseaux : les Grands Corbeaux sur Cangey, Chantemerle, sur Limeray, et sur Cangey, Avisé sur Limeray, etc.

Cependant en ce qui concerne la Remberge, rivière arrosant de Pocé-sur-Cisse, nous pensons qu'il faut trouver une origine plus ancienne, gallo-romaine, voire gauloise.

Nous pensons qu'il faut comprendre la Remberge, qui peut aussi s'orthographier la Ramberge, comme deux éléments : *Rem-* et *–berge*. Le second terme peut évoquer deux choses : la berge, qui est un mot d'origine gauloise, *barica*, et qui désigne le bord de la rivière ; la hauteur à travers la racine indo-européenne *bhergh*, qui a donné notamment, *Berg*, la montagne, en allemand. Cette seconde piste paraît moins probable dans le sens où le g de *berg* est gutural.

Le premier élément *Rem-*, ou *Ram-*, peut provenir du gaulois *renos*, rivière, fleuve, qui a donné les toponymes du Rhin, mais aussi du Rhin (Cavados), du Reins (Loire), du Rhoin (Côte-d'Or), etc., et le terme d'ancien français *rin* qui désigne un ruisseau.

Rem- peut aussi provenir du verbe latin *remeo, remare*, qui signifie tourner, revenir. Le préfixe français *ren-*, *rem-*, a d'ailleurs ce sens de « retour vers ». Le sens de Remberge, serait alors « qui revient sur la berge », en référence aux nombreuses inondations des berges de cette rivière.

Nous pensons que cette dernière piste, pour désigner une rivière connue pour ses crues et ses débordements, est sans doute la bonne solution. Ce serait alors un terme d'origine gallo-romaine, mélange de gaulois, *berge*, et de latin avec le préfixe *rem-*.

Pour conclure, nous dirons que la Remberge est un toponyme désignant une rivière qui « revient régulièrement sur ses berges », ou tout simplement la Ren-Berg, c'est-à-dire la rivière de la hauteur, la rivière du plateau.



La Ramberge dans la traversée du Bourg,
au pont de la route de Limeray.

La Sabrandière : ensablé et raviné

Pour comprendre le toponyme de la Sabrandière, parfois orthographié Sabraudière (Carré de Busserole), ferme située dans la vallée de la Remberge, au sortir du vallon des Vaux Rimberts, il nous faut partir du terme *sabre*, qui désigne, soit du sable, soit un mauvais endroit, un passage difficile, raviné par les eaux. Ce toponyme est unique en France et ne peut donc pas être comparé à d'autres lieux-dits. Cependant Le toponyme Sabran existe bien, surtout dans le Gard, les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse, dans le sud de la France (voir l'atlas des toponymes). Dans cette région, le terme désigne effectivement des sables ou de mauvais terrains ravinés par les eaux.

La Sabrandière étant le seul représentant dans tout le reste de la France, nous pensons qu'il faut probablement y voir l'agglomération de trois éléments : Sab- Rand- avec le suffixe latin *–aria*, -ière.

Le premier élément, *sab-* ou *sabr-*, désigne le sable qui caractérise ces deux fonds de vallées, celui de la Remberge et celui des Vaux Rimberts.

Le second élément *rand-* ou *and-* désigne le retour, la persistance, ou le fait d'être dessous. Le suffixe *–ière* en accuse le caractère.

La Sabrandière désigne donc une terre sableuse, ravinée par les eaux. C'est probablement un toponyme d'origine gallo-romaine.

La Restrie : étroit, resserré

La Restrie est un toponyme unique en France et il est donc difficile de faire une analyse comparative. La Restrie désigne en fait un habitat situé dans le fond de la vallée de la Remberge. Au nord de la Restrie la vallée s'élargit pour atteindre une largeur d'environ 250 mètres, tant au nord qu'au sud du bourg de Saint-Ouen-les-Vignes. Entre les Pierres et le bourg de Pocé, la vallée de la Remberge est assez étroite. Ce caractère étroit est le sens que porte le toponyme de la Restrie. Il provient du latin *restricus*, étroit, resserré. C'est un toponyme gallo-romain de morphologie géographique. Le terme appartient à la famille du verbe latin *restringo, restrinxi, restrictum, restringere*, serrer, resserrer, restreindre, attacher.

On peut aussi évoquer le verbe latin *resto, restare*, s'arrêter, rester, subsister, mais nous pensons que ce sens n'est pas à retenir ici. On peut aussi évoquer le verbe latin r*estuo, restuere*, réédifier, rétablir, qui peut également être une piste à suivre, mais moins intéressante que celle de l'étroitesse de la vallée de la Remberge.

Les Rouères

Les Rouères apparaissent dans le toponyme du Clos des Rouères, auprès de ravines qui parcourrent le plateau nord-est, qui se regroupent dans une seule rouère qui descend sur la Remberge aux Bondes. Une rouère est un ruisseau intermittent. Ce nom est un dérivé de roue, *rota* en latin. L'eau y roule les cailloux en cas d'orage. C'est un toponyme assez régional présent dans le sud-ouest du Bassin parisien (voir l'atlas des toponymes).

Les Valleries : vallons

Dans un petit vallon débouchant, à l'est, dans la vallée de la Remberge, se situent les deux hameaux de la Basse Vallerie et de la Haute Vallerie. Le toponyme de Vallerie est surtout présent en Normandie, dans la Mayenne et en Touraine (voir l'atlas des toponymes). C'est un toponyme gallo-romain construit avec le latin *vallis,* la vallée, le creux, l'enfoncement, avec le suffixe *–aria* qui en accuse l'étendue.

Le toponyme des deux hameaux a donné le nom des terres en dépendant sur le plateau : les Valleries.

Vausubleau

Vausubleau, aussi orthographié Veausubleau, ou Vausublen, est situé en haut et au bout du val de la Mazère. Le terme est construit avec Vau, le val, du latin *vallis*, et avec *subleau*, qui provient du verbe latin *sublevo, sublevavi, sublevare*, qui signifie soulever, lever, exhausser, proche de l'adverbe *sublate*, « à une grande hauteur ».

La piste du verbe latin *subluo, sublui, sublere*, laver au-dessous, baigner les pieds, ne semble pas à suivre ici. On peut aussi signaler la piste du verbe latin *subligo, subligare*, qui signifie « attacher en dessous, lier la vigne » qui pourrait être retenue dans un pays viticole.

Nous préférons voir dans Vausubleau, le val exhaussé, le haut du vallon. Ce toponyme est unique en France et semble bien une construction gallo-romaine géomorphologique.

Maugouron : mauvais *gour*

Maugouron apparaît dans les toponymes du Grand Maugouron et du Petit Maugouron, plaine située entre le coteau ouest de Pocé et le cours de la Remberge. Maugouron est à comprendre comme l'agglomération de deux éléments Mau- et Gouron. Mau signifie mauvais provenant du latin *malum*.

Gouron est un toponyme peu répandu présent que cinq autres fois en France :

- Le Clos de Gouron, sur la commune des Tonils (Drôme),
- Gouron sur la commune de Vornay (Cher),
- Gouron sur la commune de Bormes-les-Mimosas (Var),
- Le Bois Gouron sur la commune de Boussay (Loire-Atlantique),
- Le Champ de Gouron sur la commune de la Chapelle-Montlinard (Indre-et-Loire).

En France, on trouve également des toponymes Gouronnières (Saint-Michel-de-la-Roë, 53 ; la Romagne, 49 ; Marigny-Mamande, 37), les Gouronnières (Luché-Thouarsais, 79), une Gouronnerie (le Louroux, 36). La forme féminine de Gouron se retrouve au Champ de la Gouronne sur la commune d'Argenvières (Cher).

Gouron apparaît comme un dérivé de Gour, issu du latin *gurges*. Le suffixe *–on*, a une origine gauloise et signifie l'unité, l'étendue.

Il y avait non loin de Moncé, dans le val, un lieu nommé *Gurges Dei*, Gouffre Dieu. Le terme Gouron a aussi cette origine latine à travers le terme *gurges*, le tourbillon d'eau, la masse d'eau, le gouffre, l'abîme. Il s'agit de trous d'eau profonds qui ont donné leur nom aux parcelles alentours. Le préfixe *Mau-* caractérise la dangerosité de ces trous d'eau.

Notons l'existence du village de Puy Maugour (Corrèze) qui semble appartenir à la même famille toponymique.

Moutouriou

Au sud du bourg de Pocé, entre le coteau et la Remberge se trouvent les parcelles du Moutouriou. Moutou est un dérivé de *mouté(e)*, terme d'ancien français désignant des terres humides, imbibées d'eau. Le Moutou est un toponyme rare dans la région. Il existe presqu'exclusivement dans le sud-ouest de la France (voir l'atlas des toponymes).

L'adjonction de *riou*, qui est un hydronyme uniquement utilisé dans le sud de la France (voir l'atlas des toponymes), évoque le ruisseau très méandreux qui borde la Remberge au Pont Girard.

Notons que le toponyme Riou est présent aussi en Bretagne, mais non comme hydronyme. On ne le trouve qu'une seule fois en Indre-et-Loire sur la commune de Genillé.

Bizarrement, Moutouriou a tout d'un toponyme de langue d'oc, un toponyme du sud-ouest de la France. Nous avons là, sans doute une influence de la Narbonaise et de l'invasion romaine.

Fougerets

Les Fougerets, qui désignent un hameau dans le val de Loire, sur une lentille d'alluvions anciennes, au sud-est de Pocé, sont un des nombreux toponymes de la famille de *fougère*. Le mot provient du latin populaire *filicaria*, du latin *filix*, *filicis*, la fougère. Il s'agit d'une fougeraie, d'un lieu où poussent les fougères. Le site est placé sur une plaque d'alluvions anciennes et son habitat remonte probablement antérieurement à l'époque romaine, époque probable où apparut ce toponyme.

Il pourrait s'agir d'un anthroponyme, un nom de famille, venant lui-même d'un autre nom de lieu, mais cette piste reste plus improbable.

Cette orthographe est assez locale (Est de l'Indre-et-Loire et Nord du Loir-et-Cher). On la trouve également dans le Bourbonnais, le Jura et les Vosges (voir l'atlas des toponymes).

La Ramée

La Ramée est un toponyme qui peut avoir plusieurs sens, celui de bois, de branchages, etc. Il peut désigner un lieu feuillu, boisé. Il désigne aussi le droit de couper des branches, des rameaux, dans les forêts du seigneur. Il peut être un surnom de coupeur de rameaux, de bûcheron. C'est essentiellement un mot de langue d'oïl (voir l'atlas des toponymes).

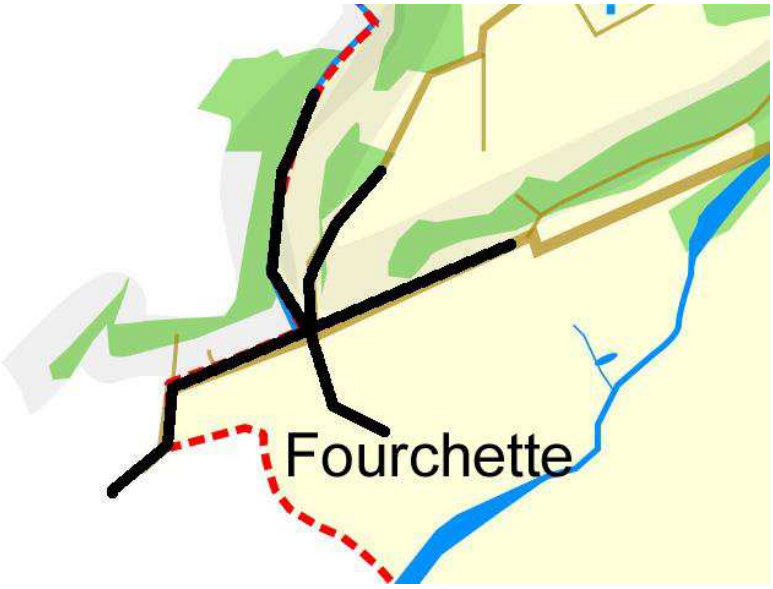
Le terme provient du latin *ramus*, rameau, branchage, mais le toponyme n'a peut-être pas ici une origine gallo-romaine. La Ramée de Pocé-sur-Cisse, située sur la route d'Amboise à Château-Renault, non loin de la traversée de la Cisse, pourrait être l'évocation d'un ancien bois, ou un nom d'auberge où pendait comme enseigne un rameau, une ramée, voire peut-être une rame.

La première mention de la Ramée apparaît en 1265, dans le cartulaire du prieuré de Moncé (n° 102). Le toponyme est évidemment bien plus ancien.

Fourchette

Fourchette est le diminutif de fourche. Du latin *furca*, puis de l'ancien français *forc*, le mot désigne soit un carrefour, la bifurcation d'un chemin, soit des fourches de justice, un instrument de supplice.

Si le nom désigne le carrefour, c'est sans doute un nom d'origine romaine. Les fourches de justice sont généralement des toponymes datant du Moyen Age. Nous savons que les fourches patibulaires de la seigneurie de Pocé se trouvaient au carrefour de la Perchais, au nord-ouest de la commune.



Dans le cas du Fourchette située en limite est de la commune, nous sommes en présence d'une petite fourche, bifurcation et carrefour du chemin principal qui suit le long du bas du coteau de la Loire. A Fourchette, existe un carrefour d'où part un chemin vers le nord-est sur les hauteurs du coteau. Nous sommes donc ici en présence d'un toponyme d'origine gallo-romaine.

Les voies romaines

Le **Chemin des Poulains** qui parcourt le val entre la Cisse et la Loire a la réputation d'avoir été un ancien chemin gaulois, puis une voie romaine.

Le chemin longeant le pied du coteau de la Loire et passant par Nazelles, le Perreux, Pocé, Fourchette a aussi la réputation auprès des historiens d'avoir été une voie romaine reliant Tours à Blois.

Les vallons de Vausubleau, de la Remberge, et la vallée de Fourchette ont sans doute été des voies de communication à l'époque romaine.

Les Pierres

Les Pierres est le nom d'un habitat dans la vallée de la Remberge dans le nord de la commune. Le chemin y passant, quelque peu en hauteur par rapport à la rivière, porte le nom de Chemin des Pierres. Il s'agit sans aucun doute d'une référence aux pierres calcaires de la falaise qui borde le lieu, sans doute une ancienne carrière. C'est le coteau de craie qui donna son nom au lieu-dit.

Le terme de pierre à une origine latine à travers le mot *petra*, mot d'origine grec qui a fini notamment avec la christianisation par éliminer le latin *lapis*.

Ce toponyme est sans doute à dater de la fin de l'Antiquité ou du Moyen Age.

Chaufour

Chaufour n'est pas seulement l'évocation d'un four à chaux, mais surtout l'évocation d'un four chaud. Il peut s'agir de l'évocation d'une forge, de fours à charbon, de fours à chaux, de fours de potiers ou de tuiliers. Ce toponyme est surtout représenté dans le nord-est de la France, au nord de l'Ile-de-France et un peu dans le Massif Central (voir l'atlas des toponymes).

Les fours à chaux n'ont eu une existence que pendant la période romaine : I^{er} siècle avant J.-C. au V^{e} siècle après J.-C. ou pendant la seconde moitié du Moyen Age, entre les XII^{e} et XV^{e} siècles, puis de l'Epoque Moderne jusqu'à nos jours. L'inversion du complément du nom semble attribuer à ce toponyme une origine gallo-romaine.

Les Conficies : terre épuisée

C'est un toponyme assez énigmatique, unique en France. Il est situé dans le coin nord-ouest de la commune en limite avec celle de Saint-Ouen-les-Vignes, et en limite avec celle de Montreuil.

Nous ne voyons qu'une origine gallo-romaine possible à ce toponyme, le verbe latin *conficio, confeci, confectum, conficiere*, faire intégralement, venir à bout de, réaliser, constituer, réduire, élaborer, façonner, affaiblir, accabler, épuiser. La forme latine *confici* signfie accablé, épuisé. Nous pensons que ce fut sans doute une manière de désigner des mauvaises terres, ou des terres au bout de terroir. Il s'agit d'une terre proche du Bois des Landes, du Taillis de la Perchais, de la Bruyère de la Perchais, une terre difficile à cultiver, pauvre.

La Puvinerie : vignes du sommet

C'est un toponyme assez énigmatique, unique en France. On trouve une Puvinière sur la commune de Villemoisan (Maine-et-Loire), et des Puvinières sur la commune de Breuil-Barret (Vendée). Nous pensons qu'il faut voir dans la Puvinerie deux éléments : *Pu* et *Vinerie*. Le second élément ne pose pas de difficulté particulière et évoque bien sûr des vignes qui sont encore présentes sur ces parcelles.

La forme Vinerie est présente comme toponyme en Région Centre, en Indre-et-Loire et dans le Loiret : la Petite Vinerie et la Vinerie sur la commune de Saint-Martin-sur-Ocre (Loiret), la Vinerie sur la commune de Chambourg-sur-Indre (Indre-et-Loire).

Le premier élément Pu semble ici un synonyme de Puy ou de Peu. Il désigne la hauteur sur

laquelle se situe ce site, entre 108 et 112,5 mètres d'altitude, un des points culminant du nord de la commune.

L'élément Pu, qui existe au Pu Portu sur la commune d'Aulnois-en-Perthois (Meuse) provient du latin *podium*, qui désigne une hauteur.

La Puvinerie apparaît donc comme un toponyme d'origine gallo-romaine évoquant une hauteur, un sommet, occupé par la vigne.

La Vacherie

Le toponyme de la Vacherie n'a rien à voir avec son sens actuel de coup fourré ou de mauvaise action envers autrui. Ce toponyme évoque la présence d'une étable, d'un marché aux bestiaux, ou d'un vaste pâturage de stationnement des bêtes en transit, ou de stockage avant leur vente.

Ces toponymes sont présents dans les zones d'élevage de bovins, mais on remarquera sur la carte de la répartition de ces toponymes en France (voir l'atlas des toponymes), qu'ils se situent surtout sur une ligne allant de la Normandie aux Charentes. Ils sont très présents dans la région entre la Beauce, d'une part, et le Perche et la Gâtine tourangelle, d'autre part. Nous devons interpréter cette ligne comme une frontière commerciale entre les producteurs de bovins de l'Ouest de la France avec les consommateurs de l'Est et surtout les consommateurs romains des régions céréalières.

C'est plus ou moins un toponyme de frontière, de transit commercial. Une forte présence de ce toponyme sur le seuil du Poitou en est une preuve.

Une forte présence en limite de l'ancienne province romaine de la Narbonnaise en frontière avec l'Italie, nous pousse également à interpréter plutôt ce toponyme comme des lieux de foire aux bestiaux et pas simplement de vulgaires étables.

Entre la Touraine et l'ancien pays romanisé carnute, la Vacherie, dans le val de Loire, se présente comme une vaste plaine de pâturage qui devait servir de stationnement aux bovins en transit, soit pour leur repos avant d'entamer un plus long parcours, soit pour leur vente.

Ce toponyme est un synonyme de la Pâquerie, pâturage que l'on trouve sur la commune de Limeray en limite de la commune de Pocé. Les deux toponymes de la Vacherie et de la Pâquerie sont liés et étaient des lieux ayant la même destination.

Ce toponyme provient du latin *vacca*, vache, et porte le suffixe *–aria*, qui en accentue le caractère en le rattachant à un lieu et à une fonction. Il évoque la présence de cet animal, mais aussi son commerce. La viande se conservant mal en ces temps reculés, les bêtes étaient livrées, vivantes, sur pieds.

Villeret, Villeray

Villeret est le nom d'une ancienne ferme, puis d'un hameau, puis d'un quartier de la rive droite de la banlieue d'Amboise. On le trouve souvent orthographié aussi Villeray. Ce toponyme provient du bas-latin *villare*, dérivé de *villa*, qui désigne une ferme, une métairie, voire un hameau.

Sous la forme Villeret, ce toponyme peu fréquent est assez dispersé en France, alors que sous sa forme Villeray, on le trouve surtout dans l'ouest du Bassin parisien (voir l'atlas des toponymes).

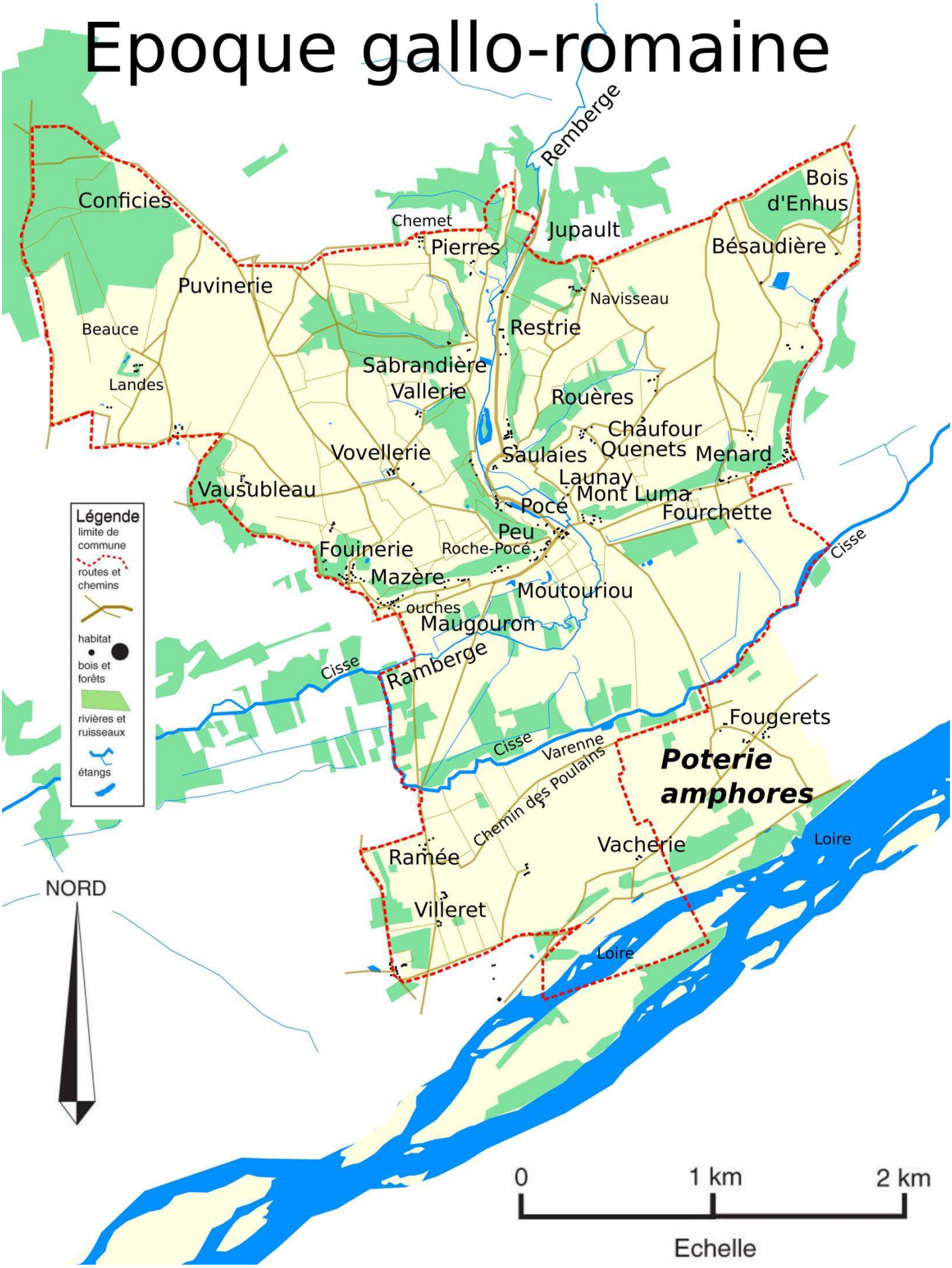
Il s'agit d'une implantation d'habitat de la fin de l'Antiquité.

Les vestiges gallo-romains

Très peu de recherches archéologiques furent réalisées sur la commune. Ainsi peu de découvertes ont été répertoriées.

Des tessons d'amphores ont été trouvés aux **Fougerets** avec les traces d'un foyer et des poteries allant du I^{er} siècle avant J.-C. au II^{e} siècle après J.-C.

La Mazère évoque des ruines romaines disparues.


Epoque gallo-romaine
Remberge
Conficies
Chemet
Pierres
Jupault
Bois
d'Enhus
Bésaudière
Puvinerie
Navisseau
Beauce
Restrie
Sabrandière
Landes
Vallerie
Rouères
Chaufour
Vovellerie
Saulaies
Quenets
Menard
Launay
Vausubleau
Mont Luma
Pocé
Fourchette
Légende
limite de commune
routes et chemins
habitat
bois et forêts
rivières et ruisseaux
étangs
Peu
Fouinerie
Roche-Pocé
Cisse
Mazère
Moutouriou
ouches
Maugouron
Ramberge
Cisse
Fougerets
Cisse
Varenne
Poterie amphores
Chemin des Poulains
Vacherie
Loire
Ramée
NORD
Villeret
Loire
0
1 km
2 km
Echelle

La Mazère et la Haute Mazère : ruines

La Mazère provient du laitn *maceria*, ruine. Ce terme a donné en ancien français *maisiere, mesiere, meziere*, et tous les toponymes de Mazère(s), Mazière(s), Mézière(s). Il s'agit généralement de villages édifiés ou reconstruits à proximité de ruines.

Sous la forme Mazère, ce toponyme est surtout présent en Touraine, en Creuse, mais surtout dans le sud-ouest (voir l'atlas des toponymes). Sous la forme de Mazière(s), il est présent dans tout le centre ouest de la France, surtout dans le Berry et le nord du Massif Central, ainsi qu'en Champagne. La forme Mézières se rencontre surtout sur les pourtours de la Normandie (Mayenne, Perche, Ile-de-France).

Précisons que *maceria* a aussi le sens de « mur de clôture », sous la République romaine, et de « clôture » au IV^{e} siècle.

La Mazère désigne deux hameaux : la Mazère, sur le coteau en limite ouest de la commune, et la Haute Mazère, sur les hauteurs du coteau du même vallon pénétrant dans le plateau. Les deux toponymes peuvent avoir une origine gallo-romaine ou de la fin de l'Antiquité et du début du Moyen Age. Aucunes fouilles archéologiques en ces lieux n'ont été effectuées et il est donc très difficile de déterminer l'origine de ces habitats.

Le terme de Mazère se retrouve également dans des toponymes de parcelles sur le plateau : les Hautes Mazères, les Terres des Hautes Mazères. Ces toponymes peuvent aussi évoquer la présence ancienne de ruines gallo-romaines en ces lieux ou la présence de murs de clôture en pierre.

La christianisation

Le christianisme s'implanta vraiment en Gaule quand l'aristocratie gallo-romaine commença à y adhérer. Ce fut essentiellement dans les villes que cette adhésion prit naissance. Cette religion, sous l'impulsion de l'empereur Constantin, devint officielle au début du IV^{e} siècle. La période précédente fut une période de martyr des premiers Chrétiens.

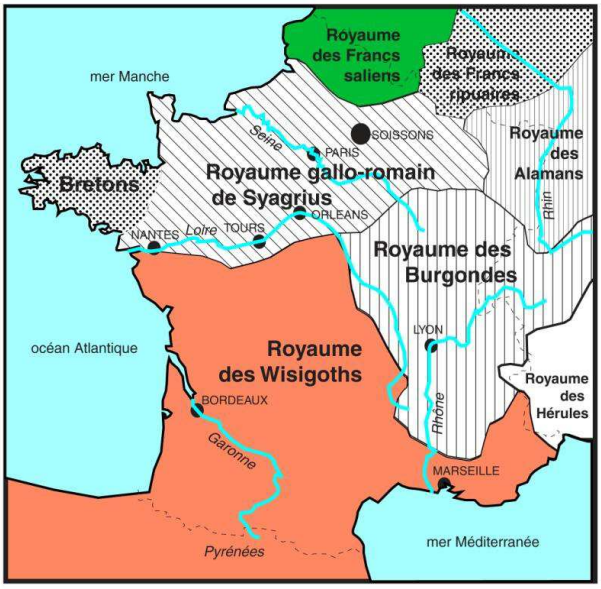
C'est vers la fin du IV^{e} siècle que saint Martin évangélisa la région. Un grand mouvement de christianisation des anciens lieux de culte païen commença ainsi dès la fin du IV^{e} siècle dans les campagnes.

La Christianisation de Pocé-sur-Cisse, à travers la paroisse de Saint-Ouen-les-Vignes semble avoir été assez tardive. Les toponymes n'en ont pas gardé la trace.

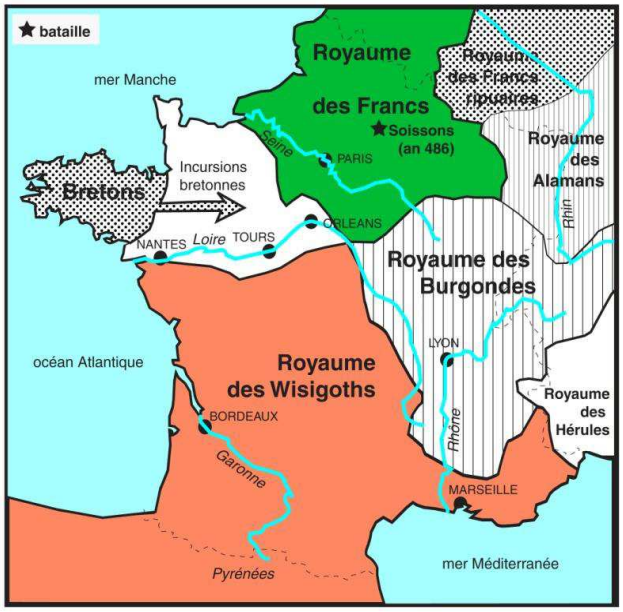
Le royaume de Syagrius

Après les grandes vagues des invasions germaniques de 406, les territoires du centre de la Gaule, entre la Somme et la Loire, avec une partie du sud de ce fleuve, étaient aux mains d'Aegidius, maître des milices en Gaule, qui se rendit indépendant de la tutelle du pouvoir impérial romain après les invasions barbares, vandales, wisigothiques, burgondes et ostrogothiques... Le pouvoir romain était devenu trop lointain pour avoir alors une quelconque influence sur la région. Aegidius mourut en 464 et légua son pouvoir à son fils Syagrius. Syagrius hérita donc de la partie de la Gaule située entre la Somme et la Loire : le domaine gallo-romain, hors du contrôle du royaume wisigothique et des royaumes francs en nette expansion sur ses terres. Syagrius gouverna en utilisant le titre de *dux*, mais ses pairs, les rois des Francs, rois des Burgondes et rois des Wisigoths faisaient référence à lui comme roi des Romains. En 471, il est probable que l'empereur lui conféra le titre de patrice. En 476 il n'accepta pas de reconnaître la suzeraineté d'Odoacre, qui venait de détrôner le dernier empereur d'Occident, Romulus Augustule. Syagrius et Odoacre envoyèrent des délégations à l'empereur d'Orient Zenon pour demander qu'il leur accordât la légitimité de gouverner la partie occidentale de l'empire. Zenon choisit de confirmer Odoacre et Syagrius coupa tout lien avec l'Italie. Son domaine, le domaine de Soissons, devint de facto un état indépendant. La capitale de son État était Soissons. Son règne exista en partenariat avec Ambrosius Aurelianus chef autonome des Bretons établis alors un peu partout en Gaule de l'ouest.

Le Moyen Age



Les royaumes en Gaule en 481



Les royaumes en Gaule en 486

Les Francs

Dès 481, après la mort de Childéric, le royaume de Syagrius fut en conflit avec les Francs. Finalement le nouveau roi franc, Clovis I[er], l'emporta sur Syagrius à la bataille de Soissons en 486. Syagrius chercha alors refuge chez Alaric II, roi des Wisigoths, qui l'emprisonna et le livra à Clovis l'année suivante. Celui-ci le fit assassiner. Selon Grégoire de Tours et son « Histoire des Francs », Syagrius fut égorgé en secret. Il fut le dernier représentant attesté du pouvoir gallo-romain en Gaule.



Les royaumes en Gaule en 501

Les Francs n'envahirent pas immédiatement l'ancien royaume de Syagrius. Ils s'installèrent d'abord dans un premier temps en Ile-de-France, en Normandie, en Champagne, dans l'Orléanais et en Beauce. Limeray n'a sans doute été occupé qu'à la fin du V[e] siècle, sans doute au moment où Clovis fut amené à intervenir à Blois.

L'installation franque dans le territoire actuel d'Indre-et-Loire a dû être vécue comme une véritable révolution. La plupart des esclaves cantonnés dans les *villae* désiraient l'arrivée des Francs et préféraient vivre sous leur tutelle. Les nouveaux arrivants, furent sans doute accueillis à bras ouverts par la majeure partie de la population locale. Grégoire de Tours nous indique en effet dans son *Histoire des Francs* cet état d'esprit. Les *villae* furent détruites. Les grandes propriétés furent réparties en propriétés plus petites. Les générations suivantes préfèreront vivre dans des habitations en bois, plus faciles à construire par quelques individus. Ils préfèreront vivre sous une nouvelle tutelle, le servage, obligation qui les laissait libres d'être seulement attachés à leur terre sous la tutelle guerrière franque. Le fait d'être attaché à sa terre et éventuellement revendu avec elle était pour les anciens esclaves un progrès social sans précédent. Ce bon accueil des Francs fut dû notamment à l'influence de la religion chrétienne qui était en contradiction totale avec le mode de vie esclavagiste des Romains.



La conversion au christianisme romain de Clovis en 496 à Reims entraînera la conversion de l'ensemble des Francs. Les campagnes étaient déjà partiellement christianisées. La nouvelle religion et la liberté des Francs n'étaient pas contradictoires. L'intégration des nouveaux venus à la population locale en fut d'autant plus facile.

La Neustrie

Le nouveau territoire des Francs, divisé à la mort de Clovis entre ses fils en 511, forma la Neustrie. Ce nom provient peut-être de *neu*, nouveau, et de *stri*, droit, loyal, franc, honnête, réputation qu'avaient les Francs pour les Gallo-Romains qui préféraient, pour la plupart, être sous leur tutelle.

L'église Saint-Ouen

L'actuelle commune de Pocé-sur-Cisse a dépendu de la paroisse de Saint-Ouen-les-Vignes jusqu'en 1771. La christianisation s'est donc faite à Saint-Ouen qui portait au Moyen Age le nom de Saint-Ouen-du-Bois.

Saint Ouen a été référendaire du roi Dagobert I^{er}. Il fonda l'abbaye de Rebais (Seine-et-Marne). En 641, il fut élu évêque de Rouen tandis que son ami saint Eloi, dont il écrivit une biographie, s'installait à Noyon.

Saint Ouen lutta contre la simonie, le traffic et le commerce des choses saintes, et rétablit la paix en Neustrie et en Austrasie.

On le fête le 24 août.

La mention du diplôme de Charlemagne : 775

Pociacus apparaît comme une dépendance de Saint-Martin de Tours dans un diplôme de Charlemagne. Ce lieu n'est pas situé précisément et il apparaît sans doute abusif d'identifier cette *villa* avec Pocé-sur-Cisse.

L'acte est entièrement transcrit dans l'ouvrage de Dom Martin Bouquet : *Recueil des historiens des Gaules et de la France, contenant ce qui s'est passé sous les règnes de Pépin et de Charlemagne, c'est-à-dire depuis l'an 752 jusques à l'an 814* (Paris, Les Libraires associés, 1744).

Ce diplôme confirme l'assignation que le prédécesseur de Hitier, chancelier de France et abbé de Saint-Martin de Tours, l'abbé Autland avait faite pour l'entretien du réfectoire des moines de l'abbaye de Saint-Martin. La liste donne 48 domaines dont : « *Nova-villa, Noëntus, Blasina,* ***Pociacus****, Talsiniacus* (Tauxigny, 37), *Brigogalus* (Saint-Epain, 37)*, Crucilia* (Crouzilles, 37)... »

Précisons d'abord que ce diplôme fut évoqué dans l'ouvrage de l'abbé Louis Etienne de Foy dans son ouvrage *Des diplomes, des chartes et des actes relatifs à l'histoire de France* (Paris : Imprimerie royale, 1765), et que cet auteur précise qu'en réalité ce diplôme n'était pas datée et que la date de 775 n'est pas certaine et qu'elle a été déterminée en fonction d'un séjour de Charlemagne à Thionville cette année-là.

Henry Arbois de Jubainville, dans son ouvrage *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France (période celtique et période romaine)*, aux éditions Thorin, (1890) indique que la situation de *Pociacus* est inconnue.

Georges Tessier (notamment dans *Charlemagne : textes de Charlemagne, Eginhard, Hincmar, Thégan, Alcuin, Notker, Théodulphe, et les annales royales*, Paris, Marabout, 1982) a proposé pour *Pociacus*, Pocé-sur-Cisse, mais d'après Jean Vezin (*Documents comptables de Saint-Martin de Tours à l'époque mérovigienne*, Bibliothèque Nationale, 1975), il serait plus probable d'y voir **Poisay-le-Joli** sur la commune des Ormes (autrefois Ormes-Saint-Martin, Vienne, canton de Dangé) qui fut jusqu'à la Révolution une paroisse sous le patronage de Saint-Martin, d'autant plus que les dernières *villae* de la liste du diplôme semblent appartenir à la partie méridionale de la Touraine ou en Poitou.

La Gangnerie

Il existe une seule autre Gangnerie en France, également en Indre-et-Loire, sur la commune d'Athée-sur-Cher. La forme habituelle de ce toponyme est Gagnerie. La Gangnerie de Pocé-sur-Cisse se trouve parfois orthographiée Gagnerie.

Ce toponyme a une origine germanique à travers le mot francique *waidanjan*, qui a donné en ancien français *gaagnier*, puis en français gagner dans le sens de cultiver la terre, labourer. Une Gagnerie est donc une ferme, une exploitation agricole, une terre de labours.

Cependant ici, il faut faire sans doute appel à une autre définition, celle d'une référence aux pillages des guerres du début du Moyen Age. En effet, en ancien français un *gagnard* est un pillard et la Gagnerie peut avoir le sens de Pillarderie. Sur la commune voisine de Limeray qui se trouve sur l'ancienne frontière entre la Touraine et le pays carnute, plus tard comté de Blois, il existe deux toponymes identiques : les Pillardières sur le plateau au nord du bourg de Limeray, et la Pillaudière dans le val à l'est des Fougerets. Nous pensons que c'est la piste à suivre : une référence aux pillages du début du Moyen Age.



La répartition des toponymes Gagnerie en France nous les montre surtout en limite de la Bretagne, dans l'ouest du département de la Loire-Atlantique, et dans le sud-ouest du département du Maine-et-Loire. Il s'agit d'un rappel historique des pillages bretons ou normands (voir l'atlas des toponymes).

La mode des noms germaniques

Pendant les périodes mérovingienne et carolingienne, presque tout le monde portait des noms d'origine germanique. Avant l'an mil, beaucoup de nouvelles fermes, surtout dans les zones à habitat dispersé, les bocages, furent baptisées avec un nom germanique ou un nom d'une caractéristique de l'habitant, associé le plus souvent avec la terminaison « *–ière* » qui indique la caractéristique, c'est-à-dire la propriété. Cette mode perdurera jusqu'aux environs de l'an mil. Ces noms d'origine germanique sont construits à partir de superlatifs mettant en valeur la force guerrière de son propriétaire.

L'Augardière

C'est un autre nom pour la Restrie. C'était la propriété d'un Augard, nom de personne d'origine germanique, *Adalgard*, composé de *adal-*, noble, et *–gard*, variation de *–gart*, maison, enclos.

Le toponyme l'Augardière n'existe qu'une seule autre fois en France sur la commune d'Andrezé (Maine-et-Loire).

Les Gervos

Auprès et au nord de la Gagnerie, les parcelles portent le nom des Gervos. Ce toponyme est unique en France et nous pensons qu'il est un dérivé de Gerbaud, un nom d'homme d'origine germanique, *Gerbold*, composé de *ger-*, la lance, et de *–bold*, audacieux, ou de *–wald*, *-waldan*, gouverner. C'est un toponyme de la première moitié du Moyen Age.

Le Ménard

En partant de la piste anthroponymique, le Ménard, proviendrait d'un nom d'homme germain Mainard, *Maginhard*, de *magin-*, variante de *magan-*, force, puissance, et de *–hard*, dur fort. C'est un toponyme très répandu dans l'ouest de la France. Dans le seul département d'Indre-et-Loire on trouve : Bois Ménard (Rouziers-de-Touraine), l'Ouche Ménard (la Ville-aux-Dames), le Cerisier Ménard (Saint-Senoch), le Château Ménard (Saint-Branchs), le Ménard et le Parc Ménard (Pocé-sur-Cisse), le moulin de Ménard (Civray-sur-Esves). A ceux-ci, on peut rajouter la Croix Ménard (Saint-Aignan, Loir-et-Cher) qui se trouvait autrefois en limite de la Touraine (voir l'atlas des toponymes)…

L'hypothèse du nom d'homme d'origine germanique est celle habituellement retenue par les toponymistes, mais nous devons signaler une autre piste, celle du latin populaire *minare*, qui a donné le verbe français « mener ». Ce verbe signifie : « pousser des animaux devant soi en criant, en les menaçant, les conduire ». Cette seconde piste n'est pas à négliger totalement et pourrait être l'évocation de l'ancienne voie romaine passant au pied du coteau. Cependant, considérant la répartition des toponymes Ménard en France (voir l'atlas des toponymes) et leurs associations avec d'autres toponymes comme bois, essarts, champs, pré, moulin, croix, etc., la piste du nom germanique est beaucoup plus crédible.

Rogeriou

Rogeriou désigne un habitat dans le nord-ouest de la commune, entre les Landes et Vausubleau. C'est un toponyme unique en France. Il provient d'un nom d'homme d'origine germanique, Roger, *Hrodgari*, de *hrod-*, gloire, et *–gari*, *-garwa*, le prêt, ou *–ger*, la lance, suivi de *–ald*, *-old*, variation de *waldan*, gouverner. Rogeriou pouvait ainsi signifier « qui gouverne par la lance avec gloire ».

Un autre piste peut être signalée : le ruisseau rouge, en prenant *roge-* pour rouge, et *–riou*, pour ruisseau. Le lieu-dit désignerait alors une source aux eaux argileuses rouges.

Parmi ces deux solutions, nous préférons la piste du nom d'homme d'origine germanique car le toponyme désigne un habitat près d'un bois, mais il reste difficile de trancher car Rogeriou se situe à la naissance du vallon de la Mazère.

Les Vaux Rimbert

Les Vaux Rimberts désignent un vallon encaissé sur le plateau, à l'ouest de la Restrie. Un petit ruisseau descend dans ce vallon pour rejoindre la Remberge. Le terme des Vaux désigne bien ce petit vallon séparé en deux en son sommet. Le terme provient du latin *vallis*.

Rimbert peut être un nom d'homme germanique dérivé de Raimbert, provenant de *Raginberht*, construit avec *Ragin-*, le conseil, et *–berht*, brillant, illustre.

On ne peut se satisfaire uniquement de la piste du nom d'homme germanique. Il faut ici faire référence à la Remberge. Rimbert, pourrait alors être considéré comme l'adjonction de *Rim*, le ruisseau, et de *Berg*, la hauteur. Dans cette perspective, les Vaux Rimbert, signifieraient alors « le vallon du ruisseau de la hauteur » et serait un toponyme d'origine gallo-romaine.

Il est difficile de trancher entre les deux hypothèses. Cependant considérant que ce val est constitué essentiellement de bois, nous pencherons pour l'hypothèse germanique.

L'Anthroponyme Rimbert est surtout présent dans l'ouest du Bassin parisien et un peu autour du Morvan (voir l'atlas des toponymes).

Le Parc Maquin

Le Parc Maquin, auprès de la Cisse, à l'ouest des Fougerets, porte le nom d'une personne d'origine germanique *Makin*, dérivé de *Macco*, composé avec *mak*, une variante de *mag*, terme signifiant force, puissance. Le terme de Maquin ne se retrouve qu'une seule autre fois en France, l'Abatis Maquin sur la commune de Grézillé (Maine-et-Loire).

Le Pont Girard

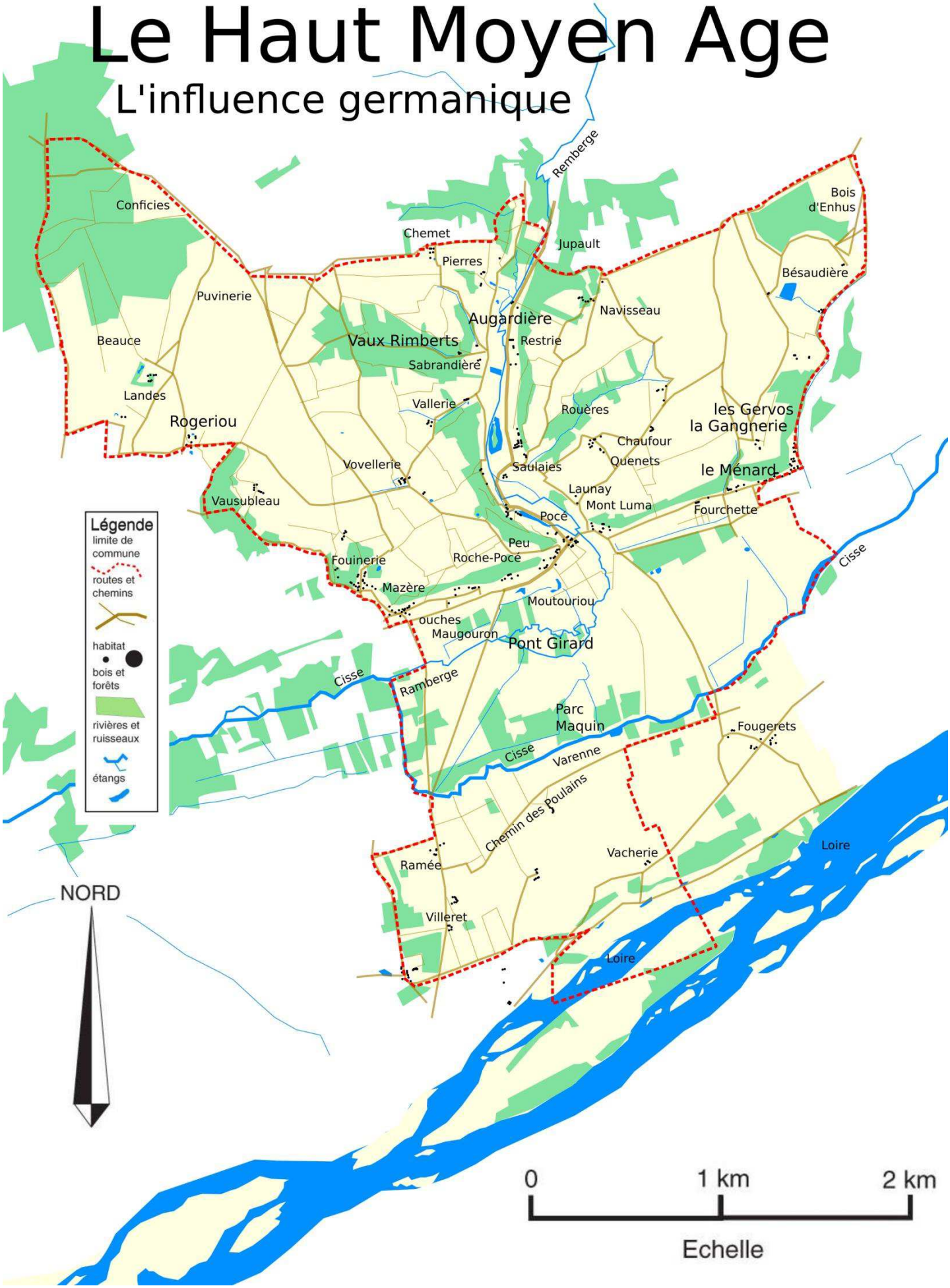
Avant l'aménagement de la Route d'Amboise à Château-Renault, le Pont Girard permettait de traverser la Remberge au sud-ouest de Pocé. Le nom du pont fut conservé après la disparition de celui-ci. Le Pont Girard désigne maintenant des parcelles entre la Remberge et un petit bras d'eau très méandreux.

Le nom Girard est un anthroponyme d'origine germanique dérivé de Gérard, *Gerhard*, composé de *gêr*, la lance, et *hard*, dur, fort. C'est un toponyme très répandu dans les zones colonisées par les Francs et les Burgondes (voir l'atlas des toponymes).

L'habitat au Haut Moyen Age

Les fouilles archéologiques pratiquées sur l'ensemble de la France, nous donnent une idée assez exacte de l'aspect de l'habitat dans la première moitié du Moyen Age. Pendant près de cinq cents ans, les habitants du royaume des Francs ont construit leurs habitations en bois. Les chapelles et les églises rurales étaient également en bois. Ce genre d'habitat permettait une construction rapide et facile. Cette maquette montre à quoi il pouvait ressembler au VII^{e} siècle.



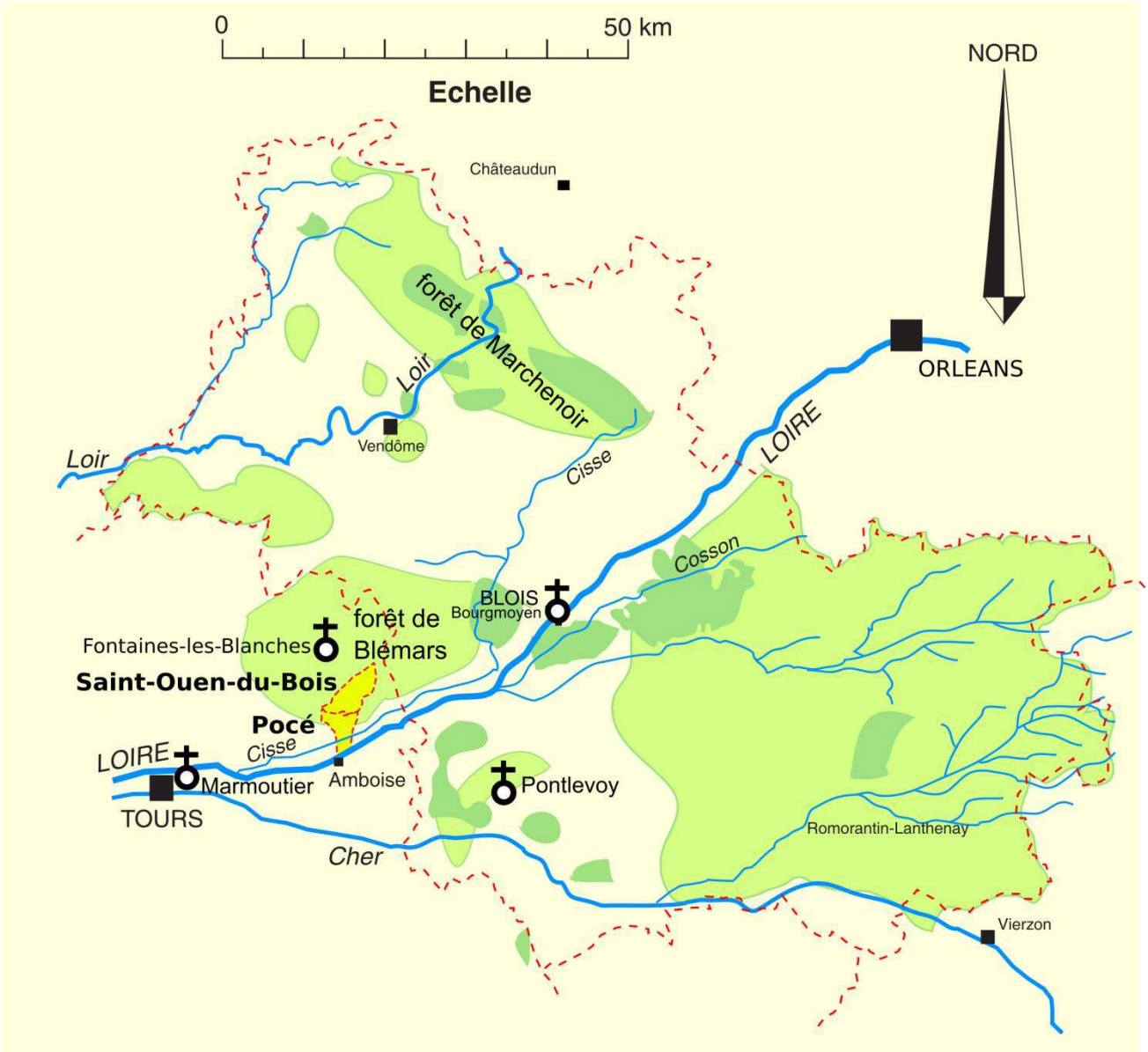

Le Haut Moyen Age
L'influence germanique
Remberge
Conficies
Chemet
Pierres
Jupault
Bois d'Enhus
Bésaudière
Puvinerie
Navisseau
Augardière
Beauce
Vaux Rimberts
Restrie
Sabrandière
Landes
Vallerie
Rouères
les Gervos
la Gangnerie
Rogeriou
Chaufour
Quenets
Vovellerie
Saulaies
le Ménard
Launay
Vausubleau
Mont Luma
Fourchette
Pocé
Peu
Légende
limite de commune
routes et chemins
habitat
bois et forêts
rivières et ruisseaux
étangs
Fouinerie
Roche-Pocé
Cisse
Mazère
Moutouriou
ouches
Maugouron
Pont Girard
Cisse
Ramberge
Parc Maquin
Fougerets
Cisse
Varenne
Chemin des Poulains
Loire
Ramée
Vacherie
Villeret
Loire
NORD
0
1 km
2 km
Echelle

La forêt de Blémars

La forêt de Blémars fut largement défrichée après l'an mil sous l'impulsion des comtes de Blois et des abbayes de Bourgmoyen, de Marmoutier, de Pontlevoy et de Fontaines-les-Blanches.

Cette ancienne grande forêt s'étendait largement vers l'ouest au-delà des limites du département de Loir-et-Cher. Ce toponyme est composé de *Blé* et de *mars*. Le premier terme désigne le Blésois, *Blesis* et est un complément du nom du premier, *mars*, qui signifie, marche, ou frontière. Littéralement, Blémars, signifie la marche de Blois, c'est-à-dire la zone frontalière entre le Blésois, son comté, et le comté de Tours. C'est un toponyme de l'époque carolingienne, voire antérieur.

On peut émettre une autre hypothèse en voyant dans Blémars un toponyme gaulois, avec « *bles* », le loup et « *mar* », grand. Le grand espace du loup, origine qui serait plus cohérente avec le Blésois.



La Gâtine

Le plateau de Pocé-sur-Cisse est situé en Gâtine, dite tourangelle. Ce toponyme désigne une terre en friche, sans culture, une terre pauvre. Cette région occupe tout le nord de la Touraine. Ce mot appartient à la famille des mots gâteau et gâter. Les gâteaux étaient autrefois confectionnés avec les restes des repas et les fruits pourris. Ces mots proviennent de l'ancien français *gast*, et du germain *wast*. Cette terre est constituée essentiellement d'argile et de sables argileux qui la rendent assez impropre à l'agriculture céréalière.

La naissance des seigneuries

Le X^{e} siècle est l'époque des débuts de la féodalité. Beaucoup de chevaliers, à la suite de la période d'insécurité provoquée par les invasions normandes, essayèrent de se faire une place en annexant des terres par la force ou par une politique matrimoniale. Le X^{e} siècle voit ainsi la fondation d'un très grand nombre de petites seigneuries. Les plus petites se firent généralement annexer par de plus grosses et de plus puissantes. Cette politique guerrière ne concerna que peu Pocé-sur-Cisse, car les grandes abbayes, surtout l'abbaye de Fontaines-les-Blanches, et les seigneurs d'Amboise, qui possédaient une grande partie de la région, ne laissèrent pas s'installer de petites seigneuries indépendantes sans leur tutelle féodale car ces seigneurs étaient géographiquement très proches de la paroisse. Il y a eu cependant un fractionnement des domaines en fiefs plus petits.



Les seigneurs d'Amboise

Vers la fin du XI^{e} siècle, Amboise était composé de trois seigneuries. Sulpice I^{er} et son fils Hugues I^{er} réunirent ces trois seigneuries pour n'en faire qu'une seule.



Se succédèrent alors :

- Hugues Ier (1080-1128).
- Sulpice II (1105-1153).
- Hugues II (+ 1190)
- Sulpice III, dit le Bon, seigneur d'Amboise, de Bléré, de Chaumont et de la voierie de Châteauneuf (+ 1215).
- Isabelle, comtesse de Chartres et dame d'Amboise (1215-1224) qui eut du précédent Mathilde et Huon (décédé en bas âge)
- Jean d'Oisay, seigneur de Montmirail, comte de Chartres et seigneur d'Amboise qui épousa la précédente Isabelle.
- Richard de Beaumont 1223-1238), seigneur d'Amboise et de Chaumont et de Montrichard, qui épousa Mathilde, fille de Sulpice III et d'Isabelle.
- Mathilde, fille de Sulpice III et d'Isabelle, comtesse de Chartres et dame d'Amboise qui épousa Jean II de Nesle.
- Jean I^{er} de Berrie, neveu de Sulpice III, chevalier, seigneur d'Amboise qui épousa vers 1256 Agnès, dont il eut trois enfants (Jean, Marguerite, Gilbert).
- Jean II de Berrie, seigneur d'Amboise (+1290) qui épousa Jeanne de Charrost.
- Pierre I^{er}, seigneur d'Amboise (+ 1322) qui épousa Jeanne, dame de Chevreuse.
- Ingelger, dit le Grand, fils du précédent (+ 1373) qui épousa Marie de Flandre, dame de Nesle, et en secondes noces, Isabeau, fille de Louis II, vicomte de Thouars.
- Pïerre II, seigneur d'Amboise, de Bléré, du Brandon, de Montrichard, etc. vicomte de Thouars (+1426).
- Louis d'Amboise, seigneur d'Amboise, de Bléré, de Montrichard, etc. (+ 1469), fils d'Ingelger, seigneur de Rochecorbon et de Jeanne de Craon.
- Georges de la Trémoille, comte de Guines, grand chambellan de France, premier ministre d'état et gouverneur du royaume, baron d'Amboise, etc. (1432-1446).

Pocé était un fief dépendant de la seigneurie d'Amboise.

L’abbaye de Fontaines-les-Blanches

L'abbaye de Fontaine-les-Blanches était une ancienne abbaye de l'Ordre cistercien située sur la commune d'Autrèche, dans le département d'Indre-et-Loire. A l’origine un simple ermitage, appélé l’Alleu, confirmé par l’archevêque de Tours en 1127 et par le comte de Blois Thibault IV en 1131 qui conféra aux ermites les droits de châtellenie. L’ermitage fut transformé en abbaye en 1134 et l’établissement se plaça sous la tutelle de l’ordre cistercien en 1147.

A l’origine sous le vocable de Sainte-Marie-Madeleine, l’abbaye se plaça sous le patronage de la Vierge Marie vers 1150.

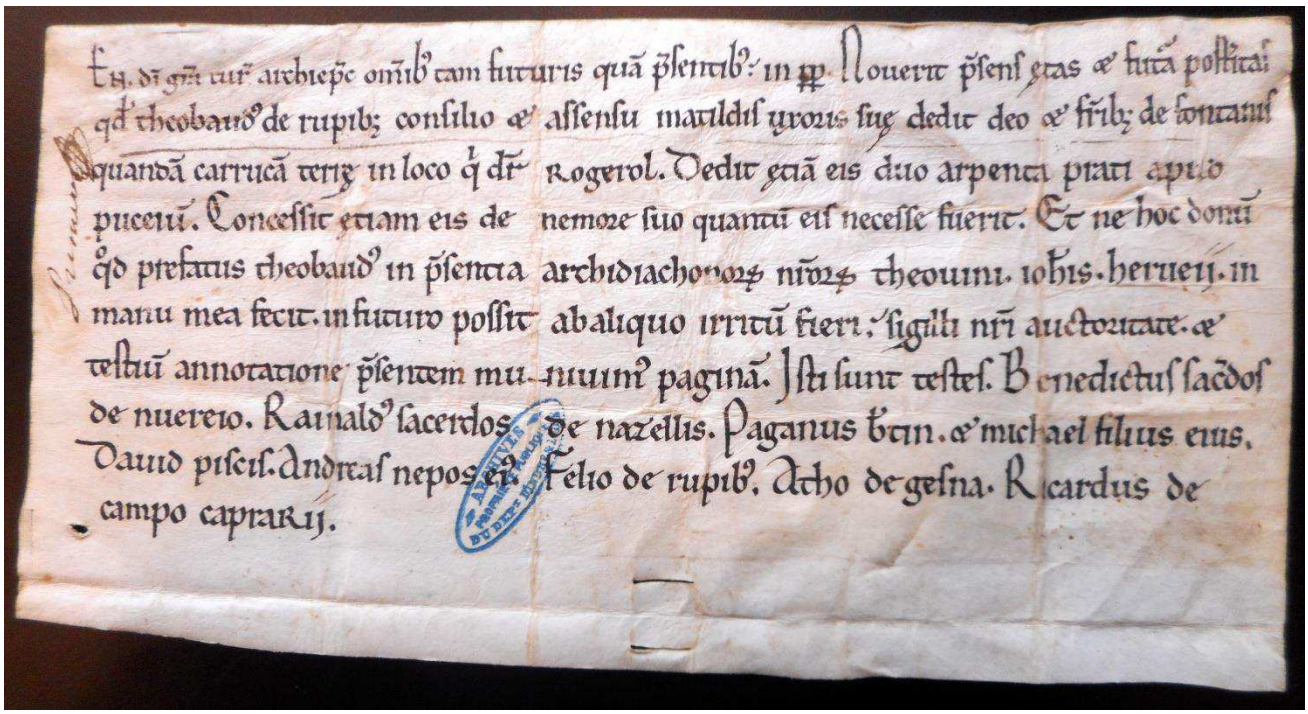
Les premières mentions écrites de Pocé

C’est dans le fond de l’abbaye de Fontaines-les-Blanches que se trouvent les premières mentions écrites de Pocé, mais aussi de Rougeriou, et de Fourchette. Par des donations l’abbaye avait acquis au milieu du XII^{e} siècle, le lieu de Rogeriou, des prés à Pocé, et, à la fin du XII^{e} siècle, Fourchette.

La première mention de Rogeriou et de Pocé semble dater du milieu du XII^{e} siècle à travers une charte de l’archevêque de Tours Engebault de Preuilly (1146-1157). La charte ne donne que les deux premières lettres de son nom : En.

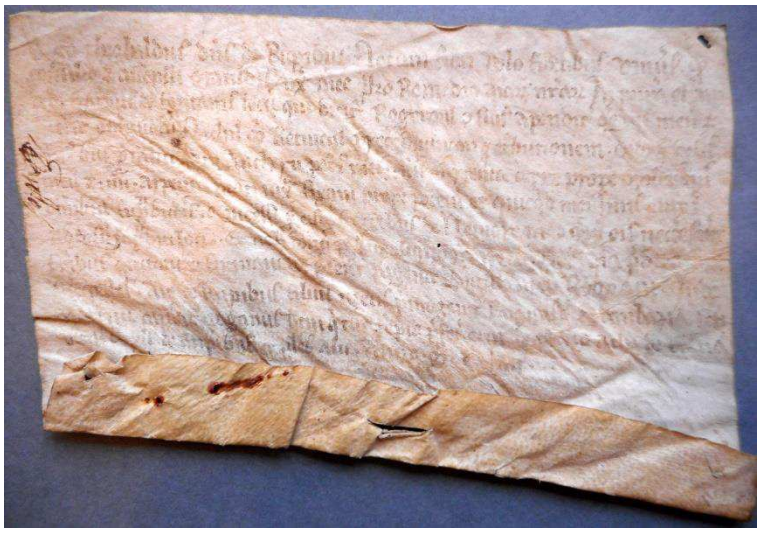
Il s’agit de la confirmation par cet archevêque de la donation faite par Thibault des Roches sur le conseil et avec l’accord de sa femme Mathilde (***Theobaudus de Rupibus****, consilio et assensu* ***Matildis*** *uxoris sue*), à l’abbaye de Fontaines-les-Blanches, d’une charruée de terre au lieu qui est dit Rogeriou (*quandam carrucam terre* ***in loco qui dicitur Rogerol***) et deux arpents de pré à Pocé (*duo arpenta prati* ***apud Puceium***), et tout ce qui serait nécessaire dans son bois (*de nemore suo quantum eis necesse fuerit*). Le dos de l’acte porte la mention ***de terra de Rogerol et pratis apud Poceium***.

L’acte fut établi en présence des archidoyens Thouin, Jean et Hervé (*in présentia archidiahonorum nostrorum Theouini, Johannis, Herveii*). Les témoins en furent Benoît curé de Noizay (ou de la Nouraie, Génillé, 37 ; ou Nourray, 41) (*Benedictus sacerdos de Nuereio*), Rainauld, curé de Nazelles (*Rainaldus, sacerdos de Nazellis*), Payen Bertin et Michel son fils (***Paganus Bertin et Michael filius ejus***, sans doute intendant de Pocé), *David Piseis*, André son neveu, Félin des Roches (*Felio de Rupibus*), Athée de Genillé (37, ?) (*Atho de Gesna*), Richard de Champchèvrier (Cléré-les-Pins, 37) (*Ricardus de Campo Caprarii*).



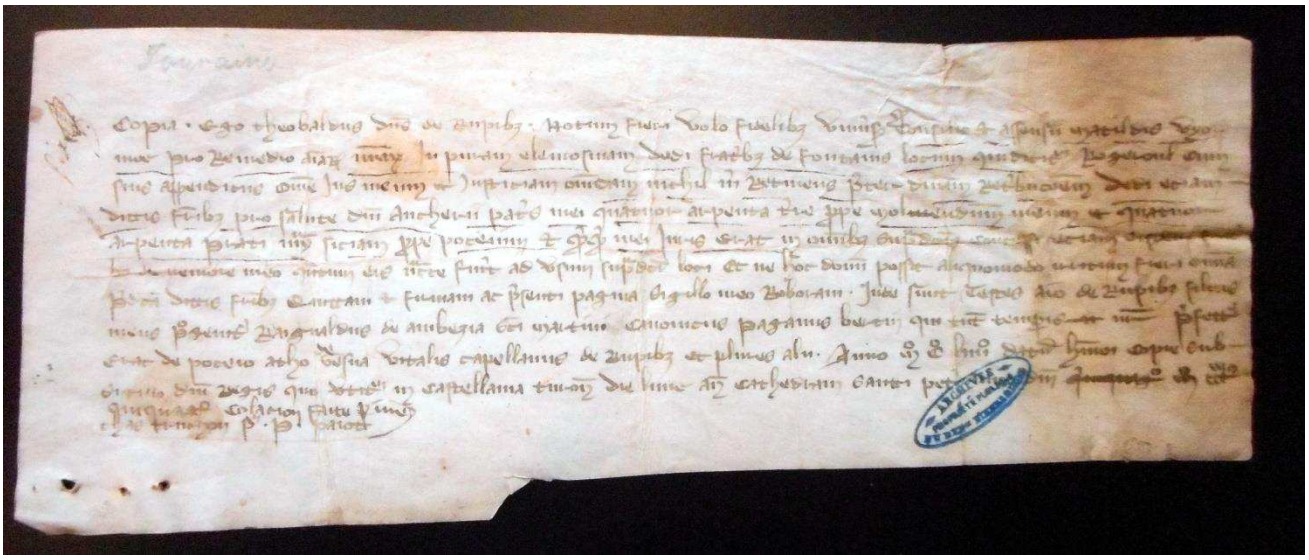
(Archives départementales d’Indre-et-Loire, fond de Fontaines-les-Blanches : H 112)

Une autre mention écrite de Rogeriou et une des premières mentions de Pocé et de son moulin, apparaissent dans la donation faite à l'abbaye de Fontaines-les-Blanches, en 1154, par Thibaud, seigneur des Roches, avec le consentement de sa femme, Mathilde (***Theobaldus dominus de Rupibus****… consilio et assensu* ***Matildis*** *uxor mea*) du lieu de Rogeriou avec ses dépendances, droits et justice (***locum qui dicitur Rogeroul*** *cum suis appendiciis, omne jus meum et justiciam omniam*) et pour le salut de l'âme de son père Ancher (*domini Ancherii patris mei*) de 4 arpents de terre près de son moulin et quatre arpents de pré le lond de la Cisse près de Pocé (*quatuor arpenta terre prope* ***molendinum meum*** *et quatuor arpenta prati* ***juxta Sixam*** *(Siciam* sur la copie*)* ***prope Poceium***) et tous ses droits d'usage sur son bois situé entre ces deux lieux (*de nemore meo quarum eis inter fuerunt ad usum supra dicti loci*). L'acte, très effacé, est presque illisible.

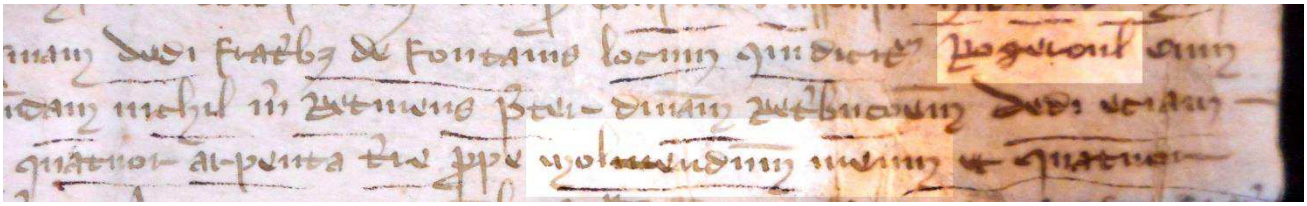


(Archives départementales d'Indre-et-Loire, fond de Fontaines-les-Blanches : H 112)

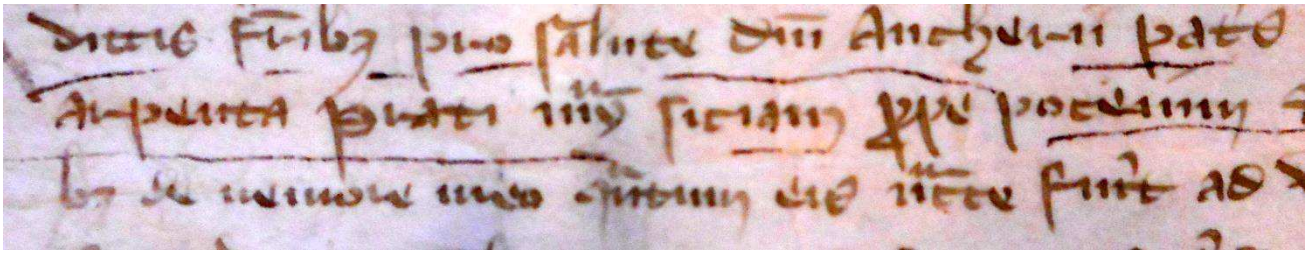
Il a été recopié au XIV^e^ siècle (Archives départementales d'Indre-et-Loire, fond de l'abbaye de Fontaines-les-Blanches : H 112 voir photos ci-dessous).



La copie de l'acte de 1154 (fond de l'abbaye de Fontaines-les-Blanches)

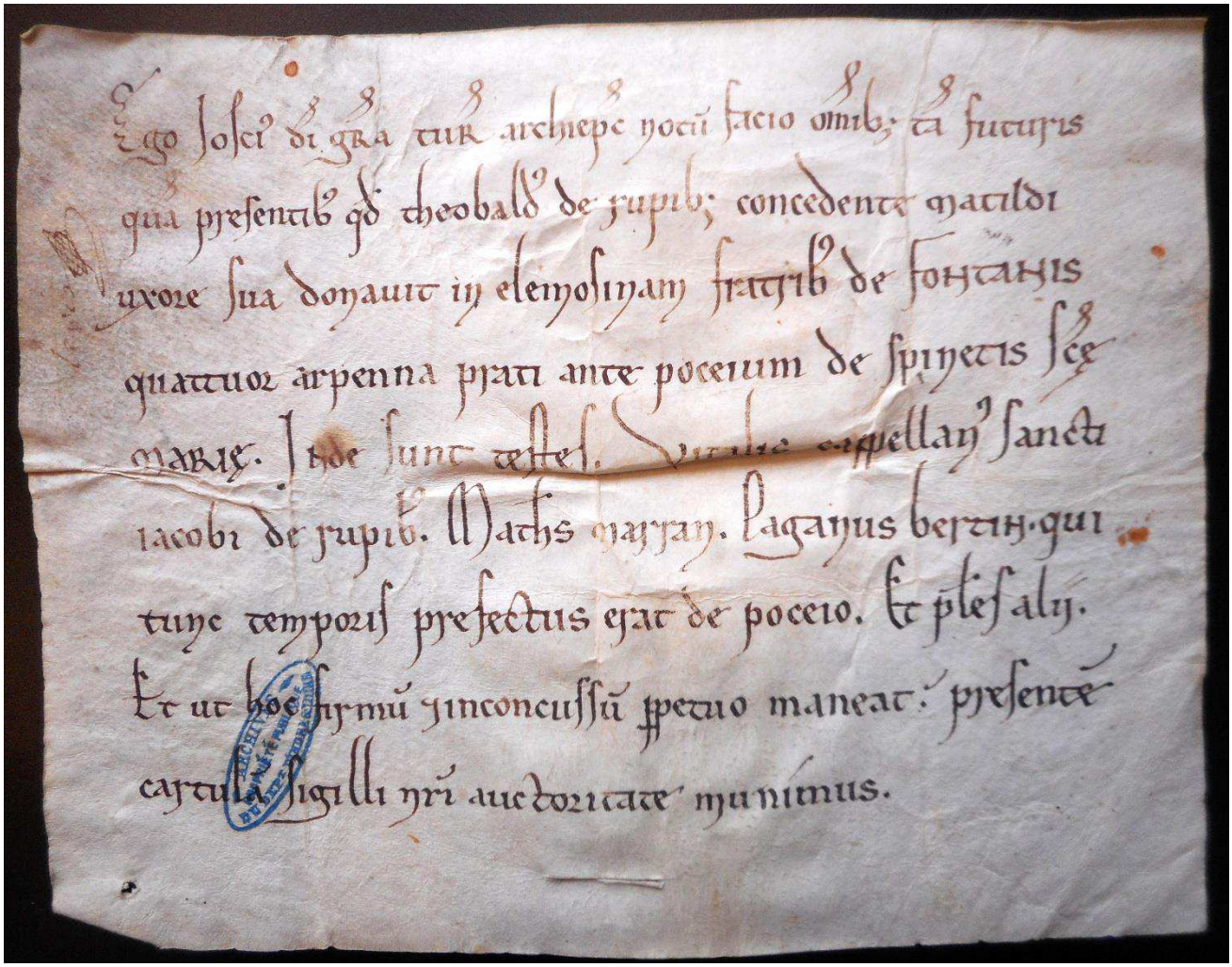


Détails



Détails de la copie de l'acte de 1154
(Archives départementales d'Indre-et-Loire, fond de Fontaines-les-Blanches : H 112)

La première mention retenue généralement se trouve dans une charte de l'archevêque de Tours, Josce ou Joscion, datée 1157 (Archives dépatementales d'Indre-et-Loire : H 112). En fait, l'acte ne comporte aucune date et ne fait mention au dos, au crayon avec une écriture très récente que des dates de l'archevêché de Joscion : 1157-1174. Il est abusif de dater cette charte de 1157. Il faut la placer dans le troisième quart du XII[e] siècle.



Charte de 1157-1174 de confirmation par l'archevêque Joscion de la donation de Thibault des Roches

(Archives départementales d'Indre-et-Loire, fond de Fontaines-les-Blanches : H 112)

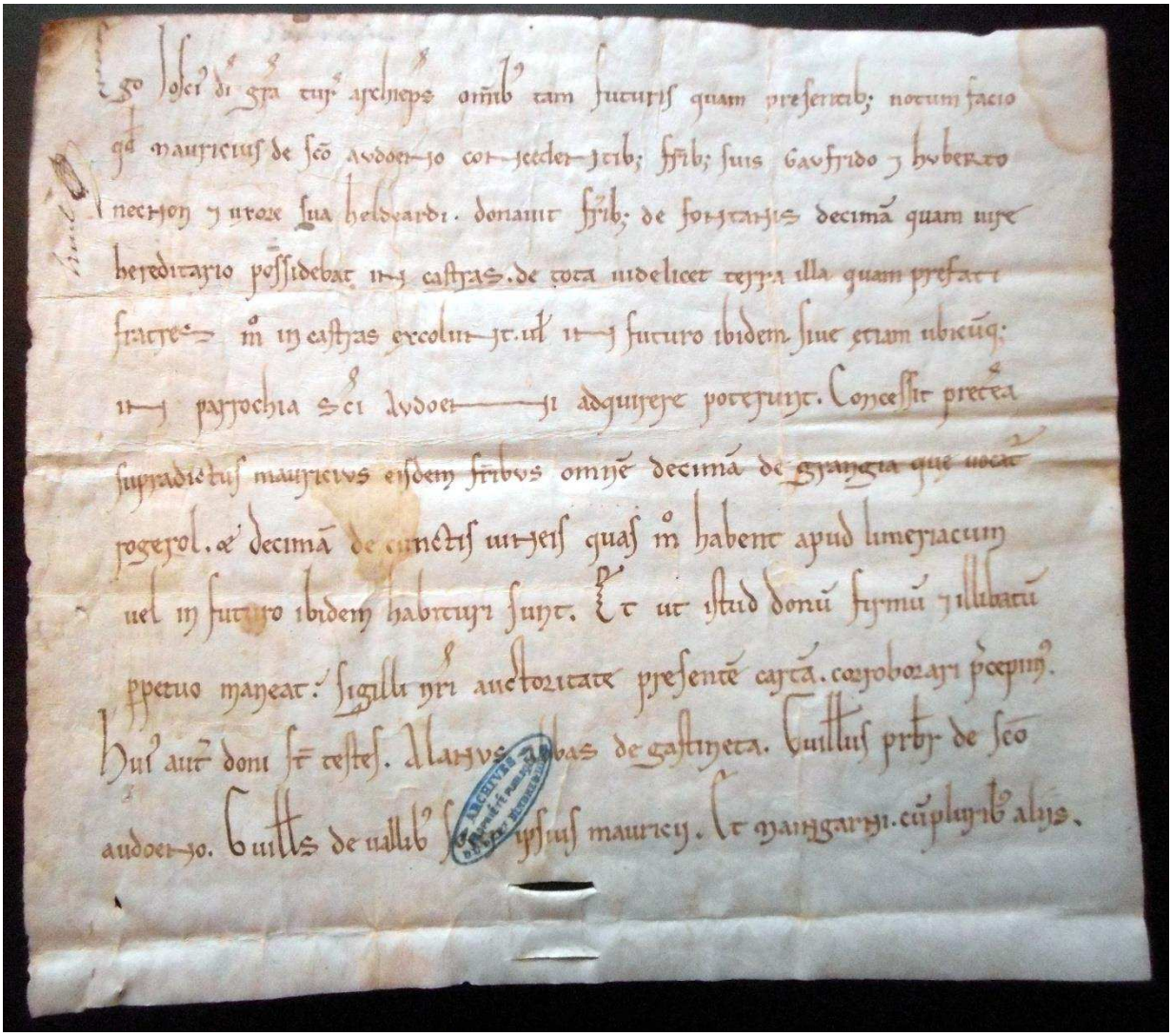
C'est une donation faite à l'abbaye de Fontaines-les-Blanches par Thibault des Roches avec le consentement de sa femme Mathilde (***Theobaldus de Rupibus***, *concedente* ***Matildi*** *uxore sua*), de quatre arpents de pré, devant Pocé, à (ou dépendant de) l'Epine Sainte Marie (*quatuor arpenna prati* ***ante Poceium*** *de Spinetis Sanctae Marie*).

Le pré dépendant de l'Epine Sainte-Marie, situé devant Pocé, n'est pas à Pocé même, mais sans doute dans le val. Le toponyme a disparu. Il ressemble à l'Epinière qui est située dans le val, entre La Cisse et la Loire, entre Pocé et Moncé, au sud-est de Fourchette.

La portion « ***ante Poceium*** *de Spinetis Sanctae Marie* » a été interprétée abusivement comme la présence d'une statue à la Vierge Marie, dans des buissons, ou des épines, à Pocé même. Il ne s'agit nullement de cela, mais d'un lieu-dit, devant Pocé, dans le Val, appelé *Spinetis Sanctae Marie*, l'Epinière Sainte Marie ou l'Epinière de Sainte Marie, toponyme disparu. Il pouvait s'agir d'une dépendance, devant Pocé, dans le val, de la chapelle Notre-Dame du bout des Ponts d'Amboise, autrement dite Notre-Dame de la Grâce.

Furent les témoins de cette donation de Thibault des Roches : Vitain, chapelain de Saint-Jacques des Roches (*Vitalis cappellanus Sancti Jacobi de Rupibus*), Mathieu Marran (*Matheus Marran*), Payen Bertin qui était à ce moment-là préfet (intendant, administrateur) de Pocé (***Paganus Bertin*** *qui tunc temporis* ***prefectus erat de Poceio***), et plusieurs autres (*et plures alii*).

Vers le milieu du XII[e] siècle, Joscion, archevêque de Tours 1157-1174, confirma la donation faite par Maurice de Saint-Ouen (*Mauricius de Sancto Audoeno*), avec le consentement de ses frères Geoffroy et Hubert, et de sa femme Heldearde, de la dîme qu'il possédait à Châtre (sur Saint-Ouen-les-Vignes) sur toute la terre que possédaient les moines de Fontaines à Châtre et sur toutes celles qu'ils pourraient acquérir dans la paroisse de Saint-Ouen (*in parrochia Sancti Audoeni*), il concéda aussi la dîme de la grange qui est appelée Rogeriou (***decima que vocatur Rogerol***) et la dîme sur les vignes que le monastère possédait à Limeray (*apud Limeriacum*) (Archives départementales d'Indre-et-Loire : H 112). La donation n'est pas datée, mais la mention de l'archevêque Joscion nous la date vers 1157-1174, sans doute postérieurement à la bulle de 1162, qui ne fait pas mention des dîmes de la grange de Rogeriou (Archives départementales d'Indre-et-Loire : H 112, ci-dessous).

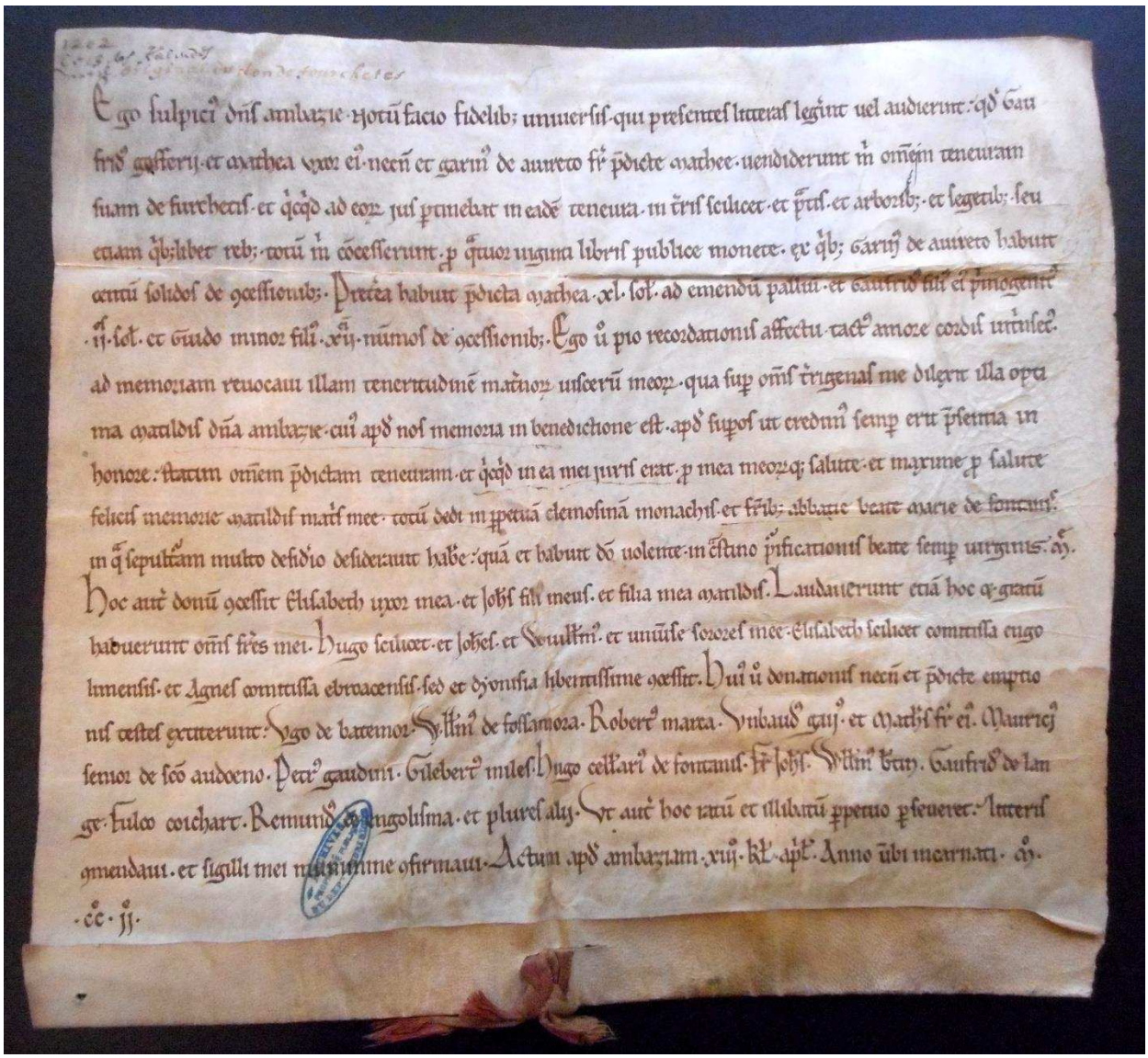


Une bulle du pape Alexandre III, en date du 11 novembre 1162, confirma les possessions de l'abbaye de Fontaines-les-Blanches. Ce document indique dans la liste de possessions « *grangia quae vocatur* ***Rogerol*** », la grange qui est appelée Rougeriou, « *et terram de* ***Furchetis*** », et la terre de Fourchette (cette bulle a été publiée par Carré de Busserole dans son Dictionnaire, à l'article Fontaines-les-Blanches).

Dans une charte de Hugues d'Amboise de 1184, Fourchette est nommée *« locus qui dicitur* ***Furchetes*** ».

En 1202, Sulpice, seigneur d'Amboise (*Sulpicius dominus Ambazie*), acheta à Geoffroy Gouffier et Mathée sa femme, ainsi qu'à Garnier d'Orée, frère de Mathée (*Gaufridus Gofferii et Mathea uxor ejus necnon et Garnius de Aurreto*) toute leur tenure de Fourchette et tous les droits y dépendants, en terres, prés, arbres, champs (*omnem* ***teneuram suam de Furchetis****, et quicquid ad eorum jus pertinebat in eadem teneura in terris scilicet, et pratis, et arboribus, et segetibus etiam quibuslibet rebus*) pour 80 livres. 40 sols étaient réservés à Mathée pour son marais, 2 sols pour son fils, et une petite somme pour son fils mineur Guido.

Pour le salut de l'âme de sa mère Mathilde, dame d'Amboise, et pour être inhumé dans l'abbaye Notre-Dame de Fontaines-les-Blanches, Sulpice, seigneur d'Amboise donna, par le même acte de mars 1202 (XIII des calendes d'avril), cette tenure de Fourchette et tous ces droits dessus, à la dite abbaye. Ce don fut fait avec l'assentiment de sa femme Elisabeth, de son fils Jean, et de sa fille Mathilde (Archives départementales d'Indre-et-Loire : H 113, voir ci-dessous).



Le dos de l'acte indique **Menard**.

Toutes ces formes sont des latinisations dans des actes écrits en latin. Il est évident que la phonétique au XII^e^ ou au XIII^e^ siècle, n'était pas Poceium, mais bien Pocé, et cela sans doute dès l'époque gallo-romaine.

La Béraudière entrera aussi dans les possessions de l'abbaye.

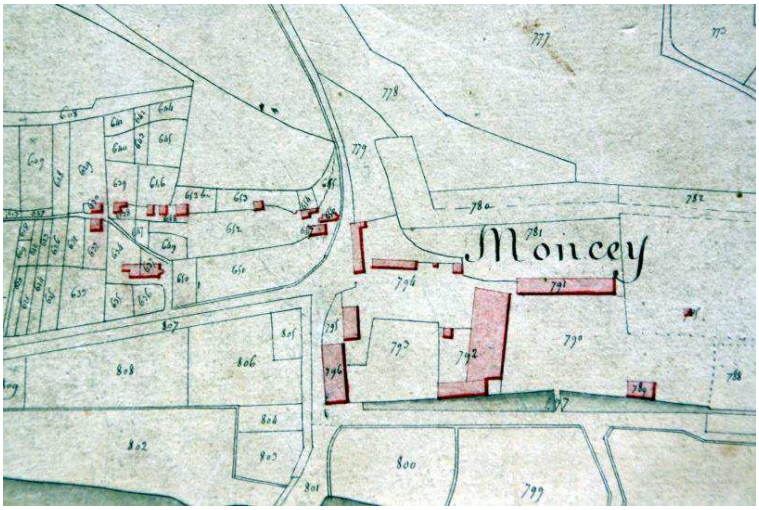
Ainsi, suite à de nombreux dons, l'abbaye posséda de nombreuses propriétés, dont 200 arpents de bois et un étang près de l'abbaye, dix métairies et deux moulins représentant au XVI^e^ siècle plus de 1100 arpents de terres.

Le prieuré de Moncé et son cartulaire

Situé sur la commune voisine de Limeray, entre Limeray et Fourchette, le prieuré de Moncé fut fondé en 1209 sous le vocable de Notre Dame par Sulpice III seigneur d'Amboise.

L'établissement fut le seul sous la règle cistercienne en Touraine et le seul établissement religieux féminin avec Beaumont-lès-Tours.

Les moniales du prieuré Notre Dame de Moncé reçurent un grand nombre de dons qui fit de ce petit monastère un grand propriétaire.



Moncé sur le cadastre napoléonien de Limeray (archives communales de Limeray)

Pour gérer toutes ces possessions l'abbesse et les moniales de Moncé firent réaliser en 1282 un recueil des actes et titres de leurs possessions, recueil appelé cartulaire car il est la copie des chartes (*carta*) anciennes de donations, d'achats, d'échanges, d'amortissements, du prieuré. Ce document nous donne des mentions de quelques lieux-dits au XIII^e^ siècle.

Pocé y est mentionné plusieurs fois :

- Au mois d'avril 1220, Barthélémy Marci, chevalier (*Bartholomeus Marci, miles*), confirma la vente faite aux moniales de Moncé pour 60 livres, par Foulque Chape d'Ane, chevalier (*Fulco Capa Asini, miles*) de toute sa tenure et ses dépendances, située dans son fief entre Pocé et la terre de dame Rissende de Jalonges (*inter **Poceium** et terram domine Rissendis de Jalonges*) (cartulaire : chartes n° 28 et 29).
- En 1229, dame Elisabeth, veuve de Robert de Brenne (*domina Elisabteh, relicta defuncti Roberti de Brenna*), fit don pour la célébration d'une messe quotidienne pour le repos de son âme, au prieuré de Moncé, de trois quartiers de vigne situés à Pocé, d'un demi arpent de pré (*tres quarterios vinee apud **Poceium** et dimidium arpentum prati*), et de douze livres et 10 sols, ainsi que d'une rente de deux muids de blé (cartulaire : charte n° 79).
- En mai 1239, Guillaume de Breme, chevalier (*Guillermus de Breme, miles*) confirma les donations faites aux moniales de Moncé par la noble femme Isabelle, dame de Pocé, sa mère (***nobilis mulier Hisabella, domina de Poceio**, mater nostra*), d'une vigne située à côté de l'aumônerie de Pocé dans sa censive (***vineam suam sitam juxta elemosinariam de Poceio in censiva mea***), des prés qu'elle avait près de Moncé au bord de la Cisse, de son terrage de Châtillon-sur-Cher, et d'une rente de deux muids de blé que le seigneur de Montrésor lui avait donné (cartulaire : charte n° 120).
- En juillet 1248, Guillaume de Brenne (*Guillermus de Brena et Marenne*), donna aux moniales de Moncé une rente d'un setier de froment à prendre chaque année sur son moulin de Pocé (*unum sextarium frumenti annui redditus **in molendino nostro Poceii***) la semaine de Noël. Le

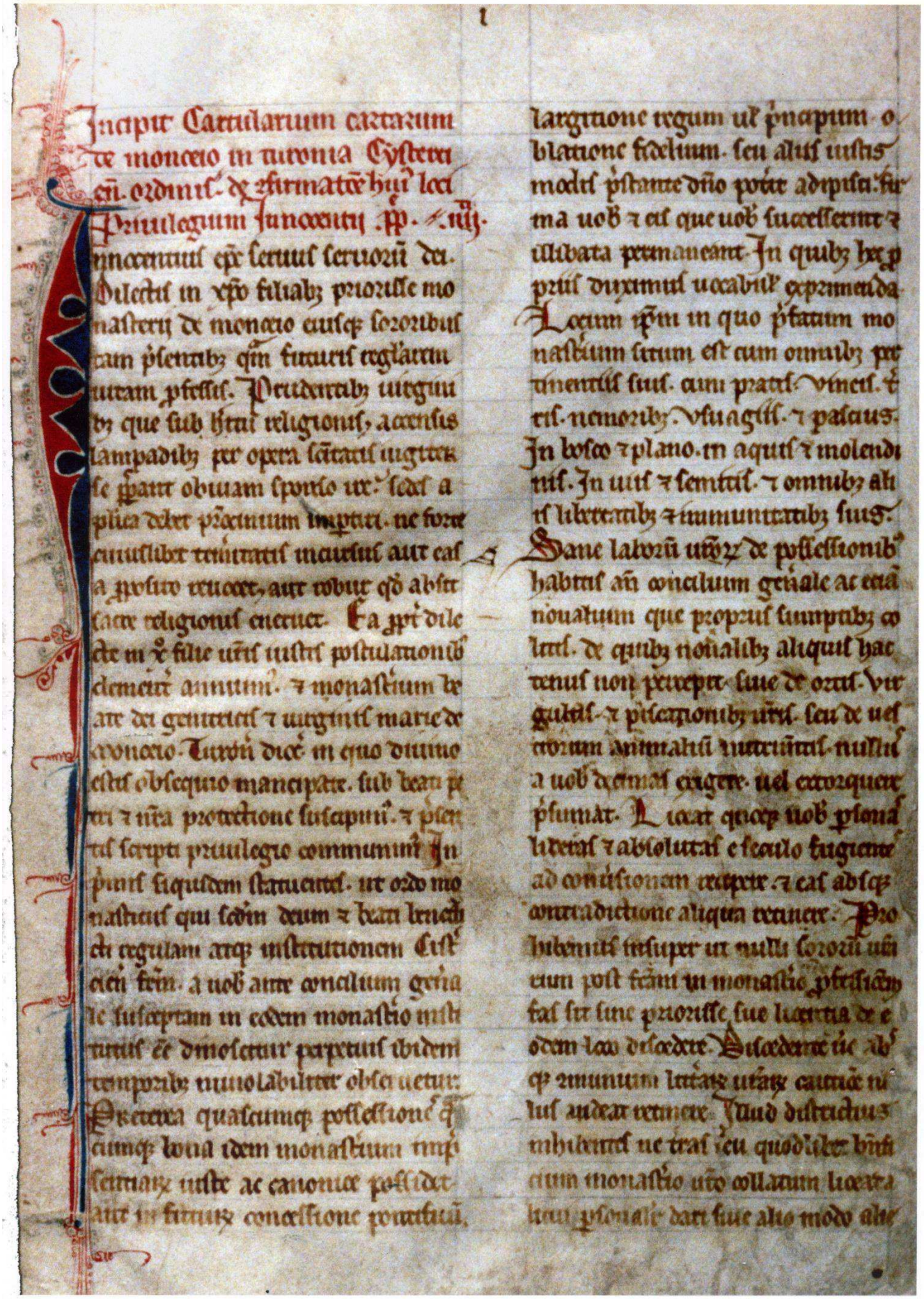
moulin est dit situé entre le cellier (ou pressoir) de Pocé et la maison (*illud autem **molendinum situm est inter vinerium Poceii et domum***) (cartulaire : charte n° 122).

- En 1253, Alice femme de Philippe Patrici, chevalier, reconnut la donation faite par Isabelle dite d'Amboise et de son fils Jean, bourgeois de Blois, de deux arpents de pré situés entre Moncé et Pocé au bord de la Cisse (*duobus arpentis pratorum sitorum **super Sicciam fluvium inter Monceium et Poceium***) (cartulaire : charte n° 123).
- En janvier 1262, Hervé, seigneur de Vierzon et de Rochecorbon, et sa femme Jeanne, fille de feu Guillaume de Brenne, accorda la donation faite aux moniales de Moncé, par sa belle-sœur Isabelle (*Ysabellis, filia dicti defuncti Guillermi*), avec l'assentiment de ses autres sœurs Alice et Annorde (*Aalicie et Aannordis*), d'une rente annuelle de 10 livres à prendre sur les revenus de cette dernière à Pocé ou sur le territoire de Pocé, dans la paroisse de Saint-Ouen-du-Bois (***apud Poceium seu in territorio de Poceio, in parrochia Sancti Audoeni de Nemore***), et d'une autre rente annuelle de 10 livres à prendre sur ses revenus de Reugny (cartulaire : charte n° 153) (cartulaire : mention folio 95'').
- Hugues, vicomte des Brosses, et Annorde sa femme (***Hugonis, vicecomitis de Brocia**, et **Aannordis** ejus uxor*), donnèrent aux moniales de Moncé 40 sols de rente annuelle à prendre sur leur censive de Pocé (*super omnibus censibus nostris de **Poceio***) et sur leurs autres biens.
- Isabelle, veuve d'André d'Amboise, et Jean son fils, donnèrent au prieuré de Moncé, une rente d'un muid de froment et un muid de seigle, ainsi que cinq arpents de prés et un arpent de terre situés entre Moncé et Pocé, près de la Cisse (***inter Monceium et Poceium, juxta Siciam***) (cartulaire : mention folio 127').
- Vers 1275-1293, mention de **Hugues vicomte de Broce, seigneur de Pocé, et Ennordes sa femme** (cartulaire : G 193).
- En juillet 1248, Guillaume de Brenne et de Maizières, donna au prieuré un setier de froment de rente à prendre sur le **moulin de Pocé** (cartulaire : G 193).

A travers tous ces documents nous connaissons donc l'existence au XIII^{e} siècle, de l'aumônerie de Pocé, du moulin de Pocé, du cellier et de la maison seigneuriale. Nous avons également la mention du premier seigneur connu de Pocé : Hugues Vicomte de Broce (ou des Brosses) et de sa femme Ennordes (*Aannordis*).

D'autres lieux actuellement situés sur la commune de Pocé-sur-Cisse sont également mentionnés :

- En 1265, Jean d'Amboise, chevalier, seigneur de Chaumont, confirma la donation faite aux moniales par Isabelle et Sainte, sœurs, filles de Renaud Gauguein (*Isabellis et Sanctia, sorores filie Raginaldi Gauguein*), de tous leurs biens, au moment de leur entrée en religion dans le prieuré de Moncé. Parmi les biens donnés, on trouve les terres exploitées par Michel Gautier (Michael Galteri), située sur Vaudurand (le val de la Remberge ?) entre la Loire et le Bois Gerbault (commune de Saint-Ouen-les-Vignes) (*sitas super Vallem Durandi, inter Ligerim et nemus quod vocatur Gerbault*), deux arpents de prés ou environ et des quelques terres et des saulaies et des vignes près de la terre de Mathieu le Jai, chevalier, au lieu qui est dit ***la Ramee*** jusqu'au lieu qui est dit *la Barre* (peut-être le Prieuré), dans le fief de Jean d'Amboise, et qui appartenaient autrefois à Philippe Daures (ou Daurez), chevalier, aïeul des deux sœurs. L'acte fait également mention de l'Ile Barde sur la paroisse de Limeray (*Insula Barbe sita in parrochia de Lumereio*) (cartulaire : charte n° 102 et 103).
- En mai 1239, Guillaume de Breme, chevalier, confirma la donation faite aux moniales de Moncé par Hersende, fille du défunt Renaud de Plessis (*Hersendis, filia defuncti Raginaldi de Plesseis*), d'un demi quartier de pré et de toute sa part de vigne à Fourchette (*dimidium quarterium prati situm apud **Forchetes**, in censiva mea et totam portionem vinearum quam habet apud **Forchetes***), et de la terre et des prés qu'elle avait à *Retuceaus*, près de la route (cartulaire : charte n° 121).
- En août 1265, Renaud Gauguein, donna aux moniales du prieuré de Moncé, une rente d'un muid de seigle à prendre sur le fief des Fougerets, dans la paroisse de Limeray (i*n parrochia de Limereio*), qui tenait par lui Pierre Désirée (*situm ut dicitur apud **Fugeretem**, quod Petrus Desirree tenebat ut dicitur ab eodem Raginaldo*) (cartulaire : charte n° 110).
- Signalons aussi que le moulin de Saint-Ouen-du-Bois est mentionné en 1251 (N° 127).



Première page du cartulaire du prieuré de Moncé transcrit et étudié par Nicolas Huron en 1986-1988

Le Prieuré de l'Ile Saint-Sauveur

Il existait autrefois à Amboise dans la paroisse de Saint-Denis, une chapelle Saint-Sauveur, près de la léproserie d'Amboise, qui fut reconstruite par Hugues II, seigneur d'Amboise en 1180.

En octobre 1209, Sulpice III, seigneur d'Amboise la donna, avec l'île sur laquelle elle était édifiée, à l'abbaye de Villeloin (commune de Villeloin-Coulangé, 37) qui en fit un prieuré : le prieuré l'Ile Saint-Sauveur : « *dedit capellam de Insula quae est ante portam Leprosorum de Ambasia, cum ipsa insula* ». Sulpice III dota par le même acte pour l'entretien de cet établissement religieux, une métairie située au-delà de la Loire, et y joignit des prés sur les bords de la Cisse. De plus, il accorda aux religieux de Villeloin une foire qui devait se tenir le jour de la fête de saint Pierre. L'abbaye accepta ces libéralités et s'engagea à établir deux moines dans le prieuré Saint-Sauveur à Amboise et à dire chaque semaine, dans la chapelle, une messe pour le repos de l'âme de son donateur. La donation et l'érection en prieuré furent confirmées par l'archevêque de Tours, Geoffroy.

En 1214, le même seigneur accorda à l'abbaye de Villeloin le droit de prendre le bois mort dans la forêt de Chaumont, et la quantité de pieux en bois vif qui serait nécessaire pour protéger l'île contre les crues de la Loire. Ce prieuré est ainsi dit « *prioratus de Insula Ambasiae* », prieuré de l'Ile d'Amboise ou « *domus Sancti Salvatoris de Insula* », maison Saint-Sauveur de l'Ile, en 1214 (Archives départementales d'Indre-et-Loire : fond de l'abbaye de Villeloin).

Les bâtiments furent en grande partie détruits par les crues de la Loire en 1710 et 1755.



Devant la ville d'Amboise, en aval du château, se trouvaient au XIII^e^ siècle : une léproserie et le prieuré de l'Ile-Saint-Sauveur.

Nous pensons que le lieu-dit du **Prieuré**, situé jusqu'en 1810 sur la commune d'Amboise et rattaché à Pocé, porte ce nom, car il s'agissait, soit de la métairie donnée par Sulpice III, seigneur d'Amboise, à l'abbaye de Villeloin en 1209, soit du lieu des près situés au bord de la Cisse et également cédés à la même abbaye pour l'entretien du prieuré de l'Ile Saint-Sauveur.

Il existe un second Le Prieuré sur la carte de Cassini, situé sur la commune actuelle de Nazelles-Négron, au nord-ouest des ponts d'Amboise, entre la Cisse et la Loire, dans le val, entre Vilvent et la Grange Rouge.

Le Prieuré ne figure pas dans les propriétés ecclésiastiques d'Amboise saisies et vendues à la Révolution. Cette métairie a sans doute fait l'objet d'une vente, d'un échange, voire d'une transformation en rente foncière.

Les archives de l'abbaye de Villeloin seraient à creuser pour le savoir.

La Commanderie de l'Ile Saint-Jean

Il existait à Amboise avant 1307 deux commanderies, celle des Templiers et celle de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ou Commanderie de Saint-Jean de l'Ile.

La commanderie templière, mentionnée dans une charte de 1219 (*domus militiae Templi de Ambazia*), était située au sud-est d'Amboise au lieu-dit actuel de la Commanderie près du Moulin à Fer, dans le val de la Masse, dans l'ancienne paroisse de Saint-Denis-Hors (commune d'Amboise) où existait une chapelle qui passa à l'ordre de Malte et qui fut vendue en 1791 comme bien national.

Cet ordre monastique militaire des Templiers avait été fondé en 1119 à Jérusalem pour la protection des pélerins et des lieux saints. Il fut supprimé en 1307 par le roi Philippe le Bel. Au XII^{e} et au XIII^{e} siècle, cet ordre devint propriétaire de biens immenses en France. A partir du XIV^{e} siècle, ces biens saisis furent remis aux Hospitaliers, c'est-à-dire à la commanderie suivante.

La commanderie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem est mentionnée dans un acte de 1307, sous le nom de *Maison de l'hopitau d'Amboise*. Elle fut appelée plus tard, la commanderie Saint-Jean-de-l'Ile-lez-Amboise ou commanderie de Saint-Jean de l'Isle du Temple. Elle se trouvait sur l'Ile-Saint-Jean, autrement appelée l'Ile d'Or, sur laquelle existe encore aujourd'hui la chapelle Saint-Jean, allée Saint-Jean, sur l'Ile d'Or, dont l'architecture date de la fin du XII^{e} siècle, et qui appartenait à cette commanderie.

L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, connu aussi plus tard sous le nom d'ordre de Malte, avait été fondé en 1080. C'est un ordre religieux catholique monastique hospitalier et militaire qui trouva son origine et sa fortune à travers les Croisades. Comme les Templiers, ces moines assuraient la protection des pélerins qui se rendaient en Terre Sainte, et combattaient les Sarrasins aux côtés des Francs.

La ferme de la **Commanderie**, située sur la commune d'Amboise jusqu'en 1810, et maintenant sur la commune de Pocé-sur-Cisse, était située juste en face de la commanderie de Saint-Jean-de-l'Ile ou de l'Ile-Saint-Jean. Son nom vient de cette proximité. On ne peut pas savoir si elle appartenait à cette commanderie au XII^{e} ou au XIII^{e} siècle, car cette ferme ne figure pas dans les biens ecclésiastiques saisis sur l'ordre des Hospitaliers et vendus à la Révolution française.



La chapelle Saint-Jean sur l'Ile-d'Or, vestige de la commanderie de Saint-Jean-de-l'Ile, visible de la Commanderie de l'autre côté de la Loire.

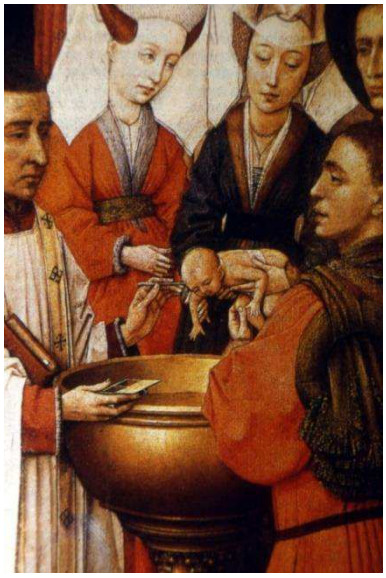
Le toponyme de la Croix de Saint-Jean, sur le côté nord de la levée de la Loire, au sud de la

Commanderie de Pocé-sur-Cisse et au nord de la chapelle Saint-Jean de l'Ile d'Or, rappelle cet établissement religieux. Le faubourg d'Amboise de la rive droite de la Loire portait le nom de Faubourg Saint-Jean.

Pour que notre étude soit complète, il faut émettre une hypothèse un peu farfelue en attribuant à la Commanderie une origine romaine. En effet, ce toponyme pourrait être lié à la fin de la Guerre des Gaules et à l'installation des deux légions sur la frontière entre le Turons et les Carnutes. Il peut évoquer un lieu de commandement, comme pourrait l'être la Jousserie, sur Cangey, toponyme pouvant provenir du latin *jussum*, l'ordre, le commandement, toponyme aussi présent à Montreuil-en Touraine, et sur la frontière ouest de la Touraine à Saint-Michel-sur-Loire. La présence des légions romaines à Cangey et Fleuray est visible par les aménagements de fossés, mais aussi par la toponymie (Haut Bourg, Duchée, etc.). La Commanderie de Pocé-sur-Cisse aurait pu appartenir à ce dispositif. Sans être une référence à l'implantation militaire romaine, ce lieu-dit pourrait quand même avoir une origine gallo-romaine à travers le verbe *commendo, commendare*, confier, recommander, ou à travers le verbe *commando, commandare*, manger, mâcher, et serait alors un nom d'auberge. La piste du verbe *commadeo, commadere*, qui signifie « être bien trempé, délayé », n'est pas non plus à négliger en zone inondable.

L'origine médiévale et religieuse de la Commanderie semble évidemment une certitude, mais pour que le point de vue soit complet, il fallait indiquer cette hypothèse romaine ou gallo-romaine.

L'apparition des noms de famille



Les noms d'origine germanique furent utilisés par presque tous jusqu'aux environs de l'an mil. A partir du XI^{e} siècle, les noms choisis furent plutôt des noms bibliques. L'utilisation de ces noms chrétiens, beaucoup moins nombreux, entraîna la création de surnoms. Ces surnoms sont devenus nos noms de famille, nos patronymes. Ils passeront de génération en génération à partir des XII^{e} et XIII^{e} siècles. Certains noms d'origine germanique deviendront de la même façon des patronymes transmis également de père en fils. C'est pourquoi il est difficile de dater les toponymes d'origine germanique car ils peuvent être issus d'un patronyme et pas seulement du nom d'un seul individu.

Les toponymes construits à partir de noms de famille, c'est-à-dire de surnoms, sont donc à dater de la seconde moitié du Moyen Age.

La Reboussinière

Reboussin est un nom de famille attesté dans la région. La Reboussinière est la ferme des Reboussin. Le terme provient de l'ancien français *rebors*, du latin *ruburrus*, qui signifie hérissé en parlant des cheveux. Au figuratif, c'est le surnom d'une personne revêche, peu aimable.

Ce toponyme, qui peut éventuellement aussi évoquer des buissons, des bois, voire de mauvaises terres, est unique en France.

La Bobellinière

La Bobellinière, aussi orthographiée la Boulelinière, est le nom d'un habitat situé entre la Restrie et le Pavillon dans la vallée de la Remberge. Il s'agit d'un surnom, Bobelin, dérivé de la racine Bob- qui est l'évocation de la bêtise et de la niaiserie. C'est sans doute le caractère inondable du val de la Remberge qui est à l'origine de ce surnom. En ancien français, la racine Bob- signifie l'orgueil, la présomption vaniteuse. Il surnommait généralement des personnes orgueilleuses et arrogantes.

Notons que c'est un toponyme unique en France.

Taillepieds

Taillepieds est un lieu-dit au nord du château de Pocé. Il est l'évocation de carriers qui taillent le pied du coteau, ou le *pied*, synonyme de *puy*, *peu*, *po*, c'est-à-dire le coteau, la hauteur.

Taillepieds est l'évocation des caves, des habitats troglodytes et des carrières du coteau en craie de la vallée de la Remberge.

En 1410, le lieu-dit est nommé Taillerie (Archives départementales d'Indre-et-Loire : charte de Saint-Florentin d'Amboise).

Les Rinquenières

Situées entre la Bésaudière et la Pindorgerie, les Rinquenières sont des parcelles parcourues par une petite ravine descendant dans le val descendant lui-même sur la Vallée de Fourchette. Ce ravin semble être identifié par le terme de Rin, issu de *rinn*, *rinna*, chutte d'eau, rigole.

La partie Quenières, du mot semble appartenir à la famille de *quêne*, issu du gaulois *cassanos*, et du latin populaire *cassana*, le chêne.

Les Rinquenières seraient alors un *rouère*, un *rin*, une ravine, dans un bois de chêne. Le suffixe latin *–aria*, -ière, peut lui attribuer une origine gallo-romaine, mais nous pensons plutôt à un toponyme de la fin de l'Antiquité ou du début du Moyen Age.

Une piste identifiant la présence de canards, Quesnière, de *queniou*, existe aussi. La présence de la Pouletterie proche nous empêche de négliger cette piste, d'autant qu'il existe un toponyme tout proche évoquant les canards sur la commune de Saint-Ouen-les-Vignes auprès et au nord de la Montagne : Canevaux (val aux canes), qui pourrait être un synonyme des Rinquenières.

Les Rinquenières sont un toponyme rare et il est difficile de trancher. Il n'existe qu'une autre Rinquenière sur la commune de Loiré (Maine-et-Loire). Signalons aussi l'existence d'une Quénière sur la commune de Villard (Creuse) et des Quénières sur la commune de Villiers-le-Duc (Côte-d'Or).

La Pindorgerie

La Pindorgerie est la ferme du Pindorge, c'est-à-dire du « pain d'orge ». L'orge est une céréale peu noble et caractérise les sols pauvres. A la Pindorgerie, dans le val descendant à la Vallée de Fourchette, le sol y est pauvre, essentiellement constitué de sable, de graviers et d'argile à silex. Ce toponyme désigne ainsi une mauvaise terre. C'est un toponyme unique en France.

La Pouletterie

Aussi orthographié la Pouletrie, la Pouletterie est un habitat, une ferme, située en limite avec la commune de Limeray, dans le coin nord-est de la commune de Pocé-sur-Cisse. Les terres situées sur la commune voisine portent aussi ce nom. Il s'agit d'un ancien élevage de poulets, ou un surnom d'une famille propriétaire éleveur de poulets. Il existe aujourd'hui un élevage de pintadeaux en ce lieu.

En lui-même, le terme de poulet provient du latin *pullus*, ou *pulla*, qui désigne un petit animal, un rejeton. Ce nom peut avoir une origine assez récente ;

Notons que la famille latine de *pullus*, désigne également la couleur sombre. La Pouletterie se trouve dans une vallée en partie boisée. Cette piste est moins intéressante que l'élevage de volailles, mais il fallait la signaler.

Il existe une dizaine de Pouletterie en France. Elles sont essentiellement situées en Région Centre (voir l'atlas des toponymes). En Indre-et-Loire, il en existe une autre sur la commune des Hermites, et une autre sur la commune de Loches.

Chante Merle

La ferme de Chante Merle est située dans le coin nord-est de la commune. C'est un toponyme médiéval qui évoque le chant des merles, des oiseaux. Indiquons que l'on trouve un autre Chante Merles sur la commune de Cangey en limite avec la commune de Limeray, et que le toponyme d'Avisé, sur la commune de Limeray, évoque également les merles, *avis* en latin.

Chante Merle est un toponyme très fréquent en France, surtout sous sa forme Chantemerle. Il est surtout représenté dans le sud du Bassin parisien, en Bourgogne, le nord-ouest du Bassin aquitain, dans le Saintonge, et au nord et nord-ouest des Alpes (voir l'atlas des toponymes).

Le Gué Pousset

Le Gué Pousset, encore orthographié Gué Poucet, est un passage sur le Remberge dans le nord de la commune. Ce gué a donné son nom à l'habitat tout proche. Le terme Pousset, évoque l'impétuosité des eaux en cet endroit. Pousset est un surnom médiéval donné à quelqu'un d'excité, d'impétueux. Ce surnom se rapporte ici à l'eau de la rivière. Pousset est d'ailleurs souvent un nom de ruisseau. En France nous trouvons ainsi deux toponymes Ruisseau du Pousset, un sur la commune de la Romagne (Maine-et-Loire), un sur les communes de Fontiers-Cabardès et de Cuxac-Cabardès (Aude).

L'accélération des eaux de la Remberge au Gué Pousset y a influencé l'installation d'un moulin à eau connu dans les textes de la fin du Moyen Age.

Le sens portant sur les pousses de la végétation n'est probablement pas à retenir ici.

Carré de Busserole donne comme forme orthographique le Gué-Poncet et indique que le lieu-dit s'appelait également Buisson-Dennerie en 1763 (Archives départementales d'Indre-et-Loire : E 38).

Le Saule

C'est un habitat du plateau au nord-est de la Buvinière et du bourg de Pocé. Il est l'évocation de l'ancienne présence de saule près du ravin des Jauges. Cet arbre pousse en milieu humide. Nous sommes au Saule au commencement d'un petit val aux pentes d'argile sableux ou d'argile à silex propre à maintenir une certaine humidité. Ce toponyme est sans doute à classer dans les toponymes de défrichements de la seconde moitié du Moyen Age.

Le toponyme Saule est surtout présent en Champagne et en Franche-Comté. On le trouve aussi abondamment en Ile-de-France et dans l'ouest du Bassin parisien (voir l'atlas des toponymes).

Les Bondes et les Hautes Bondes

Situé près des Saulaies, les Bondes sont un habitat de la vallée de la Remberge, au sortir du Ravin des Jauges. Le toponyme Bondes, très répandu en France, surtout au singulier (voir l'atlas des toponymes), provient d'un mot gaulois *bunda*, reconstitué à partir de l'irlandais *bonn* et du latin populaire *bombita*. Il désigne un trou d'écoulement d'un étang, une ouverture de fond destinée à vider le fond d'un étang. Il s'agit d'équipement de régulation du niveau du cours d'eau de la Remberge ou du Ravin des Jauges. Ce toponyme est difficile à dater et il est raisonnable de lui attribuer une origine médiévale. Au-dessus des Bondes, existe la ferme des Hautes Bondes dont le nom provient du hameau de la vallée.

La Buvinière

On trouve la Buvinière parfois orthographiée la Bevinière. Il s'agit d'un surnom d'un buveur de vin, ou le surnom de terre en vignes assez peu productive, buveuses de vin. C'est un toponyme difficile à dater, mais nous pensons qu'il date du Moyen Age.

Boivin

Sur la carte de Cassini, on trouve Boinin, qui est une mauvaise orthographe de Boivin qui est un synonyme de la Buvinière, une terre viticole assez peu productive qui « boit le vin ».

Belle Cour

Il s'agit de la désignation d'une cour de ferme devenu nom de hameau. Le terme Cour provient de l'ancien français *cort*, *curt*, provenant du bas-latin *curtis*. Le terme Belle évoque non la beauté de la cour, mais un panorama, un beau point de vue sur le val de Loire.

Ce nom de lieu peut aussi se rencontrer sous la forme Belcour, ou Bellecour.

La Millandrie

La Millandrie se trouve parfois orthographiée Milanderie (Carré de Busserole). Ce toponyme n'est présent qu'une autre fois en France au Chemin des Millandries sur la commune de la Chevrolière (Loire-Atlantique). On trouve la Milandrie au Louroux-Béconnais (Maine-et-Loire), à Tauxigny (Indre-et-Loire), la Milandrière à Connerré (Sarthe). Le toponyme Milandre est présent trois fois en France.

On peut y voir une référence au millet, au mil, une céréale à petits grains. On peut aussi y voir la référence à un moulin, le moulin du Gué-Pousset étant tout proche. On peut également y voir une référence au mille romain, ou au soldat, *miles, militis*, ou au milieu.

Si nous séparons le Mi, signifiant « milieu » ou « petit », de –Landrie, nous pouvons avoir une référence à la lande, une Landerie, ou une référence à Landry, un nom de personne d'origine germanique, composé de *land-*, le pays, et *-ric*, puissant.

En fait, nous pensons qu'il faut plutôt y voir une référence au milan, le rapace, sobriquet d'un homme avide, ou bien une référence au milandre, un requin des mers européennes qui s'approprie souvent les appâts de pêche, nom connu également comme surnom de personne avide, vorace. Il peut s'agir du surnom d'un ancien péage ou une référence au pillage pendant la période médiévale.

La Bourerie

L'orthographe de la Bourerie qui définit des parcelles entre le Saule et la Restrie, sur le plateau nord-est de la commune, n'est pas certaine. On peut trouver la forme Beurerie.

La Bourerie est une *bourie*, qui désigne en ancien français une petite ferme, une métairie, une étable.

Beauregard

La métairie est mentionnée dans un aveu fait à Catherine de Bueil, dame de Villaines, de Mermande et de Pocé, le 26 avril 1442, par Phelippon du Bois, écuyer, pour « *mon domaine, mon aistre et hébergement de* ***Beauregard assis en la parroisse de Nazelles****, contenant 25 arpens de terre ou environ et trois maisons couvertes de chaume, joignant d'une part à l'aistre des Landes, et d'autre à une bairne* (borne) *appelée la* ***Bairne des trois parroisses*** » (chartrier de Pocé : E 590). D'autres aveux furent faits à la seigneurie de Pocé par Marguerite et Antoine Les Rucart, par leur curateur, et par Jehanne Rucart, femme de Jehan Chérier, tonnelier, le 18 avril 1558, etc.

C'est une ferme située en limite nord-ouest de la commune, sur un point culminant à 114 mètres d'altitude, non loin d'un ancien moulin à vent de la paroisse de Nazelles. Le toponyme désigne une belle vue, un panorama. C'est généralement un toponyme de la fin du Moyen Age ou de l'Epoque Moderne qui identifie souvent un château ou un manoir.

Ce toponyme est très répandu en France. Dans la Région Centre, il est particulièrement présent en Touraine, au nord du Loir-et-Cher. Il est rare en Beauce, en Eure-et-Loir et dans le sud du Berry (voir l'atlas des toponymes). C'est un toponyme souvent lié à la présence des rois de France en Touraine et dans la vallée de la Loire à la fin du Moyen Age et au début de l'Epoque Moderne.

Les seigneurs de Pocé au Moyen Age

La châtellenie de Pocé appartenait en 1159 à Pierre de Pocé, chevalier. Ensuite nous avons :

- en 1239-1244, Isabelle, dame de Pocé,
- en 1248, Guillaume de Brenne (ou Breme),
- en 1253, Marguerite de Pocé, qui confirma une donation faite par son mari, Olivier de Dan, aux religieuses de Beaulieu,
- en 1261, Mathilde de Pocé et Hervé de Vierzon,
- vers 1271-1293, **Hugues, vicomte de Brosses, seigneur de Pocé, et Ennordes sa femme**.
    - Le 27 septembre 1271, Hugues des Brosses, seigneur de Pocé, et Ennordes, sa femme (*Hugo de Brocia miles dominus de Poceii et Aannordis ejus uxor*) donnèrent au prieuré de Moncé 123 arpents de terre, situés en la paroisse de Montreuil, en partie près du lieu appelé Maison des Chevaliers, et en partie dans le territoire appelé Aguilleday, plus un arpent de forêt, situé dans le même lieu (Archives départementales d'Indre-et-Loire : H 798).
    - Le 11 juin 1276, Jeanne, dame de Vierzon, Mazères, et Rochecorbon, (*Johanna domina Virsionis, Mazeriaris, et Rupinis Corbonis*) confirma la donation de son frère noble homme seigneur Hugues des Brosses, vicomte des Brosses et seigneur de Pocé, et sa femme Ennordes (*nobilis viris dominus Hugo de Brocia miles vicecomes de Brocia et dominus Poceyi, et predilecta soror nostra, Aannordis ejus uxor*) (Archives départementales d'Indre-et-Loire, fond de l'abbaye de Moncé : H 798).
- En 1319-1368 : **Elie de Brosses, seigneur de Pocé**, mentionné Hely de Brosses, seigneur de Pocé, dans une lettre du chapitre de Saint-Martin, datant du 2 mars 1368 (chartrier de Pocé).
- Le 29 mars 1381, **Guy de Chauvigny**, seigneur de Chatelroux et vicomte de Broce, vendit pour 4800 francs or, les châtellenies et terres de Pocé et de la Varenne situées paroisse de Saint-Ouen, à noble homme **Jehan de Bueil**, chevalier, seigneur de Montrésor et de la Marchère. Jehan de Bueil reçoit un hommage en 1382 et un autre en 1396. En 1433, il est question encore de Jean de Bueil, cinquième du nom.
- Le 13 septembre 1411, Macé Séjourné de Saint-Ouen, rend foi et hommage à **Pierre, seigneur de Villaines**, d'Yvetot, chevalier, conseiller et chambellan du roi, seigneur de Pocé par sa femme **Catherine de Bueil** qui fit hommage au seigneur de Rochecorbon en 1435.
- Le 18 janvier 1459, Jehan de Bueil, amiral de France, vendit Pocé à **Jehanne de Rougny** pour 7000 écus d'or.
- Le 16 mars 1462, Jehanne de Rougny vendit Pocé pour 7 720 écus d'or à **Hardouin**, chevalier, seigneur de Maillé qui la vendit dès le lendemain à **Jehan de Bueil**. Son successeur, Antoine de Bueil, seigneur de Pocé, fut marié par le roi Louis XI à Jeanne de France, fille de Charles VII et d'Agnès Sorel.

Par la suite Carré de Busserole indique :

- en 1461, Jeanne Boucher, épouse de Jean de Guarquesalle,
- en 1470, Seguin de Courthaldy, écuyer,
- en 1478, Pierre de Courthaldy.

Mais on sait par le chartrier de Pocé que le 1 décembre 1481, Jehan de Bueil, comte de Sancerre, vendit Pocé à noble homme **Jehan Tiercelin** qui rendit hommage à la cour de Rochecorbon pour la seigneurie de Pocé, le 23 août 1492.

Ensuite, ce fut **Louis Chauvin**, chevalier, écuyer de l'écurie ordinaire du roi, qui rendit hommage à la cour de Rochecorbon pour la seigneurie de Pocé, à cause de sa femme Loyse de Bonchamp, le 1 juillet 1493. Il rendit un autre hommage le 11 septembre 1498. Une fois veuve, **Louise de Bonchamp** rendit hommage à la cour de Rochecorbon pour la seigneurie de Pocé le 2 avril 1511.

Le château de Pocé

Dans les comptes de la seigneurie de Pocé des années 1436-1438, on trouve la mention d'une cave, une roche, qui servit de carrière pour construire la tour de Pocé (chartrier de Pocé : E 585) : « *que ladite cave fut rompue pour prendre la pierre pour faire la tour de Pocé* ».

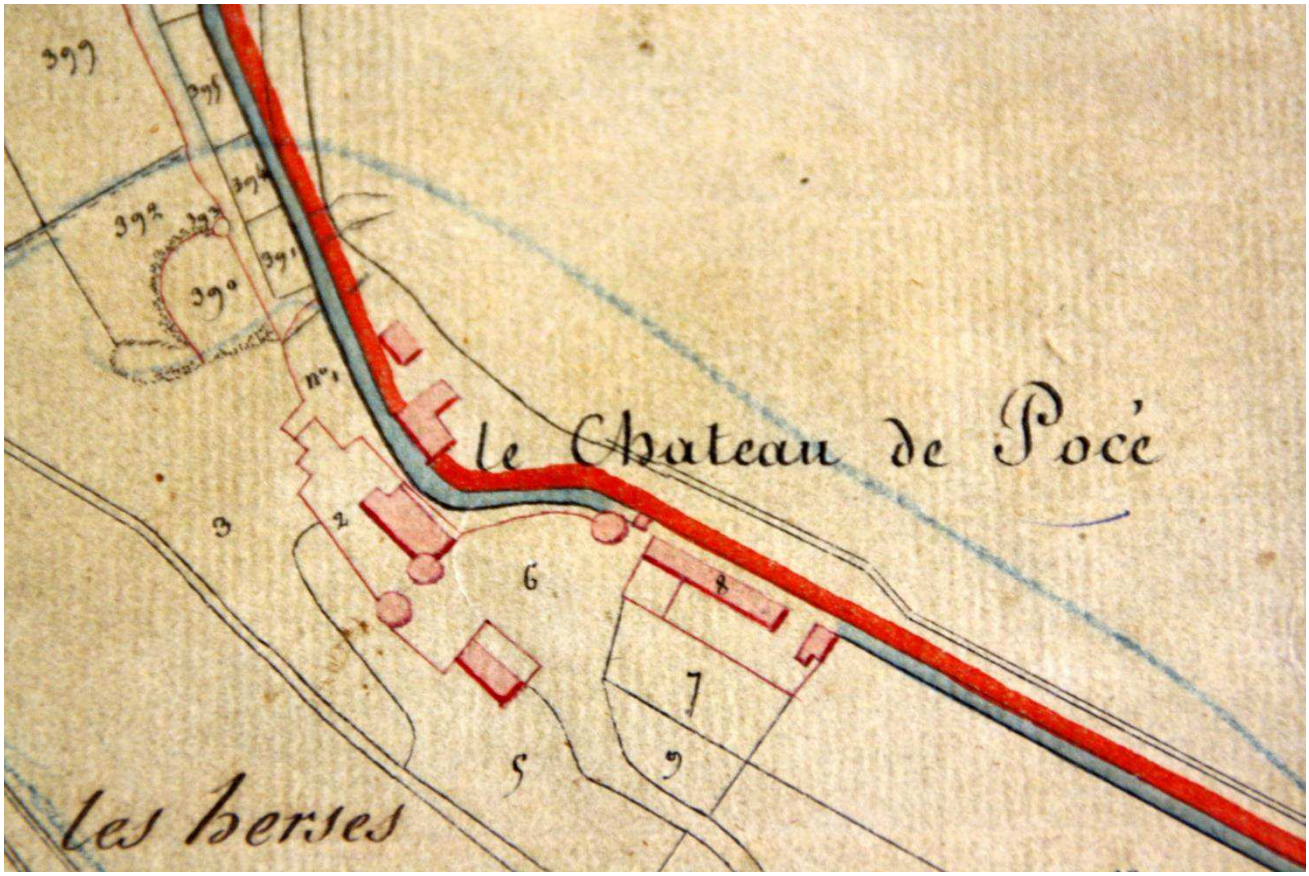
La première mention du *chastel Pocé* apparaît dans les comptes de la seigneurie de Pocé de 1514-1515 (chartrier de Pocé E 588).

Le premier aveu connu complet d'un seigneur de Pocé au seigneur de Rochecorbon et celui de Catherine de Bueil (chartrier de Pocé : E 626) fait le 26 mars 1435 : « *premièrement mon châtel et hébergement de Pocé… avec les rochets, cour, portal, fuye, osches, courtils et vergiers dudit hostel, avec dix arpents de bois ou environ… auquel bois j'é ma garenne, mes plessés, mes faulx à conils… le biez du moulin entre deux… joignant d'autre cousté aux grand chemin comme l'on vait d'icelluy lieu de Pocé à la Vauvellerie, et d'un des bouts à l'hostel, osches, bois et hallier des Pelouz* (fief des Pelou), *et d'autre bout au cloz appellé Les Griesches* » avec les banalités, la justice, le moulin à blé de Pocé, le moulin à draps près la forge de Pocé tenu par Jehan de Pocé dit Mamebriech, l'étang et la chaussée près du moulin, un droit sur l'aumône et la maladrerie de Pocé, le four banal de Pocé avec les *bauchiers*, ruiné par la guerre, la prévôté de Pocé, avec le péage, le levage, le *caurratage*, le *fautrage* à deux bœufs en la rivière, le mesurage du blé, le *banvin*, et les terres : le clos d'Ausseur, le Grand Clos de Pocé, le clos de Vausubleau, la Gaignerie de la Vauvellerie, la cave ou roche de Vaurimbert, la Saulaye de la Court ; les prés, les dîmes de blés et de vins, les terrages des métairies, les bois des Haut de Pocé, etc.

Le château est un édifice du XV^{e} siècle construit sur des fondations du XII^{e} siècle. Il est composé d'une grosse tour, de tourelles d'escalier polygonales, de mâchicoulis et de tourelles en encorbellement. Au début du XIX^{e} siècle, un étage en briques fut rajouté, et deux ailes furent construites au nord et au sud vers 1868.

Du château du XV^{e} siècle, il subsiste les deux niveaux inférieurs de la façade Est, la tour cylindrique contenant la cage d'escalier au nord du grand corps de logis Est, et le tour polygonale Sud. L'ancienne chapelle, à l'ouest de cette façade, date également de la fin du Moyen Age.





Le château et ses dépendances, avec les moulins
(cadastre napoléonien de 1809)

Les moulins de Pocé

Presque toujours mentionnés au pluriel à cause de la présence de deux roues, les moulins de Pocé appartenaient à la seigneurie de Pocé. Ils se trouvaient, non loin du château, au sud du lieu où la Remberge se divise en deux : à l'est le cours de la rivière et à l'ouest, passant derrière l'église, le bief du moulin de Pocé, ou *biez*. Le moulin de Pocé était un moulin banal (droit de banalité confirmée le 13 novembre 1674 : chartrier de Pocé : E 644).

Un contrat du 12 mai 1478 stipule que Pierre Féallen et Gaultier Royer, de Pocé, partagèrent par moitié les frais de réparation d'une arche du moulin à tan de Pocé.

Ainsi, le moulin de Pocé était tenu en fief du seigneur de Pocé par Pierre Joussier, père et fils, notaires demeurant à Amboise, à la fin du XV^{e} siècle (déclaration féodale du 3 septembre 1493 et du 3 septembre 1493 ; chartrier de Pocé : E 643) : « *ung moulin à blé prez et au dessoulz du carroué du bourg de Pocé, avec l'aistre et appartenance d'icelluy* ».

Les comptes de la seigneurie de Pocé de 1495-1496 (chartier de Pocé : E 586), mentionnent notamment la corvée de curage du bief « *depuis le gué Bodis jusques l'arche de pierre près le moulin Pierre Joussier* » que les habitants de Pocé devaient faire chaque année le mercredi des jours fériés de la Penthecôte.

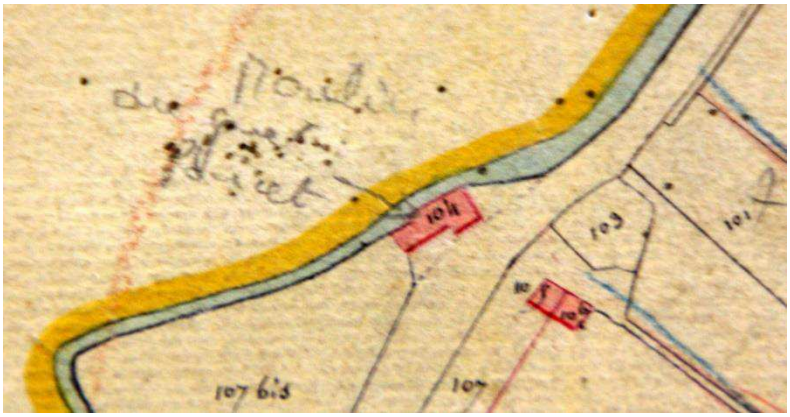
Les deux moulins de Pocé furent baillés par Jacques Tiercelin, seigneur de Pocé, pour cinq ans à Bertrand Charrestier, demeurant au moulin près de l'église de St-Ouen, pour 110 setiers par an, le 10 mai 1574 (chartrier de Pocé : E 653).

Une transaction datée du 16 mai 1588, porte sur une remise accordée par Jehan Tiercelin, seigneur de Pocé, d'une rente de 3 sols 6 deniers, à Joussier, moyennant quoi le vieil étang de Pocé resterait au seigneur de Pocé ainsi que le moulin à blé que ledit Joussier avait fait construire au lieu dudit moulin à tan.

L'Etang de Pocé et son îlot

Il est mentionné dans les comptes de la seigneurie de Pocé datant de 1436-1438 (chartrier de Pocé : E 585) : « *ung isleau séant d'avant le mollin de Pocé, lequel est en l'estang de Madame* » (dame de Pocé).

Le moulin du Gué-Pousset



Ce moulin à tan appartenait pour partie à la seigneurie de Pocé et fut baillé à ce titre le 11 novembre 1487. En 1510, le moulin était tenu par Macé Bour (comptes de la seigneurie de Pocé de 1495-1496, chartier de Pocé : E 586).

Le bâtiment d'origine semble du début du XVIII^{e} siècle. Il fut très remanié en 1965 par André Moguez. Lors du curage de la Remberge en 1975, le cours de la rivière fut éloigné du mur qui portait la roue du moulin.

Le péage de Pocé

Il est mentionné dans le chartier de Pocé au XV^{e} siècle. Il fut alors affermé à Gacian Vallée pour trois ans moyennant 16 livres tournois vers 1436-1438 (E 585).

Ce péage était lié à la prévôté de Pocé. Au début du XVI^{e} siècle, il rapportait 7 livres (Comptes de la seigneurie de Pocé de 1514-1515 : chartrier de Pocé E 588).

Les fourches patibulaires

Le seigneur de Pocé ayant droit de haute, moyenne et basse justice sur les terres de la seigneurie, il avait droit d'ériger des fourches patibulaires pour y pendre et y exposer les condamnés au carrefour de la Perchaye (confirmation de ses droits le 21 juillet 1654 : chartrier de Poré : E 644).

L'Aumône

L'Aumône était un établissement charitable du Moyen Age, une maison dans le bourg de Pocé qui accueillaient les malades ou les deshérités. Elle est notamment citée dans les comptes de la seigneurie de Pocé, vers 1436-1438, où il est question des réparations du pont de l'Aumône qui traverse le bief du moulin de Pocé (chartrier de Pocé : E 585), et dans un acte d'achat réalisée en 1497 par le seigneur de Pocé qui devint propriétaire d'une parcelle « *où fut le jardin de la vieille aumosne* ». Un achat du 5 septempbre 1498, fait sur Jehan de Carrefour, notaire, porta sur « *un jardin ou souloit estre la vieille aulmosne de Pocé, joignant d'une part au biez des moulins de Pocé et d'autre au grand chemin qui va de Pocé auxidts moulins* » (chartrier de Pocé : E 652).

Il existait de tels établissements, fondés généralement par les seigneurs du lieu, dans le bourg de Limeray, dans celui de Cangey, etc.

La maladrerie

Le lieu-dit du Cheval Rouge et de l'Aître des Salmons (une famille) était situé au début du XVI^{e} siècle près de la *maladrerye*. Une maladrerie avait pour fonction au Moyen Age de tenir éloignés des bourgs les malades que l'on croyait contagieux.

Cette maladrerie se trouvait dans le fief de la seigneurie de Pocé et plusieurs personnes firent des déclarations féodales à ce titre pour des biens situés près de cette maladrerie (chartrier de Pocé : E 602). Vers 1650 une procédure fut conduite contre un certain Barbier, pour 25 années de cens à 60 sols par an, pour les héritages qu'il avait usurpés, dotation de la Maladrerie de Pocé, fondée par les seigneurs dudit lieu.

L'image

C'était le nom d'une maison, et même d'un pâté de maisons dans l'angle de la rue auprès et en face de l'église. Ce nom provient d'une statue de saint ou de la Vierge, une image, qui figurait dans une niche sur l'extérieur de la maison. Ce nom date probablement de la fin du Moyen Age, voire de l'Epoque Moderne.

La chapelle Saint-Guillaume

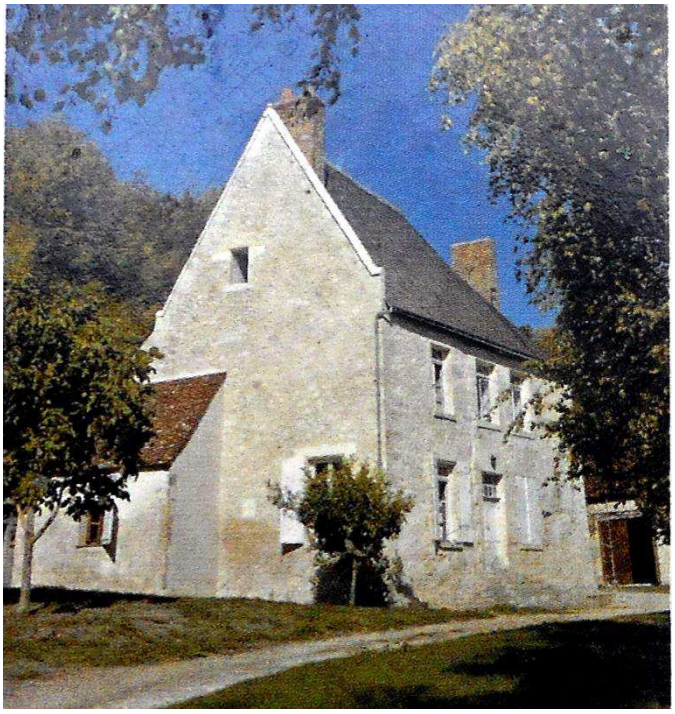
Dans les comptes de la seigneurie de Pocé de 1495-1496 (chartier de Pocé : E 586), on trouve la mention d'un chapelain de Pocé : Pierre Roulleau.

On trouve la mention d'une **chapelle Saint-Guillaume** à Pocé dans un acte de vente, daté du 6 mai 1501, qu'un quartier d'ouche « *sis devant la chapelle St Guillaume dudit lieu »,* acheté par Jehan Lebretton (chartrier de Pocé : E 582 et 652).

On trouve aussi un achat fait par le seigneur de Pocé le 2 avril 1518, à Macé Givelet, greffier de Pocé, à Martin Denis, marchand pelletier à Amboise, et à François Badier et Marguerite Denis, sa femme, d'une cave et d'un quartier d'ouche à Pocé, devant la chapelle Saint-Guillaume (chartrier de Pocé : E 652)

Nous ne savons pas actuellement où était cette chapelle. L'église actuelle l'a peut-être remplacée.

Le manoir du Ménard



Le Ménard appartenait à la mense abbatiale de l'abbaye de Fontaines-les-Blanches. La grande maison du Ménard fut en fait, vers la fin du Moyen Age et au début de l'Epoque Moderne, la résidence privée de l'abbé de Fontaines-les-Blanches, ce qui explique l'ampleur du bâtiment, qui n'est pas uniquement un bâtiment d'exploitation agricole, mais qui est surtout une résidence de plaisance.

C'est une grande bâtisse de la fin du XIV^{e} siècle ou du début du XV^{e} siècle, comme l'atteste son pignon ouest. Elle fut remaniée au début du XVII^{e} siècle comme le prouve les différentes épaisseurs des murs.

Le moulin à vent de La Longueterie, maintenant rénovée, sert actuellement de résidence secondaire.

L'ancien cellier, ou grange, date du XVI^{e} siècle. Il garde la trace d'une porte en plein-cintre murée dans son mur ouest. Le mur sud, renforcé par un contrefort central, porte la trace d'un appui de fenêtre du XVI^{e} siècle.

A l'est subsiste une salle voûtée en ruine, datant peut-être du XIV^{e} siècle.

Moyen Age : XIII^{e}-XV^{e} s.



L'Epoque Moderne

La formation des toponymes

Vers la fin du Moyen Age, et même sans doute déjà au XIII^{e} ou au XIV^{e} siècle, presque tous les toponymes qui figurent sur le cadastre napoléonien existaient déjà.

La cartographie que nous proposons pour la fin du Moyen Age est bien sûr hypothétique, cependant les principaux habitats que l'on rencontre à l'Epoque moderne existaient certainement déjà. Les toponymes créés à l'Epoque moderne sont assez peu nombreux.

La rue de Pocé

Dans les faubourgs d'Amboise, il existait une *rue de Pocé*. André Lenoir y est mentionné comme y habitant au XVII^{e} siècle (Chartrier de Pocé : E 596). Honnête homme Jehan Bourgery, est dit cordonnier aux faubourgs d'Amboise, rue de Pocé en 1557 (chartrier de Pocé : E 612).

Le Pavillon et le Pavillon

C'est un toponyme de manoir, de maison de plaisance, ou de petit logis servant à accompagner un château. C'est ainsi un toponyme répandu dans la vallée de la Loire, en Sologne, ou sur les bords des rivières (voir l'atlas des toponymes). Il peut aussi s'agir d'un petit bâtiment dans un parc ou un jardin. Le mot provient de *papillon*, du latin *papilionem*, terme qui prit, sous l'Empire romain, le sens de tente à cause de la ressemblance entre les ailes d'un papillon et les rideaux d'une toile de tente.

Il existe deux toponymes le Pavillon sur la commune de Pocé-sur-Cisse, auprès de Villeret dans le val non loin d'Amboise et du Sauvage, et dans la vallée de la Remberge près des Bondes. Aucun des deux ne figure sur la carte de Cassini. Il s'agit sans doute de toponymes assez récents.

Le Pavillon était un fief relevant de la châtellenie de Pocé. Il appartenait en 1745 à Joseph-Louis Coullon, bourgeois d'Amboise. En 1767, Etienne Morin, curé de Limeray en était propriétaire.

Cheval Rouge

C'est le nom d'un hameau situé sur une rue parallèle à la route de Nazelles à Pocé, à mi-hauteur du coteau. Ce nom est un nom d'auberge ou de taverne où pendait l'enseigne d'un cheval rouge.

C'est un toponyme assez récent et assez rare, contrairement à Cheval Blanc ou à Cheval Noir. On ne rencontre Cheval Rouge que cinq autres fois en France (Chesny, 57 ; Gèdre, 65 ; Pommeréval, 76 ; Isneauville, 76 ; Bouxières-aux-Chênes, 54).



La Closerie, au n° 10 de la rue du Cheval Rouge a un portail portant la date de 1643 (refaite).

Il faut signaler qu'il existait à Saint-Denis d'Amboise, une hôtellerie du Cheval Rouge, tenue par Boisgautier François (saisie féodale datant de 1664-1680 : chartrier de Pocé : E 636).

La chapelle Saint-Adrien : 1535

Adrien Tiercelin de Brosses, seigneur de Pocé, chambellan du roi, capitaine-gouverneur de Loches, fit bâtir une chapelle dans le bourg de Pocé sous le vocable de saint Adrien, en 1535, afin que les habitants n'aient plus à aller jusqu'à l'église de Saint-Ouen. Adrien Tiercelin de Brosses mourut en 1548.

Une plaque en cuivre gravée fut exposée dans le chœur pour rappeler cette fondation. Elle a disparu. L'inscription en pierre scellée dans le mur sud du chœur et portant la date de 1530 n'est pas la plaque de fondation de la chapelle de Pocé, mais un rappel de bienfaits. Cette plaque provient sans doute d'un autre édifice, peut-être la chapelle Saint-Guillaume disparu, voire de l'abbaye de Fontaines-les-Blanches. Elle a été conservée pour ne pas s'attirer les foudres de Dieu.

Dans l'église de Pocé, les vitraux de l'abside portaient autrefois les armes de la famille Tiercelin : *D'argent, à deux tierces d'azur, en sautoir, cantonnées de quatre merlettes de sable*.

La nef et l'abside à trois pans de cette ancienne chapelle, sont couvertes en charpente. L'éclairage est donné par de grandes baies de style gothique flamboyant.

Le seigneur de Pocé fit aussi construire pour son usage et sa famille, une chapelle privée au nord de l'édifice, dédiée à Notre-Dame (on peut voir aujourd'hui dans l'église une belle madone du XVIII^{e} siècle, et un tableau de Notre-Dame du Perpétuel Secours). Un caveau funéraire, ou crypte, sous le chœur fut réalisé au moment de la construction.

Le nom de Saint-Adrien provient évidemment du fondateur de la chapelle, mais Adrien désigne un saint ayant vécu au IV^{e} siècle, soldat et martyr. Comme officier dans l'armée impériale, il faisait le métier de tortionnaire. Ecoeuré par les sévices ignobles qu'il infligeait aux hommes, aux femmes et aux enfants, notamment chrétiens, et ému par le courage de ses derniers, il passa du côté des traqués et des persécutés. Il fut arrêté, à son tour torturé et exécuté à Nicomédie (Asie Mineure) vers l'an 300. Sa femme Nathalie finit par le rejoindre en martyre. Les statues de ce saint homme et de son épouse figurent en bonne place dans l'église actuelle.



Donation et création du cimetière : 1540

Une délibération du Conseil municipal datée de 1811, fait mention d'un demi-quartier de terrain donné à la paroisse pour servir de cimetière le 4 mai 1540 par Pierre Coqueau, menuisier demeurant à Pocé. Il fit cette donation pour le salut de son âme et « *considérant qu'il est néccessaire et utile avoir lieu commode pour inhumer et ensépulturer les corps trépassés qui décéderont en la paroisse que l'on espère qui se fera à Pocé si Dieu plaist, et aussi que c'est bien et méritoire de faire don de terre convenable et propre pour ce faire* ». Ainsi il « *a donné, baillé, céddé, légué, et délaissé, dès à présent, à héritage à toujoursmais, perpétuellement à la fabrice* (fabrique) *de la ditte église de Pocé, ... demi quartier de terre ou environ, la pièce ainsi qu'elle se poursuit et comporte, assis près la planche du bourg de Pocé ; la dite pièce ainsi qu'il a eu par échange de la veuve feu Michau Chasteignier, et ses enffans, pour enterrer les corps morts de la ditte paroisse de Pocé seullement, la ditte terre joignant d'un long et d'un bout au chemin tendant à la Mazerre au boys d'Anhus, d'autre long au pré du seigneur de ...* (blanc) *et d'autres bout à la terre et ousche de la ditte veuve Chasteignier et ses enffants, en fief de Pocé et tenue dudit lieu à six deniers de cens payables le jour St-Maurice pour toutes charges et devoirs, franc et quitte de tout le tems passé jusqu'aujourd'hui, pour de la ditte terre cy-dessus désinée, avoir, tenir, joyr, y faire cymetière pour y enterrer les corps qui dorénavant décéderont en la ditte paroisse, mais qu'elle soit bénite à toujoursmais quoiqu'il advienne...* » « *Donné à Pocé en présence de messire Antoine Lemaire, Mathurin Brideloust, Jehan Gué, prestres, honnorable homme Pierre Delaunai, Jehan Audebert, et Bastien David, notaire en cette court, tous demeurans audit Pocé, ... le quatriesme jour de may lan mil cinq cens quarante.* » La copie de cet acte de donation figure dans les registres paroissiaux.

Ce terrain était situé derrière l'église, de l'autre côté de la Remberge, à l'angle de la rue montant à la Buvinière et la route de Limeray. Il servit de cimetière jusqu'à sa translation au XIX^{e} siècle.

Les seigneurs de Pocé à l'Epoque Moderne

Pocé formait à l'Epoque Moderne une châtellenie appelée le Haut et Bas Pocé qui relevait du château de Rochecorbon. Au XVIII^{e} siècle cette châtellenie fut réunie à la prévôté de la Basse-Rochère (Noizay). En furent seigneurs :

- **Louis Chauvin** qui rendit foi et hommage à la cour de Rochecorbon le 1 juillet 1493. Il apparaît dans un contrat de vente de la Rebaudière, paroisse de Montreuil, datant du 17 mai 1506 (*Mémoire de la Société Archéologique de Touraine*, t. X, page 243, n° 23). Des achats furent réalisés à Pocé par ce seigneur de 1497 à 1502 pour agrandir les dépendances du château. Il décéda le 24 août 1508 et fut inhumé dans l'abbaye de Fontaines-les-Blanches. Sa veuve, **Louise de Bonchamp**, rendit foi et hommage pour la seigneurie de Pocé à Rochecorbon le 2 avril 1511.
- **Adrien Tiercelin**, seigneur de Brosses, de la Ferté-Villeneuil et de Pocé, l'un des cent gentilhommes ordinaires de la chambre du roi, bailli et capitaine de Gisors et de Loches, mort en 1548. Il rendit foi et hommage pour la seigneurie de Pocé à la cour de Rochecorbon le 1 mars 1523.
- **Jacques Tiercelin**, seigneur d'Argenton, présent à la rédaction de la coutume de Touraine en 1559 et qui donna à bail deux moulins le 10 mai 1574.
- **Anne Tiercelin**, marié à Jacqueline d'O, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, enseigne de la compagnie d'Aumale, décédé en 1589 des suites de blessures reçues au siège de Bologne.
- La terre de Pocé fut saisie et vendue le 24 mars 1609 au profit d'**André Dubecq**, chevalier, seigneur de Verdes, pour 47 000 livres. René Dubec était chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, gouverneur des ville et château de la Capelle et pays de Thirasse, seigneur de Verdes, baron de la Bosse et Marché Neuf, seigneur et châtelain du Haut et Bas Pocé et prévôté de la Rochère. Il rendit aveu en 1651.
- **Thomas Bonneau**, seigneur de Valmer, conseiller du roi en ses conseils, secrétaire de ses finances, demeurant à Paris est dit nouvel acquéreur de Pocé les 10 et 20 février 1661. Le

vendeur était sans doute **François René Dubecq**, marquis de Verdes, gouverneur des ville et château d'Aigues-Mortes.

- Le 6 février 1691, Pocé fut vendu à **Dominique de Chaufourneau**, conseiller du roi, trésorier des gardes suisses.
- Au décès de ce dernier, Pocé passa vers 1700 à **Geneviève-Renée de Chaufourneau**, sa sœur.
- Le 20 mai 1703, **Louis Pelluye**, trésorier de France au bureau des finances de Tours, acheta Pocé. Comme seigneur de Pocé, il légua le 30 octobre 1708, à la chapelle Saint-Adrien, la somme de 6000 livres, à la condition que le desservant disent une messe par semaine pour le repos de son âme dans la chapelle, et que l'on placerait près de l'autel une inscription rappelant cette fondation pieuse.
- En juillet 1714, au décès de Louis Pelluye, les héritiers vendirent Pocé à **Jeanne Soulas, femme de René de Cop**, trésorier de France à Tours, qui décéda en 1747.
- Leur fils, **Jean de Cop**, avocat au bureau des finances, et maire de Tours en 1766, seigneur du Haut et Bas-Pocé et prévôté de la Basse-Rochère, reçut le 22 avril 1761, l'aveu de Michel Langlois, écuyer, pour le fief de la Perchaye, et les 6 août 1775 et 22 février 1777, celui de François Chenantais de l'Offerrière, receveur des domaines du roi de la ville d'Amboise, seigneur de Quincampoix, les Petits Arpentis, Thoumeaux, Négron et d'Argouges, pour son fief d'Argouges situé sur les paroisses de Noizay et Vernou (cet aveu précise la présence de la Prairie de Pocé sur les bords de la Cisse, sur les communes de Vernou et de Noizay).
- En 1789, ce fut Madeleine François de Créqui, dame de Laborde, veuve de messire André Henri de Milon de Mesme, qui comparut comme fondé de pouvoir à l'assemblée électorale de la noblesse de Touraine, comme ayant la garde noble de ses enfants mineurs, pour les fiefs, terres et seigneuries de Pocé et de Bois-Bonnard (Mémoire de la Société Archéologique de Touraine, t. 10, p. 102).

Description du fief de Pocé : XVII^{e}-XVIII^{e} s.

René Dubec rendit foi et hommage à Charles Albert, duc de Luynes, à Rochecorbon le 8 avril 1651, pour son château et fief de Pocé (Archives départementales, chartrier de Pocé : E 626). Cet aveu décrit le château « *assisté de portaux, machicoulis, donjon, haute et basse cour, roches et chapelle… plus deux grands corps de logis et caves situées entre les choses ci-dessus et ma dite ville de Pocé, en l'un desquels sont mes caves et celliers et ès-dites caves mon pressoir et en l'un des corps de logis sont mes greniers à foin et au-dedans desquels il y a une cour… plus mes moullins bannaux à bled scituez au dessoubz et devant mondit chasteau de Pocé… Item mon aultre moulin à bled appelé le moulin du gué Ponset, sis sur la rivière de Raimberge, entre Pocé et St Ouyn… Item mon estant avec la chaussée et appartenances d'icelle… Item, mon parc et aulnes sis devant mondit chasteau et au dessoubz dudit étang contenant trois arpents ou environ… le droit de patronnage sur mon esglize, chappelles et aumosneryes et maladerye dudit Pocé. Item ma prévôté de Pocé, avec le péage par terre et le levage par toute madite seigneurye et chastellenye, le courtage en ma ville et ex environs, mes mesures de bled, vins, huilles… Item les foires et marchés de madite ville de Pocé… Item mes seaux à contractz et obligations avec les droict de tabellionage en madite terre…* »

Carré de Busserole nous donne la transcription d'un extrait du terrier de Pocé dressé en 1747 : « *Premièrement, le chasteau de Pocé, composé d'un grand corps de logis, ayant plusieurs chambres à feu, greniers, le tout garni de porteaux, machicoulis, plus un donjon et autres batiments avec grand portail ; des jardins, terres, chenevrail, bois taillis et garenne, le tout contenant dix arpents ou environ, renfermés de murs.*

Les grands moulins dudit Pocé, situés au-dessous dudit chasteau, situés sur la rivière de Remberge.

Plus, le moulin du Gué-de-Pocé, sur ladite rivière.

Plus, quatre arpents et trois quartiers de terre à la Vauvellerie,…

Est comparu le sieur Louis Valadon, bourgeois de la ville d'Amboise, lequel a déclaré posséder au-dedans de la chatellenie du Haut-Pocé : une maison appelée la Vauvelerie, paroisse de Pocé,

fillette de Saint-Ouen-du-Bois, consistant en un grand corps de logis nouvellement bâti, avec pavillon, chambres, vestibules, jardins, pressoirs…, venant lesdits logements et héritages audit Valladon, tant de la succession du sieur Valadon, son père, que de la démission faite par Marie Gaudin, sa mère,…

Est comparu le sieur René-Prosper Legier, directeur des carosses et messageries d'Amboise, lequel a déclaré posséder au-dedans de la chatellenie du Haut-Pocé le lieu et métairie de la Pivenerie (Puvinerie)…

Est comparu le sieur Pierre Dupré, marchand-fabricant, demeurant au grand-marché de la ville d'Amboise, lequel a déclaré posséder la closerie de la Roche, au bourg de Pocé. » Etc.



Les anciens fiefs

Les fiefs relevant du château de **Pocé**, seigneurie dépendante de Rochecorbon (qui relevait de Luynes) :

- **l'Erable** (écrit l'Hérable ou l'Arable dans un aveu de 1596 dans le chartrier de Pocé), ou Fief du Vau, ou encore Petit Bois, qui appartenait en partie en 1610 à noble homme Jehan Fourneau, sieur de Villegarné, en 1623, à Anne de Bueil, dame de Fontaines et de l'Isle de Ré, veuve d'Honoré de Bueil, en 1673 à François Saboullat, *hoste de l'Image de Pocé*, en 1698 à Urbain Angelleaumt, marchand, maître boulanger à Tours, en 1750 à Jean Baptiste Delanoue, maître boulanger à Tours, etc. (chartrier de Pocé : E 599), en 1720 à Thomas Delanoue, en 1750 à Jean-Baptiste Delanoue, en 1772 à Marie-Anne Delanoue et à la famille Valadon. Dans les archives de la paroisse de Saint-Ouen, il est question, à l'Epoque Moderne, dès le XVI^{e} siècle de vignes aux Grands Erables et aux Petits Erables.
- **le Pavillon.**
- **Launay** (nommé l'Aître de Launay, à Pocé) qui appartenait en 1528 à Pierre Bourgeois le jeune (qui possédait aussi des parcelles à Montgouron, à la Noue Féallen, etc.), à Jehan Bourgeoys ; en 1529 à François Guiton ; Michau Baillargier ; Jehan Ferré ; en 1629 à Marguerite Dervins veuve d'Isaïe Bonnette, avocat au siège royal d'Amboise ; à Catherine Bonnette (chartrier de Pocé : E 602) ; en 1760 à Jean-Denis de Montdomaine, prieur de l'église Saint-Florentin d'Amboise (Archives départementales d'Indre-et-Loire : E 38),
- **Beauregard** qui appartenait en 1528 à Jacques le Couturier, vers 1650 à Thomas Langlois,

écuyer, en 1718 à Jacques Gibier et Elisabeth Michon sa femme, en 1719, à Pierre Chambellan, lieutenant criminel du bailliage d'Amboise, en 1729 à François Philippe Ferrant, lieutenant criminel général au bailliage d'Amboise, puis en 1750 à Philippe Ferrant, commandant la maréchaussée d'Amboise, en 1761 à Jean-François Ferrant, chanoine de Saint-Florentin d'Amboise, et en 1789 à Marie-Jacques Chauvelin (Chartrier de Pocé : E 590).

- la **Restrie** qui appartenait en 1640 à Louis Boireau, époux de Charlotte Boutet, en 1659 à François Boireau, son fils, en 1757 à Marie-Thérèze de Noailles, veuve de Charles-François de la Baume Le Blanc, duc de la Vallière, et en 1789 à Antoine-François du Juglart.
- Les **Landes** dont les propriétaires suivants en firent déclaration auprès de la seigneurie de Pocé (chartrier de Pocé : E 602) : noble homme Blaise Bigot, seigneur des Landes et damoiselle Marie Buisson sa femme en 1612 ; Anne Roulleau, femme de Raymond de Casenave, sieur des Landes, y demeurant vers 1720 ; René Chauchard, seigneur des Landes vers 1720.
- la **Vovellerie** (ou Vauvellerie) (Chartrier de Pocé : E 616).
- **Veausubleau** (ou Vausubleau) (chartrier de Pocé : E 616), fief relevant du Haut-Pocé et qui appartenait en 1688 à René Chauchard et en 1771 à Jacques-Louis Deshoux.
- **Jupault**, sur la commune voisine de Saint-Ouen-les-Vignes mais ayant des possessions sur Pocé, qui appartenait en 1521 à Jacques Malon, en 1605 à Claude Malon, en 1652 à Edme de Taillevis, en 1615 à François-Paul de Taillevis, écuyer, en 1763 à Jean Hubert, marchand cirier à Amboise.
- La **Bobelinière** dépendait de la seigneurie de Pocé. Pierre Pandorge fit une déclaration féodale pour une maison : « *une maison, cour et jardin au lieudit la Boubelinière, parroisse de Saint-Ouen, avec un quartier d'ouche, des vignes*, etc. » Alexandre Bury fit une autre déclaration pour une autre maison de ce lieu les 7 et 17 novembre 1528. D'autres déclarants figurent dans le chartrier de Pocé (E 591) : Louis Casteau (10 mai 1610), Florentin Bury (5 mars 1623), Catherine Collesse (12 juin 1629), André Lenoir, vigneron, avec des caves en roche, et Nicolas Michau (3 et 9 janvier 1673), Sébastien Foucault, Pierre Collesse et Silvain Michau (juin-juillet 1696), *paroissiens* de Pocé.
- La **Reboussinière** (ou Rebourcinière) : Jehan Brindeau en 1492 ; Jehan Bricet de la Boyvinière en 1494 ; Macé Brindeau en 1528 ; Pierre Fréallen ; Pierre Bozay, charpentier ; Antoine Carmiau ; Denis Bury, homme de bras demeurant à la Reboursinière ; etc. (chartrier de Pocé : E 609).
- La **Buvinière** (parfois écrite Boyvinière, ou Boivinière ou Bévinière) dont les vignes, les vergers et les terres étaient en partie tenues par Jean Périer l'aîné (1478), par Geoffroy Humeau (1526), etc., selon leurs déclarations féodales (chartrier de Pocé : E 592).
- **Chauffour** qui appartenait en partie à Jean Devidon, écuyer, sieur de Launay et du Petit Chaufour, autrement appelé le Petit fief de Vaux (16 juin 1626), Geneviefve de Chaufourneau, dame de la châtellennie, terre et seigneurie de Pocé et Valembert (1696), Mr de la Goupillière, seigneur de Montreuil (mentionnons aussi la déclaration par François Guérin, marchand, bourgeois de la ville d'Amboise, à cause de Renée Pommier, sa femme, en 1675 pour M. Chevays, conseiller du roi, juge magistrat au siège présidial de Tours, seigneur de Vaux), etc. (chartrier de Pocé : E 595, E 596). Il est intéressant de mentionner un procès en 1716, opposant Jean Lelarge sieur de Villetissard et de Noizay, réservant ses droits *sur la **chappelle de Chauffour**, fondée par deffunt messure d'Emery de Launay, écuyer, son ayeul*, contre Mr de Cop, seigneur de Pocé.
- **La Sabrandière** (ou Sabraudière, clos de Chauffour) et l'Aître de la Sabraudière.
- **Le Saule**. Aveu de Louis et Guillaume Chappelain pour la closerie du Saule en 1528 (chartrier de Pocé : E 612). Il appartenait à la famille de Chasteignier en 1760.
- **Taillepied** (chartrier de Pocé : E 621 et 671).
- **Vaurimbert** (ou Vaurambert ou le Petit Vaurambert) (chartrier de Pocé : E 615).
- **La Vallerie** (chartrier de Pocé : E 615 et 671).
- Le **Cheval Rouge** et **l'Aître des Salmons** (le lieu-dit est mentionné au début du XVI^{e} siècle près de la ***maladrerye***) dont les déclarations féodales concernèrent (chartrier de Pocé : E 597) : Pierre Salmon et Michau Salmon en 1528 ; Martine Tabois, veuve de Jehan Laffons en 1610 ;

Nicolas Poirier, curateur de Jehanne Rou, pour la maison de *l'aistre des Salmons*, avec des *caves en rocq* dont l'une dite la **Picquetaye** ; René Rilaton, marchand sergetier, demeurant au Bout des Ponts d'Amboise pour des vignes à la *clouzerie du Cheval Rouge* ; Léonard Thomas, charpentier à Pocé en 1623 ; etc.

- Les **Hautes Mazères** à Pocé pour lesquelles plusieurs déclarations féodales ont été conservées (chartrier de Pocé : E 603) : Perrenelle La Téterelle en 1472 ; Jehan le Vasseur, homme de bras, en 1528 ; Gille Testereau ; Laurens Huet ; Pierre Coqueau de la Mazerre ; Jehan Foucault de la Haute Mazerre ; Macé Chézière le jeune ; Jean Chézière l'aîné ; Guillaume Viau en 1528 ; Jehanne Reboursin en 1547 ; Pierre Colesse texier en 1550 ; Guillemine Coqueau veuve de Macé Fain en 1558 ; Louis Licote en 1605 ; etc.
- **Les Basses Mazères** Pocé pour lesquelles plusieurs déclarations féodales ont été conservées (chartrier de Pocé : E 603) : Mathelin Collesse en 1528 ; Jehan et Anthoine les Goullets en 1610 ; *honneste personne Mathurin Gourdeau, l'esné, marchand à la Basse Mazerre* en 1610 ; Charles Roy, vigneron à la Mazère en 1612 ; Denis Trinqueau, charpentier, en 1613 ; Jehan Gourdeau, charron ; etc.
- **La Perchais** (ou Perchaye), la Haute Perchais et la Basse Perchais, sur Montreuil.

Appartenaient directement au fief de Pocé : des prés à **Fourchette**, la **Fosse Ronde**, les **Longues Lignes**, la **Prairie de Pocé**, **Maugouron** (ou Montgouron, ou Montgouvron, dans la prairie de Pocé), **Moutouriou** (ou Montriou ou le Petit Mouterioul ou Montreuil ? dans la prairie de Pocé), le **Pont Girard** (ou Pont Giraud ou Pontgirard), les **Margats**, les **Ouches** autrement dit la **Chèvre**, les **Prés Maquins**, la **Varenne**, entre Loire et Cisse, les Prés Virants en la prairie du bas Pocé, etc.

Après examen des archives de la **censive du bourg de Pocé** (chartrier de Pocé de 1535 à1584 : E 617) on trouve la mention du ***Carroué*** de Pocé.

Les fiefs relevant du **château d'Amboise** :

- Le hameau de **Fourchette** (devant au seigneur une paire de gants blancs du prix de 20 deniers tournois), et le **château de Fourchette** dont dépendait une partie de **Chauffour**.
- **Villeret** (ou Villeray) qui appartenait en 1675 à Louis Rouer, écuyer, premier conseiller au conseil souverain de la Nouvelle-France, et en 1679 à François Rouer son héritier (Archives départementales d'Indre-et-Loire : C 555, 603, 651). A la fin du XVIII^{e} siècle, il appartenait à la famille Bridieu, émigré pendant la Révolution, car il fut saisi et vendu nationalement le 2 Vendémiaire an IV (septembre 1795).
- le **Sauvage** (voir plus loin).

Les fiefs relevant du château de Tours :

- **Chemet** qui appartenait à Charles Bongendre en 1763.

Une partie des fiefs de la **Mazère** et de la **Haute Mazère** appartenait en 1313 à Jean de la Mazère, en 1480 à Thibault de Pocé, en 1545 à Jacques Thomas et Pierre Poulin, et relevait du château des Arpentis (commune de Saint-Règle).

Le fief des **Fougerets** relevait du château de Chenonceau. En 1523-1565, il appartenait à Louis du Bois, seigneur des Arpentis. En 1707-1740, la famille Bergeron de la Goupillère en était propriétaire.

Les **Pierres**, au nord de la commune, était un fief relevant de Jupeaux et qui appartenait en 1763 à François Robert et à Louis Ganne.

Le fief de **Chaufour**, encore orthographié Chauffour, Chaufours, ou Petit-Chaufour, appartenait en partie en 1579 à Nicolas Emery, commissaire d'artillerie, en 1639 à Pierre Le Large, en 1787 à Charles-Marie-Marthe de Bridieu, en 1789 à Marie-Catherine Le Boucher de Verdun, veuve du précédent.

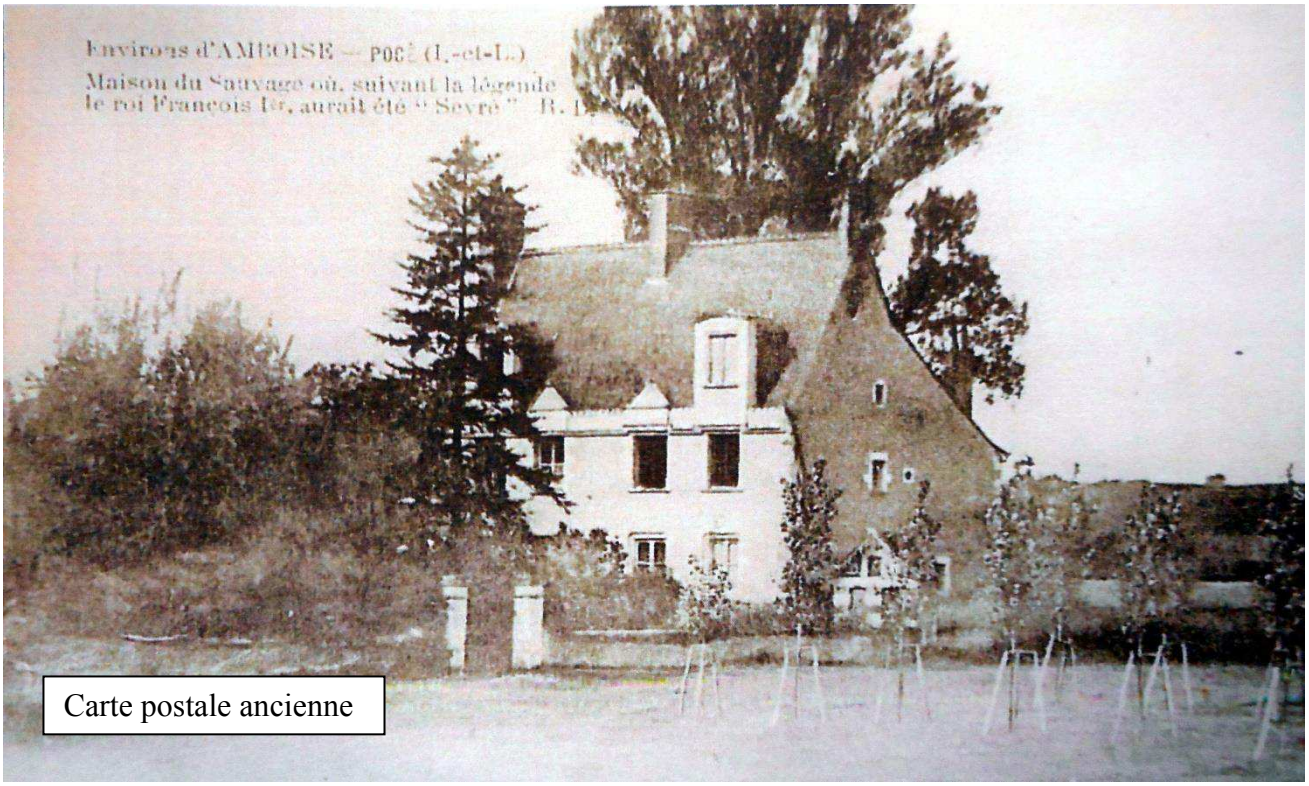
Les archives de la paroisse de Saint-Ouen font mention du fief de **Mogouron** (Maugouron) situé près du bourg de Pocé (Archives départementales : G 965).

Le manoir du Sauvage

Le lieu-dit serait aussi appelé le Sevrage, car, selon la légende, le roi Charles VIII y aurait été sevré (François I[er] selon d'autres). D'après le *Journal de Louise de Savoye* (« *C'est Madame qui reduit à mémoire plusieurs choses mesmement le danger qui advint au Roy son fils, l'an 1501, auprès de la maison de Sauvage, en la Vareyne d'Amboise* »), cette reine raconte que son fils, le futur François I[er], fut emporté par une *haquenée* furieuse en la varenne d'Amboise, près de la maison du Sauvage.

Le nom Sevrage provient plus probablement du nom des terres voisines, où les poulains étaient sevrés avant d'être emmenés sur Paris.

La maison fut bâtie au XV[e] siècle par François Sauvage, contrôleur de l'argenterie du roi, anobli par le roi pour ses services en Sicile et notamment pour le courage qu'il avait montré à Fornoue, qui lui donna son nom. La margelle du puits, datant de la fin du XV[e] siècle, a été transportée au musée de Cluny à Paris. Une gargouille sculptée en homme sauvage dépasse de la margelle de forme octogonale. Il était fréquent, en cette fin du Moyen Age, que les illustres personnages fassent représenter en peinture ou en sculpture une image de leur nom dans leurs propriétés ou sur leurs écus.



Carte postale ancienne

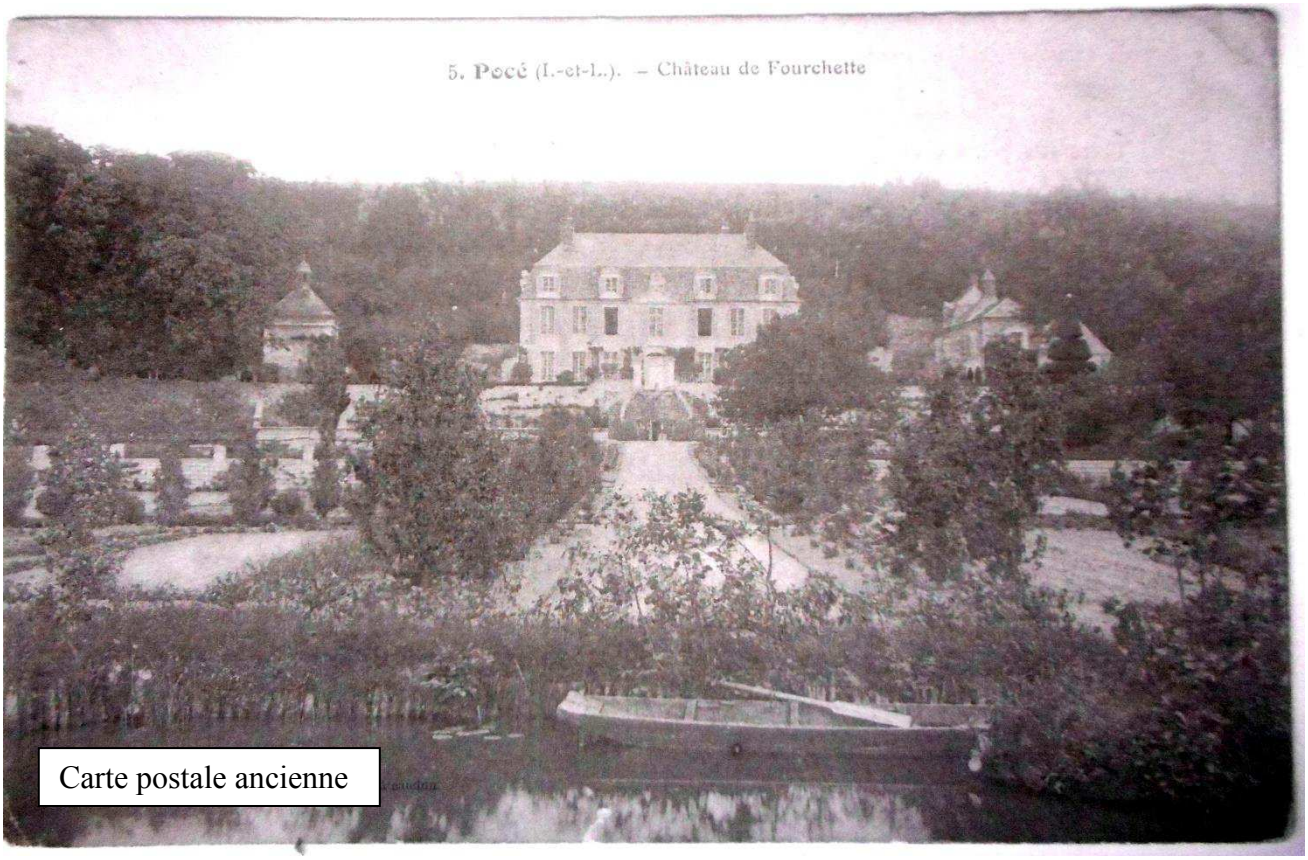
Cette seigneurie appartint ensuite à :

- Roland Brisset en 1640.
- Pierre Brisset, écuyer, en 1643.
- Roger du Gast, en 1660.
- François Simon Guimard, seigneur du Sauvage, chevalier, comte de l'ordre de St-Jean, ancien conseiller en l'université de Poitiers, demeurant à Paris, rue de Béthisy, paroisse de Saint-Germain d'Auxerrois, époux séparé de biens de dame Elisabeth Boisgautier, en 1745 (chartrier de Pocé : E 612).

Ce manoir fut considérablement remanié au XIX[e] siècle. Deux belles cheminées du XV[e] siècle y ont été conservées à l'intérieur, ainsi qu'un four à pâtisserie. Un panneau sculpté de style Renaissance provenant de l'Hôtel-Dieu est exposé dans le hall.

Le château de Fourchette

Il appartenait en 1545 à Jean Ardiller de la Brillonnière. Vers 1700, il était la propriété de Marie-Claude Scarron. Le logis principal fut reconstruit vers 1700 par Bergeron de la Goupillère, au pied du coteau, à l'emplacement d'une demeure plus ancienne dont il subsiste quelques éléments sur la façade nord. C'est un grand bâtiment rectangulaire à un étage, avec des combles à la Mansart et des lucarnes à fronton courbe. L'avant-corps ouvre sur un double escalier en fer à cheval. Plusieurs salles du manoir, comme les cuisines, sont creusées dans la roche.



Carte postale ancienne



Carte postale ancienne

La chapelle, datant peut-être du milieu du XVII^{e} siècle, située à l'est du château a été transformée en habitation. Elle a conservé son clocher en ardoises. Un pigeonnier, ou fuie, de forme quadrangulaire, coiffé d'un lanternon octogonal, et datant du XVI^{e} siècle, subsiste encore aujourd'hui à l'ouest du château. Derrière le château, des puits forés dans la roche calcaire permettaient de déverser directement le raisin des vendanges dans les immenses caves.

Furent seigneurs de Fourchette au XVIII^{e} siècle :

- En 1739, Marie-Armande-Claude Bergeron de la Goupillère, femme de Charles-Paul-Jacques-Joseph de Bridieu. Certains attribuent la construction du logis actuel à ce couple.
- Vers 1770, un de leur fils, Charles-Marie-Marthe de Bridieu, chevalier, seigneur de Saint-Germain, Rouvray, Montreuil, etc.
- En 1789, Marie-Catherine Le Boucher de Verdun, veuve de Charles-Marie-Marthe de Bridieu.

Manoir de la Restrie

Certaines parties architecturales de ce manoir datent de la fin du XVI^{e} siècle (ouvertures étroites et rectilignes de la façade ouest) et du XVII^{e} siècle. Il fut transformé au XVIII^{e} siècle.

Le bâtiment nord en angle droit est du milieu du XIX^{e} siècle.

Le colombier-porche date du début du XVIII^{e} siècle.



Manoir de Launay

Presqu'entièrement reconstruit au XIX^{e} siècle, il ne conserve que peu de vestiges du XVIII^{e} siècle.

Les dépendances ecclesiastiques

L'abbaye de Fontaines-les-Blanches passait des baux avec des fermiers pour l'exploitation de ces domaines et métairies situés sur la paroisse de Pocé (Archives départementales : 1 Q 7 et série H) :

- Le 18 janvier 1782, René Potel prit à bail, devant le notaire de Saint-Ouen, moyennant 1500 livres de loyer et 300 livres de charges, la **métairie de Ménard** « *consistant en une chambre haute et une chambre basse à cheminée, grenier dessus, deux caves en roc, dans l'une desquelles est un pressoir garni de ses ustensilles, une cuve tirant 10 à 11 pièces de vin reliée en perches de bois, cour, 5 arpents de vigne en trois pièces, 10 arpents de prés, une petite dixmes, les fief, cens, lods ventes, une rente sur la Vacherie de 17 boisseaux froment, 15 boisseaux de seigle, 10 sols 6 deniers d'argent* ».
- Le 21 juin 1784, Léonard Perrault prit à bail, devant notaire à Amboise, moyennant 1100 livres, le **parc de Ménard** « *consistant en 22 arpents de prés sous affermé par le sieur Potel* ».
- Le 18 septembre 1782, René Pénilleau prit à bail, devant Renou notaire à Saint-Ouen, moyennant 424 livres, la **métairie de la Gagnerie** « *consistant en une chambre à cheminée, grenier dessus, grange, écurie, bergerie, cour, huit chainées de jardin, quarante huit arpens de terre en deux pièces, un quartier et demi derrière la grange, un arpent devant les dits batimens, 5 arpens de prés en une pièce à la Fosse Ronde, et 4 arpens de patureaux, le tout sous affermé par le dit sieur Potel* ».

- Le 1 février 1782, Louis Gallier prit à bail, devant Renou notaire à Saint-Ouen, la **métairie de Rougerioux** « *consistant en une chambre à cheminée, grenier dessus, grange, bergerie, toit à porc, cour, jardin, puit, 40 arpens de terre, noue et patureaux en un seul tenant, deux arpens de prés Prairie de Pocé, 5 quartiers aux Isles de la Mazerre, paroisse de Nazelles* ».
- Le 24 juin 1787, Silvain Mauvisseau prit à bail, devant Sellier notaire à Amboise, le lieu et métairie de **la Bezaudière** « *consistant en chambre à cheminée, grenier dessus, grange, écurie, environ 10 arpens tant terre, vigne, que patureaux, le tout en un tenant* ».
- Le 2 juillet 1782, le sieur Billault prit à bail, devant Renou notaire à Saint-Ouen, 5 quartiers à la **Fosse Ronde**.

Le chapitre Saint-Martin de Tours possédait les dîmes des terres comprises entre la Cisse et la Loire, dans la paroisse de Vouvray. Pour cette dîme, les chanoines de Saint-Martin devaient foi et hommage simple au seigneur de Pocé, et le paiement d'une livre de cire neuve de rente (aveu du 25 juin 1414, 5 janvier 1528, 10 avril 1614).

Une métairie du village des Fougerets appartenait à l'abbaye de Moncé.

Les parties anciennes des fermes

La maison d'origine de **la Bésaudière** date du début du XVIII^{e} siècle.
Les bâtiments est de **Rogeriou** semblent dater du début du XVIII^{e} siècle.
Beauregard conservent des parties du milieu du XVIII^{e} siècle.

L'érection en paroisse : 1771

La chapelle Saint-Adrien de Pocé, depuis sa construction en 1535, n'avait été qu'une simple chapelle succursale de l'église paroissiale de Saint-Ouen. En 1715, le roi Louis XV ordonna une enquête pour que la chapelle Saint-Adrien de Pocé, fût érigée en église paroissiale.

Pouquoi cette enquête ? Louis Pelluye, trésorier de France au bureau des finances de Tours, seigneur de Pocé, légua par son testemant du 4 janvier 1713 une somme de 6000 livres que devait être consacrée à l'entretien d'un curé pour la desserte de la chapelle Saint-Adrien, et donc afin que cette chapelle fût érigée en cure et église paroissiale. Cette somme de 6000 livres, avec les intérêts se montant à 2530 livres, fut placée et convertie en rente foncière sur l'hôtel de ville de Paris, à 2,5 % par contrat passé devant Remy notaire à Paris le 16 octobre 1720, produisant ainsi annuellement une rente de 213 livres 5 sols, à laquelle se rajoutaient les arrérages de cette rente. A cette rente, se rajoutaient les revenus de 18 livres 9 sols de plusieurs fondations pieuses liées à l'église de Pocé, avec un arpent et demi de vigne, deux arpents et demi de pré en 16 pièces, 61 chaînées de bois taillis en deux pièces, un quartier de terre labourable, un petit logement dans le bourg de Pocé, un jardin et ouche, dont le desservant jouissait alors. Tous ces revenus cumulés, il était démontré qu'ils étaient suffisants pour entretenir un curé à Pocé.

Une enquête fut faite pour connaître l'état de l'édifice et s'il pouvait convenir en tant que nouvelle église paroissiale.

Les avis favorables du doyen et des chanoines de l'église de Tours, ceux de l'église collégiale et paroissiale de Saint-Florentin d'Amboise, du sieur Louis Pastoureau, curé de la paroisse de Saint-Ouen, et Pierre Tolaine, syndic de Saint-Ouen, de Jean Vincendeau, laboureur, représentant des habitants composant la succursale de Pocé, de la dame abbesse de Moncé, du sieur abbé commenditaire de l'abbaye de Fontaines-les-Blanches, du prieur et des religieux de cette abbaye, du sieur Bertrand, seigneur de Chartes de la paroisse de Saint-Ouen en 1766, des habitants de la paroisse de Saint-Ouen le 8 juin 1766, etc., furent recueillis. Leurs procès verbaux sont conservés dans le fond de la cure de Pocé (Archives départementales d'Indre-et-Loire : G 916).

Après moultes réunions et démarches, l'église de Pocé fut effectivement érigée en église paroissiale par ordonnance de l'archevêque de Tours du 27 août 1771.

Extrait : « *Henri Marie Bernardin de Rosset de Fleury, conseiller du Roy en ses conseils, archevêque de Tours, à tous ceux que ces présentes lettres verront, salut, sçavoir faisons que vû la requête, à nous présenté par le sieur Jean Decop de Pocé, écuyer, conseiller du Roy et son avocat honoraire au bureau des finances de la généralité de Tours, expositive que le feu sieur* (Louis) *Pelluye, écuyer, trésorier de France, seigneur de la chatellenie de Pocé, par son testament olographe du quatre janvier 1713, de Pocé, dans l'étude de Boisquet notaire en cette ville, le 14 juillet 1714, a donné et légué la somme de 6000 livres pour être employé dans un fond dont le revenu serviroît à la subsistance d'un curé qui seroit nominé à la ditte cure de Pocé, que devant mettre à exécution les volontés du testateur, il y a eu recours à nous pour qu'il nous plut ordonner que la succursale de Pocé seroit érigée en cure, néanmoins à la charge par le titulaire qui seroit nommé d'exécuter les clauses dudit testament ; que le sieur testateur étant décédé au mois de juillet 1714 et ses héritiers ayants vendu à dame Jeanne Soulas veuve René Decop, écuyer, conseiller du Roy, la ditte terre de Pocé dont il est seigneur, par droit d'héridité, le vénérable promoteur pour la conservation de la fondation ou dotation, auroit fait faire et arrêter entre les mains de la ditte dame veuve Decop les sommes qu'elle pouvoit devoir à raison du prix de son acquisition, que sur cette faiste et arrest seroit intervenue sentence au bailliage de Tours le 30 avril 1720 contradictoirement rendue avec l'héritier du testateur ...*

Et tout considéré, le saint nom de Dieu invoqué, nous, archevêque de Tours, ***avons ordonné que le testament du feu sieur Pelluye du 4 janvier 1713, sera exécuté ; en conséquence l'église succursale de Pocé érigée en cure et paroisse ; érigeons par les présentes au titre de cure la ditte église succursale de Pocé*** *dont la nomination collation et toute autre disposition appartiendront à nous et aux archevêques nos successeurs, et pour cet effet ordonnons que les arrérages de la somme de 8530 livres provenants d'une somme de 7000 livres en principal et 1530 livres d'intérêts de la ditte somme courus depuis le décès du sieur testateur jusqu'au 16 avril 1721, convertie par contrat dudit jour en une rente sur l'hôtel de ville de Paris produisant à deux pour cent, 213 livres, et demeurée es mains du sieur receveur des consignations du bailliage de Tours, jusques et compris 1731, ensemble ceux courus depuis jusqu'à ce jour restés es mains du payeur des rentes ou déposé audit thrésor royal en seront retirés par ledit sieur Denys pour être colloqués, et le produit faire avec la susditte rente de 213 livres 15 sols, premièrement et principalement la portion congrue et canonique dudit sieur curé, au désir dudit testament ; et ainsy qu'elle a été placé et ordonnée par déclaration du Roy de l'année 1768, et ensuite le restant, après les frais payés, être employé à la réfection, construction ou acquisition d'une maison convenable pour faire la demeure dudit sieur curé et où arriveroit n'y avoir de quoy suffire, jugeant lesdits habitans et bienstenants dudit lieu de Pocé de leur soumission portée en leur acte dudit jour 20 may 1770, disons que lesdits habitants et bientenants dudit lieu de Pocé seront tenus d'une somme de 1000 livres, à l'effet du presbitère ou maison pour demeure dudit sieur curé et au cas que la ditte somme de 213 livres 15 sols de rente constituée au principal de laditte somme par ledit contrat, les arrérages courus depuis la passation dudit contrat jusqu'au jour de leur sortie, et la somme de 1000 livres portée par la soumission susditte des habitants et bientenants de Pocé ne seroient suffisantes, il y sera pourvu, de manière que les dixmes généralement de la ditte paroisse de Saint-Ouen et district de la ditte succursale de Pocé ne soient recherchées pour raison de contribution à la dotation ou portion congrue de la ditte cure de Pocé, comme et ainsy que des réparations du chœur et cancel de l'église dudit Pocé au désir de l'acte dudit jour 20 may 1771, desquelles réparations, les dixmes susdittes ne seront contribuables que par concours avec lesdits habitants et comme les bientenants, les lieux préalablement mis en état, le surplus des conditions respectives entre les habitans et bientenants desdittes paroisses de Saint-Ouen et succursale de Pocé demeurant en son entier. La dite érection faite aux charges par le futur curé de Pocé de la célébration de la sainte messe chaque semaine à perpétuité pour le repos de l'âme dudit sieur testateur, laquelle sera inscrite sur une table de cuivre posée à côté de l'autel ; et en outre, par la fabrique dudit Pocé, pour mémorial et reconnaissance à toujours de l'ancienne dépendance de l'église de Pocé à celle de Saint-Ouen, de la rétribution ou redevance annuelle de deux ou plusieurs cierges jusqu'à la concurrence de deux livres de cire neuve, blanche ou jaune, et ainsy qu'il pourra en être usé en la ditte église de Saint-Ouen le jour et fête du patron pour être allumer et brûler sur le grand et principal autel pendant tous les offices de la ditte fête, et en ce qui regarde la division et partages faits et la destination des rentes et biens fonds pour demeurer*

toujours affectés à la fabrique de Pocé par le sindic, acte du 16 juin dernier, nous l'avons homologués pour être exécuté en toutes circonstances, ***avons confèré et conférons par ces présentes la ditte cure de Pocé à maitre Nicolas Bredon, desservant actuel de la dite paroisse****, pour par nous en être envoyé en possession au moment que notre présent décret sortira sa pleine et entière exécution. Donné à Tours en notre palais archiépiscopal sous notre seing le sceau de nos armes et la signature de notre secrétaire l'an de grace 1771, le 27 aoust. » (Signé : + Henri arch. De Tours)* (Archives départementales d'Indre-et-Loire : G 15).

Cette érection fut confirmée par lettres patentes du roi Louis XV, de novembre 1772, donnée à Fontainebleau et signée Louis (*par le roy Phelippeaux, visa de Maupeau, régistrée en Parlement de Paris le 10 may 1774*) (Archives départementales d'Indre-et-Loire : G 15).

La paroisse de Pocé fut ainsi fondée et formée à partir d'une partie du territoire de la paroisse de Saint-Ouen-les-Vignes.

Le 9 avril 1775, Bredon, desservant de la nouvelle paroisse signa pour la première fois « curé de Pocé ».

Le 21 avril 1776, les habitants de la paroisse de Pocé, autorisèrent Claude-Louise-Catherine de Cullon, épouse d'Antoine-François Dujuglart, avec le consentement de Jean Decop, seigneur de Pocé, de faire construire une chapelle dans l'église de Pocé, en face de la chapelle nord possédée par le seigneur de Pocé Decop, afin d'agrandir celle-ci au sud. Cette nouvelle chapelle, aujourd'hui disparue, fut démolie après 1815, date où elle figure sur une aquarelle représentant le bourg de Pocé et conservée à Fourchette.

Un inventaire des titres de l'église de Pocé et du mobilier trouvé après le décès de Gilles de Hamel, curé de Pocé, fut réalisé le 16 février 1777 (chartrier de Pocé : E 647).

Le presbytère, actuelle mairie : 1771

L'acte d'érection de la succursale de Pocé en église paroissiale prévoyait la réfection, la construction, ou l'acquisition d'un presbytère pour servir de demeure au curé de la nouvelle paroisse.

La mairie actuelle, ancien presbytère, semble être effectivement une construction de la fin du XVIII^{e} siècle et il semble bien qu'elle ait son origine dans l'acte précédent.

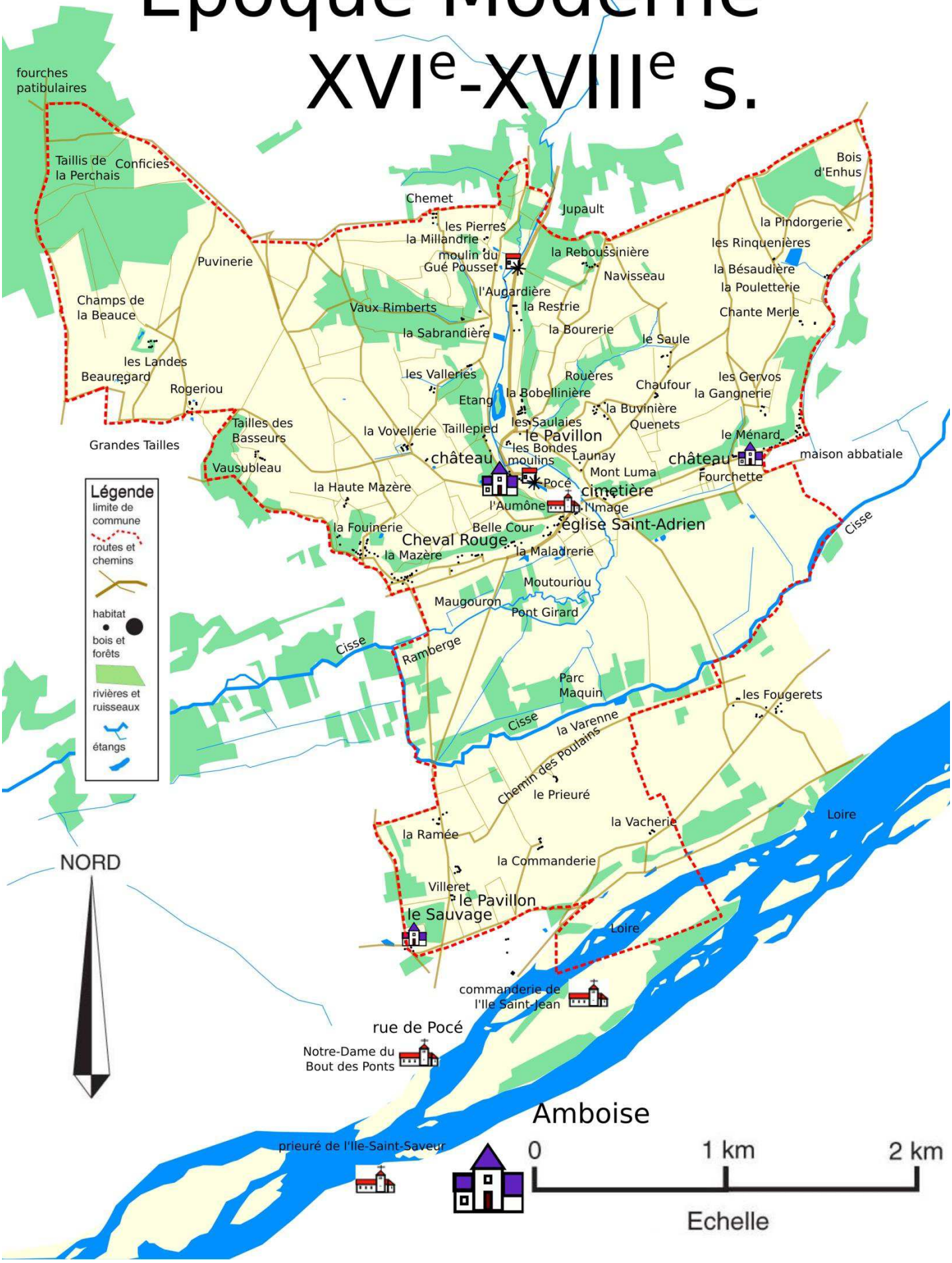
Le bâtiment a été très modifié au XIX^{e} siècle.



L'indépendance fiscale : 1782

Par arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 10 septembre 1782, Pocé devint une collecte distincte de Saint-Ouen-les-Vignes. Le procès verbal de séparation du rôle de la taille de Saint-Ouen-les-Vignes attribua le 13 mai 1783 à Pocé 121 feux (foyers fiscaux) taillables dans les limites paroissiales conservées pour la collecte (Archives départementales d'Indre-et-Loire : G 15 ; L 193 ; C 879).

Epoque Moderne
XVI^{e}-XVIII^{e} s.



Héritages du Moyen Age et de l'Epoque Moderne Eléments du terroir

***

Les sols et le relief

Les sols sableux et les graviers

Les sols sableux du val de Loire sont évoqués à la **Varenne de Pocé**, dans le val de Loire entre la Cisse et ce fleuve. Le terme de varenne, est d'origine gauloise. Il est construit avec le radical *var-*, terme gaulois désignant des terres alluviales, et avec le suffixe d'étendue *–enna*.

Les sables sont également évoqués à la **Sabrandière** dont le nom évoque les sables, *sabre*, mais aussi de mauvaises terres ravinés par les eaux. C'est probablement un toponyme d'origine gallo-romaine (voir cet article).

Les pierres

Les **Pierres** est le nom d'un habitat dans la vallée de la Remberge dans le nord de la commune. Le chemin y passant, quelque peu en hauteur par rapport à la rivière, porte le nom de Chemin des Pierres. Il s'agit sans aucun doute d'une référence aux pierres calcaires de la falaise qui borde le lieu, sans doute une ancienne carrière. C'est le coteau de craie qui donna son nom au lieu-dit. Le terme de pierre à une origine latine à travers le mot *petra*, mot d'origine grec qui a fini notamment avec la christianisation par éliminer le latin *lapis*. Ce toponyme est sans doute à dater de la fin de l'Antiquité ou du Moyen Age.

Taillepied évoque la taille du calcaire au pied du coteau.

Roche Pocé, auprès de Pocé, tient son nom de la roche calcaire du coteau.

Il existe beaucoup de caves, d'habitations troglodytiques, et de carrières, dans la craie des coteaux des vallées de la commune. Très peu ont laissé un nom propre avant la Révolution française. En 1610, dans une déclaration féodale faite par Nicolas Poirier, curateur de Jehanne Rou, pour la maison de *l'aistre des Salmons*, nous avons la mention des *caves en rocq* dont l'une dite la **Picquetaye** (chartrier de Pocé : E 597).



Ancienne maison troglodyte, route de St-Ouen-les-Vignes

Les points hauts

Les deux points les plus hauts de la commune, à 113 ou 114 mètres d'altitude, sont la ferme des Landes et le Canton de **Navisseau**, deux implantations de l'époque gauloise. Navisseau comporte un élément gaulois, -isseau, *uxello*, qui désigne une hauteur.



Sur les hauteurs de Navisseau

Le **Bois d'Enhus**, situé dans le coin nord-est de la commune, sur un point culminant à 113 mètres d'altitude, peut signifier le bois d'en haut, mais il existe d'autres hypothèses (voir cet article).

La **Perchais**, sur la commune voisine de Montreuil peut évoquer un lieu perché, haut, car il est sur un point culminant à 112 mètres d'altitude, mais ce toponyme peut aussi désigner des grands branchages, des perches, et donc des bois. Le lieu-dit se situe au milieu des bois.

Sur la commune voisine de Saint-Ouen-les-Vignes, près du Canton de Navisseau, **Jupault** est l'évocation d'une hauteur, un sommet à 110 mètres d'altitude qui surmonte ce hameau de la vallée de la Remberge à 65 mètres d'altitude, à travers l'élément Ju, évocation de Jupiter, *Jovis*, le plus grand des dieux romains, toujours associé aux sommets, et à travers Pault, Po, Peu, Puy, du latin *podium*, la hauteur. Les **Jupeaux** sont des parcelles situées sur le plateau ouest, au-dessus de la vallée de la Remberge, non loin du hameau de Jupault.

Beauregard, situé autrefois dans la paroisse de Nazelles, auprès de la ferme des Landes, est un toponyme de panorama, de belle vue, sur les hauteurs du plateau sur un point culminant de la commune à 114 mètres d'altitude.

La **Puvinerie** évoque des vignes sur un Pu, un Puy, un Po, un Peu, une hauteur, du latin *podium*. C'est un toponyme gallo-romain.

Le toponyme du **Prateau** peut être une déformation régionale du mot *plateau*. On le trouve essentiellement autour de la vallée de la Loire (voir l'atlas des toponymes). Il se situe près du point culminant de la commune à 114 mètres d'altitude, non loin du château d'eau des Landes. Habituellement les toponymes Prateau désignent un petit pré, du latin *pratum*.

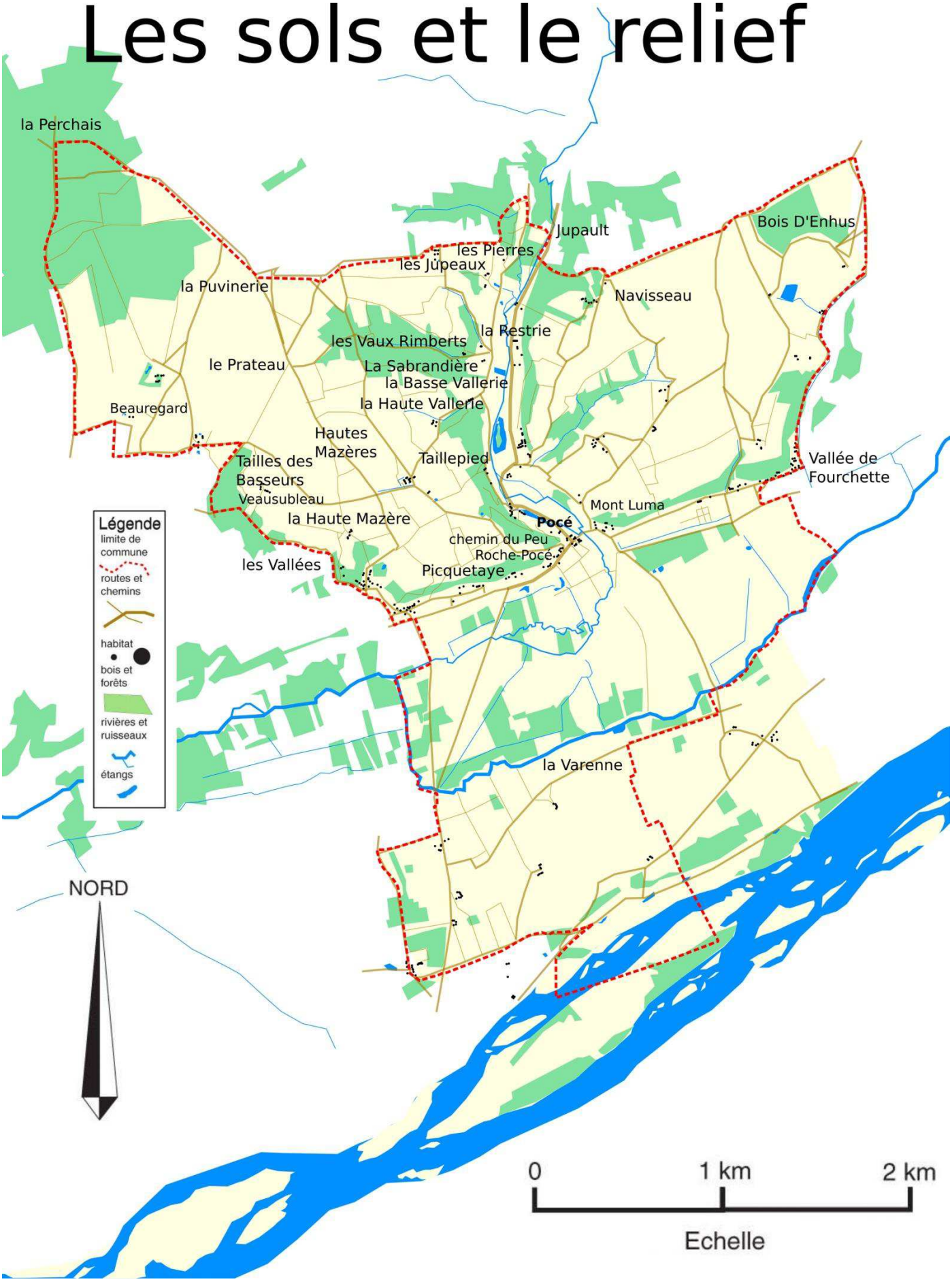
Au sud-est du prateau nous trouvons les toponymes de points hauts des **Terres des Hautes Mazères**, des **Hautes Mazères**, et le hameau de la **Haute Mazère**.

Les hauteurs du coteau du val de Loire sont évoquées au **Peu**, identifié par le **Chemin du Peu**, et à **Pocé**, qui désigne un Peu, Po, Puy, une hauteur, auprès d'un méandre du lit de la rivière de la Remberge, identifié par l'élément, *cé*.

Le **Mont Luma**, qui fait face au Peu de l'autre côté du bourg de Pocé, était sans doute à l'époque romaine couvert de brousailles, de ronces, d'épines, *luma* en latin.

Le hameau de la **Haute Vallerie** se distingue ainsi de celui de la Basse Vallerie.

Les sols et le relief



Les vallées

La **Restrie** est l'évocation de l'étroitesse de la vallée de la Remberge en ce lieu. Le toponyme provient du latin *restrictu*, étroit, resserré.

Le vallon du plateau ouest qui descend sur la Remberge au niveau de la Restrie porte le nom des **Vaux Rimbert**. Rimbert est un nom d'homme d'origine germanique, *Raginberht*, construit avec *Ragin-*, le conseil, et *–berht*, brillant, illustre.

Au sud des Vaux Rimbert se trouve un autre petit vallon descendant sur la vallée de la Remberge et portant le nom des **Valleries**, comportant deux hameaux, la **Haute Vallerie** et la **Basse Vallerie**. Ce toponyme gallo-romain provient du latin *vallis*, la vallée, le creux, l'enfoncement, complété avec le suffixe *–aria*. La Basse Vallerie est un point bas se définissant par rapport à la Haute Vallerie.

Vausubleau, aussi orthographié Veausubleau, évoque un val, *Vau*, en hauteur, exhaussé, *sublevatum*, du verbe *sublevare*, exhausser, lever, soulever. Cet habitat est en haut du val partant de la Mazère et limitant la commune à l'ouest.

Les vallées entre la Mazère et Vausubleau portent simplement le nom des **Vallées**.

Les **Tailles des Basseurs** entre Rogeriou et Vausubleau, en limite ouest de la commune, indique des bois descendant en bas dans le val menant à Vausubleau et plus loin à la Mazère. Le terme Basseurs est rare en toponymie. Il n'apparaît qu'une seule autre fois en France aux Basseurs sur la commune de Vellexon-Queutrey-et-Vaudey (Haute-Saône).

La **Vallée de Fourchette** est le nom du hameau situé au pied de la vallée séparant les deux communes de Limeray et de Pocé-sur-Cisse. Fourchette est le nom d'origine gallo-romaine du carrefour en forme de petite fourche.

L'eau

Les zones humides

Dans le val, entre la Cisse et la Remberge, les **Margas**, les **Hauts Margas**, au nord, et les **Bas Margas**, au sud, évoquent des terres boueuses, des flaques d'eau bourbeuses, des marécages, des terres humides. Le terme *marga* désigne la boue. C'est un toponyme assez rare et surtout présent dans l'ouest du Bassin parisien (voir l'atlas des toponymes). En Indre-et-Loire, on trouve aussi le Marga sur la commune de Louestault.

Au sud du bourg de Pocé, entre le coteau et la Remberge se trouvent les parcelles du **Moutouriou**. Moutou est un dérivé de *mouté(e)*, terme d'ancien français désignant des terres humides, imbibées d'eau. Le Moutou est un toponyme rare dans la région. Il existe presqu'exclusivement dans le sud-ouest de la France. L'adjonction de *riou*, qui est un hydronyme uniquement utilisé dans le sud de la France, évoque le ruisseau très méandreux qui borde la Remberge au Pont Girard. Bizarrement, Moutouriou a tout d'un toponyme de langue d'oc, un toponyme du sud-ouest de la France. Notons que le toponyme Riou est présent aussi en Bretagne. On ne le trouve qu'une seule fois en Indre-et-Loire sur la commune de Genillé. Nous avons là, sans doute une influence de la Narbonaise et de l'invasion romaine.

Sur les bords de la Loire, les terres inondables situées entre la levée et la Loire portent tout simplement le nom des **Iles**.

Les limites actuelles de la commune, englobent une partie de **l'Ile Saint-Jean** encore appelée l'Ile d'Or.

Mares, fosses, fossés

En limite est de la commune, dans le val, une mare ovale porte le nom de **la Fosse Ronde**, dont le nom en rappelle la forme.

Maugouron apparaît dans les toponymes du **Grand Maugouron** et du **Petit Maugouron**, plaine située entre le coteau ouest de Pocé et le cours de la Remberge. Maugouron est à comprendre comme l'agglomération de deux éléments Mau- et Gouron. Mau signifie mauvais provenant du latin *malum*, et Gouron apparaît comme un dérivé de Gour, issu du latin *gurges*, tourbillon d'eau, masse d'eau, gouffre, abîme. Il s'agit de trous d'eau profonds qui ont donné leur nom aux parcelles alentours. Le préfixe *Mau-* caractérise la dangerosité de ces trous d'eau. Le suffixe *–on*, a une origine gauloise et signifie l'unité, l'étendue.

Situé près des Saulaies, les **Bondes** sont un habitat de la vallée de la Remberge, au sortir du Ravin des Jauges. Le toponyme Bondes, très répandu en France, surtout au singulier (voir l'atlas des toponymes), provient d'un mot gaulois *bunda*, reconstitué à partir de l'irlandais *bonn* et du latin populaire *bombita*. Il désigne un trou d'écoulement d'un étang, une ouverture de fond destinée à vider le fond d'un étang. Il s'agit d'équipement de régulation du niveau du cours d'eau de la Remberge. Ce toponyme est difficile à dater et il est raisonnable de lui attribuer une origine médiévale. Au-dessus des Bondes, existe la ferme des **Hautes Bondes**. Ces bondes sont liées à l'étang de Pocé.

L'Etang de Pocé et sa chaussée sont des aménagements très anciens.

Fleuve, rivière, ruisseaux et rues

Le nom **Loire** évoque ses sédiments, ses dépôts alluviaux (voir cet article dans le chapitre sur la Préhistoire). C'est sans doute le plus ancien toponyme de la commune.

La **Cisse** évoque par son nom son caractère méandreux (voir cet article dans le chapitre sur la Préhistoire).

La **Remberge** est un toponyme évoquant les crues récurrentes envahissant les berges de cette rivière, ou simplement une rivière du plateau Ren-Berg (voir cet article).

Le petit cours d'eau qui coule dans le val entre la Remberge et le coteau porte le nom du **Pisseau**.

Un ruisseau descendant des Geauges et du Saule, allant aux Bondes, dans la vallée de la Remberge, porte divers noms : le **Ravage**, le **Ravin des Jauges**, les **Rouères**.

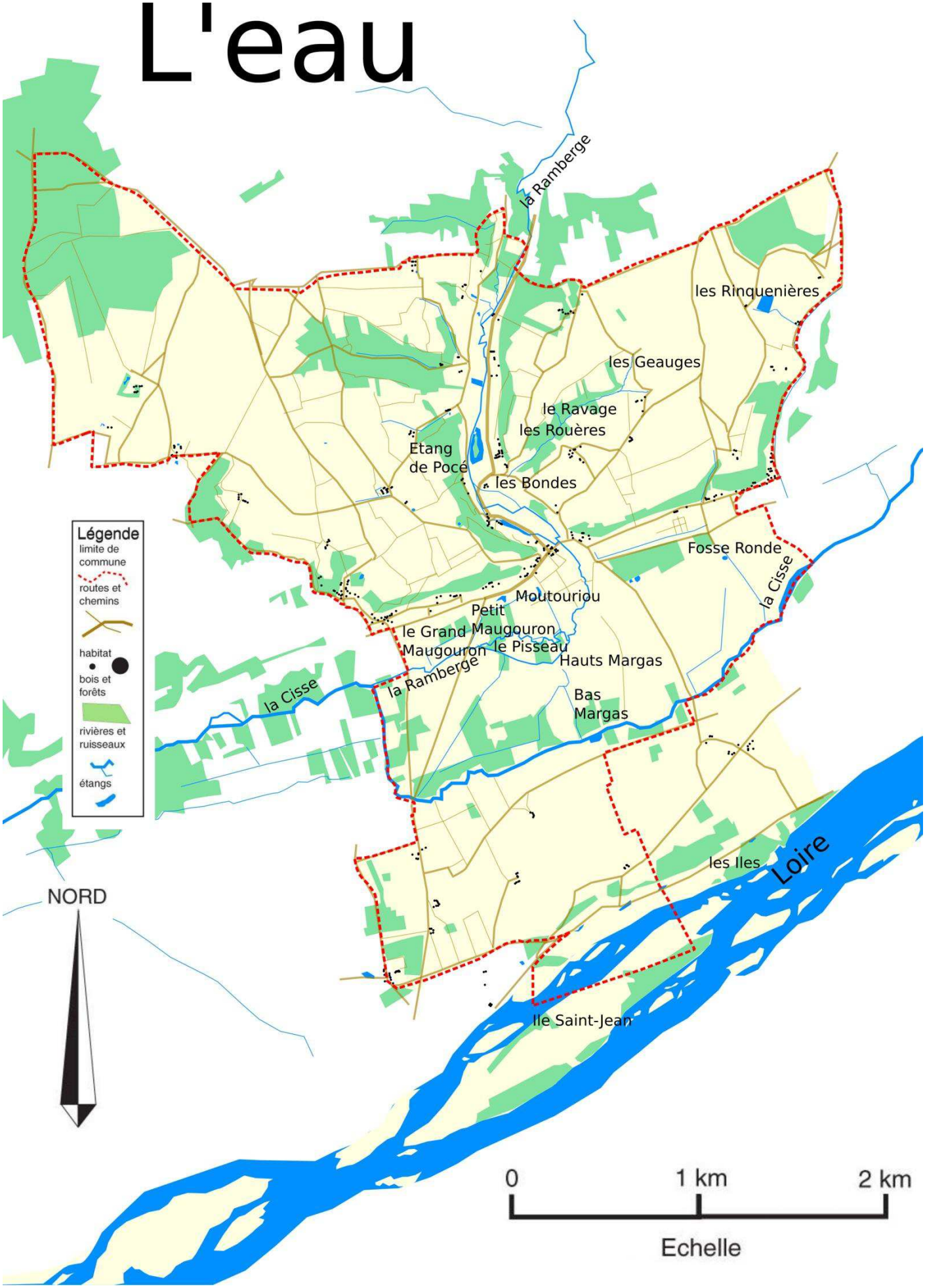
Le **Ravage** est l'évocation d'un ravin, d'une ravine, du latin *rapina*, le vol, la violence, la chutte violente, du verbe *rapio, rapui, raptum, rapere*, entraîner avec soi, emporter. Il rappelle la violence des eaux dans ce ruisseau intermittent. Le suffixe *–age* indique l'étendue, la surface.

Ce ravin, cette ravine, porte le nom de **Ravin des Jauges** assez récemment. Les Jauges ou Geauges sont les parcelles d'où part la ravine. Il s'agit de deux petits rus ou ravins. Le terme Jauges a une origine francique, *galga*, verge. Ils évoquent la capacité à juger un niveau d'eau. Il peut aussi évoquer la limite entre deux coupes de bois, ou un labour.

L'orthographe **Geauges** que l'on trouve à Pocé-sur-Cisse est rare et ne se retrouve qu'à Champigny-en-Beauce (Loir-et-Cher) et au singulier, au Ruisseau de la Geauge sur la commune de Lapayrière (Haute-Garonne). La forme la plus répandue est Jauge ou Jauges (voir l'atlas des toponymes).

Les **Rouères** apparaissent dans le toponyme du **Clos des Rouères**, auprès des ravines en question. Une rouère est un ruisseau intermittent. Ce nom est un dérivé de roue, *rota* en latin. L'eau y roule les cailloux en cas d'orage. C'est un toponyme assez régional présent dans le sud-ouest du Bassin parisien (voir l'atlas des toponymes).

L'eau


la Ramberge
les Ringuenières
les Geauges
le Ravage
les Rouères
Etang
de Pocé
les Bondes
Fosse Ronde
la Cisse
Moutouriou
Petit
Maugouron
le Grand
Maugouron
le Pisseau
Hauts Margas
la Ramberge
la Cisse
Bas
Margas
les Iles
Loire
Ile Saint-Jean
Légende
limite de commune
routes et chemins
habitat
bois et forêts
rivières et ruisseaux
étangs
NORD
0
1 km
2 km
Echelle

La flore

Les buissons, les brousailles et les épines

Le **Mont Luma** est l'évocation des épines et des ronces, *luma* en latin. Les hauteurs du plateau, inaccessibles, portaient le nom de Mont Luma qui était sans doute à l'époque romaine couvert de brousailles.

Le **Buisson Pouilleux**, au nord de la commune, entre le Bois d'Enhus et la Restrie, évoque un petit bosquet plein d'insectes et une mauvaise terre. Le terme *pouilleux*, *poeileus* en ancien français, définit la misère. C'est un toponyme propre au centre et au nord du Bassin parisien (voir l'atlas des toponymes).

Le **Bodil**, sur le plateau, entre Taillepieds et la Vovellerie est le diminutif de *bod-*, qui désigne un buisson. C'est un toponyme d'origine bretonne, celtique. C'est un toponyme de bois. En Bretagne, on trouve les toponymes de Bodilan, Bodiler, Bodiliau, Bodilio, Bodilis, Bodilau, Bodillo, Bodillou

Signalons ici que le terme gaulois *boduos, bodua*, désigne la corneille, mais aussi une divinité guerrière. Le nom pourrait être alors à l'origine un bois à corneilles.

Les bruyères sont évoquées aux **Bruyères de la Perchais**, dans les bois du coin nord-ouest de la commune, auprès de la ferme de la Perchais, et aux **Bruyères de Rogeriou**, qui rappellent, auprès de cet habitat l'existence d'anciens bois défrichés au début de la seconde moitié du Moyen Age. Il en est de même pour les **Bruyères de la Gangnerie**.

Les fougères sont évoquées aux **Fougerets**, toponyme gallo-romain.



Les bois

La **Vovellerie** est construit à partir de Vovelle suivi du suffixe latin *–aria*, -erie, qui en accuse le caractère. Le toponyme Vovelle est un diminutif du toponyme Vove, qui provient du gaulois *vidua*, l'arbre, le bois, ou *vidua*, la forêt, le bois. Certains parlent même de bois sacré.

Avec le suffixe diminutif –elle, et le suffixe de caractère –erie, la Vovellerie a sans doute une origine gallo-romaine. Ce toponyme semble donc ainsi désigner un petit bois ou un ensemble de petits bois sur les hauteurs du plateau au nord-ouest du bourg de Pocé.

Le **Bois d'Enhus** évoque soit un bois haut, *en sus*, situé non loin du point culminant de la commune à 114 mètres d'altitude, soit un bois brûlé, du latin *ussi*.

Le **Bois des Landes** désigne un bois au nord de la ferme des Landes. Il se rapporte à cet habitat.

Les bois en partie défrichés sont évoqués avec le toponyme des **Taillis de la Perchais**, dans le coin nord-ouest de la commune, non loin de la ferme de la Perchais située au milieu des bois.

Les **Tailles des Basseurs** évoquent également des bois en partie défrichés entre Rogeriou et Vausubleau. Sur la commune voisine de Montreuil, auprès des Tailles des Basseurs se trouvent les **Grandes Tailles**. Le terme Basseurs évoquent des bois descendant sur le val allant de Vausubleau à la Mazère.

Essences d'arbres

Les bouleaux, arbres des sols pauvres, semblent être évoqués à la **Bésaudière**, toponyme dérivé de Bessaud, complété par le suffixe latin –aria, -ière. Le terme Bésaud ou Bessaud est issu d'un terme gaulois *bettiu*, ou *betu*, le bouleau.

Les aulnes sont évoqués à **Launay** dans un petit val donnant sur le bas du bourg de Pocé, mais aussi à **l'Aulne**, dans le val, entre la Remberge et la Cisse.

Les saules sont identifiés par le toponyme, sans doute gallo-romain, des **Saulaies**, dans la vallée de la Remberge au nord de Pocé. On les trouve également sur le commencement du petit vallon du Ravin des Jauges, au **Saule**, un habitat sans doute médiéval issu des défrichements de la seconde moitié du Moyen Age.

Les chênes peuvent être évoqués aux **Rinquenières**, parcelles proches d'une ravine dans le coin nord-est de la commune, qui sont l'évocation d'un *rinn*, une rigole, une ravine occupée par des chênes, *cassanos* en gaulois, *cassanus* en latin populaire, *quêne* ou *quesne* en ancien français. Quénières ou Quesnière sont des termes pouvant aussi évoquer la présence de canards.

Les chênes sont aussi probablement évoqués aux **Quenets**.

La **Fouinerie**, auprès de la Mazère, proviendrait du latin *fagus*, et de *fouine*, une déformation de faine, du latin *fagina*, le fruit du hêtre. La Fouinerie serait ainsi un bois de hêtre caractérisé par la présence de son fruit, la *fouine*, ou faine.

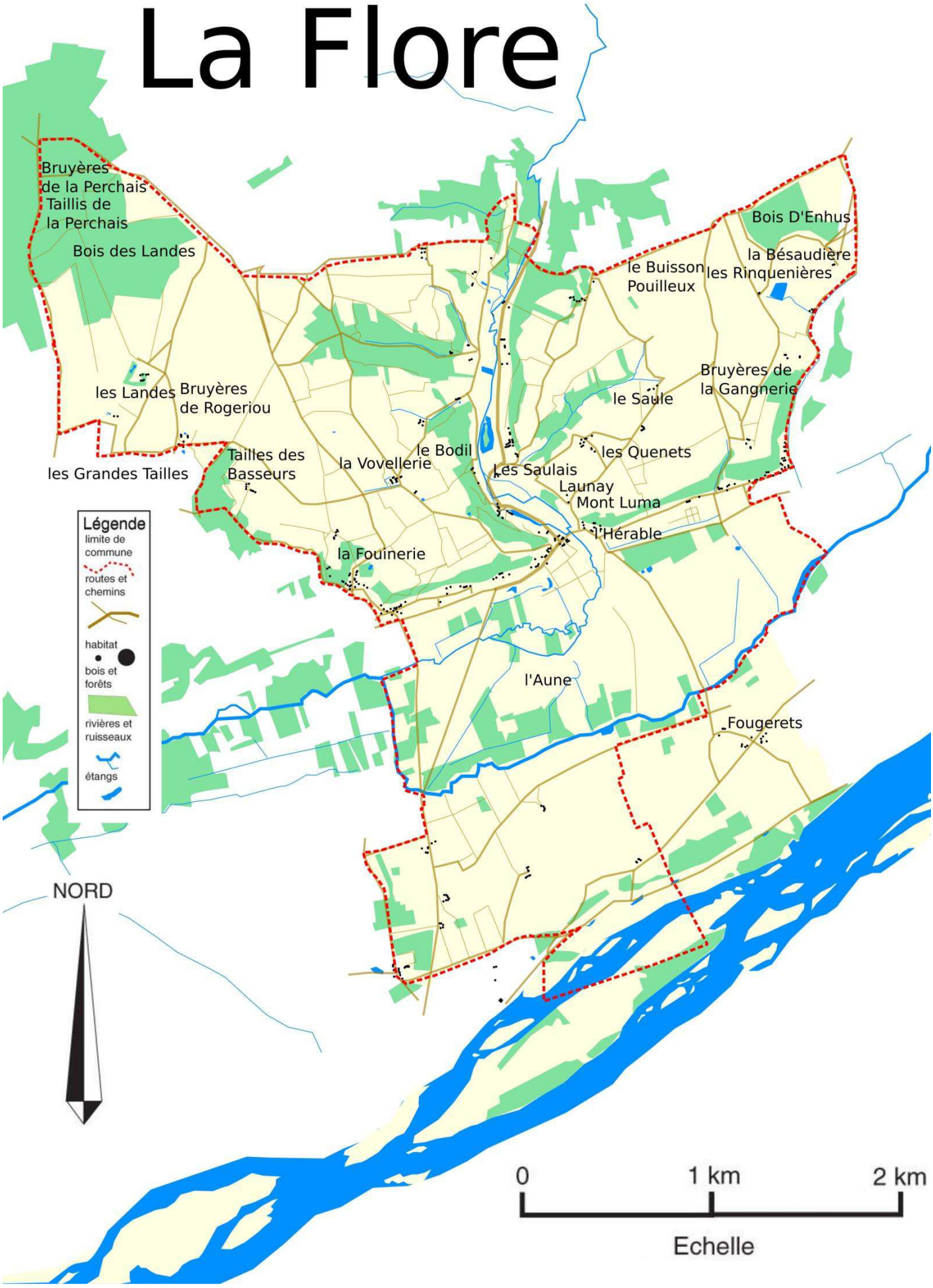


L'érable est rappelé à **l'Hérable**, un habitat, à l'est et auprès de Pocé, dans l'angle du coteau. On trouve ce lieu-dit aussi orthographié **Lherabe**. Aucun autre toponyme en France n'est orthographié ainsi. On trouve toujours l'Erable, toponyme très fréquent de tout le Bassin parisien (voir l'atlas des toponymes). Pour ce toponyme, la piste de *l'hérault*, de l'aire, de la planche de jardin n'est sans doute pas à retenir ici.

Défrichements médiévaux

Les terres défrichées au début de la seconde moitié du Moyen Age ont laissé des toponymes comme les **Taillis de la Perchais**, dans le nord de la commune, Les **Tailles des Basseurs** entre Rogeriou et Vausubleau, mais aussi les **Grandes Tailles**, non loin, sur la commune voisine de Nazelles-Négron.

La présence des anciennes forêts est indiquée par les toponymes des **Bruyères de la Gangnerie**, des **Bruyères de Rogeriou** et des **Bruyères de la Perchais** encore en bois.


La Flore
Bruyères de la Perchais
Taillis de la Perchais
Bois des Landes
les Landes
Bruyères de Rogeriou
les Grandes Tailles
Tailles des Basseurs
la Vovellerie
le Bodil
Les Saulais
Launay
Mont Luma
l'Hérable
la Fouinerie
les Quenets
le Saule
Bruyères de la Gangnerie
le Buisson Pouilleux
Bois D'Enhus
la Bésaudière
les Rinquenières
l'Aune
Fougerets
Légende
limite de commune
routes et chemins
habitat
bois et forêts
rivières et ruisseaux
étangs
NORD
0
1 km
2 km
Echelle

La faune

Les vaches, les chèvres et les poulains

La **Vacherie**, dans le Val, au sud de la commune, vers les ponts d'Ambosie, évoque un lieu de pâturage et de stokage du bétail à l'époque gallo-romaine. Il est à mettre en rapport avec la Pâquerie sur la commune voisine de Limeray, en limite avec la commune de Pocé-sur-Cisse.



L'ancienne présence des chèvres est signalée aux parcelles de la **Chèvre** dans le val entre la Remberge et la Cisse, au sud de Pocé.

Les poulains étaient montés sur Paris en passant par le **Chemin des Poulains** dans le Val de Loire. Certains poulains étaient peut-être sevrés près d'Amboise, dans le val au nord de la ville, au lieu-dit le **Sevrage**, toponyme confondu avec le Sauvage, nom d'habitat issu d'un nom de famille propriétaire à la fin du Moyen Age. Le Sevrage se trouve sur les communes de Nazelles-Négron et d'Amboise en limite de la commune de Pocé.



Les oiseaux

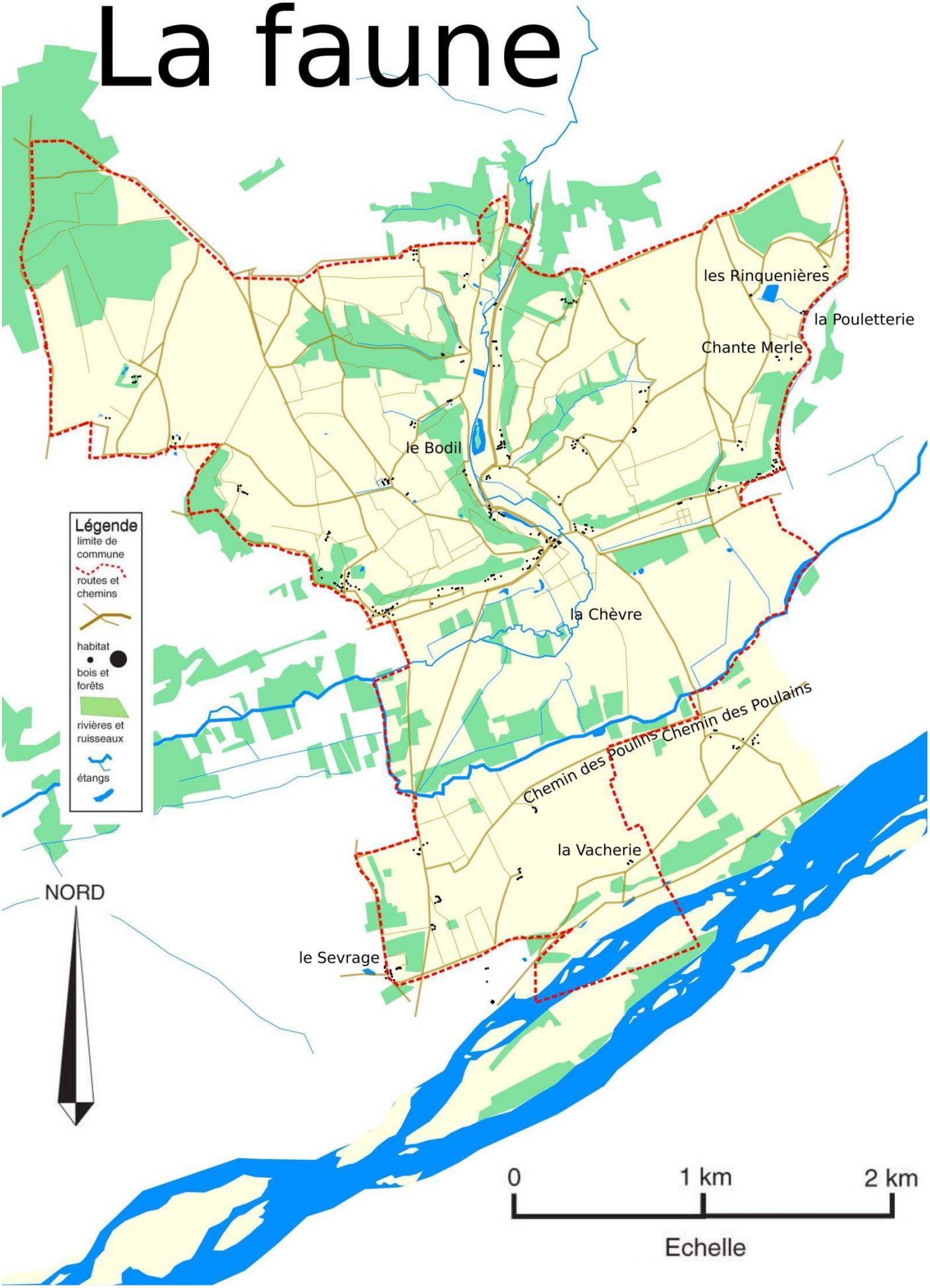
Les merles sont présents avec le toponyme de **Chante-Merle**, que l'on retrouve aussi sur la commune de Cangey sous la forme de Chante-Merles.

Le **Bodil**, sur le plateau, entre Taillepieds et la Vovellerie est le diminutif de *bod-*, qui désigne un buisson, mais il peut aussi provenir du terme gaulois *boduos, bodua*, qui désigne la corneille, mais aussi une divinité guerrière. Le nom pourrait être alors à l'origine un bois à corneilles

Les canards peuvent être évoqués aux **Rinquenières**, qui sont l'évocation d'un *rinn*, une rigole, une ravine occupée par des canards, *queniou*, en ancien français. Quénière ou Quesnière sont des termes qui peuvent aussi évoquer les chênes.

La **Pouletterie** évoque un élevage de poulets.

La faune


les Rinquenières
la Pouletterie
Chante Merle
le Bodil
la Chèvre
Chemin des Poulins
Chemin des Poulains
la Vacherie
le Sevrage
Légende
limite de commune
routes et chemins
habitat
bois et forêts
rivières et ruisseaux
étangs
NORD
0
1 km
2 km
Echelle

Le parcellaire et les cultures

Les bonnes et les mauvaises terres

Les bonnes terres sont identifiées par le **Champs de la Beauce**, dans le coin nord-ouest de la commune.

Les terres cultivées sont indiquées par les toponymes des **Terres de Rogeriou**, dépendantes de cette ferme, des **Terres des Hautes Mazères**, des **Terres de la Puvinerie**. Ce dernier toponyme évoque la présence de vignes à l'époque romaine.

Les **Herses**, sur le Peu, au-dessus du bourg de Pocé, indiquent également des terres cultivées. Le terme désigne l'instrument agricole en forme de grille portant des pointes, tiré, qui frotte le sol pour en briser les mottes de terre. C'est un toponyme très fréquent qui peut également caractériser la forme en peigne de parcelles de terre. Le toponyme est très fréquent sur la marge est de la Touraine (voir l'atlas des toponymes). Le terme de herse provient du latin populaire *herpex*, *herpicis*, et du latin classique *hirpex*.

Les **Conficies** sont l'expression de mauvaises terres épuisées, affaiblies. Le terme provient du latin *confici* qui signifie épuisé, affaibli, mot provenant du verbe latin *conficio*.

Egalement en limite nord de la commune, sur le plateau, nous trouvons au début du val des Vaux Rimberts, de mauvaises terres d'argiles à silex baptisées les **Pauvretés**.

Le **Buisson Pouilleux**, au nord de la commune, entre le Bois d'Enhus et la Restrie, évoque un petit bosquet plein d'insectes et une mauvaise terre. Le terme *pouilleux*, *poeileus* en ancien français, définit la misère. C'est un toponyme propre au centre et au nord du Bassin parisien (voir l'atlas des toponymes).

Les mauvaises terres sont caractérisées par le toponyme de la **Pindorgerie**, qu'il faut comprendre comme la « pain d'orge –erie », l'orge étant une céréale des sols pauvres.

Le parcellaire

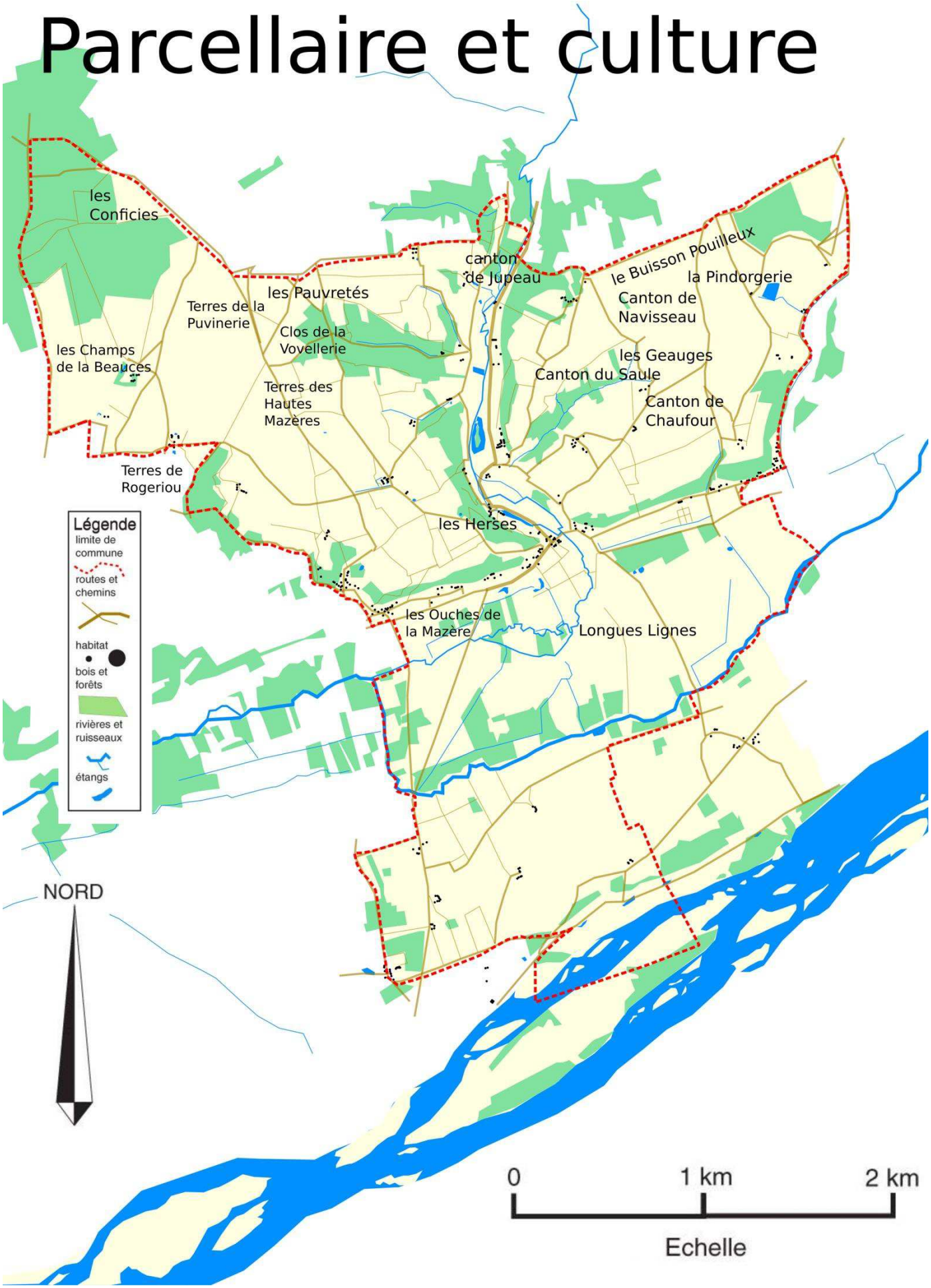
Dans le val, entre Pocé et la Cisse se trouve le toponyme de **Longues Lignes** qui désigne des parcelles allongées et étroites suite aux partages des successions.

Les **Jauges** ou **Geauges** sont les parcelles d'où partent deux ravines qui se rejoignent un peu plus bas. Le terme Jauges a une origine francique, *galga*, verge. Ils évoquent la capacité à juger un niveau d'eau. Il peut aussi évoquer la limite entre deux coupes de bois, ou un labour, mais ce nom désigne ici les ravines. L'orthographe Geauges que l'on trouve à Pocé-sur-Cisse est rare et ne se retrouve qu'à Champigny-en-Beauce (Loir-et-Cher) et au singulier, au Ruisseau de la Geauge sur la commune de Lapayrière (Haute-Garonne). La forme la plus répandue est Jauge ou Jauges (voir l'atlas des toponymes).

Les groupes de parcelles dépendant d'un domaine particulier portent le nom de Canton. C'est un nom très récent apparu vers la fin du XVIII^{e} siècle. Nous trouvons ainsi sur le plateau nord-est de la commune : le **Canton de Chaufour**, le **Canton du Saule**. Au nord, nous trouvons le **Canton de Jupeau** qui se rapporte à un hameau de la commune voisine de Saint-Ouen-les-Vignes.

Le **Canton de Navisseau** reprend un très ancien nom gaulois.

Parcellaire et culture



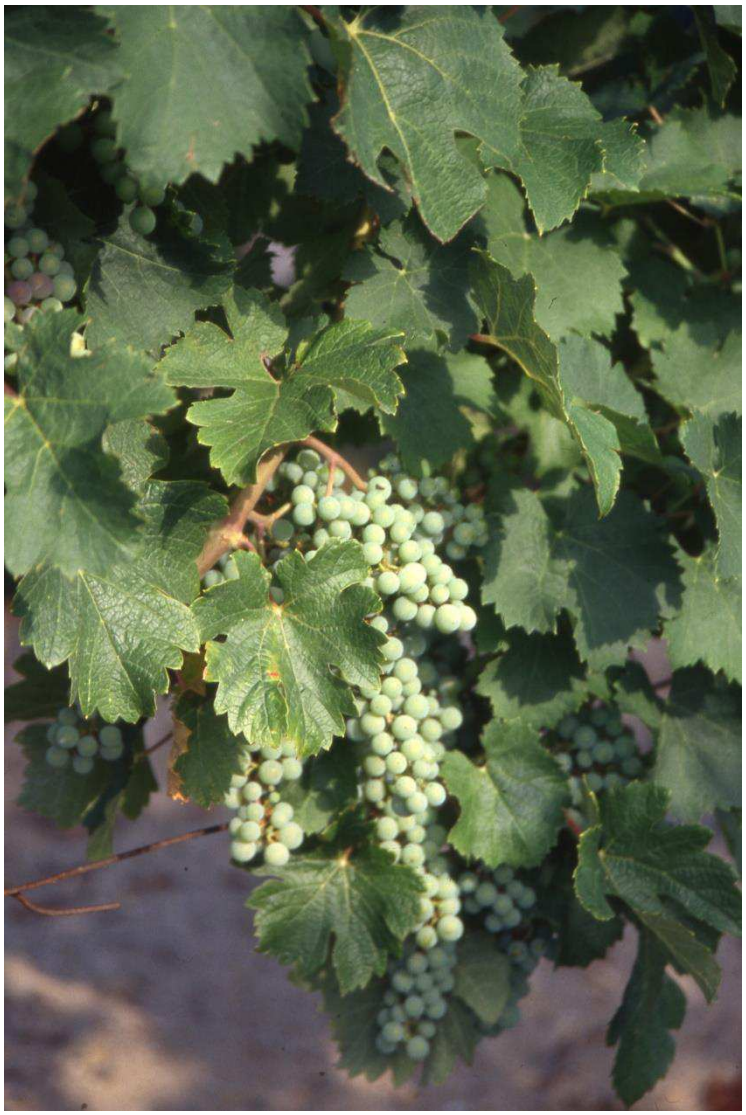
Les vignes

L'ancienneté des vignes sur la commune est visible avec le toponyme de la **Puvinerie**, qu'il faut comprendre comme *Pu* et *Vinerie*. Pu est un synonyme de Puy ou de Peu et évoque le sommet à 112,5 mètres d'altitude sur lequel se trouvent ces vignes. Le terme Pu provient du latin *podium*, la hauteur. L'élément Vinerie provient du latin *vinea*, la vigne, avec le suffixe *–aria*.

Les **Vignes de la Haute Mazère** sont près de ce hameau. Les **Vignes de Vausublen** déformation de Veausubleau, se rapportent à cet habitat.

Les **Jeunes Plantes** évoquent des vignes plantées, il y a peu. Le terme Plante désigne habituellement des pieds de vignes.

Des vignes peu productives qui boivent le vin sont évoquées à la **Buvinière** et à **Boivin**. Il s'agit de toponymes d'habitat datant du Moyen Age.



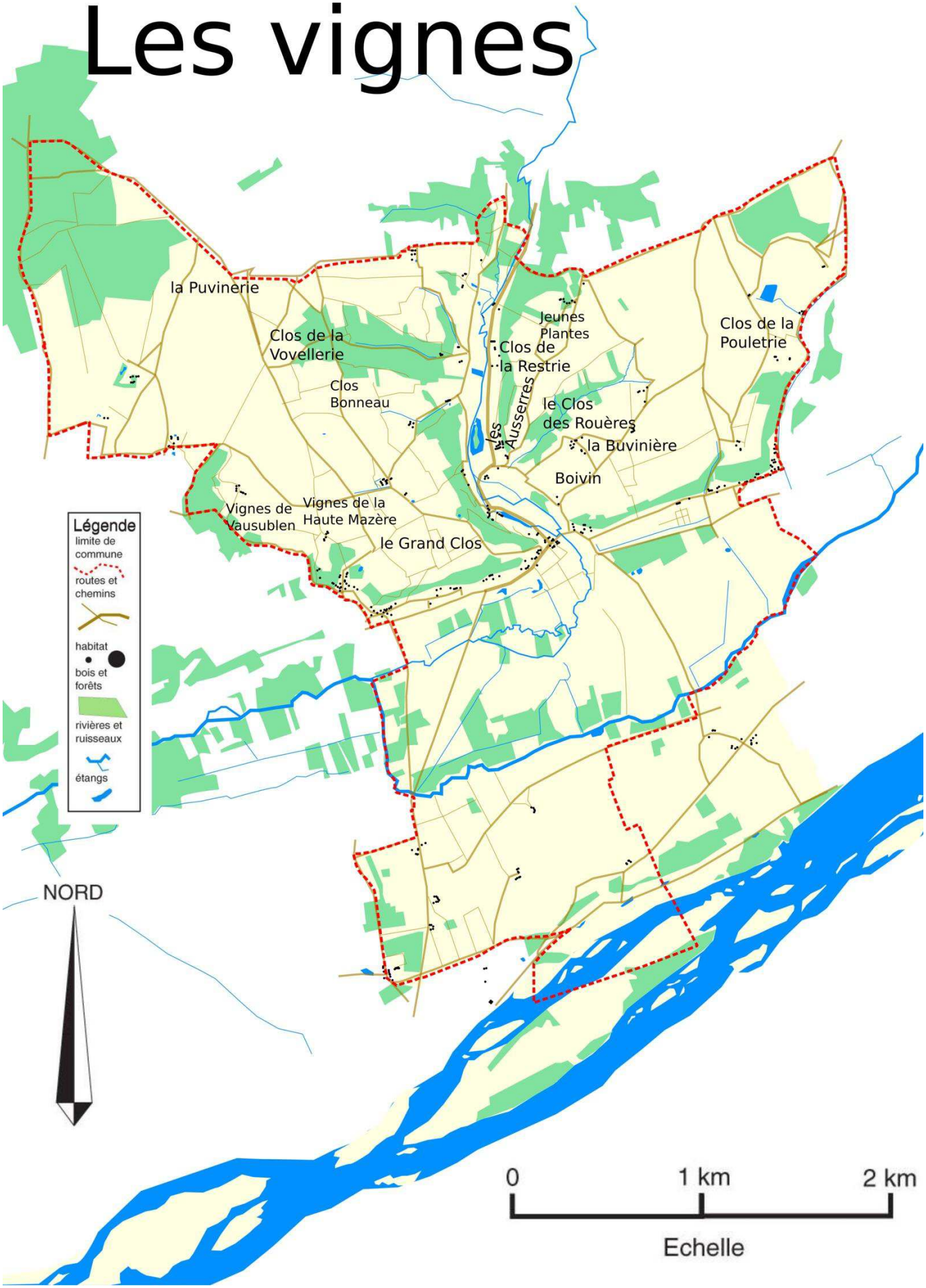
Les clos sont généralement des parcelles de vignes, souvent entourés de murs ou de haies. Sur la commune nous trouvons le **Grand Clos** qui se trouve sur la hauteur du coteau au-dessus du bourg de Pocé au nord-ouest de celui-ci, le **Clos Bonneau**, qui peut évoquer soit des bonnes terres, du latin *bonus*, soit un nom de personne d'origine germanique *Bonwald*, composé de *bon-*, bon, et de *waldan*, gouverner. On peut aussi y voir un anthroponyme plus récent, datant de la seconde moitié du Moyen Age, Bonneau, surnom d'une bonne personne, débonnaire, voire un peu niaise. Bonneau est un nom connu à Pocé au XVII^{e} siècle.

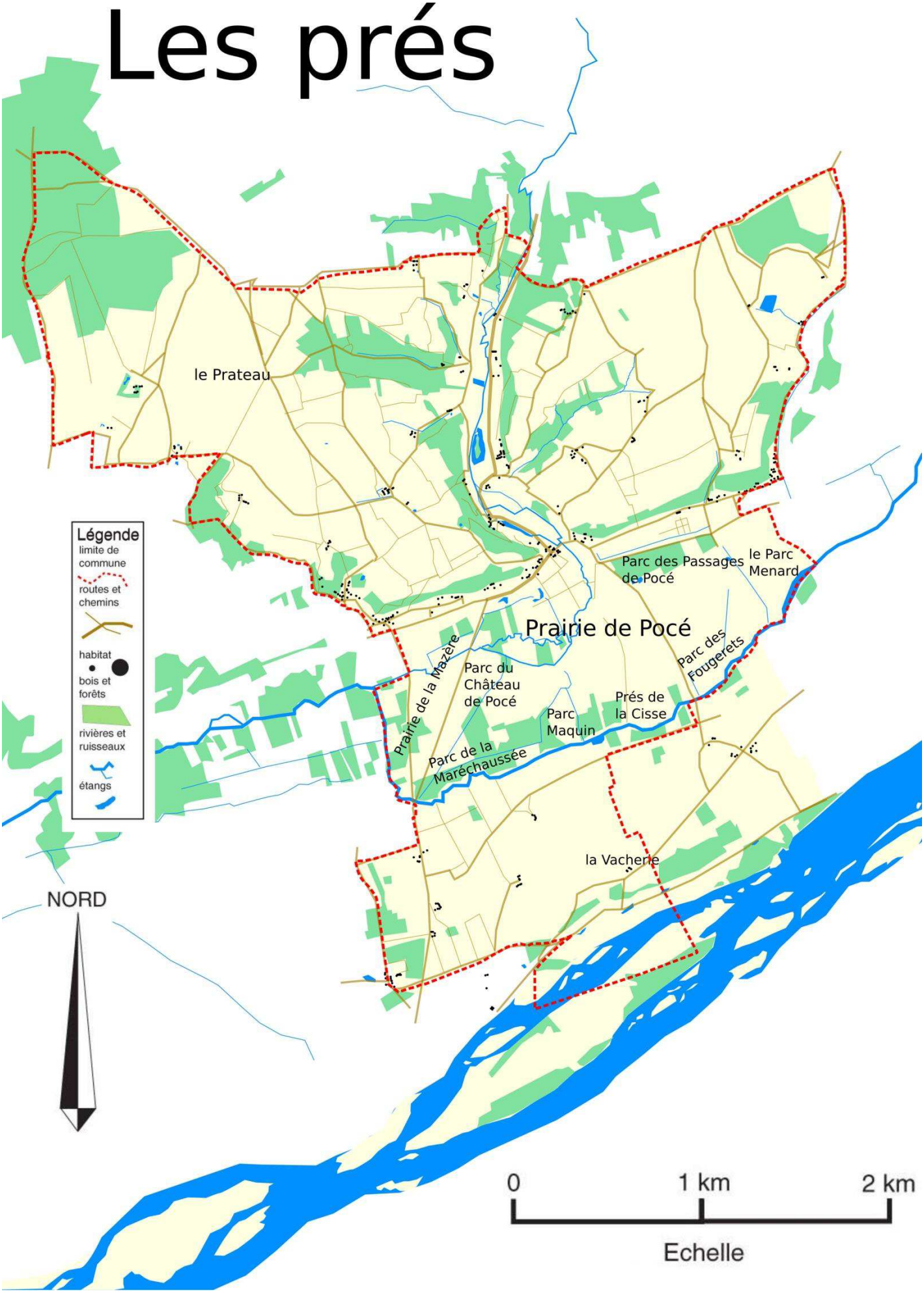
Le Clos de la Vovellerie, le **Clos de la Restrie**, le **Clos de la Pouletterie**, se rapportent à la ferme ou au hameau du même nom.

Le **Clos des Rouères** se rapporte aux rouères, au ravin du plateau nord-est de la commune, descendant du Saule jusqu'aux Bondes et à la rivière de la Remberge.

Au-dessus du Pavillon de la vallée de la Remberge, auprès du Clos des Rouères, on trouve les **Ausserres** (le toponyme est mentionné L'Ansserée, ou l'Anxerre, ou les Anserres, dans le chartrier de Pocé), qu'il faut comprendre comme les Hauts Serres. Le terme *serre* peut définir deux choses, soit une colline, une hauteur allongée, toponyme peu fréquent dans la région, soit un lieu clos, un clos de vigne. Aux Ausserres de Pocé-sur-Cisse, il semble que les deux définitions conviennent, mais comme nous sommes sur des vignes, le sens d'enclos est plus vraisemblable.

Les vignes


la Puvinerie
Clos de la Vovellerie
Clos Bonneau
Jeunes Plantes
Clos de la Restrie
Clos de la Pouletrie
les Ausserres
le Clos des Rouères
la Buvinière
Boivin
Vignes de Vausublen
Vignes de la Haute Mazère
le Grand Clos
Légende
limite de commune
routes et chemins
habitat
bois et forêts
rivières et ruisseaux
étangs
NORD
0
1 km
2 km
Echelle


Les prés
le Prateau
Légende
limite de commune
routes et chemins
habitat
bois et forêts
rivières et ruisseaux
étangs
Parc des Passages de Pocé
le Parc Menard
Prairie de Pocé
Parc des Fougerets
Parc du Château de Pocé
Prairie de la Mazère
Prés de la Cisse
Parc Maquin
Parc de la Maréchaussée
la Vacherie
NORD
0
1 km
2 km
Echelle

Les prés

La seule référence aux prés sur le plateau est le toponyme du **Prateau** qui désigne habituellement en toponymie un petit pré, du latin *pratum*. Cependant, ce toponyme peut aussi être une déformation régionale du mot *plateau*. On le trouve essentiellement autour de la vallée de la Loire (voir l'atlas des toponymes). Il se situe près du point culminant de la commune à 114 mètres d'altitude, non loin du château d'eau des Landes.

Dans les sources écrites anciennes, les prairies du val portent le nom principal de **Prairie de Pocé**.

Les prés apparaissent dans le toponyme des **Prés de la Cisse**, auprès de cette rivière, au nord-ouest du hameau des Fougerets.

Les prés et les prairies de pâturage se situent essentiellement dans le val de Loire. Ils portent le plus souvent un nom se rapportant à un lieu-dit dont les propriétaires ou les habitants avaient la jouissance de ces pâturages.

Les prairies existent en tant que toponymes avec la **Prairie de la Mazère**, entre ce hameau et la Cisse. Pour se rendre dans cette prairie, les troupeaux passaient la Ramberge sur le pont en bois de la Planche de la Mazère.

Les prés sont aussi évoqués avec le terme de parc. Dans le Val de Loire, entre Pocé et la Cisse se trouve le **Parc du Château de Pocé**, et le **Parc des Passages de Pocé**. Au sud du Ménard se trouve le **Parc Menard**, dépendances de ce château. Au nord de Fourchette, sur le plateau, se trouve le toponyme du **Parc de Fourchette** qui évoque sans doute plus un espace vert d'agrément, nom qu'a pris le parc du château, dans le val.

Le **Parc des Fougerets** était une dépendance de ce hameau situé de l'autre côté de la Cisse.

Le **Parc Maquin**, auprès de la Cisse, à l'ouest des Fougerets, porte le nom d'une personne d'origine germanique *Makin*, dérivé de *Macco*, composé avec *mak*, une variante de *mag*, terme signifiant force, puissance. Le terme de Maquin ne se retrouve qu'une seule autre fois en France, l'Abatis Maquin sur la commune de Grézillé (Maine-et-Loire).

Après le Pont de la Ramée, à l'est de la route, auprès de la Cisse se trouve le **Parc de la Maréchaussée**. Il s'agit de la maréchaussée d'Amboise, ancien corps militaire remplacé en 1790 par la gendarmerie. Ce toponyme peut aussi être l'évocation d'un ancien droit seigneurial qui voulait que le suzerain, ici Amboise, pouvait faire couper le foin dans la prairie d'un vassal, correspondant pour celui-ci l'obligation de fournir le foin et l'avoine pour les chevaux de son seigneur. Le maréchal était l'officier féodal chargé d'exiger ces prestations en nature.

Au sud, la **Vacherie** évoque une prairie de stockage du bétail de l'époque gallo-romaine.

Les chemins et les croix

Les chemins et les routes

D'anciens petits chemins gaulois ou gallo-romains peuvent être évoqués à **Chémet**, ou aux **Chemets**, mais la piste n'est pas sûre.

La plupart des chemins porte un nom comprenant les deux points qu'ils relient, comme la Grande Route de Tours et Amboise à Paris, le Chemin d'Amboise à Limeray, etc.

Notons qu'avant la fin du XVIII^{e} siècle, l'ancien grand chemin d'Amboise à Château-Renault passait par le chemin formant la limite nord-ouest de la commune avec celle de Montreuil. Ce n'est que vers la fin du XVIII^{e} siècle que la route passant pas Saint-Ouen, Pocé, la Croix Verte, la Ramée fut aménagée en grande route bordée d'arbres. La ligne droite allant de la Croix Verte à la Ramée est issue de ce réaménagement. Cette route ne figure pas sur toutes les cartes de Cassini, mais seulement sur les plus récentes.

Certains chemins portent un nom propre. Ces toponymes sont très anciens.

Le **Chemin du Peu** est le chemin partant du bourg, auprès et à l'ouest de la mairie, et montant sur le Peu, la hauteur, *podium* en latin, surmontant le val de Loire et la vallée de la Remberge, au-dessus de Pocé. Le Peu est un toponyme d'origine gallo-romaine.

Le **Chemin des Poulains** est un chemin situé entre la Cisse et la Loire sur la partie peu inondable du val. Ce chemin servait à faire monter les poulains vers Paris en suivant ainsi toute la vallée de la Loire jusqu'à Orléans. Il est aussi considéré comme ancien, voire comme une ancienne voie romaine. On le trouve aussi orthographié **Chemin des Poulins**.

Certains petits chemins portent le nom de Pas ou de Passage. Nous avons ainsi sur le plateau, entre deux vallons occupés par des bois un passage qui porte le nom de **Pas de Vache** qui désigne une piste pour les troupeaux vers les pâturages des Landes ou du Prateau.

Au sud-est du bourg de Pocé, on trouve les **Passages de Pocé**, parcours pour aller dans les prairies du val. Le **Passage des Fougerets** est le nom du sentier qui permet aux habitants des Fougerets de parvenir aux prairies situées entre les Fougerets et Fourchette. Le terme Passage désigne souvent une entrée de champ, un chemin privé, un sentier, mais aussi un passage difficile. En France, ce toponyme se rencontre beaucoup dans les montagnes, surtout en Savoie, pour désigner des sentiers difficiles (voir l'atlas des toponymes).

Notons que le terme Passage peut être confondu avec celui de pacage.

Les carrefours et les calvaires

Fourchette est un nom de carrefour sans doute d'origine gallo-romaine issu du latin *furca*, la fourche, au diminutif avec le suffixe –ette.

Sur le plateau au nord de la Mazère, entre la Haute Mazère et Pocé, se trouve le toponyme du **Carroir**, qui évoque un carrefour. Le terme provient du latin *quadrivium*, lieu où quatre chemins aboutissent, carrefour. Carroir est une forme essentiellement répandue dans le sud de la Région Centre et le nord-est du Poitou (voir l'atlas des toponymes).

Au nord-ouest et en limite de la commune se trouvait autrefois le **Carroir du Clos Colas**, cité dans la délimitation de la commune de Pocé avec celle de Saint-Ouen en 1810 (Archives départementales d'Indre-et-Loire : E Dépôt 185 – G 1). Le Clos Colas tient son nom d'un patronyme Colas, diminutif de Nicolas.

Dans le bourg de Pocé, le carrefour portait le nom de **Carroué** de Pocé.

Les calvaires, ou croix, presque tous disparus à la Révolution française, furent de nouveau érigés au XIX^{e} siècle.

La **Croix Fournier** est le nom d'un ancien calvaire de carrefour au nord de la commune, non loin des Pauvretés. Le terme Fournier peut évoquer d'ancien fours ou d'anciennes forges, mais il peut aussi être un anthroponyme, un nom de personne de la seconde moitié du Moyen Age désignant un boulanger. Cette croix est mentionnée au XVII^{e} siècle (chartrier de Pocé : E 612).

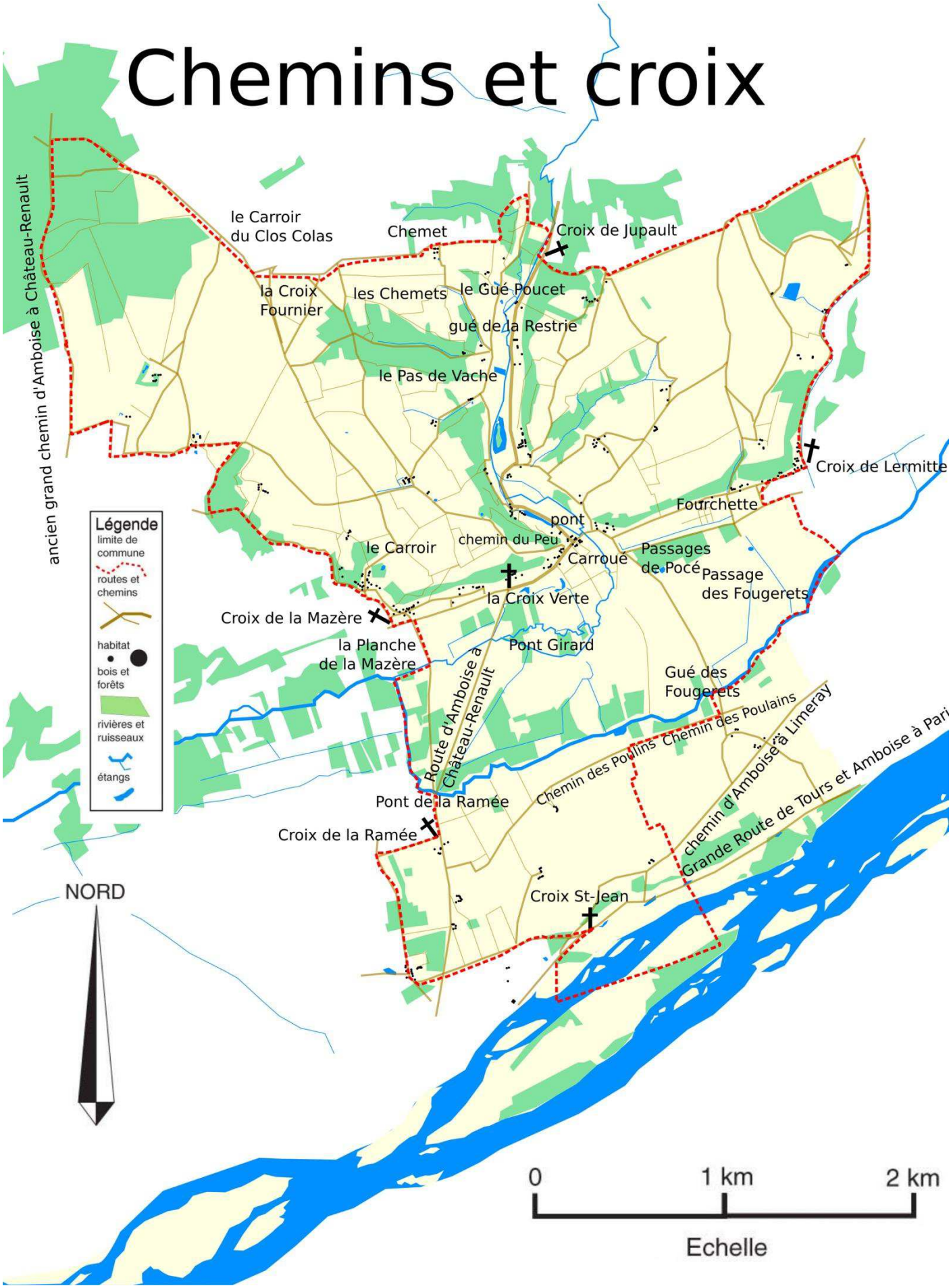
La **Croix de Jupault**, sur la limite des communes de Pocé-sur-Cisse et de Saint-Ouen-les-Vignes, près du hameau de Jupault est l'évocation de la hauteur surmontant la vallée.

La **Croix de la Mazère** est mentionnée dans la délimitation de la commune de Pocé avec celle de Saint-Ouen de 1810 (Archives départementales d'Indre-et-Loire : E Dépôt 185 – G 1).

La **Croix de l'Hermite** désigne un calvaire à un carrefour. L'Hermite est l'évocation de la présence d'un ermitage, logement d'un ermite, moine ou religieux retiré du monde, reclus.

La **Croix de la Ramée** est un calvaire de carrefour situé auprès de l'habitat de la Ramée, dans le val de Loire, sur la route d'Amboise à Château-Renault.

La **Croix Verte** est le nom d'un calvaire de carrefour sur la route de Nazelles à Pocé, à la bifurcation de la route allant vers Amboise. Son nom provient de sa couleur. Elle fut érigée en 1856 à la suite de l'inondation de la Loire.


Chemins et croix
ancien grand chemin d'Amboise à Château-Renault
le Carroir du Clos Colas
Chemet
Croix de Jupault
la Croix Fournier
les Chemets
le Gué Poucet
gué de la Restrie
le Pas de Vache
Croix de Lermitte
Fourchette
pont
chemin du Peu
le Carroir
Carroué
Passages de Pocé
Passage des Fougerets
la Croix Verte
Croix de la Mazère
la Planche de la Mazère
Pont Girard
Gué des Fougerets
Route d'Amboise à Château-Renault
Chemin des Poulains
Chemin des Poulains
chemin d'Amboise à Limeray
Grande Route de Tours et Amboise à Pari
Pont de la Ramée
Croix de la Ramée
Croix St-Jean
Légende
limite de commune
routes et chemins
habitat
bois et forêts
rivières et ruisseaux
étangs
NORD
0
1 km
2 km
Echelle

Les ponts et les gués

L'arche de pierre où l'on passe pour aller de Pocé à Saint-Ouen est mentionnée dans un acte de vente du 9 octobre 1501 (chartrier de Pocé : E 652).

La plupart des ponts étaient avant le XIX^{e} siècle seulement des « planches », c'est-à-dire des ponts en bois. La plupart furent remplacés par des ponts en pierre dans le courant du XIX^{e} siècle.

Ainsi, la **Planche de la Mazère** est le nom du pont en bois enjambant la Remberge au sud de la Mazère pour aller sur Amboise.

Le **Pont de la Ramée** est le nom du pont enjambant la Cisse non loin du hameau de la Ramée. La Ramée évoque une enseigne, sans doute de taverne ou d'auberge, en forme de rameau, de branchage.

Avant l'aménagement de la Route d'Amboise à Château-Renault dans la seconde moitié du XVIII^{e} siècle, le **Pont Girard** permettait de traverser la Remberge au sud-ouest de Pocé. Le nom du pont fut conservé après la disparition de celui-ci. Le Pont Girard désigne maintenant des parcelles entre la Remberge et un petit bras d'eau très méandreux. Le nom Girard est un anthroponyme d'origine germanique dérivé de Gérard, *Gerhard*, composé de *gêr*, la lance, et *hard*, dur, fort. C'est un toponyme très répandu dans les zones colonisées par les Francs et les Burgondes (voir l'atlas des toponymes).

Le **Gué des Fougerets** est un gué permettant de traverser la Cisse pour aller des Fougerets à Pocé. Il fut remplacé par un pont en pierre dans le courant du XIX^{e} siècle.

Le **Gué Pousset**, encore orthographié **Gué Poucet**, est un passage sur le Remberge dans le nord de la commune. Ce gué a donné son nom à l'habitat tout proche. Le terme Pousset, évoque l'impétuosité des eaux en cet endroit. Pousset est un surnom médiéval donné à quelqu'un d'excité, d'impétueux. Ce surnom se rapporte ici à l'eau de la rivière.

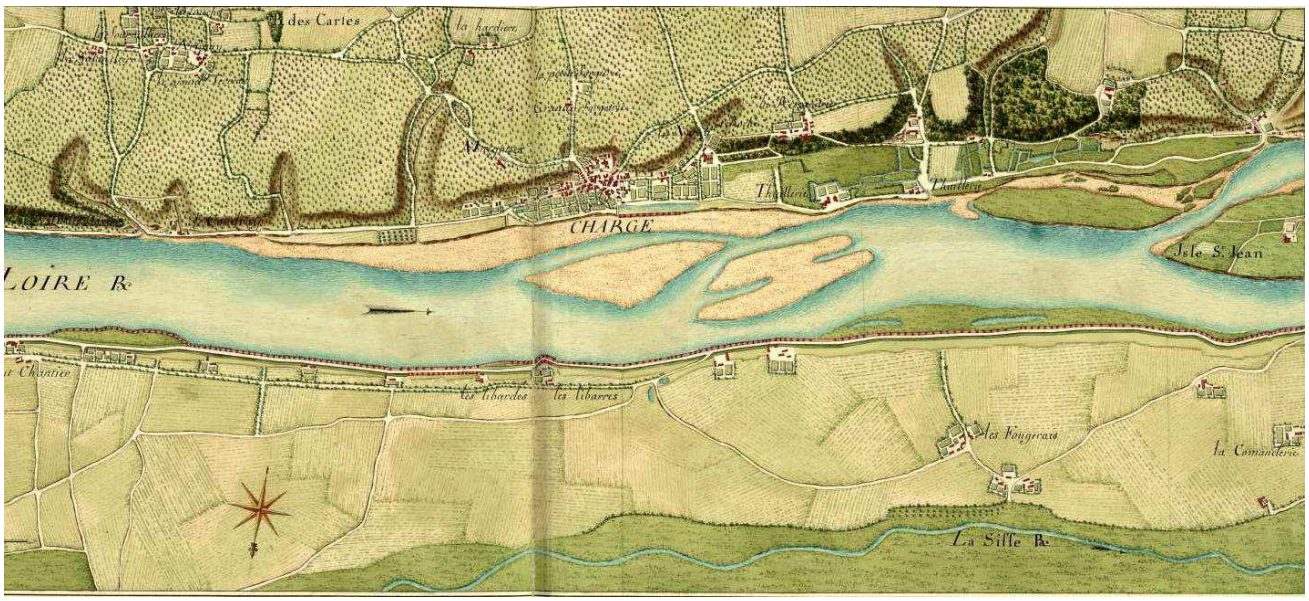
Le **gué de la Restrie** n'est pas indiqué comme un nom propre. Il fut remplacé par un pont en 1851.

La levée et l'Atlas de Trudaine : 1745-1780

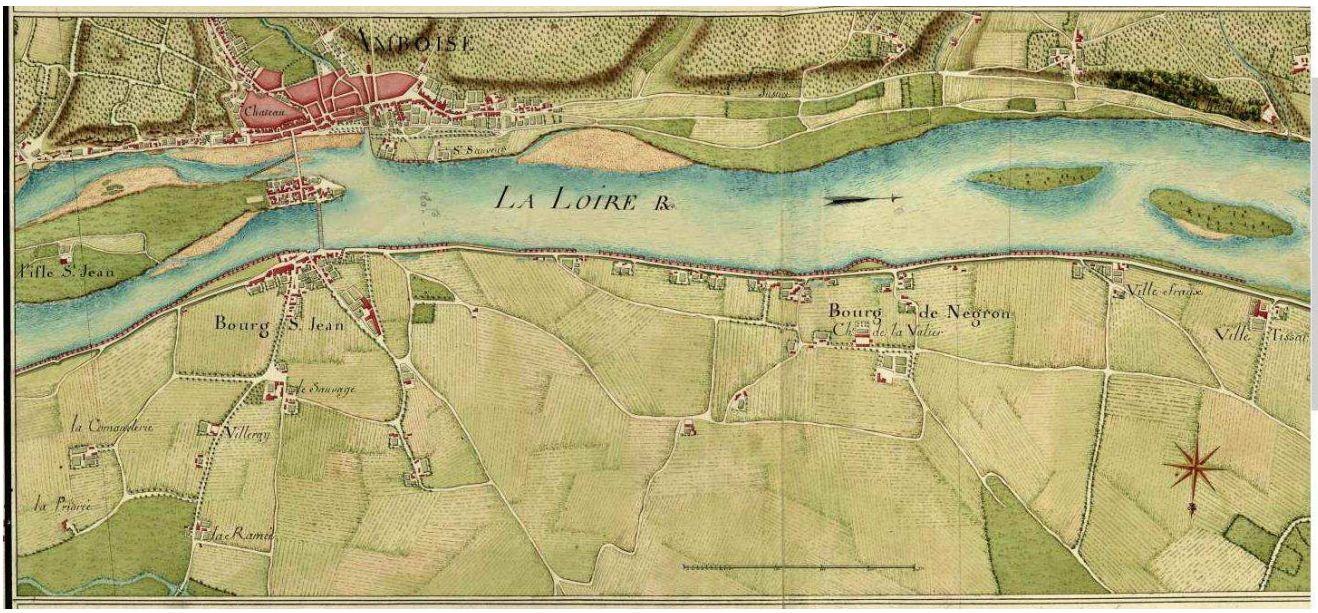
Les atlas des routes de France dits atlas de Trudaine constituent une collection unique et homogène de 62 volumes totalisant plus de 3 000 planches manuscrites soigneusement aquarellées.

Conservées au Service des cartes et plans des Archives nationales à Paris, elles sont cotées CP/CP/F/14/8443 à 8507. Réalisées entre 1745 et 1780 sur ordre de Charles Daniel Trudaine, administrateur des Ponts et Chaussées, elles comportent les routes faites ou à faire (et leurs abords immédiats) dans les vingt-deux généralités des pays d'élections régies par des intendants.

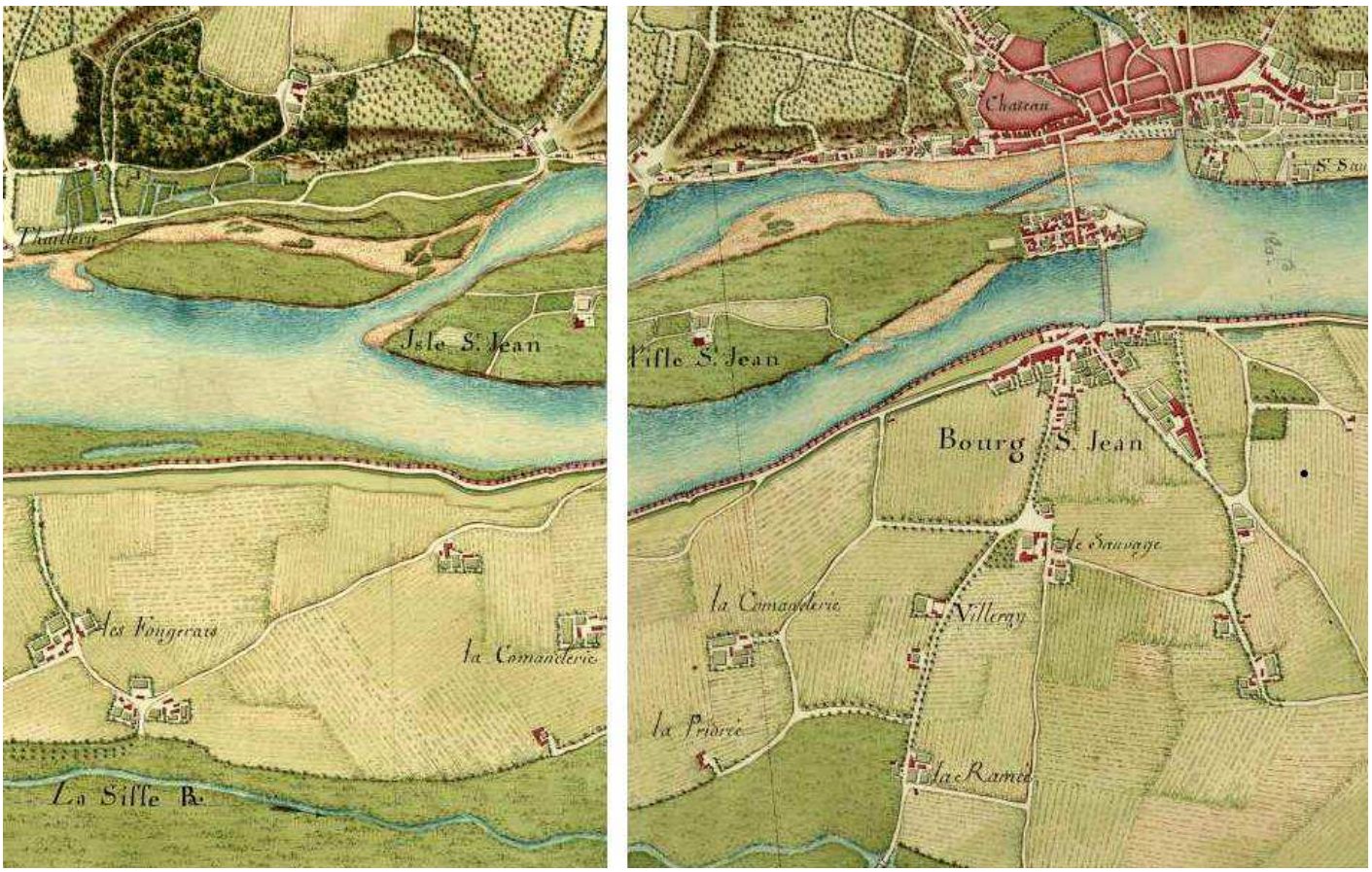
Une des deux planches concernant Pocé est le plan de la portion de route, longeant la "Loire", un peu en-deçà de "Le-Haut-Chantier", jusqu'à hauteur de l'Ile-Saint-Jean ("Isle-Saint-Jean"). (Archives Nationales : **CP/F/14/8505**, notice ZZ001315, N° support 02). Ce plan a pour dimension originale 84,5 x 59,5 cm.



La seconde planche concernant Pocé est le plan de la portion de route, longeant la "Loire", à partir d'en deçà « Bourg-Saint-Jean » jusqu'aux Hautes-Hordes » à la hauteur de Lussault-sur-Loire en passant par le bourg de Négron. (Archives Nationales : **CP/F/14/8505**.



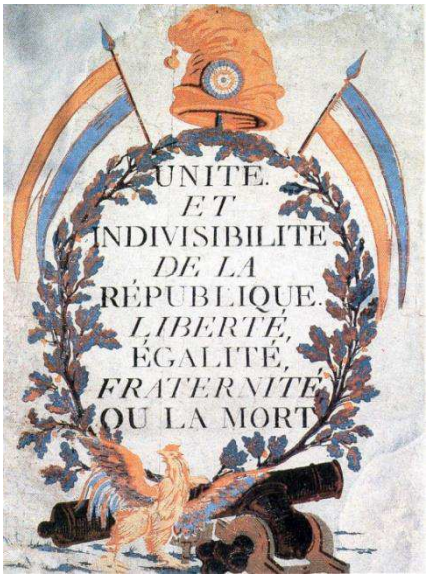
Ces cartes nous donnent un aspect du val de Loire dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle. La levée de la Loire suivait le bord du fleuve et c'est dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, à la suite des travaux de Trudaine, que cette levée fut rendue plus facilement carrossable.



Juxtaposition des deux cartes

L'Epoque contemporaine

La Révolution française



En 1789, la misère fut si grande à Pocé que des saisies de denrées ont été faites chez les propriétaires les plus riches pour nourrir les indigents, créant ainsi excès et cruautés (registres paroissiaux).

L'abbé Renard, curé de la paroisse de Pocé depuis 1787, ne prêta pas le serment à la Consitution Civile du Clergé et prit le chemin de l'exil à l'étranger. Il fut remplacé par Cyprien Joseph Louis Delalande qui prêta serment.

Tous les biens ecclésiastiques furent saisis et vendus. De grandes propriétés appartenant autrefois à l'abbaye de Fontaines-les-Blanches (la métairie de **la Béraudière** ou Bezaudière et ses dépendances, la métairie du **Menard**, ses vignes, ses terres, ses prés et son parc, la métairie de la **Gagnerie**, et ses dépendances, la métairie de **Rogeriou** et ses dépendances) ou à l'abbaye de Moncé (métairie aux **Fougerets**, des prés, des terres, un bois taillis) changèrent de propriétaires. Les biens des Minimes d'Amboise et les biens du chapitre d'Amboise (deux arpents de prés dans **la Prairie de Pocé**) furent aussi saisis et vendus.

Les biens situés sur la commune de Pocé qui étaient possédés par les cures d'Autrèche (un demi-arpent de pré situé à la Chèvre), de Chargé (6 chaînées de pré situées au Maugouron), de Saint-Ouen (prés à la Fosse Ronde, aux Passages, à Mouturiou, à l'Aune, à la Chèvre, aux Longues Lignes, à la Motte, à la Milandrie, aux Margas, etc.), ainsi que les biens des fabriques furent également saisis et vendus.

Le 30 octobre 1790, le comte de Milon, qui fut préfet du Doubs, vendit à la marquise de Bridieu la terre du Haut et Bas Pocé. Cependant les trois frères Bridieu avaient quitté la France et rejoint l'émigration. Leurs biens furent saisis. La marquise de Bridieu mourut au **château de Fourchette** le 11 pluviose an IV (janvier 1796).

Ainsi, le **château de Pocé** et son domaine, saisis à l'émigré N. de Bridieu, furent vendus nationalement le 1 Thermidor an IV (19 juillet 1796) et furent acquis par un maître de forges parisien, Augustin Moisand, propriétaire de la fonderie de Fréteval près de Vendôme (Loir-et-Cher). Denis Jeanson donne la transcription de la description du château et de ses dépendances à ce moment de son histoire dans son ouvrage : *Sites et monuments du Val de Loire* (Tours, 1977, page 95).

Le domaine et le château de **Fourchette**, furent saisis à l'émigré Bridieu, et furent vendus nationalement le 28 Messidor an IV (16 juillet 1796) (Denis Jeanson donne la transcription de la description du château et de ses dépendances à ce moment de son histoire dans son ouvrage : *Sites et monuments du Val de Loire*, Tours, 1977, page 89).

Villeret fut vendu sur N. de Bridieu, le 2 Vendémiaire an IV (24 septembre 1795).

Le domaine de la **Pindorgerie** fut saisi à l'émigré N. de Bridieu, et vendu le 2 Vendémiaire an V (23 septembre 1796), comme bien national.

L'agrandissement communal de 1809

Par décret impérial du 15 octobre 1809, la commune d'Amboise céda à Pocé un vaste territoire au nord de la Loire comprenant la Chapellotte (la **Ramée**), le **Prieuré**, la **Vacherie**, la **Commanderie**, **Villeray**, le **Pavillon** et une partie du **Sauvage** (le **Sevrage**). Le plan cadastral fut établi la même année.

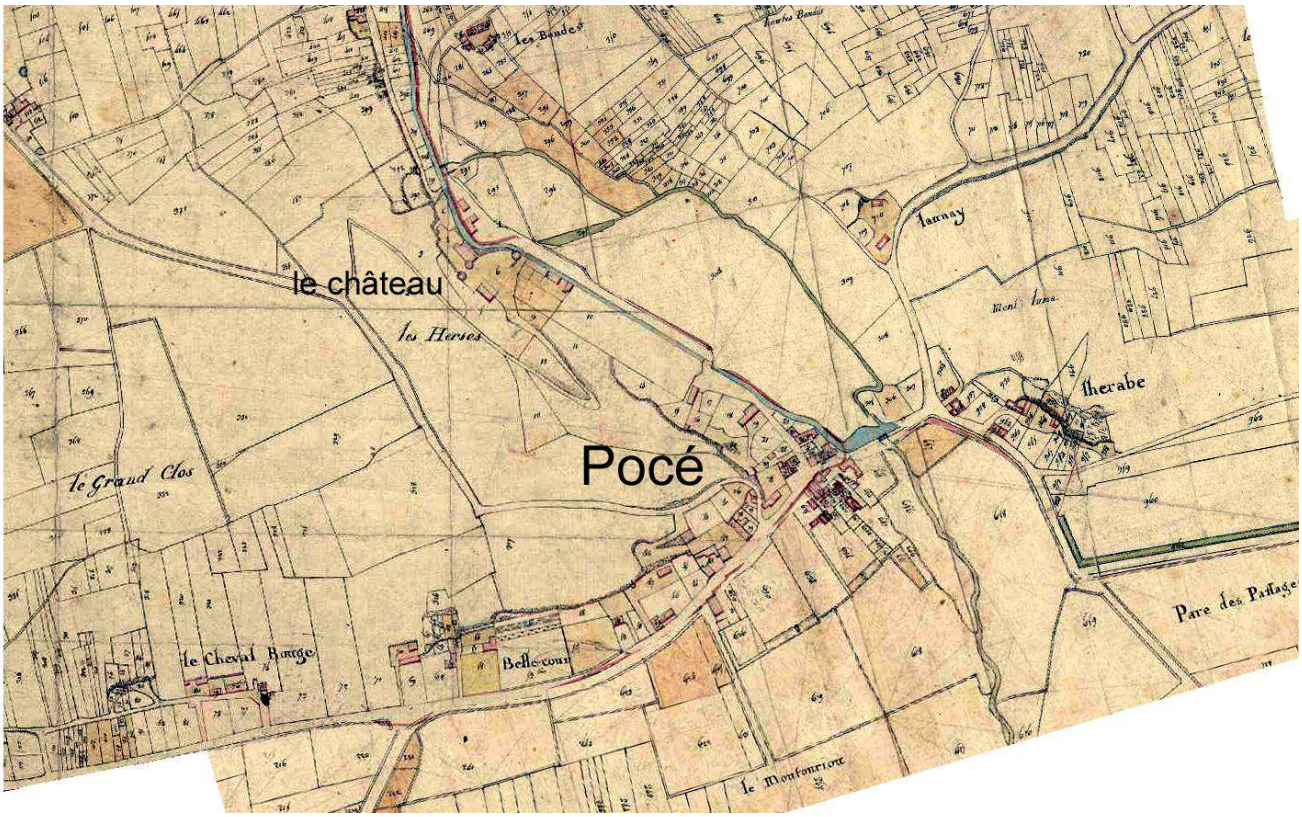
Les maires de Pocé au XIX^{e} siècle

- 1794-1801 – 29 décembre 1807-1808 : François Morin.
- 7 août 1812-1815 : Raphaël Genty.
- 4 août 1815 -1816 : François Morin.
- 16 novembre 1816 - 1831 : **Edme Silvain Pic-Paris**.
- 16 juillet 1834 : **Silvain Nau-Mauvisseau**.
- 21 juin 1837 – 28 juin 1840 : **Pierre Jean Charles Barroi**s.
- 15 août 1843 – 19 juillet 1846 – 20 août 1848 – 8 août 1852 : **Jean-Charles Thorin**.
- 28 novembre 1854 – 1855 – 1865 : **Charles Hudson** (démissionnaire le 22 décembre 1869).
- 18 décembre 1869 – 11 mai 1871 - 11 février 1874 - 21 janvier 1878 – janvier 1881 – mai 1884 - mai 1888 - mai 1892 : **Jules Pic-Paris**.
- 17 mai 1896 – 20 mai 1900 – 15 mai 1904 : **Silvain Cerisier**.
- 17 mai 1908 – 19 mai 1912 : **Emile Chaleau** (démissionnaire en 1914).
- 1919 : Adrien Charbonnier.

Les curés de Pocé au XIX^{e} siècle

- 1793 : Delalande, curé constitutionnel.
- - 1818 : Pierre Guérineau
- 1821-1832 : René Oger.
- 1832-1882 : Théodore Millet.
- 1883-1894 : Charles Chatel.
- 1894-1902 : Emile Dubois.
- 1902-1923 : Elie Robin.

Le bourg en 1809



Assemblage des feuilles du cadastre napoléonien

Chronique : 1820-1830

- 1820 : éboulement d'une partie du coteau à la suite de l'exploitation des carrières pour la construction du pont d'Amboise (Mention d'un **pont de bois** établi près des **moulins** sur la Remberge *il y a 60 ans*, reliant le bourg de Pocé au village de **Taillepied**, pont renforcé par les constructeurs des piles du pont d'Amboise pour sortir le moellon de la perrière. « *Avant la construction des moulins, l'eau de Remberge se perdait au lieu appelé le Deschageoir* » et les gens de Taillepied n'avaient pas de rivière à traverser pour arriver au bourg. Le pont était devenu indispensable à la suite de la construction des moulins.
- 1820 : réparation du **pont sur la Remberge** reliant Pocé à Limeray.
- 1829 : construction des murs de clôture du **cimetière**.

La fonderie du château de Pocé : 1823

Avant 1811, Moisand fit surélever le château d'un niveau en brique, et fit flanquer la façade Est de deux tourelles d'angles.

Par une ordonnance du roi Louis XVIII de 1823, Augustin Moisand, maître de forges, obtint l'autorisation de « *construire une usine à fer composée d'un haut fourneau et d'un martinet sur le ruisseau du moulin de Pocé* ».

Quelques années plus tard, le gendre d'Augustin Moisand, Just Euclide Nobilleau, racheta le domaine, puis le revendit le 18 novembre 1829 à Paulin Viry, mandataire de M. Jean Jacques Ducel, tous deux maîtres de forges parisiens. Cette vente comprenait : « *le château et tous les bâtiments qui en dépendent consistant en un haut fourneau, moulins, halles à charbon, magasins, logements de commis d'ouvriers ou de vignerons, et toutes autres constructions à l'usage de l'usine… Les droits de cours d'eau attachés à cette concession,* » les outils du fourneau, *« les vignes, prés, bois et jardins composant l'enclave de la propriété, le tout situé commune de Pocé*. »

Le magasin de l'usine était situé à Paris, au 26, rue du Faubourg Poissonnières, locaux achetés en 1844. La fonderie connut alors une forte expansion.

Paulin Viry et la fonderie : 1829-1843

Son père Jean André Viry, né le 21 mars 1753 à Cousances les Forges (Meuse), fut potier en terre en 1779, potier en fer, en 1781-1788, sableur en 1793, puis maître de forges et fondeur de cloches à Cousances les Forges. Son fils Paulin Viry naquit le 30 Germinal An VI de la République française (20 avril 1798) à Cousances. Paulin Viry se maria en 1827 avec Pauline Perrin, dont il eut deux enfants : Adèle, née en 1831 qui épousa un médecin de la Creuse, et Paul Alphonse, né en 1832, qui devint un peintre renommé exposant régulièrement au Salon de Paris, et qui décéda à Paris en 1913 à l'âge de 80 ans.

Paulin Viry devint d'abord fondeur de cloches principalement en Haute Marne avec son frère François Alexis le temps de remplacer les cloches détruites pendant la Révolution. Il exploita le fourneau de Charmes-la-Grande (Haute-Marne) en 1827, puis quitta la Lorraine pour rejoindre la Touraine pour devenir maître de forges à Pocé en 1829 lorsqu'il acheta le domaine, avec Jean-Jacques Ducel dont il était le mandataire. Les deux associés créèrent la Société DUCEL fils et VIRY.

Paulin Viry s'investit dans la vie de la commune. Il devint ajoint au maire M. Barrois, dans les années 1830 et 1841.

Paulin Viry mourut le 14 septembre 1843 au château de Pocé, à l'âge de 45 ans. Il fut inhumé dans le cimetière de Pocé, derrière l'église. Quand le cimetière fut aliéné en 1884, sa tombe fut transférée dans le cimetière actuel et fut restaurée par les soins de l'Association pour la Sauvegarde et la Promotion des Œuvres d'Art de la Fonderie J.-J. Ducel.

En 1844, une statue de saint Eloi, patron des orfèvres et des forgerons, fut installée dans l'église de Pocé. Elle porte la signature « Ducel fils et Viry » ainsi que le nom de deux ouvriers.

Chronique : 1833-1843

- 1833 : vote du paiement d'un instituteur, et de l'achat de tables et de bancs, pour l'établissement d'une **école communale de garçons à Pocé** dans la salle de la **mairie** qui était la maison personnel du maire. Jacques Crapouel en sera le premier instituteur, démissionnaire en 1836, remplacé par Silvain Vigneau qui restera trois ans et sera remplacé par François Jacques Lhomme.
- 1834 : reconstruction du **pont de Pocé** établi sur la Remberge et qui venait de s'écrouler.
- 24 juillet 1836 : projet d'agrandissement et de consolidation de l'église de Pocé, notamment à cause du développement des forges de M. Ducel et Viry. Les travaux furent réalisés en 1839.
- 1838-1839 : construction de la maison de maître du **château de Launay** par l'architecte d'Amboise Silvain Châtaignier pour Charles Hudson.
- 24 mai 1838 : vote d'une somme de 5000 francs pour la construction d'une **maison école** et d'une salle de **mairie**. Le propriétaire de la salle de la mairie voulant récupérer celle-ci.
- 1841 : reconstruction en pierre du **pont de Taillepieds**.
- 1841 : projet de construction d'un nouveau **presbytère** dans le jardin de la cure destinant l'ancien à une mairie et à une maison-école.
- 1843-1844 : construction par Silvain-Philippe Châtaignier, architecte à Amboise, pour le curé de la paroisse Théodore Millet, de la **maison située du nord de l'église**, maison qui fut achetée par la commune pour servir de presbytère afin de transformer le presbytère de l'époque en mairie-école.
- 1843 : transformation par Guérin de la maison n° 10, route de Saint-Ouen, pour en faire **l'auberge où pendait l'enseigne : Au Bon Français**.
- 1843 : acquisition par la commune pour 6000 f. de la maison du curé pour en faire une **maison-école**.



Réfection de l'église : 1839-1844

La façade ouest et le collatéral nord, de style néogothique, correspondent à un agrandissement et une reconstruction effectués entre 1839 et 1844 par l'architecte Silvain-Philippe Châtaignier. La façade supérieure supportait des colonnettes, des pinacles et des arcades qui furent supprimés lors de la restauration de 1924-1930 effectuée avec une souscription des habitants, par les architectes Bélard, d'Amboise, et Paul Bataille, de Tours.

L'église abrite des stalles du XV^{e} siècle provenant de l'abbaye de Fontaines-les-Blanches, désaffectée et en grande partie démolie à la Révolution française.

Un Christ en croix, le maître-autel, les chandeliers, les statues de saint Adrien, sainte Nathalie, saint Eloi, patron des forgerons, et le Chemin de Croix sont sortis des fonderies du château de Pocé.

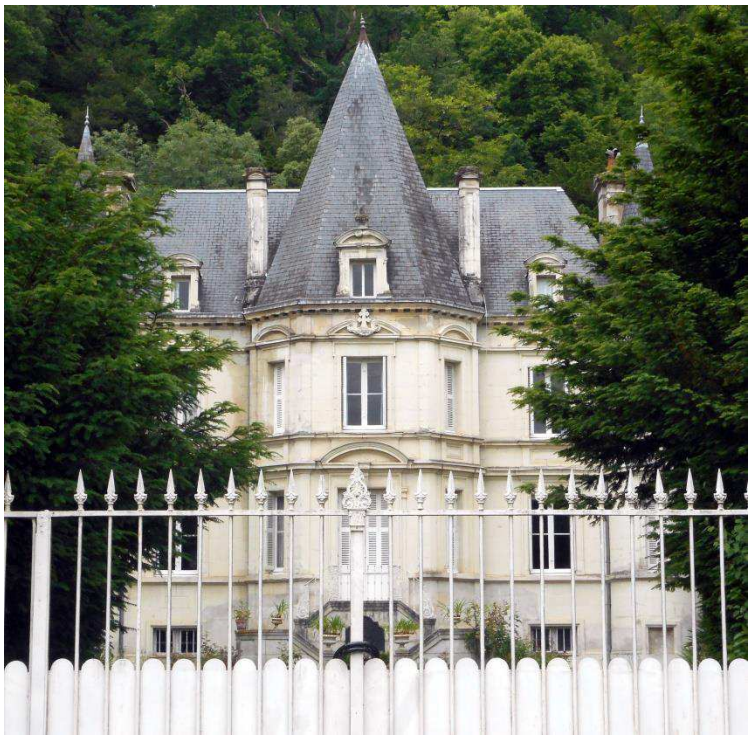
La construction du chemin de fer : 1846

Commencée dans les années 1842-1844, la section de chemin de fer d'Orléans à Tours fut ouverte au service des voyageurs le 2 avril 1846 et au service des marchandises le 15 juin suivant. Ce chemin de fer anéantit la navigation et le commerce fluvial sur la Loire. Une gare fut construite sur Amboise, à la limite des communes de Négron et de Pocé. Ce chemin de fer permit le développement de la fonderie de Pocé.

Chronique : 1846-1852

- 1846 : don de 6000 f par Mme veuve Genty, du château de Fourchette, à la commune pour l'établissement dans la **Closerie du Cheval Rouge** d'une **salle d'asile** et d'une **école de filles**, et d'une rente de 300 f. au bénéfice des pauvres de la commune et pour l'entretien de la salle d'asile et de l'école des filles. La première institutrice fut Mme Mercier qui fut en conflit avec la Municipalité.
- 1846 : demande de la Municipalité de l'établissement d'un bureau de **Poste** dans le bourg.
- 1846 : le conseil municipal décide que la maison contiguë à l'église achetée en 1843 soit transformée en maison curiale et que les bâtiments de **l'ancien presbytère** situés de l'autre côté de la route soient **transformés en mairie et en maison-école**.
- 1846 : réception des travaux du **nouveau presbytère** situé auprès et au nord de l'église.
- 1846 : installation d'une pompe au puits public de la commune adossé au mur de la cour de l'école.
- 1847 : curage du **fossé des Pisseaux** dans la **Varenne**.
- 1847-1852 : la **Vovellerie** fut utilisée comme rendez-vous de chasse par Abd-el-Kader lors de sa résidence surveillée à Amboise.
- 1848 : ouverture de la **salle d'asile** et de **l'école des filles** tenue par deux religieuses.
- 1850 : réparation aux **passerelles des Fougeretes et à celle de la Restrie**.
- 1850 : le **gué de la Restrie** fut rendu inutilisable à la suite du curage de la Remberge par l'usine de Pocé.
- 1851 : construction d'un **pont à la Restrie** à la place de son gué.
- 1852 : établissement d'un **lavoir couvert dans le bourg**.

Le manoir de Belle-Cour : 1852-1854



Il fut bâti en 1852-1854 dans le style néogothique par l'architecte Philippe Châtaignier (qui s'occupa de la restauration de l'église de Pocé-sur-Cisse) pour Eugène-Charles Jeannet, négociant à Bercy. Cette demeure remplaça une bâtisse plus ancienne en forme de L figurant sur le cadastre de 1809. Ce château fut complété par une serre en partie troglodyte et par une maison de gardien.

En 1882, elle fut achetée par Edouard Bunel, d'Angoulême. Edouard Mourière, vigneron, en fit l'acquisition en 1889. Elle passa à Henri-Adolphe Germain en 1922, originaire de Lorraine, qui épousa une tourangelle de la famille Pic-Paris, qui fit mettre une croix de Lorraine sur le fronton.

La fonderie J.-J. Ducel : 1849-1877

Jean-Jacques Ducel était né à Marseille le 23 Fructidor an IX (8 septembre 1801). Son père était fondeur négociant à Paris. Jean-Jacques Ducel se maria le 4 février 1826, avec Thérèze Emilie Honorine Lejeune dont il eut trois enfants : Louis Marie Thérèze, Blanche Emilie Berthe, et Jacques Gustave. Jean-Jacques avait travaillé dans la fonderie familiale avec son père, à Paris, 22, rue des Quatre Fils.

En 1849, après le décès prématuré de Paulin Viry, l'un des deux associés propriétaires de la fonderie, Jean Jacques Ducel, alors seul propriétaire, demanda l'autorisation de construire un deuxième haut-fourneau. En 1853, l'empereur Napoléon III donna l'autorisation à J.-J. Ducel de disposer pour sa fonderie de Pocé de deux hauts-fourneaux et d'un fourneau de deuxième fusion, un four Wilkinson. L'usine fut alors agrandie et se composa de trois fourneaux, et d'un martinet actionné par le ruisseau du moulin de Pocé.

Le château subit, lui aussi des transformations. Ducel le fit agrandir en 1868-1869 par la construction de deux ailes en retour d'équerre au nord et au sud qui forment deux galeries.

Au plus fort de son activité, la fonderie de Pocé employait 400 ouvriers ce qui augmenta considérablement la population de la commune qui passa de 813 habitants en 1841 à 1632 en 1876.

Le bois servant de conbustible venait de la forêt d'Amboise et de ses environs. Le coke arrivait de la Haute-Loire. Le minerai de fer provenait de Saunay, des Hermites, et surtout du Berry et transitait par le canal du Berry. La castine, calcaire employé comme fondant dans le traitement du minerai de fer, provenait de Limeray et de Cangey. Le sable pour les moulages était extrait des environs de la Ménaudière près d'Amboise. Les marchandises fabriquées pouvaient être expédiées sur la Loire jusqu'à Nantes et les colonies, ou par Orléans, puis sur Paris, ou par la voie de chemin de fer.

Avant de s'orienter vers les fontes d'art, l'usine DUCEL fabriqua des objets de la vie quotidienne : poêles, rouleaux de culture, mangeoires, objets de sellerie, éviers, grilles, pompes, boutons de porte, porte-parapluies, décrottoirs, lucarnes, etc.



Vestige de l'usine : la halle à charbon

La production de statues et d'ornements en fonte de l'usine fut ensuite très réputée et même primée, notamment par une médaille d'or à l'exposition international de Paris en 1867. Le catalogue de vente de 1860 présentait 13 000 modèles différents sur 435 pages. On peut en voir quelques exemples dans le parc du château de Pocé, et un beau Neptune sur les bords de l'Etang de Pocé, œuvre de 1856 du sculpteur G. Vital-Dubray, et dont une réplique existe à Rio de Janeiro. Ces œuvres d'art agrémentent encore aujourd'hui les villes et les jardins de France, mais aussi du monde entier (Allemagne, Suisse, Lituanie, Brésil, Chili, Argentine, Uruguay, Pérou, Californie, Réunion, Maurice, Corse, Portugal, etc.).


Neptune

L'usine périclite à la suite de la guerre de 1870 et un projet de fermeture fut signalé à la préfecture cette année-là. L'activité continua malgré tout et Jean Jacques Ducel décéda en 1877. Son fils, Jacques Gustave Ducel, ne continua pas l'entreprise dans laquelle il était associé depuis 1860 (Société J.-J. Ducel et fils). L'activité de l'usine cessa. Les modèles de la fonderie furent alors vendus à la fonderie du Val d'Oise en 1878.


Statues du parc du château

Avec la fermeture de l'usine la population de Pocé déclina pour passer à 1073 habitants en 1881, puis à 889 habitants en 1901.

En 1890, les nouveaux acquéreurs du domaine du château de Pocé, M. et Mme Bertrand, firent démolir l'usine et aménagèrent avec goût le **parc du château de Pocé** en l'agrémentant de nombreuses variétés d'arbres.

Julien Bertrand était un viticulteur exploitant un important domaine près d'Alger où il décédera. Il fit de Pocé sa résidence principale en métropole et modernisa le château. Il y fit installer par Louis Meley une cuverie en ciment armé dans les années 1920 pour son vin.

En 1924, M. Julien Bertrand, sans descendance, fit don de tous ses biens pour une œuvre de bienfaisance en faveur de l'enfance abandonnée : la Fondation Bertrand. Un Village d'Enfants sera construit cinquante ans plus tard sur la propriété.



La Croix Verte : 1856

La Croix Verte fut érigée vers 1856 par les riverains épargnés par la grande crue de la Loire. Elle porte sur son socle les armes de l'archevêque de Tours, monseigneur François-Nicolas-Madeleine Morlot (1842-1857), qui serait venu la bénir. Cette croix provient de la fonderie J.-J. Ducel. Il semblerait qu'elle fut à l'origine érigée au milieu du carrefour, mais cette place aurait été gênante pour les nouveaux automobilistes. Le propriétaire de la maison riveraine était tenu de la repeindre régulièrement.

Chronique : 1850-1919

- 1853 : voûtement d'une partie du **ravin des Jauges** sur la route départementale.
- 1853 : recherche d'un terrain pour l'établissement d'un nouveau **cimetière** à cause de l'humidité du sol.
- 1853-1856 : **agrandissement de la mairie**, ancien presbytère, avec deux ailes en retour d'équerre.
- 1855 : projet de construction d'un **pont en pierre aux Fougerets** pour rendre plus facile la communication entre le bourg de Pocé et la Varenne.
- 23 novembre 1856 : malgré que « *le **cimetière** ne remplissant aucune des conditions exigées par le décret du 23 Prairial an XII, qu'il est traversé par plusieurs petits cours d'eau souterrains, que son sol est composé de matière imperméable, que les fosses destinées à recevoir les inhumations sont remplies d'eau, que le cimetière est placé au sud du bourg à une distance très approchée des habitations* », la translation n'est pas adoptée.



- 1855-1856 : construction en pierre et brique par Edme Pic-Paris, de la **maison de la Roche Pocé**, n° 8 de la route d'Amboise.

- 1856 : crue de la Loire.
- 1857 : réparations aux **passerelles des Fougerets et de la Mazère**.
- 1858 : creusement du **puits de la Vovellerie**, un puits-chapelle muni d'une porte avec une fermeture à clef, en remplacement d'un ancien puits comblé au tiers. Le creusement intervient après une année de sécheresse.
- 1858 : grosses réparations à **l'église**.
- 1858 : construction d'une **voûte sur la Remberge auprès du lavoir**, en face de la boulangerie de Allaire Ambroise, pour, notamment faire « *disparaître un péril dangereux pour les enfants* ».
- 1859 : établissement d'un **chemin rural dans la Rouère des Jauges** reliant les Saulaies aux Jauges où commence la plaine.
- 1859 : demande d'établissement d'une voûte servant de **pont** par la commune à M. Ducel, maître de forge, au lieu de **Taillepieds**, là où il a fait établir le déversoir de son usine.
- 12 avril 1860 : vote du Conseil municipal contre la translation du cimetière.
- 1860 : **aliénation de l'ancien cimetière** situé derrière l'église, de l'autre côté de la Remberge, au nord de la route de Limeray et acquisition d'un terrain pour l'établissement d'un nouveau cimetière.
- 1861-1862 : **translation du cimetière** avec l'installation de la croix du nouveau cimetière provenant de la fonderie Ducel.



Le nouveau cimetière au Chemin Vert

- 1862 : projet ajourné de la construction d'un pont en pierre au **Gué des Fougerets**.
- 1862 : rétablissement, après sa destruction, du **lavoir de Taillepieds** par souscription des habitants de ce village, à la suite de la **construction des ponts** réalisés pour le bon fonctionnement de la **fonderie de M. Ducel**.
- 1865 : établissement d'une **place devant la mairie** au détriment d'une partie des jardins du presbytère remplacés par l'ancien cimetière désaffecté.
- 1865 : don par un particulier à la commune du **petit lavoir de la Petite Prée dit le Pont Girard**.
- 1870 : projet d'un pont en pierre au Gué des Fougerets.
- 1871 : installation de six **réverbères** pour l'éclairage du bourg.
- 1872 : établissement d'un **lavoir à la Mazère**.
- 1873 : construction d'un **pont à la Mazère**.
- 1874 : construction d'un **pont aux Fougerets**.
- 1874 : rétablissement du lavoir de la Mazère à la suite de la construction du pont sur la Cisse.

- 1876 : reconstruction de la **façade de l'église**.
- 1878-1880 : **déplacement et construction de l'école des filles et de l'asile, dans les jardins du presbytère** (locaux actuels de l'école, face à la mairie).



- 1878 : **fermeture de l'usine de Pocé**. M. Ducel fils quitte le château pour Chaon-en-Sologne.
- 1878 : reconstruction du **lavoir du bourg**.
- 1879 : construction de trottoirs et de caniveaux dans la traversée du bourg.
- 1879 : autorisation donnée par la muncipalité aux sœurs chargées de l'école de filles, d'aménager d'un **pensionnat** avec un dortoir dans l'un des greniers de l'école des filles.
- 1883 : un bureau télégraphique est installé à Pocé.
- 1883 : éclairage au gaz avec sept **réverbères** des rues de Pocé.
- 1884 : **vente de l'ancien cimetière** et translation de ses ossements, et grands travaux de réparation au presbytère.
- 1884 : construction d'un **lavoir à Fourchette**.
- 1885 : restauration du presbytère.
- 1885-1894 : installation d'une **tuilerie à la Bésaudière**, sur une terre appartenant à Théophile Niquet, sur autorisation préfectorale donnée à Simon Désiré, tuilier.
- 1887 : rehaussement de la route départementale N° 31.
- 1887 : travaux de couverture du **lavoir du bourg**.
- 1887 : don de 3600 F à la commune par la famille Ducel.
- 1889 : établissement d'un **abreuvoir dans le bourg derrière l'église**.
- 1890 : travaux de couverture et d'amélioration des lavoirs de Mazère et de Fourchette.
- Mention maison de l'Image appartenant à M. Boesinger.
- 1890 : le percepteur transfère sa résidence de Pocé à Amboise.
- 1897 : établissement d'un **ponceau à la Vallerie**.
- 1 mars 1898 : le comte de Bridieu, maire de Négron, déposa aux Archives départementales le chartrier de la châtellenie du Haut et du Bas Pocé contenant des pièces allant du XIV^{e} siècle à la Révolution française.
- 1900 : transformation de **l'école** maternelle en classe enfantine.
- 29 mai 1901 : des trombes d'eaux causent des dégâts importants aux chemins.

- 1902 : installation du **téléphone** à Pocé.
- 1902 : l'abbé Elie Louis Robin est nommé curé de Pocé.
- 2 septembre 1905 : conflit entre la municipalité et M. Bertrand propriétaire du château de Pocé qui refuse de fournir l'eau nécessaire au lavoir et à l'abreuvoir de **Taillepieds**.



Cartes postales anciennes du début du XX^{e} siècle







- 1907 : implantation de **l'éclairage électrique** dans le bourg.
- 1907 : réparation du pont du jardin communal situé à **l'Image**.
- 1907 : à la suite de la loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat de décembre 1905, location de l'ancien presbytère pour y établir un **bureau de poste** qui se trouvait auparavant route de Limeray. Le curé acheta une maison pour y établir son presbytère.
- 1913 : établissement d'une **passerelle surélevée sur le chemin de la Mazère au pont de la Ramée** pour pouvoir continuer à y circuler malgré les inondations.
- 1914-1918 : des prisonniers russes « blancs », fidèles au tsar, agrandissent les caves de la Croix Verte. Le **Domaine de la Croix Verte**, était tenu dans les années 1920 par M. Garanne-Jourdain, propriétaire viticulteur. Ces prisonniers construisirent aussi l'atelier d'affûtage de la **Scierie Durand**.

Pocé devient Pocé-sur-Cisse : 1920

Pour faire suite à une lettre du préfet du 17 juillet 1918, le Conseil municipal, réuni le 18 août 1918, décida de nommer dorénavant la commune de Pocé, Pocé-sur-Cisse, pour éviter des erreurs dans les correspondances postales, et pour la distinguer notamment de Pocé-les-Bois (Ille-et-Vilaine).

Le Conseil Général du département donna un avis favorable à ce changement le 19 août 1919. Le président de la République P. Deschanel, entérina cette décision en promulguant un décret en ce sens le 13 août 1920.



Monument aux morts : 1921

Réalisé par le sculpteur Mario Viti, le monument, en partie financé par une souscription auprès des habitants de la commune, fut inauguré, place de la Mairie, le dimanche 10 avril 1921, en présence du maire de l'époque, Adrien Charbonnier, et de l'adjoint Auguste Avrin. Le socle est en marbre de carrare teinté, la statue en marbre blanc de carrare. Quatre plaques de marbre sont scellées sur le socle gravées des noms des victimes de la guerre. Une plaque commémorative fut aussi installée au cimetière.

Chronique des années 1920

- 1923 : représentation artistique à la **salle des fêtes** communale.
- 1924-1930 : restauration de **l'église**.
- 1928 : établissement de deux **urinoirs**, l'un derrière l'église route de Limeray, le second près de la salle des fêtes.
- Vers 1930 : électrification des écarts.

Robert Morin, syndicaliste et écrivain

Né au Ménard en 1893, Robert Morin fut un syndicaliste militant (vice-président de la Confédération Générale Agricole, président-fondateur de l'Union Tourangelle, vice-

président-fondateur du Crédit Mutuel de Pocé et des communes circonvoisines, président-fondateur de l'Amicale de Pocé, président-fondateur de l'Union Agricole Amboisienne, secrétaire de la Fédération Agricole de Touraine, vice-président de la Fédération des Maraîchers de Touraine, président de l'Athlétisme Agricole de Touraine), grand orateur, et écrivain régionaliste et poète, auteur de *Mélie Buttelière*, imprimée en 1926, véritable hymne à la vigne et aux vignerons de Limeray et de Pocé. Il mourut dans son manoir du Ménard, à l'âge de 32 ans, le 29 septembre 1925 à la suite d'une pneumonie attrapée au lors d'une réunion à Vouvray le 13 septembre. Il fut surtout rendu célèbre par les efforts de sa sœur Marguerite, éditrice de ses œuvres.

Il est enterré dans le caveau familial au cimetière de Pocé, auprès de son frère René, mort sur le front en 1918, et auprès de sa sœur Marguerite décédée en 1962.

Le Local de l'Association : Pocé Accueil Solidarité, en face de la mairie, auprès de l'école, porte son nom. Une exposition lui a été consacrée pour les Journées du Patrimoine des 17 et 18 septembre 2011, et sa biographie figure sur un panneau touristique présentant Fourchette.

Le legs Bertrand : 1925

Le 15 mai 1925, eut lieu le décès à Alger de Julien Bertrand qui par son testament donna en nue-propriété au bureau de bienfaisance de la commune de Pocé le château de Pocé et ses dépendances, terres, vignes, etc. Le Conseil municipal entérina le 21 février 1926 une acceptation provisoire par le bureau de bienfaisance de la municipalité du legs Bertrand à charge de fonder un orphelinat.

Le 2 mai 1926, le conseil municipal décida de revendiquer le legs de M. Julien Bertrand et de fonder l'orphelinat prévu par le testateur. Cette décision n'étant pas dans les prérogatives de la Municipalité cette décision fut annulée sur demande du préfet le 5 décembre 1926, pour en faire bénéficier le bureau de bienfaisance. Le bureau de bienfaisance de la commune accepta définitivement le legs de M. Julien Bertrand le 13 février 1927.

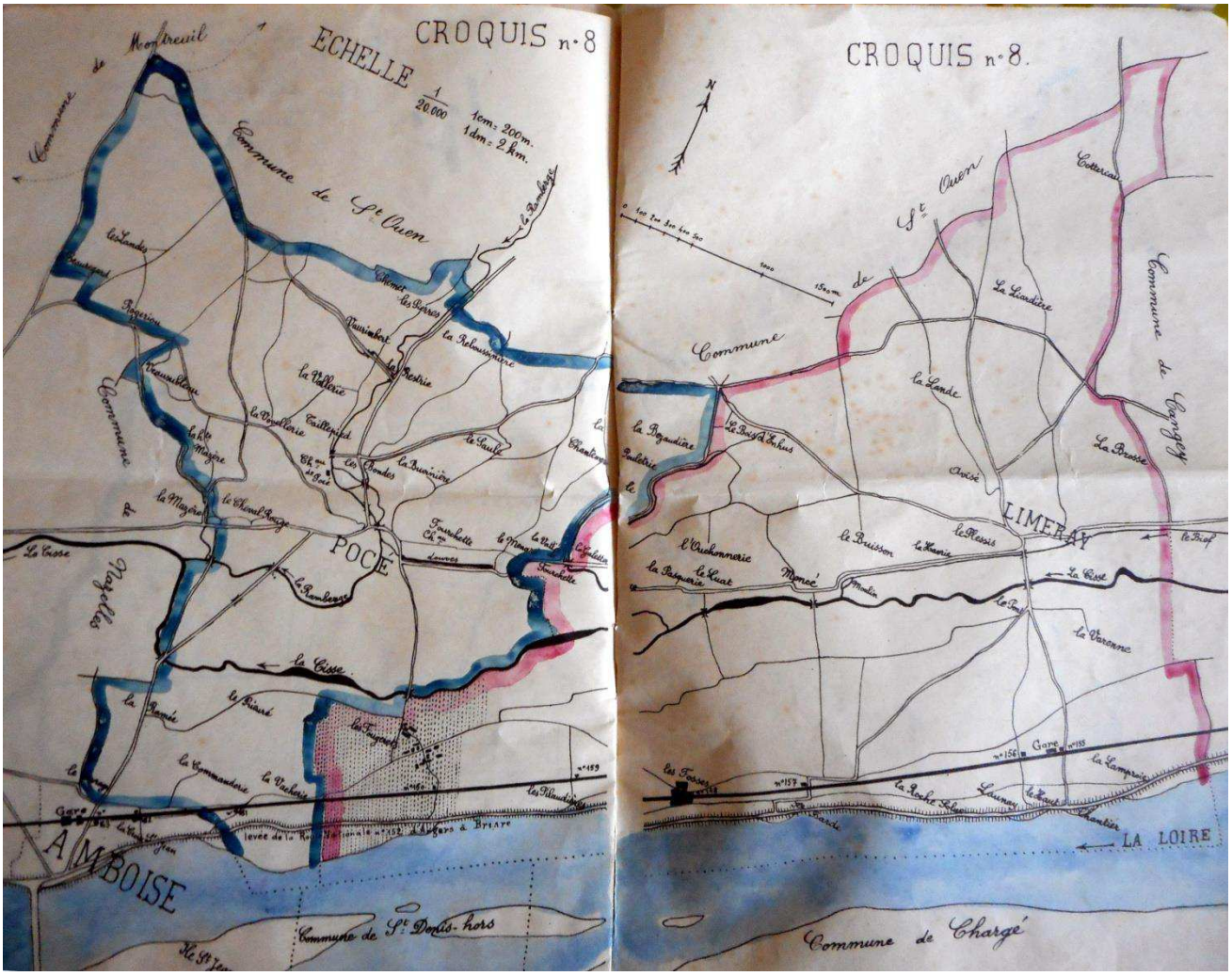
Annexion du hameau des Fougerêts : 1931

Le 27 septembre 1925, la Municipalité de Limeray examina une pétition des habitants des Fougerets pour leur rattachement à la commune de Pocé. Le conseil vota le refus à 9 contre 1.

Le 15 novembre 1925, le conseil municipal de Pocé examina à son tour une demande des habitants du hameau des Fougerets pour être rattachés à la commune de Pocé. Il émit un avis favorable « *considérant qu'en réalité les habitants du hameau des Fougerets font plutôt partie de la commune de Pocé que de celle de Limeray, attendu que tous les enfants y fréquentent les écoles (la distance maximum étant de 1500 mètres), alors qu'il y a 5000 mètres environ des Fougerets au bourg de Limeray, que les habitants des Fougerets s'approvisionnent tous, épicerie, boulangerie, boucherie, etc. chez les commerçants du bourg de Pocé, et que tous les habitants du hameau font tous partis des sociétés de Pocé, société musicale, sociétés de secours mutuels, sociétés contre la mortalité du bétail, syndicat agricole, etc., qu'enfin au moment où les campagnes sont désertées, il est bon de retenir les jeunes gens en rattachant les hameaux éloignés aux centres les plus rapprochés où les habitants trouveront des avantages matériels et des agréments dont ils sont privés lorsqu'ils sont à une grande distance de ces centres*. »

Les habitants du hameau des Fougerets publièrent alors le 10 mai 1926 une demande de rattachement de leur village à la commune de Pocé, argumentant : « *En réalité, c'est donc Pocé qui, à la seule exception de la mairie, réunit tout ce qui constitue pour nous une commune. Il est compréhensible qu'il ne saurait en être différemment puisque le pont des Fougerets n'est qu'à 1 km du bourg de Pocé alors que presque 5 km nous séparent de Limeray. Les quelques faits que nous avons dû rappeler attestent que nos plaintes ne sont pas chimériques et que, comme nos devanciers, nous supportons des désagréments préjudiciables à nos intérêts, parfois énervants et toujours nuisibles à une cordiale entente commune. Notre désir de rattachement à Pocé est surtout basé sur les garanties que nous assure notre parfaite communion d'intérêts avec nos voisins. Si déjà nous trouvons à Pocé le siège de nos sociétés et les services publics, de plus nous saurons nos biens et nos récoltes effectivement surveillés ; nous pourrons réaliser la souhaitable amélioration de nos chemins ; les enterrements pourront se faire normalement à Pocé sans démarches supplémentaires ;*

enfin la proximité de notre bourg nous permettra l'économie de nombreuses pertes de temps, par exemple, lorsque le facteur nous apportera en notre absence une lettre recommandée nous ne serons pas obligés de faire 9 km pour l'avoir le jour même… Il est donc désirable que soit réalisé ce rattachement déjà si logique au point de vue de l'emplacement géographique des Fougerets… »



Plan associé à la réclamation (archives privées Arlette Gilbert)

Le 21 février 1926, le conseil municipal de Limeray, pour contrecarrer cette demande, décida de faire circuler une pétition contre le rattachement des Fougerets à la commune de Pocé.

Le 26 septembre 1926, le Conseil municipal de Pocé réaffirma son avis favorable au rattachement du hameau des Fougerets à la commune de Pocé.

Le 20 octobre 1929, le Conseil municipal de Limeray protesta une nouvelle fois énergiquement contre les avis favorables émis par le conseil général et le conseil de l'arrondissement au sujet du rattachement du hameau des Fougerets à Pocé et s'opposa à ce qu'il soit porté atteinte à l'intégrité de la commune.

Contre l'avis du Conseil municipal de Limeray, le rattachement à la commune de Pocé fut pourtant entériné par décret le 18 avril 1931. Ainsi 43 habitants quittèrent la commune de Limeray pour rejoindre celle de Pocé.

Chronique : 1930-1946

- 1932 : achat et démolition par la commune d'une grange carrefour de la Mazère pour faciliter la circulation automobile.
- 13 août 1933 : **fête de l'aviation** dans les prairies de Pocé.

- 31 octobre 1934 : inscription aux Monuments historiques du **château de Fourchette**, du logis, de sa terrasse, de son pigeonnier et de sa chapelle.
- 29 octobre 1937 : arrêté de classement du **château de Pocé** à l'inventaire des Monuments historiques.
- 1936 et 1941 : campagne d'**électrification des écarts** de la commune.
- 1938 : construction d'un préau à **l'école** des filles, d'une classe supplémentaire avec un logement pour l'instituteur au premier étage dans la cour de l'école de garçons.
- 1940 : modification de la limite entre Pocé et Limeray.
- 1940 : création d'un **terrain de sport destiné aux enfants des écoles** sur un pré loué au Bureau de Bienfaisance faisant partie du legs J. Bertrand.
- 23 février 1942 : arrêté de classement du site du **parc du château de Pocé** comportant des essences rares et variées (sapin d'Espagne, thuya géant, séquoias, cyprès du Japon, dit Hiba…)
- 17 septembre 1944 à 16 h : manifestation de la Libération avec le groupe de résistance de Pocé-sur-Cisse, FFI (Forces Françaises de l'Intérieur).
- 1946 : agrandissement du **cimetière**.

La création de l'Orphelinat : 1938

Le 22 septembre 1937 eut lieu le décès de l'usufruitière du legs Bertrand. Les biens du legs tombèrent alors dans la propriété du Bureau de Bienfaisance de la commune, puis dans la propriété de la fondation de l'Orphelinat créé en 1939.

Le 1 février 1938, le Conseil municipal donna son autorisation à la création dans la commune d'une fondation pour Orphelinat de jeunes filles, dite fondation Julien Bertrand.

Les travaux furent retardés par la Seconde Guerre mondiale.

Chronique des années 1945 à 1978



Château d'eau des Landes

- 1946-1955 : travaux **d'adduction d'eau** pour l'alimentation de la commune en eau potable (1ère phase des travaux en 1949, 2ème tranche en 1955, puis 1958).
- 1952 : location par la mairie des souterrains du château provenant du legs Bertrand, à un champignonniste.
- 1952 : vente de l'ancienne **cantine scolaire** et construction d'une nouvelle.
- 1955 : nivellement de la **butte des Laitiers**.
- 1956 : travaux d'aménagement des logements du personnel enseignant.
- 1956 : **suppression du passage à niveau d'Amboise**, sur la ligne de chemin de fer, rue de Pocé, avec la **construction d'un passage supérieur**.
- 1956 : début de la campagne de **remembrement** du parcellaire de la commune.
- 1958-1960 : travaux de **regroupement des locaux scolaires**.
- 1959 : alimentation en eau potable des habitants de Rogeriou et de la Vovellerie.
- 1959 : aménagement de la **place de la Poste**.
- 1959 : projet d'établissement d'une **zone industrielle du Groupement d'Urbanisme Amboise-Nazelles-Pocé-sur-Cisse** et de son extension vers l'est (acquisition de terrains…).

- 1960 : installation de la **Société Industrielle de Biochimie** dans la zone industrielle entraînant l'assainissement de la zone en 1961 et la construction d'un collecteur d'eaux pluviale réalisé en 1962.
- 1961 : premier projet d'implantation de **logements HLM** sur la commune : 20 logements sur le terrain appartenant à l'Orphelinat J. Bertrand.
- 2 et 3 Janvier 1961 : des **inondations** importantes causent des dégâts sur les chemins ruraux de la commune.
- 1962 : transfert du **Monument aux Morts** de la Place de la Mairie à la petite place devant la pharmacie.
- 1963 : construction de **8 logements HLM dans le bourg**.
- 1963-1965 : acquisition de terrains, notamment par expropriation, pour la création de la **zone industrielle** au lieu-dit **la Commanderie** et déviation de son chemin rural n° 53.
- 1964 : construction de **12 logements HLM** dans le bourg par la coopérative d'Amboise et d'Indre-et-Loire.
- 1964 : création d'un service de ramassage des ordures ménagères.
- 1964 : création d'un **syndicat de communes Amboise, Nazelles et Pocé-sur-Cisse** pour l'assainissement dans la partie sud de la commune.
- 1965 : création d'une classe enfantine pour les enfants de 3 à 5 ans.
- 1965 : construction d'un immeuble de **20 logements HLM** sur un terrain acquis par la commune et appartenant à l'Orphelinat J. Bertrand, dit **Terrain de l'Etang** (projet de 1961-1962).
- 1966 : création d'une **garderie municipale** d'enfants de 2 à 5 ans à la suite de l'accroissement de la population et des demandes réitérées de parents.
- 1966 : création du **syndicat intercommunal de la Ramberge**.
- 1966 : création du **district urbain Amboise-Nazelles-Pocé-sur-Cisse**.
- 1967 : acquisition de terrains et construction de **logements HLM** au lieu-dit les **Passages de Pocé**, appartenant à l'Orphelinat J. Bertrand (ancienne décharge publique).
- 1967 : acquisition de terrains à l'Orphelinat Julien Bertrand pour servir de **dépôt d'ordures** ménagère au lieu-dit **les Pauvretés**.
- 1967 : vente du **lavoir** communal de la Mazère à M. Maurice Halgrin.
- 1968-1969 : achat à la société SOFACO et installation d'un groupe de **deux classes préfabriquées** pour recevoir une nouvelle classe maternelle.
- 1969 : construction de **64 logements HLM** sur le terrain dit **Les Laitiers**.
- 3 mars 1969 : décision de la pose de panneaux pour indiquer les lieux-dits de la commune afin de permettre de renseigner les étrangers à la commune se rendant sur ces lieux-dits.
- 1969 : curage de la Cisse.
- 1970 : établissement d'une station d'épuration auprès des logements HLM des Laitiers.
- 1970 : création d'un **terrain d'entraînement sportif** à la demande de l'Amicale Sportive de Pocé, dirigée par M. Pic Paris, terrain mis gratuitement à la disposition de l'Amicale par la Fondation J. Bertrand.
- 1970 : création d'un **stade sportif** réglementaire. Ce stade prendra après 1973 le nom de **Léon Petizon** (1920-1973 ; peintre de paysage, exploitant d'un domaine forestier, vivant dans le territoire de Belfort qu'il quitta en 1966 pour s'installer à Pocé-sur-Cisse où il devint président de l'Ecole de la Loire et où il fut élu conseiller municipal en 1971.).
- Années 1970 : arrêt de l'activité de la **Scierie Durand** à la Croix Vert, dans les parcelles du sud-ouest du carrefour (tenues entre 1900 et 1930 par Alfred Durand père, marchand de bois et de chardon). M. Robert Durand fils vendit le terrain de la scierie en lots pour la construction de pavillons individuels.
- 1971 : achat par la commune de l'ancien potager de l'Orphelinat Julien Bertrand pour y construire un **foyer rural**, salle des fêtes, salle pour les jeunes et parking et un jardin d'enfants. Aménagement d'une partie de l'ancien potager de l'Orphelinat en parking.
- 1971 : fusion **Nazelles-Négron**.
- 1973 : **suppression** par la SNCF du **passage à niveau** n° 161 situé sur le territoire de la commune.

- 1974-1975 : achat de terrains par la commune à l'Orphelinat Bertrand et à des particuliers au lieu-dit Les Hautes Bondes, pour **l'agrandissement du cimetière**.
- 1975 : **suppression du passage à niveau des Fougerets** dans le cadre de l'installation de la **bretelle autoroutière**.
- 1975 : aménagement d'un **terrain de sport aux Laitiers** avec la construction d'un vestiaire-douches.
- 1975 : construction d'un **foyer socio-éducatif** avec parking et jardin public, sur le terrain acheté par la commune à l'Orphelinat Bertrand au parking du château selon le plan et le devis de l'architecte d'Amboise Robert Niel.
- 1975 : construction de plusieurs **maisons neuves à la Haute Mazère**.
- 1975 : réaménagement de la **mairie** avec l'installation des bureaux du secrétariat au rez-de-chaussée.
- 1975 : aménagement de quelques places de **parking** devant le monument aux Morts et la pharmacie.
- 1976 : aménagement du **nouveau cimetière**.
- 1976 : vente par la commune au District d'Amboise d'une parcelle située aux **Iles** pour la création et l'aménagement d'un **terrain devant servir aux nomades** pour les quatre communes du District.
- 1977 : tentative de création d'un lotissement communal à la Haute Mazère (projet abandonné en 1980).
- 1977 : avis favorable donné à la Société **Pfizer-France**, laboratoires pharmaceutiques, d'exercer certaines activités industrielles sur la commune. Ce laboratoire pharmaceutique employait environ 450 personnes. Il a été le fabricant du Viagra. A côté, dans la zone industrielle existait une fabrique pour papier notamment pour ordinateurs et pour machines à calculer.
- 1977 : réalisation de **terrains de sport**.
- 1977 : suppression du PN n° 160 à la suite de la construction du **pont sur la ligne de chemin de fer**, avec la déviation du CD31 et la démolition de la maisonnette du PN.
- 1977 : achat de terrains pour l'installation et l'aménagement d'un **plateau scolaire** en remplacement de celui supprimé à la suite de la construction de la classe maternelle et de la cantine scolaire.
- 1977 : rétrocession par la Société HLM de Tours de parcelles de voirie aux **Laitiers**.
- 1978 : vente par la commune du **lavoir** de Fourchette à M. Jean AVRIL.
- 1978 : construction d'une voie nouvelle entre la nouvelle voie de liaison RN 152 - A 10 et la voie communale n° 10 sur 420 m.

Le Village d'Enfants : 1978

En 1976, la Fondation J. Bertrand, à la suite d'un accord passé avec une Œuvre appelée Mouvement pour les **Villages d'Enfants**, crée un village destiné à recevoir une douzaine de familles d'orphelins avec une soixantaine d'enfants abandonnés, à l'intérieur du parc boisé en lisière du vignoble, au-dessus du bourg, chemin du Peu.

L'inauguration du village d'enfants créé par la Fondation Bertrand fut réalisée en 1978 par le président de la République Valérie Giscard d'Estaing.

Depuis, une dizaine de pavillons sont occupés par une soixantaine d'enfants et leurs mères « adoptives ». Le château et ses communs accueillent un centre de rencontre.

Le domaine du château, nommé **la Châtellenie**, possède aujourd'hui aussi ses propres toponymes : le Donjon, la Haute-Cour, la Basse-Cour, les chambres dont la Tour, la Jardinière du roi, l'Ecuyer, le Balcon, l'Echanson, le Troubadour, le Pélerin, le Chevalier, la Fileuse, la Loire, la Haute ; les annexes dont la Buttelière, la Fontaine, la Taillerie, l'Orangerie, l'Ermitage (dont le nom est issu d'un gardien qui y vivait en « ermite »), les caves dont la Rochère, la Meulière, la Jardinière, les allées dont l'allée des Marronniers et l'allée des Cèdres, etc.

Chronique de la fin du XX^{e} siècle :

- 1979 : **construction d'une classe enfantine, de la maternelle et d'une cantine** selon les plans et devis de M. Robert Niel, architecte à Amboise.
- 1979 : rétrocession par la Société HLM de Tours de parcelles de voirie à **l'Etang**, au lieu-dit Les **Saulaies**, et de la voirie du groupe HLM les **Laitiers**.
- 1980 : **Mick Jagger** le chanteur des Rolling Stones, achète le **château de Fourchette**, ce qui fait connaître Pocé-sur-Cisse dans le monde entier. La star investit des millions dans la restauration et l'aménagement du château.



Photo : Wolekenkratzer :
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:F_-_Poc%C3%A9-sur-Cisse,_Route_de_Limeray_004,_Ch%C3%A2teau_de_Fourchette,_Mick_Jagger.jpg

- 1982 : construction de la **salle polyvalente** sur le parking du château acheté à cet effet par la commune, selon le projet établi par les architectes Redon et Garnier et proposé par l'OPAC d'Indre-et-Loire (projet d'un montant de 1 790 600 F financé en partie par un emprunt) et de 11 logements.



- 1982 : projet du **lotissement Goubeau** situé aux Passages de Pocé, sur des terrains appartenant à M. Goubeau, avec la construction de 33 pavillons à usage locatif réalisés par le cabinet SUABLA et la Société DALA-VERA pour l'OPAC de Tours en deux tranches.
- 5 novembre 1982 : le lotissement du bourg prend le nom de **Résidence du Clos du Potager**.
- 1983 : inscription du site de la vallée de la **Cisse** comme site naturel protégé.
- 1984 : reconstruction du **pont des Fougerets**.
- 1985 : construction d'une annexe à la **mairie**.
- 1987 : travaux d'extension de **l'école** primaire.

- 1987 : construction de deux **courts de tennis**.
- 1989 : fonctionnement du bricomarché et de l'intermarché.
- 1989 : restauration du **Lavoir**.
- 1989 : aménagement des allées dans le **nouveau cimetière**.
- 29 septembre 1989 : décision de la pose de panneaux de noms de rues **Route de la Gare** et **Impasse de la Prairie**.
- 1989 : projet d'implantation d'un terrain de camping zone des **Laitiers**. Mick Jagger, contre le projet achètera les hectares concernés.
- Fin des années 80 : fermeture de la **menuiserie Hérivault** située autrefois à l'emplacement des ateliers communaux actuels sur la route d'Amboise.
- 1990 : acquisition de terrains pour l'établissement d'une **zone d'activités**.
- 8 juin 1989 : inscription à l'Inventaire des Monuments historiques du **pigeonnier à pans de bois de la Restrie**, 110 route de Saint-Ouen-les-Vignes, édifice datant des XVI^{e} et XVII^{e} siècles.
- 1990 : établissement d'un **giratoire à la Croix Verte**.



- 1990-1992 : création et aménagement d'une **Zone d'Activités au lieu-dit le Prieuré** pour l'extension de la zone industrielle.

- 1990 : acquisition d'un ancien atelier de menuiserie pour l'installation des ateliers municipaux.
- 1990 : desserte de la commune par le gaz naturel GDF.
- 1991-2003 : travaux d'hydraulique agricole et d'assainissement sur l'étendue de la commune.

- 1991 : construction d'une deuxième tranche de **pavillons au lieu-dit les Passages de Pocé**.
- 1991-1993 : travaux d'aménagement du centre bourg dans le cadre de **l'opération Cœur de Village**.
- 1991 : début de la mise en souterrain des réseaux téléphoniques et EDF.
- 1992 : aménagement d'un abribus auprès de la mairie.
- 1992 : aménagement d'espaces verts boisés dans le **complexe commercial de la Ramée** géré par la SCI La Ramée.
- 1992 : réfection du **Lavoir** situé près du Parc du Château dans le cadre de l'opération Cœur de Village.
- 1993-1994 : réfection des façades du centre bourg avec l'aide du Conseil Régional (cette campagne se poursuivra les années suivantes).
- 1993 : mise à disposition des habitants de Pocé de la déchetterie de Nazelles-Négron.
- 1993 : dans le cadre de la deuxième tranche de l'opération Cœur de Village : travaux d'aménagement de la **place du Monument aux Morts**.
- 1993 : réalisation dans le cadre de l'aménagement du centre bourg d'un immeuble locatif avec quatre logements et avec des emplacements pour des **commerces de proximité**.
- 1993 : réalisation d'un **Maison Rurale d'Accueil** pour personnes âgées (MARPA) au voisinage immédiat du parc du château.
- 1993 : aménagement de l'accès piétonnier au parc du château.
- 1994 : création d'un **blason** pour la commune.
- 24 février 1994 : dénomination du local de réunion des anciens situé derrière la mairie : **Salle Robert Morin**.
- 1994 : travaux d'aménagement des carrefours de Fourchette, des Fougerets et de la Commanderie.
- 1995 : création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir au **cimetière**.
- 1996 : extension de **l'école** maternelle et de la cantine scolaire.

- 1996 : aménagement du **terrain de loisirs** auprès des terrains de sport (tables, bancs, poubelles…)
- 29 avril 1997 : inscription des **chemins pédestres** communaux au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (P.D.I.P.R.) avec la création de deux circuits.
- 1997 : réhabilitation du logement du groupe scolaire par l'Association d'insertion du Castel-Renaudais.
- 1997 : rénovation des vestiaires-douches au **stade Léon Petizon** par un chantier d'insertion dirigé par l'Association d'insertion du Castel-Renaudais.
- 1997 : agrandissement du **cimetière**.
- 1997 : reconstruction de la **passerelle** et aménagement paysager **derrière l'église**.
- 1998 : acquisition de parcelles aux Passages de Pocé, au Pont Girard, à la Chèvre, derrière l'école, à l'Aulne, aux Longues Lignes, et aux Hauts Margats, par la commune pour agrandir ses **installations sportives** avec notamment l'installation d'un terrain de **bicross**.
- 1999-2000 : construction du **gymnase** selon les plans et devis du cabinet de Dominique Blondel, architecte (6 200 000 F HT).
- 1999 : création d'un **lotissement privé à la Vovellerie**.
- 1999 : acquisition par la commune d'une petite parcelle située à la pointe du parc du Château pour réimplanter le **Monuments aux Morts**.
- 1 juin 1999 : un gros orage cause des dégâts sur la commune.
- 1999 : construction de **3 logements HLM** par l'OPAC d'Indre-et-Loire à l'impasse du Château : la **Résidence du Lavoir**.
- 1999 : création d'un **lotissement privé au chemin de la Haute Vallerie** sur les terrains de M. Samoyeau.

Patrimoine mondial de l'UNESCO : 2000

Le 30 novembre 2000, la Communauté internationale a inscrit le Val de Loire de Chalones (49) à Sully-sur-Loire (45) sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de ses paysages culturels vivants. Cette reconnaissance signifie que les paysages culturels du val de Loire témoignent d'une « valeur universelle dont la perte serait irremplaçable pour la mémoire collective de l'humanité. »



Chronique du XXI^{e} siècle

- 2000 : construction de la déchetterie de la Boitardière.
- 2000 : création d'un **lotissement privé à la Vovellerie** par Mme Halgrin.
- 2000 : établissement d'un **chemin piétonnier derrière le groupe scolaire**.
- 2000 : réfection de la **statue Neptune** placée sur l'île de l'Etang par la fondation Bertrand.
- 19 juillet 2000 : le Conseil municipal décide de faire choisir la population entre trois noms pour dénommer le nouveau gymnase : Gymnase les Merlettes, Espace 2000, Gymnase la Butellière. Cette enquête n'aura pas de suite, le gymnase restera le Gymnase.
- 2000-2001 : construction d'une **passerelle piétonne sur la Remberge** et d'un **cheminement piéton entre le groupe scolaire et le gymnase**.
- 2001 : démolition des **derniers logements d'ouvriers de la fonderie**.
- 2001 : création **d'un parcours de santé près du gymnase.**
- 25 septembre 2001 : le Conseil municipal décide de nommer les constructions faites dans le cadre du lotissement de la Vovellerie : **Résidence de la Vovellerie**.
- 2001-2003 : construction par l'OPAC de logements sur le domaine privé de la commune auprès de la salle polyvalente et de la **résidence du Clos du Potager**.
- 2001 : implantation des **points-tri** de déchets aux Laitiers et à l'Etang.
- 2002 : Pocé-sur-Cisse intègre la **Communauté de Communes Val d'Amboise**.

- 12 mars 2002 : le Conseil municipal décide de conserver la dénomination de la **Rue du Sevrage**, pour la voirie située entre le **boulevard du Sevrage** et la Rue Jules Ferry.
- 29 octobre 2002 : dénomination de la **Route des Prés**, et de **l'Impasse de la Varenne**, par le Conseil municipal sur demande de certains administrés.
- 2003 : poursuite des travaux d'aménagement du centre bourg.
- 1 juillet 2003 : dénomination de la **Rue Chaufour**, de la **Rue du Chemin Vert**, et de la **Résidence du Parc** (logement OPAC route de Saint-Ouen).
- 2003 : réfection du lavoir Chemin de la Basse Vallerie.
- 2003 : **transfert de la Poste** dans les nouveaux locaux commerciaux du 20, route de Saint-Ouen.
- 28 septembre 2004 : dénomination de la **Rue de la Haute Mazère**, et de la **Rue de la Vovellerie**.
- 2005 : aménagement du **Chemin de la Prairie** et d'un **parking derrière l'école**.
- 2005 : création d'un **sentier de petite randonnée** (PR).
- 2005 : travaux d'aménagement **rue de la Commanderie**.
- 29 septembre 2005 : décision de la numérotation des habitations **Chemin des Pierres**.
- 2005 : pose d'un **girouet**, **Route de la Loire**, signalant l'appartenance de commune au **patrimoine mondial de l'UNESCO**.
- 2006 : ouverture d'un **institut de beauté**, 18, Route de Saint-Ouen-les-Vignes.
- 2006 : construction d'un **hangar municipal** au 26, route d'Amboise.
- 2007 : aménagement d'une **coulée verte** le long de la Remberge.
- 2007 : restauration du **lavoir** et **signalétique sur le patrimoine sur le chemin de randonnée**.
- 2007 : aménagement de **toilettes publiques** dans le centre bourg.
- 2007 : agrandissement et aménagement des vestiaires du **stade Léon Petizon**.
- 2007 : inscription du « **Chemin des Trêves** » au Grand Itinéraire Européen de randonnée culturelle selon le Plan départemental des Itinéraires et Promenade et de Randonnée (pose de bornes).
- 26 février 2008 : dénomination **Résidence du Grand Clos** du lotissement réalisé à la Haute Mazère.
- 2008 : aménagement du carrefour du Saule.
- 2009 : réalisation de 5 logements pour personnes à mobilité réduite **rue du Saule**.
- 2009 : construction d'un complexe multi-jeux, **mini-stadium**, et d'un plateau surélevé aux abords du gymnase et réhabilitation des courts de tennis.
- 23 février 2010 : les 6 logements du n° 62 route de Saint-Ouen-les-Vignes, sont dénommés **Résidence Les Merlettes**.
- 2010 : prolongement de l'aménagement de la **Trame Verte**.
- 2011 : création du **lotissement de la Haute Mazère II**.
- 2011 : la voirie du **Grand Clos** devient communale.
- 2011 : construction d'un bâtiment pour **l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement**.
- 28 juin 2011 : les locaux de l'association Pocé Accueil et Solidarité sont baptisés **Espace Robert Morin**.
- 14 octobre 2011 : inauguration de **l'Espace Robert Morin**.
- 2012 : la voirie du **lotissement de la Ramée** devient communale.
- 2013 : aménagement du **Chemin de la Haute Vallerie**.
- 28 janvier 2014 : le lotissement situé à la Ramée prend le nom d'**Allée du Carroussel**.
- Samedi 14 juin 2014 : inauguration de la nouvelle **rue Paulin Viry**, au **Parc d'Activités Le Prieuré**, en présence des membres de l'Association pour la Sauvegarde et la Promotion des Œuvres d'Art de la Fonderie J.-J. Ducel, et de la municipalité.
- 21 juillet 2014 : la dénomination Chemin de la Buvinière est prolongé jusqu'à la rue du saule.
- 2015 : implantation d'une **borne pour véhicules électriques** et hybrides avec deux places de staionnement sur le parking de la résidence du Clos du Potager.
- 2016 : construction de logements et de deux commerces Impasse du Château.
- 2016 : projet d'aménagement de la **Zone 2Auh La Vovellerie**.

Les cotes

Certains services publics, comme l'IGN, EDF, le service du Cadastre, l'Equipement, etc., créent de nouveaux toponymes de lettres et de chiffres, des cotes. Par exemple, la commune elle-même porte le numéro INSEE 37185. Ces toponymes ont le plus souvent un usage d'entreprise ou un usage propre aux services publics. Ceux qui utilisent ces équipements n'en connaissent souvent pas l'existence. Seules les routes départementales D1 de Nazelles à Limeray, via Pocé, le long du coteau, la D431 route traversant la commune du nord au sud, ancienne grande route d'Amboise à Château-Renault, le D75 limitant la commune au nord-ouest et reliant Montreuil à Nazelles, la D31 bretelle reliant l'autoroute A10 avec le sud d'Amboise, et la D952, la levée, sont assez connues. La grande majorité des chemins de la commune porte maintenant le nom de « chemin rural » (CR) ou « voie communale » (VC) suivi d'un numéro. Certains portent encore un nom.

Les lignes électriques qui traversent la commune ont des poteaux identifiés par EDF par un numéro, sorte de toponyme à usage professionnel qui disparaîtra bientôt de la vue des habitants par le programme d'enfouissement des réseaux des lignes électriques et téléphoniques. Les transformateurs électriques sont ainsi également identifiés.

Naissance de nouveaux toponymes

Les activités agricoles, artisanales, commerçantes, hôtelières, médicales, sont porteuses de nouveaux toponymes : la boulangerie, la pharmacie Colpin-Hay, le salon de coiffure LC Lydia et Christophe, le garage Nissan, l'Auberge de la Ramberge, le restaurant des Caves de la Croix Verte, les chambres d'hôtes de la Closerie Saint-Vincent, les Gîtes de la Restrie, le Cabinet médical route de la Gare, le cabinet dentaire route de l'Industrie, le centre de thérapie manuelle, route d'Amboise, le cabinet Activ'Santé, route de Limeray, la jardinerie Vergeon, les commerces de la zone commerciale : l'Intermarché, le Bricomarché, Gémo, Best Drive, Chauss Expo, Optique Desnoues, le contrôle technique Dekra, Pulsat, Kitchen Store, Litrimarché, le restaurant chinois du Ciècle d'Or (ou Siècle d'Or), et le bar-restaurant Le Saint-Louis, etc., les entreprises du parc d'activités Le Prieuré : l'entreprise J. P. Mangeant plomberie-chauffage-climatisation, O2 Amboise, Loire Mécanique, PHM 37, S.R.B., Menuiserie 2000, etc., les entreprises de la Commanderie : Iconex, Fareva, FEPP Informatique, NCR, etc.

Certains noms d'entreprises, comme les seigneuries du Moyen Age, portent le nom de leur fondateur : la fromagerie Berneux de Vaussubleau ; la pépinière Crosnier ; la pépinière Touraine Fleurs Préteseille-Touchard ; la restauration de meubles Jérôme Besnard ; peinture vitrerie J.M. Cuinier ; Patrice Dubernard conseiller en immobilier ; charpente-couverture Joël Allouard, etc

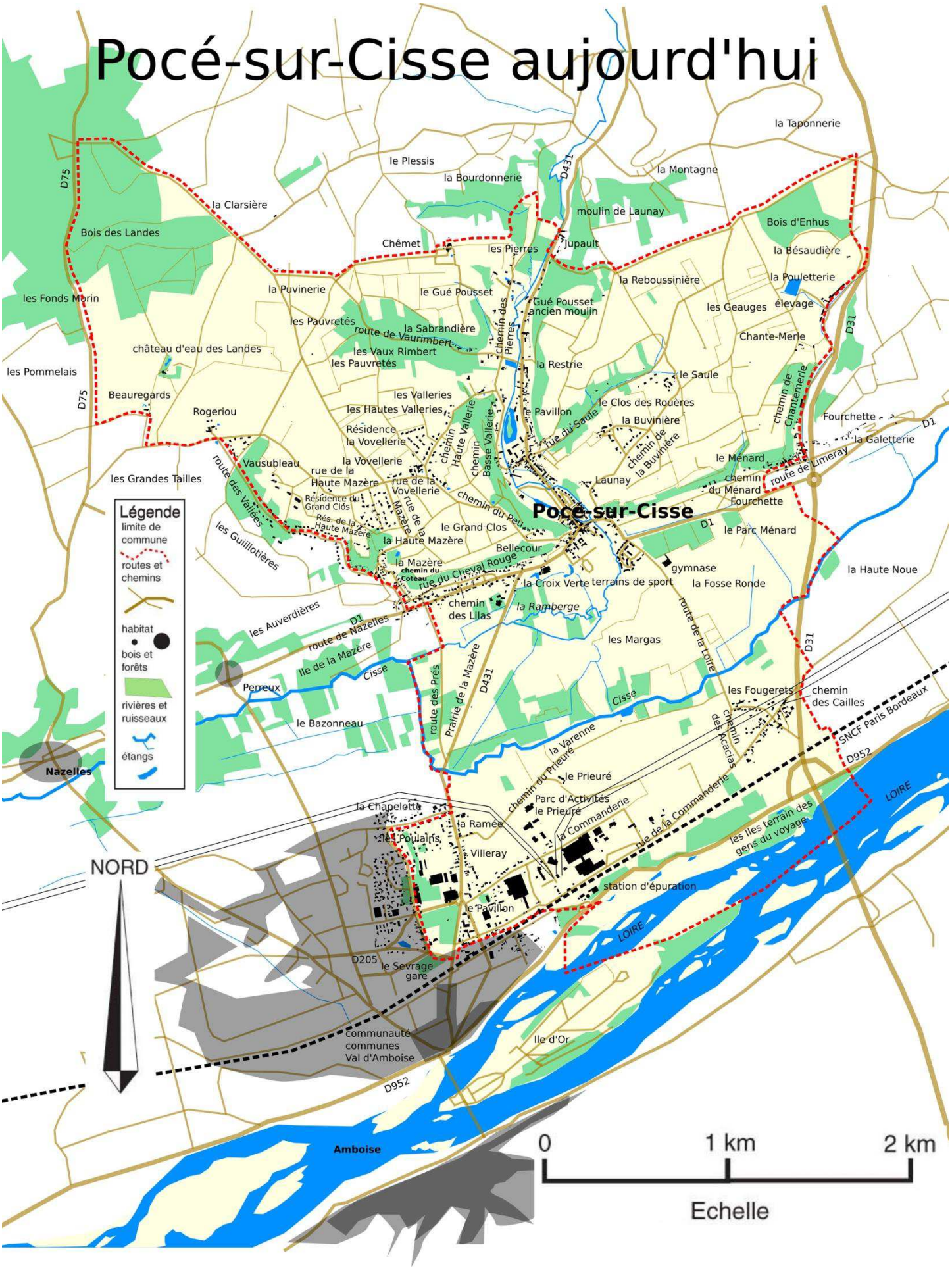
Les habitants d'aujourd'hui inventent de nouveaux noms de lieux. Ils désignent parfois leur habitation d'un joli nom poétique : la Cacaudière ; le Clos Magnon ; Chez Nous ; Mon Désir ; le Clos des Rouères ; le Clos des Acacias ; la Mésangerie…

Les aménagements municipaux offrent de nouveaux noms de lieux : Le chemin des écoliers, l'univert, les copains d'abord (aire de jeux), etc. Certains noms de lieux de service commencent à prendre une majuscule et peuvent être assimilés à des noms propres : la Mairie, le Cimetière, la Salle Polyvalente, le Gymnase, le Bicross… Le CLSH Les P'tits Loups, le Club des Jeunes…

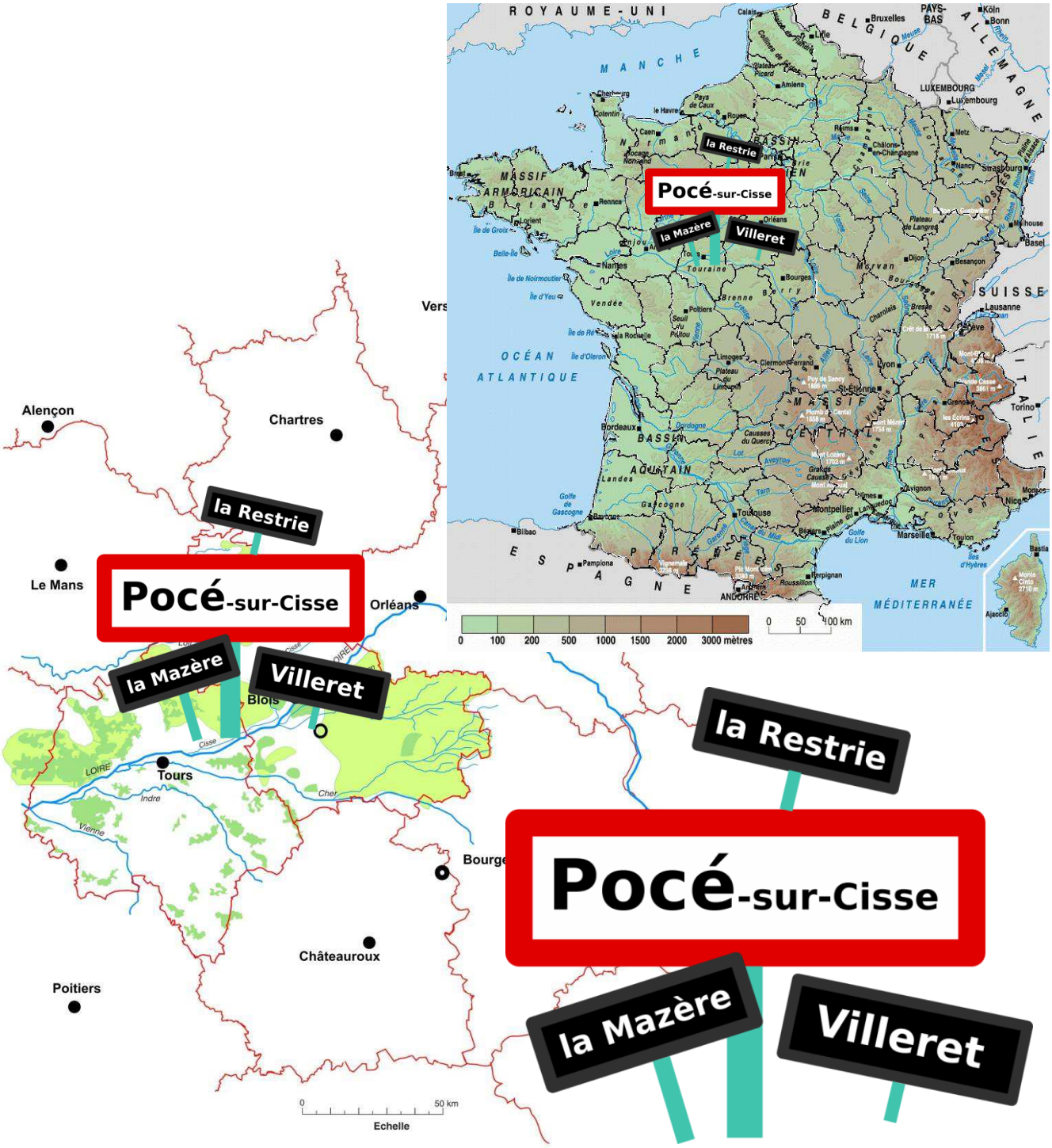
Certains de ces toponymes en voie d'apparition demeureront, d'autres disparaîtront. Les toponymes s'emploient tous les jours de la vie. N'oublions pas que lorsque vous dites « chez untel », vous employez une expression toponymique déjà en cours au Moyen Age. Chacun a ses propres toponymes, son « petit coin de pêche » aux noms de lieux uniquement connus de lui.

Conclusion

A travers cette étude, vous avez découvert ou redécouvert votre commune. Vous ne la verrez plus jamais de la même manière. Elle s'est enrichie ici d'un heureux et instructif patrimoine qui, j'espère, vous rendra fier d'être Pocéens et Pocéennes.


Pocé-sur-Cisse aujourd'hui
la Taponnerie
le Plessis
la Bourdonnerie
la Montagne
la Clarsière
moulin de Launay
Bois d'Enhus
Bois des Landes
Chêmet
les Pierres
Jupault
la Bésaudière
la Reboussinière
la Pouletterie
les Fonds Morin
la Puvinerie
le Gué Pousset
Gué Pousset ancien moulin
les Geauges
élevage
les Pauvretés
la Sabrandière
route de Vaurimbert
Chante-Merle
château d'eau des Landes
les Vaux Rimbert
les Pauvretés
la Restrie
les Pommelais
le Saule
Beauregards
les Valleries
les Hautes Valleries
le Pavillon
le Clos des Rouères
Rogeriou
Résidence la Vovellerie
la Buvinière
Fourchette
la Galetterie
la Vovellerie
le Ménard
Vausubleau
rue de la Haute Mazère
Launay
route de Limeray
les Grandes Tailles
rue de la Vovellerie
chemin du Ménard
Résidence du Grand Clos
Fourchette
Pocé-sur-Cisse
Rés. de la Haute Mazère
le Grand Clos
le Parc Ménard
la Haute Mazère
Bellecour
la Mazère
gymnase
la Haute Noue
la Croix Verte
terrains de sport
la Fosse Ronde
chemin des Lilas
la Ramberge
les Auverdières
les Margas
Perreux
Cisse
le Bazonneau
les Fougerets
chemin des Cailles
la Varenne
SNCF Paris Bordeaux
le Prieuré
Parc d'Activités le Prieuré
la Commanderie
la Chapelotte
la Ramée
les Poulains
Villeray
station d'épuration
le Pavillon
LOIRE
le Sevrage gare
communauté communes Val d'Amboise
Ile d'Or
Amboise
Nazelles
Légende
limite de commune
routes et chemins
habitat
bois et forêts
rivières et ruisseaux
étangs
NORD
0
1 km
2 km
Echelle

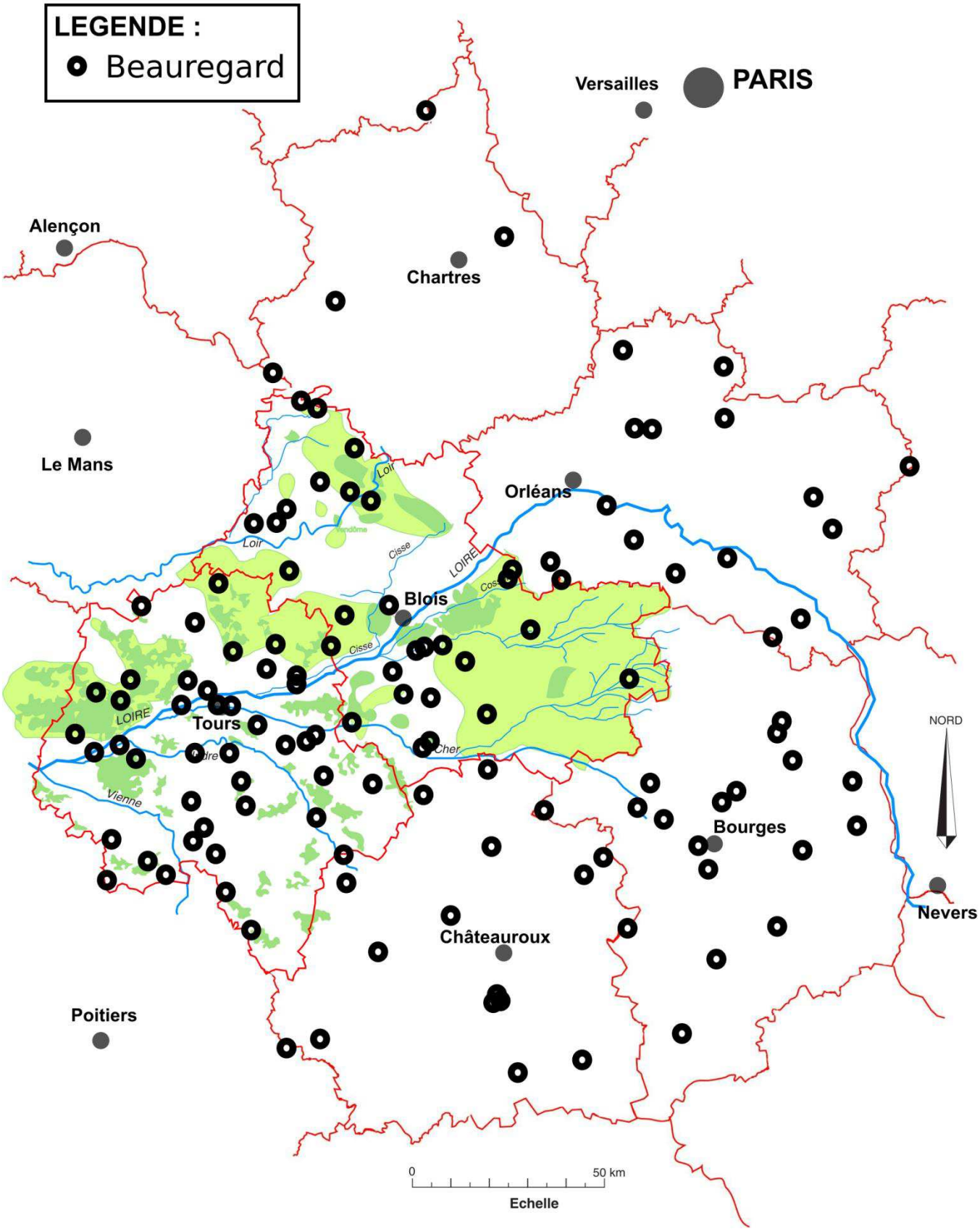
Atlas des toponymes



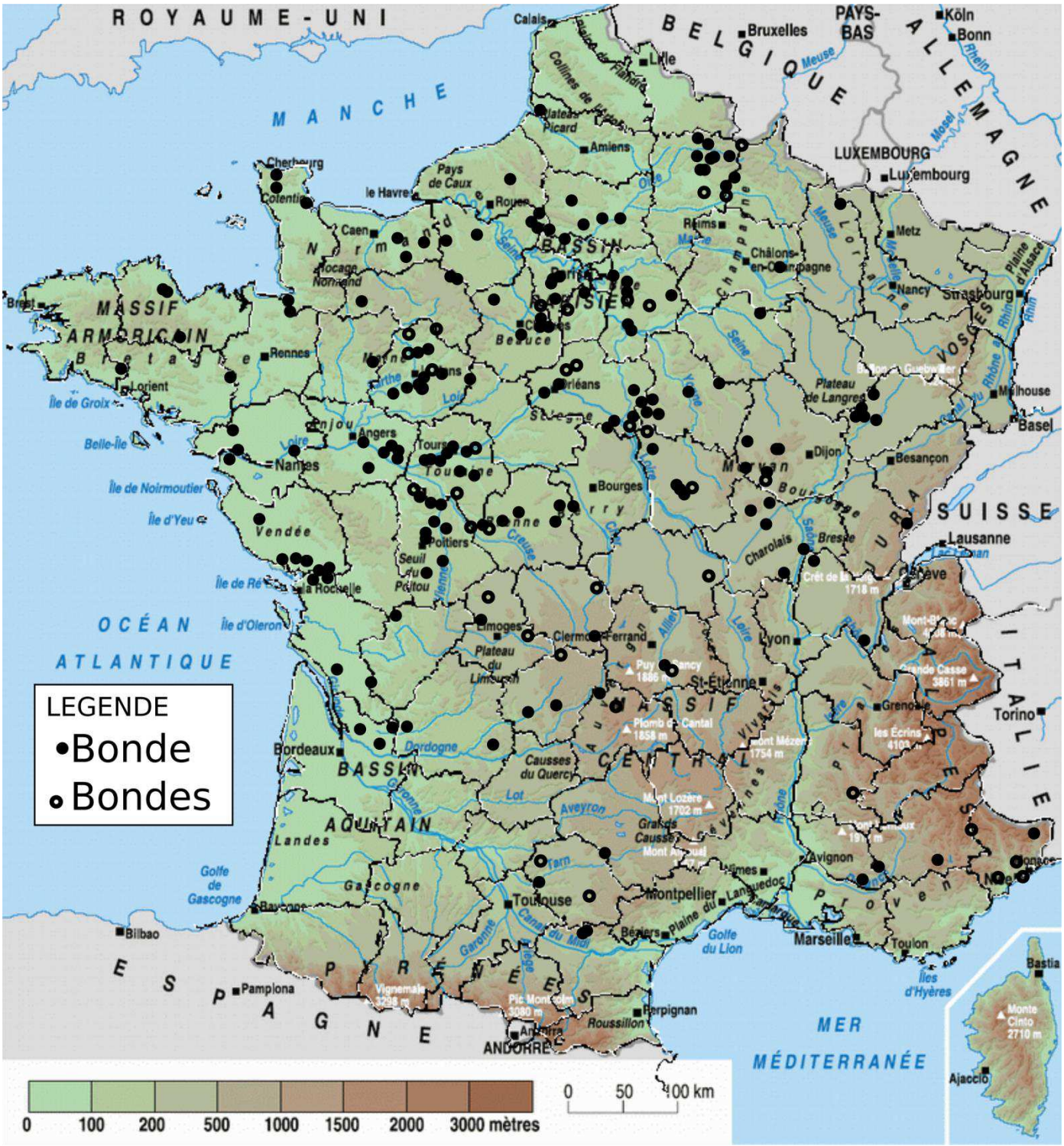
Beauce


ROYAUME-UNI
MANCHE
BELGIQUE
PAYS-BAS
ALLEMAGNE
LUXEMBOURG
SUISSE
ITALIE
ESPAGNE
ANDORRE
OCÉAN ATLANTIQUE
MER MÉDITERRANÉE
MASSIF ARMORICAIN
BASSIN PARISIEN
MASSIF CENTRAL
BASSIN AQUITAIN
PYRÉNÉES
ALPES
JURA
VOSGES
Calais
Bruxelles
Köln
Bonn
Lille
Amiens
Cherbourg
Cotentin
le Havre
Pays de Caux
Caen
Rouen
Reims
Metz
Nancy
Strasbourg
Châlons-en-Champagne
Paris
Brest
Rennes
Le Mans
Orléans
Chartres
Beauce
Lorient
Île de Groix
Belle-Île
Angers
Tours
Nantes
Île de Noirmoutier
Île d'Yeu
Vendée
Poitiers
Seuil du Poitou
Île de Ré
La Rochelle
Île d'Oléron
Limoges
Plateau du Limousin
Clermont-Ferrand
Puy de Sancy 1886 m
Lyon
St-Étienne
Plateau de Langres
Mulhouse
Basel
Dijon
Besançon
Bourges
Morvan
Bresse
Charolais
Lausanne
Genève
Mont Blanc 4808 m
Grande Casse 3861 m
Grenoble
Torino
Bordeaux
Dordogne
Causses du Quercy
Lot
Aveyron
Grands Causses
Mont Lozère 1702 m
Mont Aigoual 1567 m
Landes
Golfe de Gascogne
Gascogne
Bayonne
Toulouse
Montpellier
Nîmes
Avignon
Monaco
Nice
Marseille
Toulon
Golfe du Lion
Languedoc
Plaine du Roussillon
Canal du Midi
Bilbao
Pamplona
Perpignan
Andorra
Îles d'Hyères
Bastia
Monte Cinto 2710 m
Ajaccio
LEGENDE
• Beauce
0 100 200 500 1000 1500 2000 3000 mètres
0 50 100 km

Beauregard


LEGENDE :
Beauregard
Versailles
PARIS
Alençon
Chartres
Le Mans
Orléans
Loir
Cisse
LOIRE
Blois
Tours
Cher
Vienne
NORD
Bourges
Nevers
Châteauroux
Poitiers
0
50 km
Echelle

Bonde, Bondes



Buisson Pouilleux



Carroir


LEGENDE
• Carroir
ROYAUME-UNI
MANCHE
BELGIQUE
PAYS-BAS
ALLEMAGNE
LUXEMBOURG
SUISSE
ITALIE
ESPAGNE
ANDORRE
OCÉAN ATLANTIQUE
MER MÉDITERRANÉE
MASSIF ARMORICAIN
BASSIN PARISIEN
BASSIN AQUITAIN
MASSIF CENTRAL
PYRÉNÉES
Normandie
Bretagne
Anjou
Touraine
Berry
Bourgogne
Morvan
Vendée
Beauce
Gascogne
Languedoc
Provence
Calais
Bruxelles
Lille
Amiens
Cherbourg
Le Havre
Rouen
Caen
Paris
Reims
Metz
Nancy
Strasbourg
Mulhouse
Basel
Brest
Rennes
Le Mans
Orléans
Dijon
Besançon
Lorient
Angers
Tours
Nantes
Bourges
Lausanne
Genève
La Rochelle
Limoges
Clermont-Ferrand
Lyon
Saint-Étienne
Grenoble
Torino
Bordeaux
Avignon
Nice
Monaco
Montpellier
Toulouse
Marseille
Toulon
Perpignan
Bilbao
Pamplona
Bastia
Ajaccio
0 50 100 km
0 100 200 500 1000 1500 2000 3000 mètres

Chante Merle, Chantemerle



Chaufour


LEGENDE
Chaufour
0 100 200 500 1000 1500 2000 3000 mètres
0 50 100 km

Erable (l')


LEGENDE
• L'Erable
0 100 200 500 1000 1500 2000 3000 mètres
0 50 100 km

Fougeret(s)


ROYAUME-UNI
MANCHE
BELGIQUE
PAYS-BAS
ALLEMAGNE
LUXEMBOURG
SUISSE
ITALIE
ESPAGNE
ANDORRE
OCÉAN ATLANTIQUE
MER MÉDITERRANÉE
MASSIF ARMORICAIN
BASSIN PARISIEN
MASSIF CENTRAL
BASSIN AQUITAIN
PYRÉNÉES
VOSGES
JURA
ALPES
Calais
Bruxelles
Köln
Bonn
Lille
Amiens
Cherbourg
Cotentin
le Havre
Rouen
Caen
Reims
Metz
Luxembourg
Nancy
Strasbourg
Mulhouse
Basel
Paris
Chartres
Rennes
le Mans
Orléans
Lorient
Île de Groix
Belle-Île
Angers
Tours
Nantes
Île de Noirmoutier
Île d'Yeu
Bourges
Dijon
Besançon
Lausanne
Poitiers
Charolais
Île de Ré
La Rochelle
Île d'Oléron
Limoges
Clermont-Ferrand
Lyon
St-Étienne
Grenoble
Torino
Bordeaux
Avignon
Nice
Monaco
Montpellier
Toulouse
Marseille
Toulon
Bastia
Bilbao
Pamplona
Perpignan
Roussillon
Ajaccio
LEGENDE
Fougeret(s)
0 100 200 500 1000 1500 2000 3000 mètres
0 50 100 km

Gagnerie


ROYAUME-UNI
MANCHE
BELGIQUE
PAYS-BAS
ALLEMAGNE
LUXEMBOURG
SUISSE
ESPAGNE
ANDORRE
ITALIE
OCÉAN ATLANTIQUE
MER MÉDITERRANÉE
MASSIF ARMORICAIN
BASSIN PARISIEN
MASSIF CENTRAL
BASSIN AQUITAIN
PYRÉNÉES
VOSGES
JURA
Calais
Bruxelles
Lille
Köln
Bonn
Amiens
Cherbourg
Cotentin
le Havre
Rouen
Caen
Reims
Metz
Nancy
Strasbourg
Châlons-en-Champagne
Brest
Rennes
Orléans
Le Mans
Tours
Lorient
Île de Groix
Belle-Île
Île de Noirmoutier
Île d'Yeu
Vendée
Poitiers
La Rochelle
Île de Ré
Île d'Oléron
Bourges
Dijon
Besançon
Mulhouse
Basel
Lausanne
Genève
Charolais
Brenne
Seuil du Poitou
Plateau de Langres
Morvan
Clermont-Ferrand
Puy de Sancy 1886 m
Plateau du Limousin
St-Étienne
Lyon
Grenoble
Torino
Bordeaux
Dordogne
Causses du Quercy
Lot
Aveyron
Mont Lozère 1702 m
Landes
Gascogne
Golfe de Gascogne
Bayonne
Toulouse
Montpellier
Nîmes
Avignon
Nice
Monaco
Marseille
Toulon
Golfe du Lion
Plaine du Languedoc
Provence
Bilbao
Pamplona
Perpignan
Roussillon
Béziers
Canal du Midi
Garonne
Tarn
Bastia
Monte Cinto 2710 m
Ajaccio
Îles d'Hyères
LEGENDE
• Gagnerie
0 100 200 500 1000 1500 2000 3000 mètres
0 50 100 km

Girard


ROYAUME-UNI
MANCHE
BELGIQUE
PAYS-BAS
ALLEMAGNE
LUXEMBOURG
SUISSE
ITALIE
ESPAGNE
ANDORRE
OCÉAN ATLANTIQUE
MER MÉDITERRANÉE
MASSIF ARMORICAIN
BASSIN PARISIEN
MASSIF CENTRAL
PYRÉNÉES
AQUITAIN
Calais
Bruxelles
Köln
Bonn
Lille
Amiens
Cherbourg
le Havre
Rouen
Caen
Reims
Metz
Nancy
Strasbourg
Brest
Rennes
Le Mans
Orléans
Tours
Angers
Nantes
Lorient
Dijon
Besançon
Mulhouse
Basel
Bourges
Poitiers
Rochelle
Limoges
Clermont-Ferrand
Lyon
St-Étienne
Lausanne
Torino
Bordeaux
Toulouse
Montpellier
Avignon
Nice
Marseille
Toulon
Bilbao
Pamplona
Perpignan
Bastia
Ajaccio
Île de Groix
Belle-Île
Île de Noirmoutier
Île d'Yeu
Île de Ré
Île d'Oleron
Îles d'Hyères
Golfe de Gascogne
Golfe du Lion
LEGENDE
• Girard
0 100 200 500 1000 1500 2000 3000 mètres
0 50 100 km

Herse, Herses



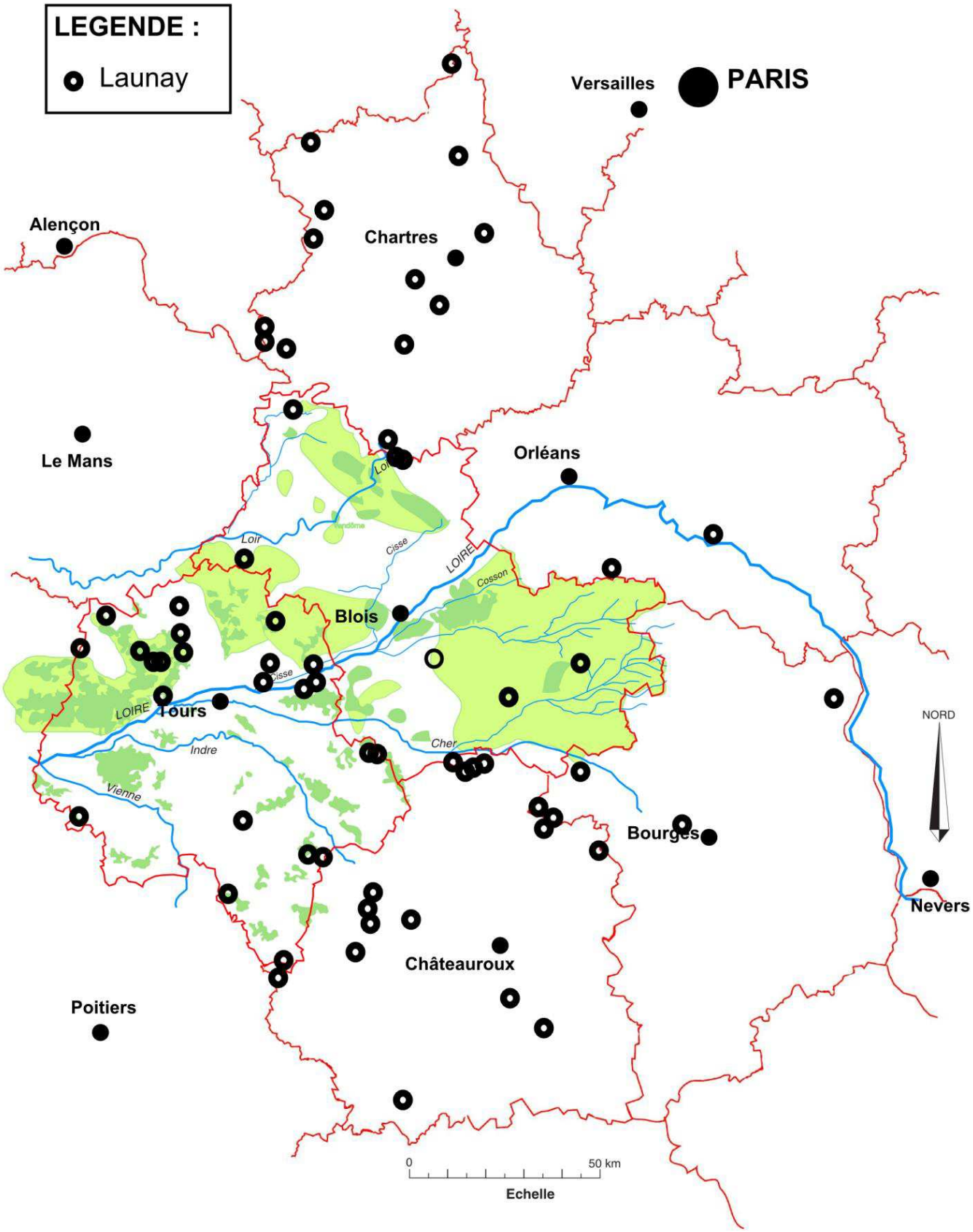
Jauge, Jauges



Lande, Landes



Launay


LEGENDE :
Launay
Versailles
PARIS
Alençon
Chartres
Le Mans
Orléans
Loir
Cisse
LOIRE
Cosson
Blois
Tours
Indre
Cher
Vienne
Bourges
Nevers
Châteauroux
Poitiers
NORD
0
50 km
Echelle

Marga, Margas



Mazère, Mazères



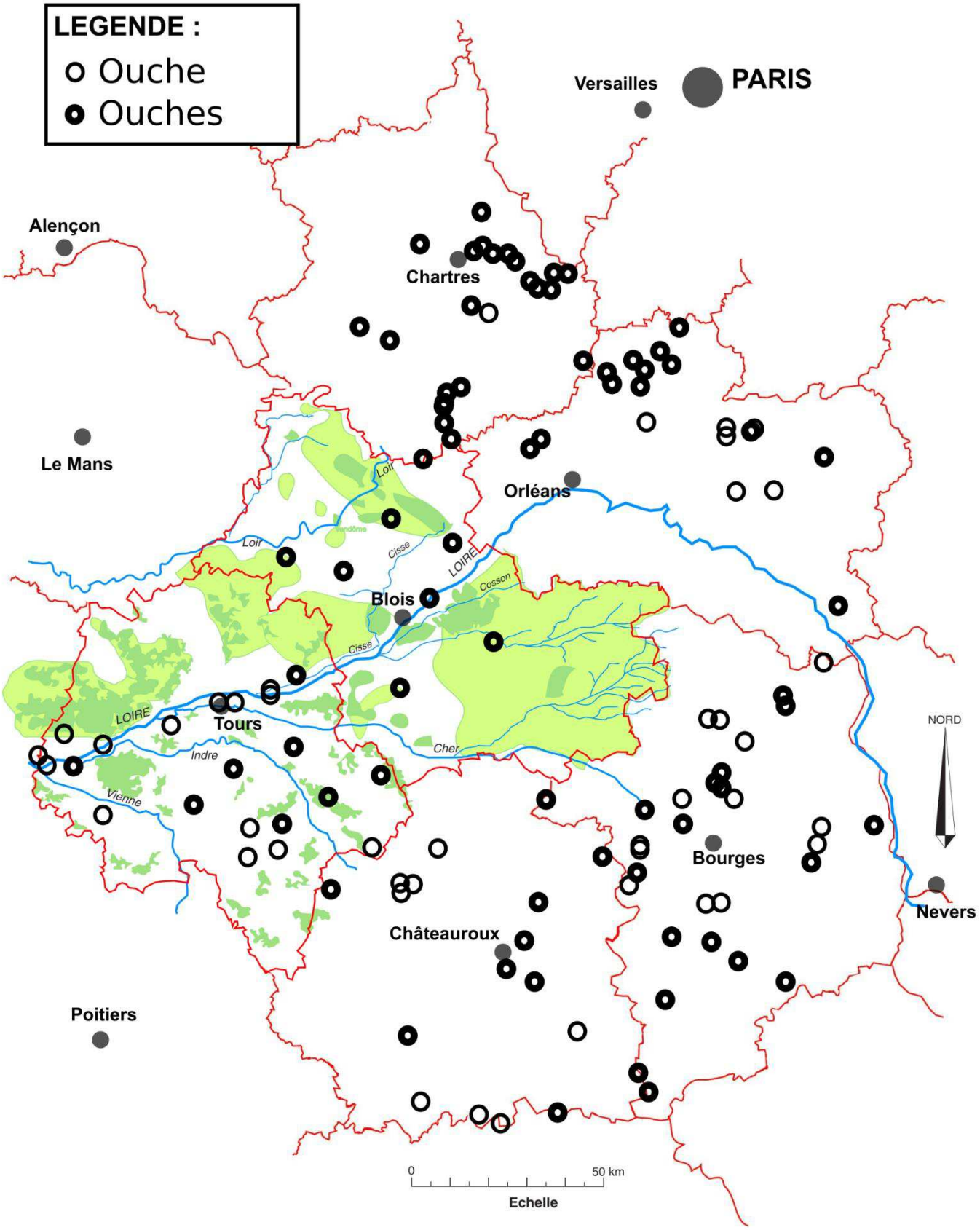
Ménard


ROYAUME-UNI
MANCHE
BELGIQUE
PAYS-BAS
ALLEMAGNE
LUXEMBOURG
SUISSE
ITALIE
ESPAGNE
ANDORRE
OCÉAN ATLANTIQUE
MER MÉDITERRANÉE
MASSIF ARMORICAIN
BASSIN PARISIEN
MASSIF CENTRAL
BASSIN AQUITAIN
PYRÉNÉES
VOSGES
JURA
Calais
Bruxelles
Köln
Bonn
Lille
Amiens
Cherbourg
Le Havre
Rouen
Caen
Reims
Metz
Nancy
Strasbourg
Brest
Rennes
Le Mans
Orléans
Châlons-en-Champagne
Mulhouse
Basel
Lorient
Île de Groix
Belle-Île
Île de Noirmoutier
Île d'Yeu
Angers
Tours
Nantes
Bourges
Dijon
Besançon
Vendée
Poitiers
Brenne
Lausanne
Genève
Charolais
Bresse
La Rochelle
Île de Ré
Île d'Oléron
Limoges
Clermont-Ferrand
Lyon
Puy de Sancy 1886 m
St-Étienne
Grenoble
Torino
Bordeaux
Dordogne
Causses du Quercy
Mont Lozère 1702 m
Avignon
Nice
Monaco
Landes
Golfe de Gascogne
Gascogne
Toulouse
Montpellier
Marseille
Toulon
Bayonne
Bilbao
Pamplona
Perpignan
Roussillon
Golfe du Lion
Bastia
Îles d'Hyères
Monte Cinto 2710 m
Ajaccio
LEGENDE
Ménard
Ménars
0 100 200 500 1000 1500 2000 3000 mètres
0 50 100 km

Moutou


ROYAUME-UNI
MANCHE
BELGIQUE
PAYS-BAS
ALLEMAGNE
LUXEMBOURG
SUISSE
ITALIE
ESPAGNE
ANDORRE
OCÉAN ATLANTIQUE
MER MÉDITERRANÉE
MASSIF ARMORICAIN
BASSIN PARISIEN
BASSIN AQUITAIN
MASSIF CENTRAL
PYRÉNÉES
ALPES
JURA
VOSGES
Calais
Bruxelles
Köln
Bonn
Lille
Amiens
Cherbourg
Cotentin
le Havre
Rouen
Caen
Pays de Caux
Normand
Bocage Normand
Reims
Metz
Nancy
Strasbourg
Châlons-en-Champagne
Paris
Brie
Beauce
Chartres
Rennes
Bretagne
Brest
Lorient
Île de Groix
Belle-Île
Île de Noirmoutier
Île d'Yeu
Île de Ré
Île d'Oleron
Maine
le Mans
Orléans
Anjou
Angers
Tours
Touraine
Nantes
Vendée
Poitiers
Seuil du Poitou
Brenne
Berry
Bourges
Morvan
Dijon
Besançon
Plateau de Langres
Mulhouse
Basel
Lausanne
Genève
Charolais
Bresse
Limoges
Clermont-Ferrand
Lyon
Plateau du Limousin
Puy de Sancy 1886 m
St-Étienne
Grenoble
Torino
Bordeaux
Dordogne
Causses du Quercy
Plomb du Cantal 1858 m
Mont Mézenc 1754 m
Les Écrins 4103 m
Grande Casse 3861 m
Lot
Aveyron
Mont Lozère 1702 m
Grands Causses
Landes
Gascogne
Golfe de Gascogne
Toulouse
Montpellier
Languedoc
Avignon
Nîmes
Provence
Nice
Monaco
Marseille
Toulon
Golfe du Lion
Plaine du Roussillon
Béziers
Canal du Midi
Garonne
Bilbao
Pamplona
Vignemale 3298 m
Pic Montcalm 3080 m
Perpignan
Roussillon
Andorra
Îles d'Hyères
Bastia
Monte Cinto 2710 m
Ajaccio
0 50 100 km
0 100 200 500 1000 1500 2000 3000 mètres
LEGENDE
• Moutou

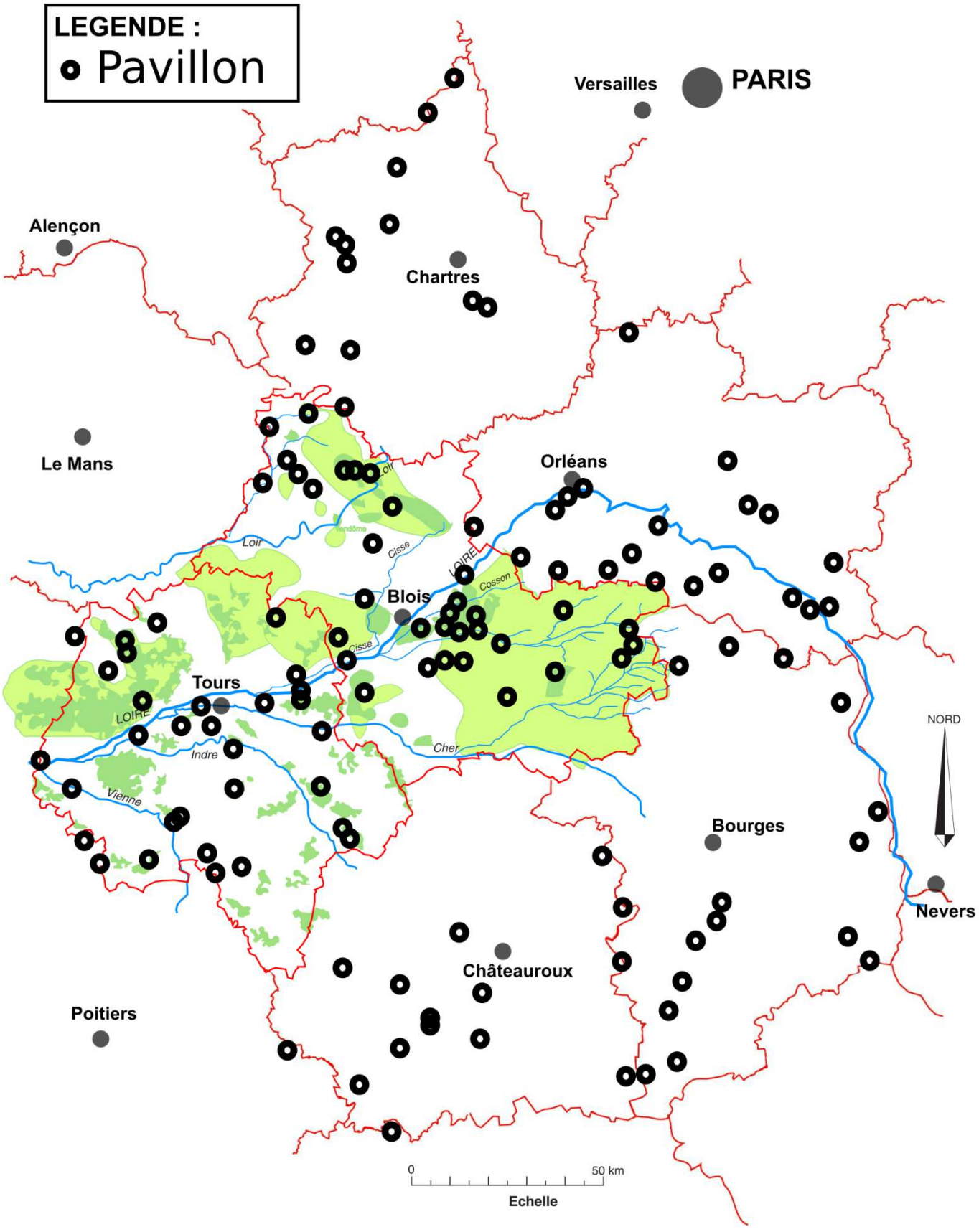
Ouche, Ouches



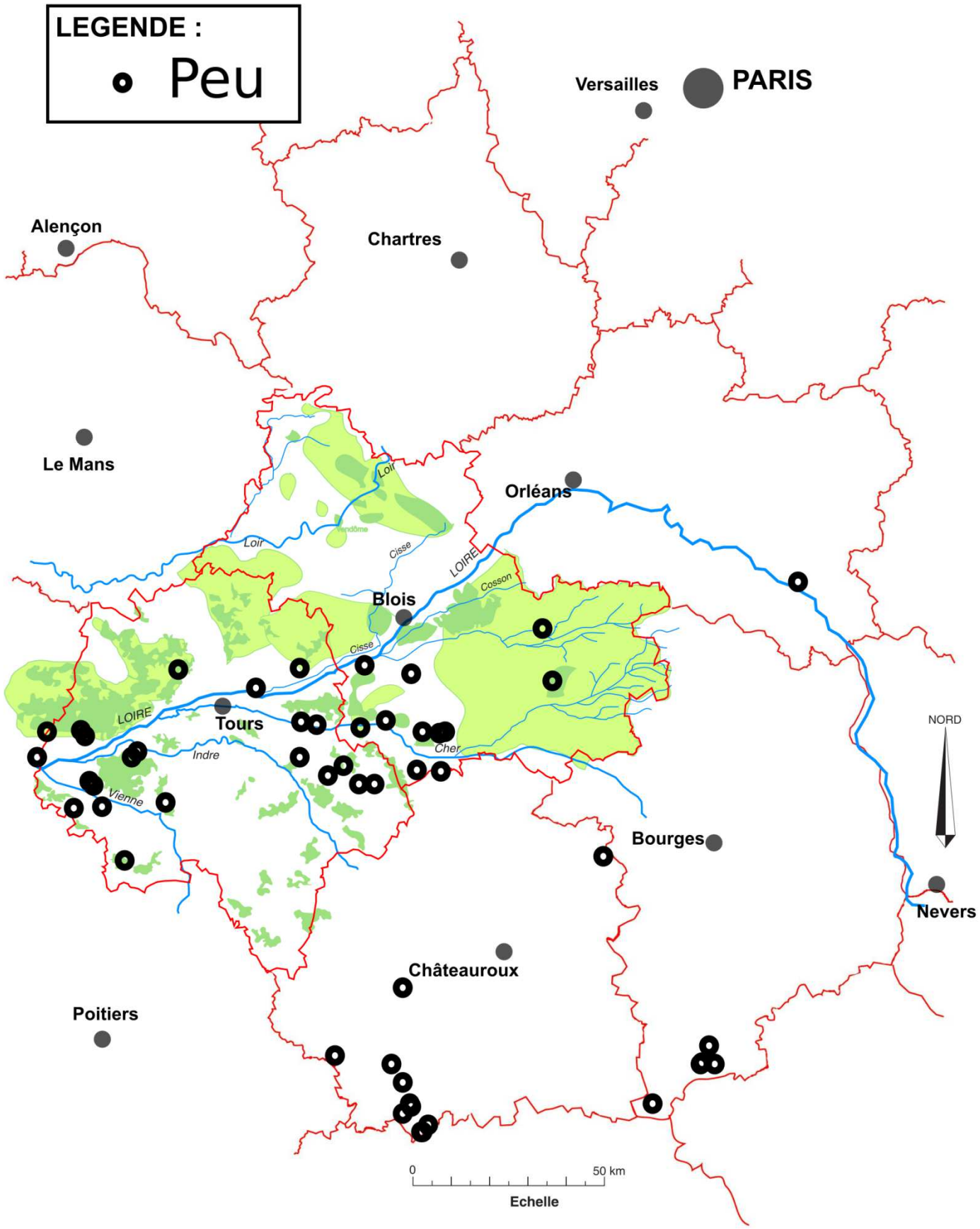
Passage


ROYAUME-UNI
MANCHE
BELGIQUE
PAYS-BAS
ALLEMAGNE
LUXEMBOURG
SUISSE
ITALIE
ESPAGNE
ANDORRE
OCÉAN ATLANTIQUE
MER MÉDITERRANÉE
MASSIF ARMORICAIN
BASSIN PARISIEN
MASSIF CENTRAL
BASSIN AQUITAIN
PYRÉNÉES
VOSGES
JURA
ALPES
Calais
Bruxelles
Köln
Bonn
Lille
Amiens
Cherbourg
Cotentin
le Havre
Rouen
Caen
Reims
Metz
Nancy
Strasbourg
Brest
Rennes
le Mans
Orléans
Chartres
Beauce
Plateau de Langres
Mulhouse
Basel
Lorient
Île de Groix
Belle-Île
Angers
Tours
Nantes
Dijon
Besançon
Île de Noirmoutier
Île d'Yeu
Vendée
Bourges
Morvan
Poitiers
Seuil du Poitou
La Rochelle
Île de Ré
Île d'Oléron
Charolais
Bresse
Lausanne
Genève
Limoges
Clermont-Ferrand
Lyon
Plateau du Limousin
Puy de Sancy 1886 m
St-Étienne
Torino
Bordeaux
Dordogne
Causses du Quercy
Lot
Aveyron
Mont Lozère 1702 m
Landes
Avignon
Nice
Monaco
Golfe de Gascogne
Gascogne
Toulouse
Montpellier
Languedoc
Provence
Golfe du Lion
Marseille
Toulon
Îles d'Hyères
Bilbao
Pamplona
Béziers
Perpignan
Roussillon
Bastia
Monte Cinto 2710 m
Ajaccio
LEGENDE
• Passage
0 100 200 500 1000 1500 2000 3000 mètres
0 50 100 km

Pavillon


LEGENDE :
Pavillon
Versailles
PARIS
Alençon
Chartres
Le Mans
Orléans
Loir
Vendôme
Cisse
LOIRE
Cosson
Blois
Tours
Indre
Cher
Vienne
NORD
Bourges
Nevers
Châteauroux
Poitiers
0
50 km
Echelle

Peu


LEGENDE :
Peu
Versailles
PARIS
Alençon
Chartres
Le Mans
Orléans
Loir
Vendôme
Cisse
LOIRE
Cosson
Blois
Tours
Indre
Cher
Vienne
Bourges
Nevers
NORD
Châteauroux
Poitiers
0
50 km
Echelle

Pocé, Possé, Posset



Pouletterie



Prateau


ROYAUME-UNI
MANCHE
BELGIQUE
PAYS-BAS
ALLEMAGNE
LUXEMBOURG
SUISSE
ITALIE
ESPAGNE
ANDORRE
OCÉAN ATLANTIQUE
MER MÉDITERRANÉE
MASSIF ARMORICAIN
BASSIN PARISIEN
MASSIF CENTRAL
BASSIN AQUITAIN
PYRÉNÉES
ALPES
JURA
VOSGES
Calais
Bruxelles
Lille
Köln
Bonn
Amiens
Cherbourg
Caen
le Havre
Rouen
Reims
Metz
Nancy
Strasbourg
Brest
Rennes
le Mans
Orléans
Dijon
Besançon
Lorient
Nantes
Angers
Tours
Bourges
Poitiers
Lausanne
Genève
La Rochelle
Limoges
Clermont-Ferrand
Lyon
St-Étienne
Grenoble
Torino
Bordeaux
Toulouse
Montpellier
Avignon
Nice
Monaco
Marseille
Toulon
Bilbao
Pamplona
Perpignan
Bastia
Ajaccio
Île de Groix
Belle-Île
Île de Noirmoutier
Île d'Yeu
Île de Ré
Île d'Oléron
Vendée
Brenne
Berry
Morvan
Charolais
Bresse
Plateau de Langres
Plateau du Limousin
Causses du Quercy
Landes
Gascogne
Golfe de Gascogne
Golfe du Lion
Îles d'Hyères
Seine
Loire
Rhône
Garonne
Dordogne
Lot
Tarn
Aveyron
Meuse
Moselle
Rhin
Saône
Yonne
Allier
Creuse
Vienne
Canal du Midi
Puy de Sancy 1886 m
Plomb du Cantal 1858 m
Mont Lozère 1702 m
Pic Monte-Cinto 2710 m
Monte Cinto 2710 m
LEGENDE
Prateau
0 50 100 km
0 100 200 500 1000 1500 2000 3000 mètres

Quenet, Quenets



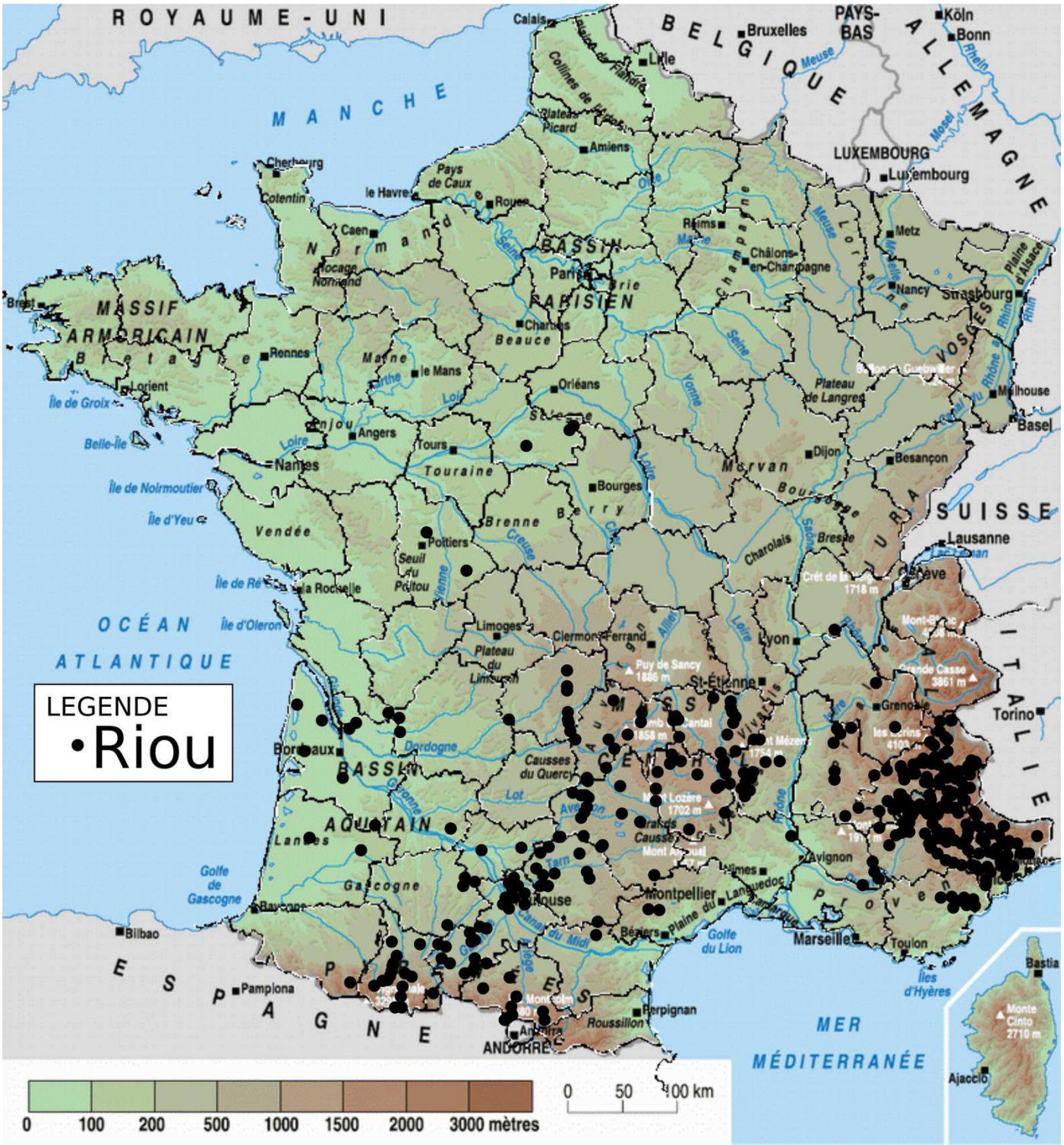
Ramée


ROYAUME-UNI
MANCHE
BELGIQUE
PAYS-BAS
ALLEMAGNE
LUXEMBOURG
SUISSE
ITALIE
ESPAGNE
ANDORRE
OCÉAN ATLANTIQUE
MER MÉDITERRANÉE
Calais
Bruxelles
Köln
Bonn
Lille
Amiens
Cherbourg
Le Havre
Rouen
Caen
Reims
Metz
Nancy
Strasbourg
Paris
Brest
Rennes
Le Mans
Orléans
Tours
Dijon
Besançon
Mulhouse
Basel
Lorient
Nantes
Angers
Bourges
Poitiers
Lausanne
Genève
La Rochelle
Limoges
Clermont-Ferrand
Lyon
St-Étienne
Grenoble
Torino
Bordeaux
Avignon
Nice
Monaco
Montpellier
Toulouse
Marseille
Toulon
Bilbao
Pamplona
Perpignan
Ajaccio
Bastia
MASSIF ARMORICAIN
BASSIN PARISIEN
MASSIF CENTRAL
BASSIN AQUITAIN
Alpes
Pyrénées
Vosges
Jura
Normandie
Bretagne
Beauce
Touraine
Berry
Morvan
Vendée
Landes
Gascogne
Plateau du Limousin
Causses du Quercy
Seine
Loire
Rhône
Garonne
Dordogne
Lot
Aveyron
Tarn
Meuse
Moselle
Rhin
Saône
Golfe de Gascogne
Golfe du Lion
Île de Groix
Belle-Île
Île de Noirmoutier
Île d'Yeu
Île de Ré
Île d'Oléron
Îles d'Hyères
LEGENDE
• Ramée
0 100 200 500 1000 1500 2000 3000 mètres
0 50 100 km

Rimbert


ROYAUME-UNI
MANCHE
BELGIQUE
PAYS-BAS
ALLEMAGNE
LUXEMBOURG
SUISSE
ITALIE
ESPAGNE
ANDORRE
OCÉAN ATLANTIQUE
MER MÉDITERRANÉE
MASSIF ARMORICAIN
BASSIN PARISIEN
BASSIN AQUITAIN
MASSIF CENTRAL
PYRÉNÉES
ALPES
JURA
VOSGES
Calais
Bruxelles
Köln
Bonn
Lille
Amiens
Cherbourg
Cotentin
le Havre
Rouen
Caen
Reims
Metz
Nancy
Strasbourg
Châlons-en-Champagne
Paris
Rennes
Brest
Lorient
Île de Groix
Belle-Île
Île de Noirmoutier
Île d'Yeu
Île de Ré
Île d'Oléron
Nantes
Angers
le Mans
Tours
Orléans
Bourges
Dijon
Besançon
Mulhouse
Basel
Lausanne
Genève
Vendée
Poitiers
La Rochelle
Limoges
Clermont-Ferrand
Lyon
St-Étienne
Grenoble
Torino
Bordeaux
Toulouse
Montpellier
Nîmes
Avignon
Nice
Marseille
Toulon
Perpignan
Pamplona
Bilbao
Golfe de Gascogne
Golfe du Lion
Îles d'Hyères
Bastia
Ajaccio
Monte Cinto 2710 m
Puy de Sancy 1886 m
Plomb du Cantal 1858 m
Mont Lozère 1702 m
Grande Casse 3861 m
Les Écrins 4103 m
Pic Montcalm 3080 m
Vignemale 3298 m
LEGENDE
Rimbert
0 100 200 500 1000 1500 2000 3000 mètres
0 50 100 km

Riou (hydronymes)



Rouère


ROYAUME-UNI
MANCHE
OCÉAN ATLANTIQUE
BELGIQUE
PAYS-BAS
ALLEMAGNE
LUXEMBOURG
SUISSE
ITALIE
ESPAGNE
ANDORRE
MER MÉDITERRANÉE
Calais
Bruxelles
Köln
Bonn
Lille
Amiens
Cherbourg
Cotentin
le Havre
Caen
Rouen
Reims
Metz
Nancy
Strasbourg
Châlons-en-Champagne
Brest
Rennes
le Mans
Orléans
Chartres
Tours
Angers
Nantes
Lorient
Île de Groix
Belle-Île
Île de Noirmoutier
Île d'Yeu
Île de Ré
Île d'Oleron
La Rochelle
Poitiers
Limoges
Bourges
Dijon
Besançon
Mulhouse
Basel
Lausanne
Genève
Clermont-Ferrand
Lyon
St-Étienne
Grenoble
Torino
Bordeaux
Toulouse
Montpellier
Nîmes
Avignon
Nice
Monaco
Marseille
Toulon
Perpignan
Roussillon
Bilbao
Pamplona
Bastia
Ajaccio
Monte Cinto 2710 m
Golfe de Gascogne
Golfe du Lion
Îles d'Hyères
Massif Armoricain
Massif Central
Bassin Parisien
Bassin Aquitain
Pyrénées
Alpes
Jura
Vosges
Normandie
Bretagne
Pays de Caux
Plateau Picard
Collines de l'Artois
Plateau de Langres
Morvan
Charolais
Brenne
Berry
Limousin
Causses du Quercy
Causses Gravas
Landes
Gascogne
Plaine d'Alsace
Seine
Loire
Rhône
Garonne
Dordogne
Lot
Aveyron
Tarn
Meuse
Moselle
Rhin
Saône
Yonne
Marne
Oise
Canal du Midi
Puy de Dôme 1886 m
Plomb du Cantal 1858 m
Mont Mézenc 1754 m
Mont Lozère 1702 m
Grande Casse 3861 m
Les Écrins 4103 m
Crêt de la Neige 1718 m
Vignemale 3298 m
Pic Montcalm 3080 m
LEGENDE
Rouère
0 100 200 500 1000 1500 2000 3000 mètres
0 50 100 km

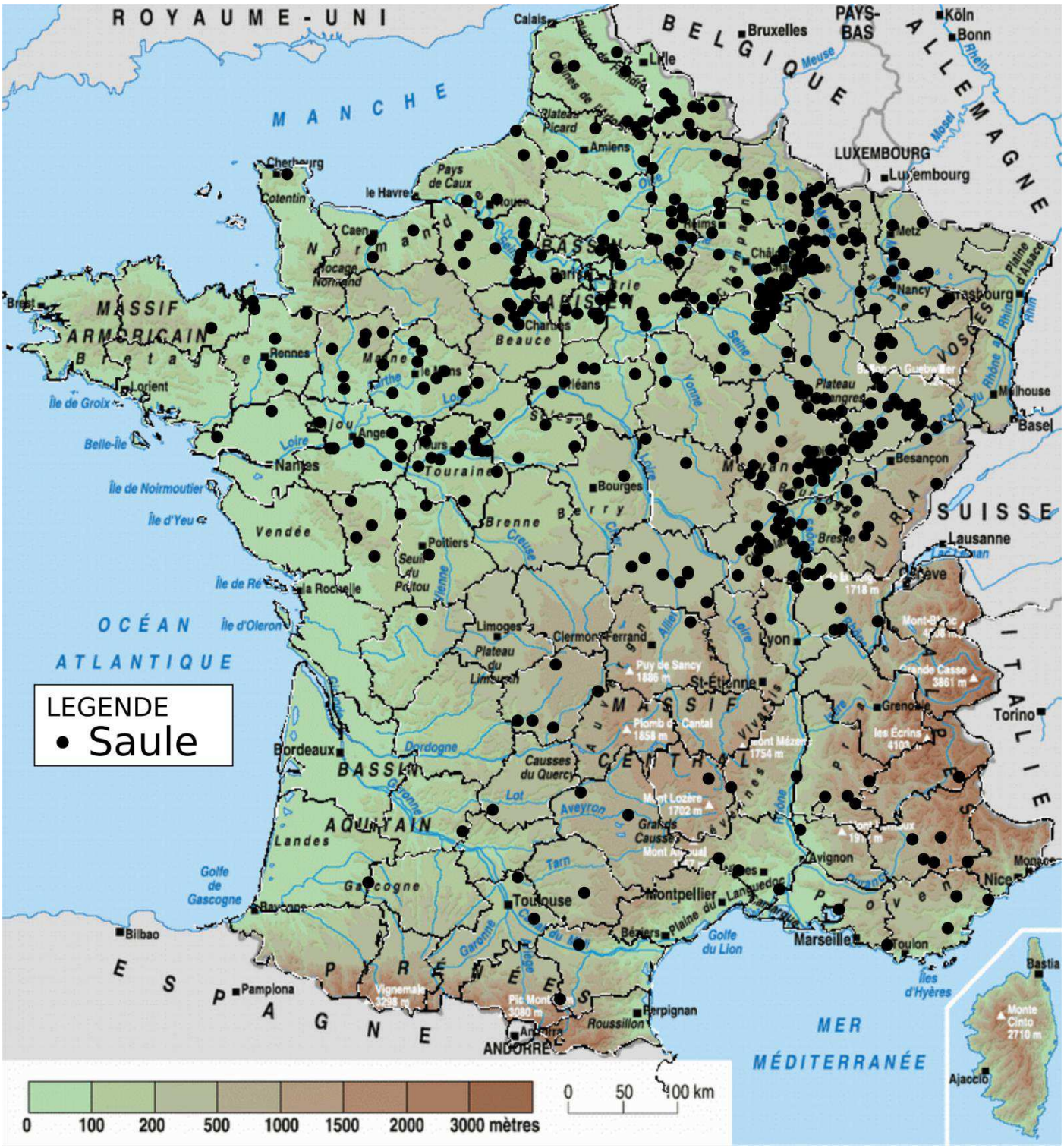
Sabran, Sabrandière



Saulaie, Saulaies, Saulais



Saule


ROYAUME-UNI
MANCHE
BELGIQUE
PAYS-BAS
ALLEMAGNE
LUXEMBOURG
SUISSE
ITALIE
ESPAGNE
ANDORRE
OCÉAN ATLANTIQUE
MER MÉDITERRANÉE
MASSIF ARMORICAIN
MASSIF CENTRAL
BASSIN PARISIEN
BASSIN AQUITAIN
PYRÉNÉES
VOSGES
JURA
Calais
Bruxelles
Lille
Köln
Bonn
Amiens
Cherbourg
Cotentin
le Havre
Caen
Rouen
Metz
Nancy
Strasbourg
Brest
Rennes
Orléans
Tours
Bourges
Dijon
Mulhouse
Basel
Besançon
Lorient
Nantes
Poitiers
Lausanne
La Rochelle
Limoges
Clermont-Ferrand
Lyon
St-Étienne
Grenoble
Torino
Bordeaux
Toulouse
Montpellier
Avignon
Nice
Monaco
Marseille
Toulon
Bastia
Bilbao
Pamplona
Perpignan
Ajaccio
Île de Groix
Belle-Île
Île de Noirmoutier
Île d'Yeu
Île de Ré
Île d'Oleron
Vendée
Landes
Gascogne
Golfe de Gascogne
Golfe du Lion
Plateau Picard
Pays de Caux
Beauce
Touraine
Berry
Brenne
Seuil du Poitou
Plateau du Limousin
Causses du Quercy
Grands Causses
Mont Lozère 1702 m
Puy de Sancy 1886 m
Plomb du Cantal 1858 m
Mont Mézenc 1754 m
Les Écrins 4103 m
Grande Casse 3861 m
Mont Blanc 4808 m
Vignemale 3298 m
Pic Monte Perdu 3390 m
Roussillon
Plaine du Languedoc
Îles d'Hyères
Monte Cinto 2710 m
LEGENDE
• Saule
0 100 200 500 1000 1500 2000 3000 mètres
0 50 100 km

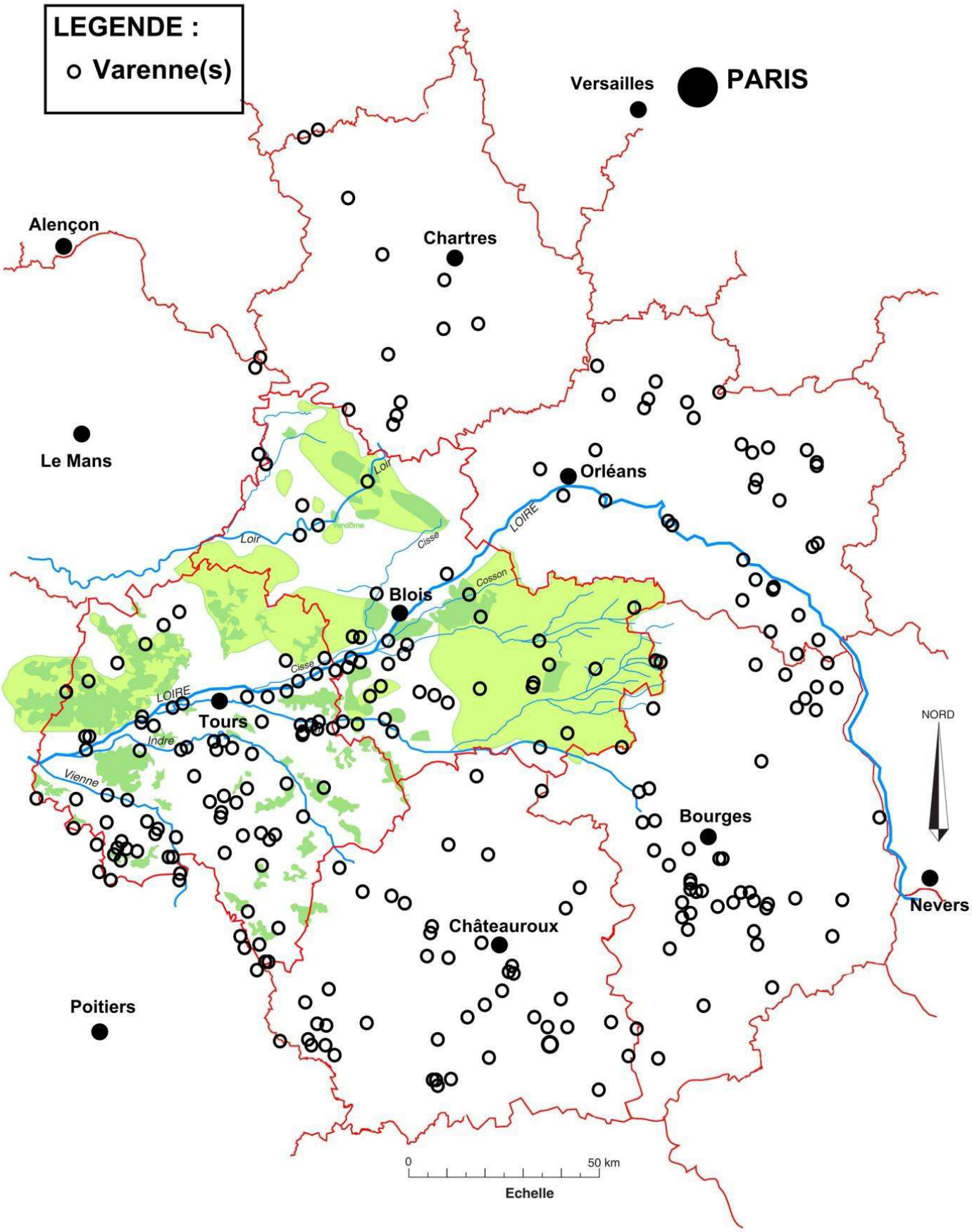
Vacherie, Vacheries



Vallerie


ROYAUME-UNI
MANCHE
BELGIQUE
PAYS-BAS
ALLEMAGNE
LUXEMBOURG
SUISSE
ITALIE
ESPAGNE
ANDORRE
OCÉAN ATLANTIQUE
MER MÉDITERRANÉE
MASSIF ARMORICAIN
BASSIN PARISIEN
MASSIF CENTRAL
BASSIN AQUITAIN
PYRÉNÉES
ALPES
JURA
VOSGES
Calais
Bruxelles
Köln
Bonn
Lille
Amiens
Cherbourg
Cotentin
le Havre
Rouen
Caen
Reims
Metz
Nancy
Strasbourg
Brest
Rennes
Paris
Orléans
le Mans
Angers
Tours
Nantes
Lorient
Île de Groix
Belle-Île
Île de Noirmoutier
Île d'Yeu
Vendée
Poitiers
La Rochelle
Île de Ré
Île d'Oleron
Limoges
Clermont-Ferrand
Lyon
St-Étienne
Grenoble
Dijon
Besançon
Mulhouse
Basel
Lausanne
Genève
Bourges
Torino
Bordeaux
Toulouse
Montpellier
Nîmes
Avignon
Marseille
Toulon
Nice
Monaco
Bastia
Ajaccio
Perpignan
Roussillon
Pamplona
Bilbao
Golfe de Gascogne
Golfe du Lion
Îles d'Hyères
Monte Cinto 2710 m
Puy de Sancy 1886 m
Plomb du Cantal 1858 m
Mont Lozère 1702 m
Grands Causses
Causses du Quercy
Mont Ventoux 1912 m
Pic Monte-Perdu 3090 m
Vignemale 3298 m
Mont Blanc 4808 m
Grande Casse 3861 m
les Écrins 4102
Crêt de la Neige 1718 m
Seuil du Poitou
Plateau du Limousin
Plateau de Langres
Plateau Picard
Collines de Flandre
Pays de Caux
Champagne
Morvan
Bresse
Charolais
Brenne
Berry
Touraine
Anjou
Maine
Perche
Beauce
Plaine d'Alsace
Causses
Landes
Gascogne
Loire
Seine
Rhône
Saône
Meuse
Moselle
Rhin
Garonne
Dordogne
Lot
Aveyron
Tarn
Allier
Yonne
Oise
Marne
Canal du Midi
LEGENDE
Vallerie
0 100 200 500 1000 1500 2000 3000 mètres
0 50 100 km

Varenne(s)


LEGENDE :
Varenne(s)
Versailles
PARIS
Alençon
Chartres
Le Mans
Orléans
Loir
Vendôme
Cisse
LOIRE
Cosson
Blois
Tours
Indre
Vienne
Bourges
Nevers
Châteauroux
Poitiers
NORD
0
50 km
Echelle

Villeret, Villeray



Vove, Vovelle, Vovellerie, Vovette



Les sources

Archives communales

- **Registres des délibérations de la Municipalité** : 1885-1904 ; 1904-1914 ; 1914-1935 ; 1936-1945 ; 1945-1961 ; 1961-1972 ; 1972-1980 ; 1980-1990 ; 1990-1993 ; 1993-1996 ; 1996-1999 ; 1999-2002 ; 2002-2005 ; 2005-2008 ; 2008-2009 ; 2009-2012 ; 2012-2016.
- **Cartons et classeurs** sur l'Histoire de Pocé.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

Nicolas Huron : *Le cartulaire du prieuré de Moncé (1209-1282), transcription et introduction générale* (3 volumes), polycopié, 1988, 555 pages.

Fond de l'archevêché de Tours

- **G. 14**. (Registre.) — In-folio, 38 feuillets, papier. 1776-1787. — Livre de visite des chapelles domestiques du diocèse de Tours. — **Visites des chapelles situées dans les châteaux : de Fourchettes, paroisse de Pocé, à M. de Bridieu**.
- **G. 15. (Carton.)** — 2 pièces, parchemin ; 24 pièces, papier. 1674-1786.— **Décret d'érection en cure de la succursale de Pocé.**
- **G. 107**. (Carton.) — 33 pièces, papier. 1356-1739. — Chapelle Saint-Jean-l'Évangéliste. — Fondation de deux chapelles en l'honneur de la Vierge, de saint-Jean l'Évangéliste et de saint Lidoire, par Jean Gilles, chanoine, archiprêtre de l'église de Loches. — Résignation de la chapelle Saint-Jean l'Évangéliste alias des Quarts, par Claude Couturier, clerc tonsuré du diocèse de Paris. — Provisions de ladite chapelle en faveur d'André Morlière. — Déclarations des biens et revenus de la chapelle des Quarts, rendues aux doyen et chanoines de l'église de Tours, par Pierre Fouquet, Jean Bodin, Philippe Langlois et André Morlière, chapelains. — État et désignation des prés de ladite chapelle, situés dans les prairies de **Pocé** et de Vouvray. — Baux à ferme de prés dans les prairies de **Pocé** et du Liège, par Louis-Claude Couturier, prieur du prieuré des Quarts, Jacques Jarossay, chanoine prébendé, et Philippe Langlois, titulaires de la chapelle Saint-Jean-l'Évangéliste.

Fond de la cure et de la fabrique de la paroisse de Pocé

- **G. 916.** (Liasse.) — 2 pièces, papier (1766) - Procès-verbal de l'enquête faite, en 1766, par devant Guillaume-Gabriel de Benoît de la Prunarède, vicaire général, commissaire député par l'archevêque, pour entendre les intéressés **à l'érection en cure de la succursale de Pocé**, érection poursuivie par Jean de Cop de Pocé, maire de Tours, en conséquence du legs de 6,000 livres fait par Louis Pelluye, trésorier de France à Tours. Avis des habitants, des chapitres d'Amboise et de Tours, et des abbés et abbesses de Fontaines-les-Blanches et de Moncé.

Fond de la cure et de la fabrique de la paroisse de Saint-Ouen

- **G. 965**. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 76 pièces, papier (1544-1783) : Testaments : de Pierre Pelletier, curé, en 1607 ; de Louis Chesnevau ; de Gabrielle Boivin ; de Gabrielle Lelarge, veuve de Claude de la Montagne, contenant legs et donations en faveur de la cure. — Tableau des fondations faites en l'église de Saint-Ouen. — Baux à ferme des biens de la fabrique, de 1646 à 1782. — Ventes de la tonture des prés, en 1544, etc. — Adjudication de coupes de bois, en 1782. — Déclarations rendues par les curés aux seigneurs de **Pocé** et de Saint-Ouen, en 1604 et 1733. — Inventaire des titres de la fabrique. — Comptes rendus des fabriciers, de 1622 à 1777.

Fond de l'abbaye de Fontaines-les-Blanches

- **H. 112.** (Liasse.) — 11 pièces, parchemin. 1127-1196. — Transcription par l'official de Tours de la charte par laquelle l'archevêque Hildebert confirme, en 1127, aux religieux de Fontaines, la donation à eux faite par Renault de Château-Regnault Aucher et Hugues Villain du lieu de Fontaines, appelé Allodia. — Vidimus donné par le châtelain de Château-Renault de la charte par laquelle Thibault, comte de Blois et sénéchal de France, confirme, en 1186 aux religieux de Fontaines la charte du comte Thibault, son père et la donation de Renauld de Château- Renauld. — Autre vidimus de la même charte, daté de 1453. — Confirmation par Renault de Château-Renauld de la donation faite aux religieux de Fontaines par Calvellus de Caleri, d'une pièce de terre située à Gié. — **Donation, en 1154, par Thibaud de Rochecorbon, avec le consentement de sa femme, du lieu de Rocheriou et de 4 arpents de pré sur la Cisse, près Pocé.**
- **H. 113.** (Liasse.) — 28 pièces, parchemin. 1202-1252. — Notifications par Barthélemy, archevêque de Tours, Regnault, évêque de Chartres, Sulpice, seigneur d'Amboise, Jean, comte de Vendôme, Philippe Lancelin, Guillaume de Mauléon, des donations de terres et de cens, faites à l'abbaye de Fontaines, de 1202 (**Fourchette**) à 1221, par Thibaut de Chançay, Geoffroy Grosseri, Hervé et Hugues du Peray, de Pereio, Pierre Mande et Mathieu de Saint-Ouen.
- **H. 116**. (Liasse.) — 24 pièces, papier. 1643-1782. — Mense abbatiale. — Bail emphytéotique du bordage du Hallier, paroisse d'Autrèche, par Nicolas de Croisilles, abbé commendataire, à Jean Dunoyer, pour 40 livres 5 sous, 1648. — Résiliation dudit bail par les religieux, le trouvant onéreux. — Baux à ferme : dudit lieu, par Balthasar de Rousselet de Châteaurenault, abbé de Fontaines et prieur de Morand, pour 36 livres et 4 poulets ; — de la métairie de Foussillon ou Fossillon, excepté l'étang, en ladite paroisse, par ledit Rousselet, pour 31 setiers de blé, 10 douzaines de boisseaux d'avoine, 6 chapons et 6 poulets ; — de la métairie de Vauvert, paroisse de Montreuil, par Jean Taschereau de Baudry, cellérier de Saint-Martin, Jean Collet, ancien confesseur du Dauphin, et Jean Duchatel, aumônier de feue la Dauphine, abbés commendataires de Fontaines, à Mathurin Coustoux, pour 100 livres, 2 poinçons de vin, 2 chapons, et en dernier lieu à François Frissaut, pour 160 livres ; — de la métairie et seigneurie du **Menard**, de **La Gagnerie**, et de 27 arpents de pré, en dépendant, avec dîmes, terrages et profits de fief, consentis en 1648, par Pierre Berard, notaire, économe de l'abbaye, puis par les abbés, à René Deshotereaux, marchand, à Amboise, pour 720 livres ; à Louis Boisgault, sieur de l'Érable, maître de poste, pour 900 livres, et à René Pottet, aubergiste, pour 1,500 en 1782. — Jugement de **Gabriel Ferrand, écuyer, seigneur du Sauvage, maître particulier des eaux et forêts, renvoyant devant le juge de Pocé, un délit de pêche, commis dans une fosse du Menard**. — Transaction en 1769, entre Jean Collet, abbé, et Charles de Bridieu, chevalier, seigneur de Saint- Germain, propriétaire de la métairie de Salé, près celle de Vauvert et **du château de Fourchette, près la seigneurie du Menard, paroisse de St-Ouen-du-Bois, modo Pocé**, qui se disaient respectivement propriétaires de bouillées de chênes et bruyères, d'un ravin planté de châtaigniers et truisses, etc. — Bail à ferme de ladite seigneurie du **Menard**, avec la **maison abbatiale**, 12 arpents de vigne, des mûriers, les rentes de 30 quintaux de foin, due par les religieux, de 12 boisseaux de froment, par le **seigneur de Pocé**, et le bordage du Hallier, par Louis de Durfort, abbé de Fontaines, à Jacques et François Morin, marchands, pour 1,225 livres.
- **H. 117.** (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 41 pièces, papier. 1526-1783. — Bail à 3 vies, consenti, en 1526, par les religieux et l'abbé de Fontaines à Antoine Butard, marchand, pour 10 setiers de froment et autant de seigle, de la **métairie de Rogeriou**, contenant 100 arpents, **située sur le chemin de la Croix-Fournier à la métairie des Landes**. — Baux à ferme des métairies : de **Rogeriou, paroisse de Saint-Ouen**, consentis par l'abbé de Durfort, à Louis Gallier, pour 200 livres, et par Jean Duchâtel, au même, pour 310. — Procès-verbal de saisie, de 4 boeufs, une cavale et une charrette, par Sorin, huissier, sur Pierre Vincendeau, pour refus de payer une année de ferme. — Baux à ferme, en 1614-1670, de la métairie de Villemalin, paroisse de Crucheré, près Vendôme, par Jean Luillier, fermier général de l'abbaye, à Jean Rasteau, notaire, pour 24 setiers de froment, et par l'abbé, à Leobin Gaultron, pour 200 livres

; — de ladite métairie et du fief et domaine de La Basse-Guinetière, paroisse de Saint-Bienheuré ou Saint-Bohair, par Jean Duchâtel, à André Gaultier, hôte de l'auberge de Saint-Michel, ville de Vendôme, pour 1,110 livres, les bois, cens, rentes, lods et ventes, réservés par l'abbé ; — de La Moinerie, paroisse de Perrigny, près ladite ville, composée de 136 arpents de terre seulement, les bâtiments n'existant plus, affermée à René Corbin, pour 170 livres ; — de la métairie de La Templerie, paroisse de Jussay, près Herbault, par Charles Dunoyer, fermier du temporel, Pierre Girard, économe de l'abbaye et par les abbés, pour 115 livres, puis 150, en 1644-1783 ; — de celle de Gié, paroisse de Sentenay, près Herbault, donnée à Louis Beignon et autres, pour 350 livres, puis 400 et 8 chapons, 1647-1656. — Cause remise à huitaine, par Robert Leforestier, sieur du Tertre, bailli de Vendôme, sur la demande de Gaultron, dont les bestiaux avaient mangé les bourgeons d'un jeune bois dépendant de Villemalin. — Réclamation des religieux, contre la taxe portée dans les états du Roi, à 400 livres, pour 40 arpents de bois, à Gié, quand ils n'en possèdent que cinq et autant de friche. — Détail et contenance des terres de la métairie de Gié, fixée à 205 arpents, dans l'arpentage, fait en 1534, par Pierre Hean, arpenteur juré. — Bail, en 1673, de la métairie du Brouard, paroisse de Neuillé-le-Lierre, par Jean-Claude de Préaux, chevalier, seigneur de Préaux, etc. à René Morisseau, pour 175 livres, les rentes féodales et foncières réservées, et à la charge de payer aux religieux de Fontaines, une rente de 3 setiers de blé.

- **H. 118**. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 26 pièces, papier. 1647-1788. — **Bail emphytéotique, en 1647, de 25 chaînées de terre en friche, paroisse Saint-Ouen**, par Nicolas de Croisilles, abbé de Fontaines, à Bertrand Rouger, maître tonnelier d'Amboise, pour 50 sous. — Baux à ferme, par les abbés de Fontaines : de 3 arpents de terre en friche, aux Vigneaux, paroisse de Neuillé-le-Lierre, à Étienne Loyseau, meunier, pour 7 livres ; — de 37 setérées, paroisses de Perrigny, Villemorin, Coulommiers, etc., à René Pasquier, pour 14 setiers de froment ; — de 2 arpents, à La Grandhardière, paroisse de Saint- Ouen, à Antoine Bourgeois, pour 12 livres ; — de 250 chaînées, dite paroisse, et 125 de vigne, à Jean Thibault, maçon, et Philippe Ronflard, charpentier, pour 21 livres et 4 poulets ; — de 25 chaînées de vigne, dans le **grand clos de l'Érable**, même paroisse, à Jean Godreau, pour 5 livres ; — des terres du Bouchet, paroisse de Selomme, en Vendômois, à Michel Girard, marchand, et autres, pour 36 et 40 livres. — Opposition, en 1660, de l'abbé de Rousselet, à la saisie faite par un créancier, sur son fermier qui lui doit 6 setiers de froment. — Marché, en 1672, entre Pierre Pelletier et ledit Roussolet, qui lui donne, pour un an, un logis avec grange, jardin et terre, à La Ginarderie, paroisse Saint-Ouen, à la charge de faucher le pré de Maupou, contenant 14 arpents, et de façonner 3 arpents de vigne, dans les **clos de l'Érable**, de la Justice, etc., pour 17 livres l'arpent et 30 sous pour cent provins. — Vente, en 1697, de la coupe de 32 arpents de bois taillis, appelés la Noue- Sèche, près le clos de Villiers, paroisse d'Autrèche, par l'abbé, à Jeanne Delespine, veuve d'Alexandre Fouchault, marchand, et autres, pour 11, puis 14 livres l'arpent. — Baux à ferme de 5 arpents de pré, **Prairie de Pocé, près le pont de Fougeret,** pour 135 livres ; — de 4 arpents**, aux Margats, dite prairie**, pour 130 livres et 2 chapons. — Décompte des sommes payées et redues, par Pierre Raimbault et autres fermiers desdits prés, de 1671
- **H. 119**. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 40 pièces, papier. 1616-1782. — … — Baux à ferme, par l'économe : de prés, dans les prairies de Nazelles, **Pocé** et Monteaux, pour 22 à 50 livres l'arpent…
- **H. 125**. (Registre.) — Petit in-folio ; 111 feuillets, papier. 1773-1789. — Sommier des fermes, rentes, etc., avec la recette, fait par Jean Broyé, homme d'affaires de Jean Duchâtel, abbé de Fontainesles- Blanches. — Rentes : de 396 livres, sur les tailles ; — de 150, sur le clergé ; — de 120, sur la Touche et la dîme de La Beivinière, paroisse d'Autrèche ; — de 20, sur le Jeune-Jouet, à **Saint- Ouen** ; — de 24, sur **La Beraudière**, dite paroisse ; — de 30 livres 13 sous, sur Les Monts, à Autrèche ; — de 12 livres, sur le jeu de paume de Limeray ; — de la même somme, sur le moulin de Vauchevrier, à Châteaurenault. — État des objets laissés par l'abbé Duchâtel à Broyé, pour la régie de sa mense ; savoir : la maison dite de l'Hospice, avec vergers, le bas du parterre, contenant 2 arpents, 125 chaînées de vigne, 150 chaînées de pré, dîme sur le clos de Fontaines, 6 arpents de terre, un pré ou pacage, au nord

de la maison abbatiale, et les terres et prés du Hallier. — Convention entre les dits Broyé et Duchâtel pour la régie de la mense abbatiale. — Métairies : de Richemore et de Vauvert, à Montreuil, affermées 410 livres ; — de **Rougeriou, à Saint-Ouen**, 310 ;

- **H. 126.** (Registre.) — Petit In-folio, 35 feuillets, papier. 1790. — Livre des revenus et des recettes et dépenses de la mense conventuelle de Fontaines. — Métairie de Beaubeuf, affermée pour 15 setiers de froment, 12 volailles et 6 charrois, ou 522 livres ; — de Faucillon, pour 600 livres, 60 quintaux de foin, ou 45 livres, 12 chapons et poulets, ou 4 livres, et 6 charrois ; — de Princé, donnée à moitié, et produisant environ 852 livres ; — de Gié, pour 400 livres, 22 setiers de froment, ou 440 livres, 12 volailles ; — du Grand Vilpain, pour 412 livres, 12 chapons et canards, estimés 7 livres ; — de Vauvert, paroisse de Saint-Bohaire, pour 49 livres ; — de La Forellerie, pour 150 livres, 6 setiers d'avoine, le charroi des vendanges et 12 volailles. — Moulins de Pomigny et du Grand- Villiers, affermés 1,000 livres, 48 poulets et chapons, ou 21 livres. — Dîmes vertes d'Amboise et Chanteloup, 66 livres et 2 boisseaux de haricots. — Vigne dans le clos de Vauvert, 21 livres. — Près de **Pocé** et de Nazelles, produisant environ 650 livres.
- **H. 132**. (Liasse.) — 25 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier. 1306-1606. — Baux à ferme par les religieux : à Laurent Herondron et Pernelle, sa femme, d'une roche à Vouvray et de prés à Vernou, en 1306 ; — à Agnès La Maugrate, d'une pièce de vigne, paroisse de Vernou, 1311 ; — à Martin Bernier, de 3 arpents de pré et saulaie, à **Saint-Ouen-du- Bois**…

Fond des Carmes de Tours

- **H. 637.** (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 108 pièces, papier. 1467-1788.— Autre aveu des mêmes objets, rendu par Jean de **Pocé**, écuyer, seigneur de Nazelles, à messire Fouques de Boisjourdan, chevalier, seigneur d'Azay-le-Rideau, 1467 (ces deux actes sont des copies faites en 1761) … — Plusieurs déclarations rendues par les religieux **aux seigneurs de Pocé** et autres, des terres et héritages qu'ils possèdent en la paroisse de Vernou (sans date, mais des XVIe et XVIIe siècles). —

Fond des Minimes d'Amboise

- **H. 672.** (Liasse.) — 9 pièces, parchemin ; 125 pièces, papier ; 2 plans. 1550-1782. — Déclaration de ce que les religieux Minimes du couvent royal d'Amboise possèdent dans la paroisse de **Pocé**, XVIIIe siècle.

Fond de l'abbaye de Moncé :

- **H 798** (15 pièces, parchemin ; 1271-1536) : — Vente par **Hugues de Brosses, chevalier, seigneur de Pocé, et Aannordis sa femme**, à la prieure et au couvent de Moncé, de 123 arpents de terre, situés en la paroisse de Montreuil, en partie près du lieu appelé Maison des Chevaliers, et en partie dans le territoire appelé Aguilleday, plus un arpent de forêt, situé dans le même lieu, 1271. — Confirmation par l'official de Tours de ladite vente, 1271. —Autre confirmation de la même vente par Johanna, dame de Vierzon, **Mazères** et Roche-Corbon, sœur d'Aannordis, femme de Hugues de Brosses, 1276. — Ferme de Guilleday. — Ventes par Maurice Fraisleau, Olivier Tribon et la veuve Gilles Belarin à messire Gatien Deplay, seigneur de Ronay, de quelques quartiers de terre, situés dans les paroisses de Nazelles et de Noizay, mars et juin 1536.
- **H 799** (25 pièces, parchemin ; 1228-1516). — Don par Guillaume de Monteleone, chevalier, aux religieuses de Moncé, de 2 setiers de seigle, 1228. — Don aux mêmes, par Jeanne, comtesse d'Alençon et de Blois, de 208 charretées de bois, à cause de l'affection que ces religieuses lui ont toujours témoignée, 1248. — Transaction, devant Geoffroy Richard, chevalier, châtelain de Blois, entre les religieuses de Moncé et madame Jeanne, dame de Mont-Évran, au sujet des dîmes de vin et de blé du territoire d'Arnières, dont les deux parties revendiquaient la plus grosse part, 1260. — Biens à Amboise, Saint-Denis d'Amboise, Négron — Donation par Pétronelle, veuve de Guyet Poupelin, paroisse de Limeray, et en reconnaissance des bontés que les religieuses de Moncé ont eues pour elle, d'une pièce de

vigne située dans ladite paroisse, 1336. — Quittance de sœur Catherine d'Aspremont, prieure de Moncé, d'une rente en grains, payée à elle par Guillaume Viart, receveur du comte de Blois, 1498. — Échange fait entre la duchesse d'Angoulême et les religieuses, de certains droits et devoirs seigneuriaux et féodaux dus aux dites religieuses, ainsi que du Clos d'Amboise leur appartenant, contre des terres et prés dans la paroisse de Limeray, avec deux arpents de pré à Négron, 1516.

- **H 800** (11 pièces, parchemin ; 92 pièces, papier ; 1214-1789). — Donation faite par Sulpice, seigneur d'Amboise, aux religieuses de Moncé, de sa métairie de La Varenne et ses dépendances, située paroisse de Limeray, 1214. — Vidimus de l'acte de donation ci-dessus par le garde du sceau royal de la ville d'Amboise, 1462. —— Biens à la Croix-en-Bléré, Civray et Francueil. — Copie du titre par lequel Isabelle, comtesse de Chartres et dame d'Amboise, donne aux religieuses de Moncé 17 setiers de seigle, 6 setiers de froment, 2 muids de vin et sept livres d'argent sur sa dîme d'Amboise, 1239. — Baux à ferme de la métairie du Bois-des-Dames, paroisse de Montreuil et d'autres pièces de terre, par les religieuses de Moncé à divers particuliers, de 1566 à 1775. — Baux de la terre du Liège, paroisse Saint-Ouen, 1441-1775. — Baux de parcelles de terre, prés et vignes dans les paroisses de Noizay, Nazelles et Saint-Règle, 1600-1751. — Baux à ferme par les dames de Moncé, de la métairie des Ormeaux avec ses dépendances, située paroisse de Négron, pour la somme annuelle de 280 livres tournois, 6 cierges de cire blanche d'une livre chaque, 6 chapons, 12 poulets et 3 fouasses, 1622-1760 — Biens à Amboise.
- **H 801** (Registre, 95 feuillets, papier ; 1787-1790). — Registre de recette des fermes et rentes foncières, qui ne contient d'autres renseignements que les noms des héritages affermés, ou des débiteurs de rentes, en même temps que le montant des sommes dues. Les fermes sont : celle du Buisson, 500 livres ; celle du Bois-des-Dames, 135 livres; celle du **Bois-d'Enhus**, 330 livres ; celle de Guilleday, 66 livres ; celle de **Fougerets**, 150 livres; le moulin de Moncé, 180 livres, etc. Il y a encore beaucoup de pièces de terre, prés et vignes détachées, et affermées séparément. — Une rente de 500 livres assignée sur la seigneurie de Chaumont, en représentation de sept setiers de sel, que l'abbaye a le droit de prendre sur ladite terre. — Une rente de 30 livres est due par monseigneur le duc de Penthièvre, assignée sur le duché d'Amboise. — Une autre rente de cinq livres est due par le Roi, sur son domaine à Tours.

Série E

- **E 38** (liasse : 12 pièces, papier : 1747-1777) : Aveu du fief d'Argouges, situé paroisse de Noizay et Vernou, rendu par Jean de Cop, seigneur des Haut et Bas-Pocé et prévôté de la Basse-Rochère par François Chenantais de Lofférière, receveur des domaines du roi à Amboise… Nomination de Louis Guyot, notaire à Noizay, pour continuer le registre et papier terrier des Haut et Bas-Pocé, commencé par René Mondin et Chenantais de Lofférière, notaires à Monnaie. – Minutes des terriers du Haut et Bas-Pocé et de la prévôté de la Basse-Rochère, contenant les déclarations rendus par les vassaux…
- **E 581 à E 672 : chartrier du château de Pocé, seigneuries du Haut et Bas Pocé**, de Montreuil et de Saint-Germain-sur-Indre (don du comte de Bridieu, maire de Négron, à la Vallière-sur-Loire 1 mars 1898) - Titres de la seigneurie de Pocé, dont l'inventaire a été publié par Massiet du Biest (J.), archiviste du département : Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, série E (familles) II Chartrier de Pocé, Tours : Impr. Gibert-Clarey, 1955, pages 53 à 135.

Période révolutionnaire : vente des biens nationaux :

- **1 Q 6** : Procès verbaux d'estimation de l'ensemble des biens nationaux situés dans les communes de …. Amboise…
- **1 Q 7** : Procès verbaux d'estimation de l'ensemble des biens nationaux situés dans les communes de …. Limeray, … Pocé, Saint-Denis-hors…
- **1 Q 613** : Décomptes des paiements pour acquisition de biens nationaux de 1ère et 2ème origines depuis 1790. District d'Amboise, communes de Limeray….

- **1 Q 614** : Décomptes des paiements pour acquisition de biens nationaux de 1ère et 2ème origines depuis 1790. District d'Amboise, communes de Nazelles, Négron, ….
- **1 Q 615** : Décomptes des paiements pour acquisition de biens nationaux de 1ère et 2ème origines depuis 1790. District d'Amboise, communes de Pocé, … Saint-Ouen.
- **1 Q 683 à 1 Q 688** : comptabilité des ventes de biens nationaux antérieures à la loire du 28 Ventôse an IV. Bureau d'Amboise.
- **1 Q 689 à 1 Q 695** : comptabilité des revenus des biens nationaux. Bureau d'Amboise.

E Dépôt 185 : dépôt de la commune de Pocé-sur-Cisse

- **D1 à D3** : registres des délibérations : an IX-1831 ; 1831-1853 ; 1853-1884.
- **E1 à E 4** : Registres paroissiaux : 1632-1703 ; 1703-1742 ; 1743-1772 ; 1773-1792.
- **G1** : procès verbal de délimitation de la commune.
- **G2** : **Cadastre napoléonien** de 1809 dressé par Grindelle, géomètre sous M. Morin, maire
- **M1-M2** : lavoir de la Petite Prée (1865) ; lavoirs de la commune (plans, souscription pour la construction du lavoir de Taillepied ; 1853-1890).
- **M3-M4** : église.
- **M5 à M8** : presbytère.
- **M9-M10** : cimetières.
- **M11 à M12** : école communale de garçons (1841-1882).
- **M13** : école de filles et asile maternelle (1846-1878)
- **M14** : construction de l'école de filles et de l'asile (1876-1892).
- **M15** : construction d'une maison accolée à la marie pour le logement du garde-champêtre (1862-1867).
- **O1** : place publique devant la mairie (1864-1866).
- **O2** : chemins vicinaux (1831-1897).
- **O3** : construction et réparations des ponts (1833-1873).
- **O4** : moulins, barrages (1846-1865).
- **O6** : rivières, cours d'eau, fossés (1836-1884).
- **S1** : anecdotes sur les années 1787, 1788, 1789.

Archives départementales de Loir-et-Cher

- **Nicolas Huron** : *Le cartulaire du prieuré de Moncé (1209-1282), transcription et introduction générale* (3 volumes), polycopié, 1988, 555 pages.
- **Fond de l'abbaye de Moncé :**
  - **51 H 1 : Fonds de l'abbaye de Moncé (1289-1775)** (1 pièce, parchemin ; 8 pièces, papier) : Titres généraux.
  - **51 H 2 : Fonds de l'abbaye de Moncé (1221-1771)** (13 pièces, parchemin ; 4 pièces papier). – 1-13. Ambloy. – 14. Angé. – 15-16. Athée. – 17. Blois.
  - **51 H 3 : Fonds de l'abbaye de Moncé (1404-1781)** (16 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier) : Pièce 1 : Cangey – Chissay – Chouzy – Crucheray.
  - **51 H 4 : Fonds de l'abbaye de Moncé (1290-1787)** (10 parchemins, 15 pièces papier). Titres de propriété à - Huisseau-en-Beauce. – Luynes. – Marolles. – 12-13. Moncé. - Monteaux – Onzain.
  - **51 H 9 (1775 – XVIII^e siècle)** (3 pièces, papier). Titre de propriété : état des revenus de l'abbaye. Fermes. Notes au sujet desdits revenus et fermes.

Bibliographie

Histoire locale

- *Ambacia*, Cercle Ambacia, Amboise. Année 1984, n° 1 : Marcel Taupin : Bibliographie d'Amboise et du canton d'Amboise, 1ère partie : préhistoire, protohistoire, et période gallo-romaine.

- *Ambacia*, Cercle Ambacia, Amboise. Année 1984, n° 1 : Joëlle Doron : La toponymie des voies anciennes du canton d'Amboise.

- *Ambacia*, Cercle Ambacia, Amboise. Année 1985, n° 2 : Joëlle Doron : Les noms celtiques de la forêt et du marais dans le canton d'Amboise.

- *Ambacia*, Cercle Ambacia, Amboise. Année 1985, n° 2 : Marcel Taupin : Bibliographie d'Amboise et du canton d'Amboise, 2ème partie : de l'Antiquité à nos jours.

- *Ambacia*, Cercle Ambacia, Amboise. Année 2004, n° 4 : Joëlle Garcia : Toponymie et nature du sol dans le canton d'Amboise, page 42.

- *Ambacia*, Cercle Ambacia, Amboise. Année 2004, n° 4 : Marcel Taupin : Bibliographie d'Amboise et du canton d'Amboise, 3ème partie : les monuments, histoire et description.

- **Audin (Pierre)** : 170 ans de bibliographie historique tourangelle (1840-2009), dans *Mémoire de la Société archéologique de Touraine*, 2009, t. LXVI, 407 pages.

- **Audin (Pierre)** : Les moulins à eau de Touraine au Moyen Age (IXe-XIIe siècles) dans *Mémoire de la Société archéologique de Touraine*, 2010, t. LXVII, pages 19 à 31.

- **Bailleul (Raymond), Croubois (Claude), Collectif Audin (Pierre) (Auteur)** : *L'Indre-et-Loire, la Touraine des origines à nos jours*, St-Jean d'Angély : éd. Bordessoules, 1982.

- **Bastien (G.)** : Glanes préhistoriques, région d'Amboise (Amboise, Chargé, Montreuil, Mosnes, Nazelles-Négron, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Souvigny-de-Touraine), dans *Les Amis du Musée Préhistorique du Grand-Pressigny*, n° 20, 1969, page 19.

- **Bastien (G.)** : Glanes préhistoriques, région d'Amboise, dans *Bulletin de la Société Préhistorique du Grand-Pressigny*, n° 24, 1973, pages 44-45.

- **Bastien (G.)** : A propos de quelques objets trouvés en Loire, Indre-et-Loire (Amboise, Montlouis, Pocé-sur-Cisse, Saint-Pierre-des-Corps, Vouvray), dans *Bulletin de la Société Préhistorique du Grand-Pressigny*, n° 28, 1977, pages 15-18.

- **Bastien (G.)** : Glanes préhistoriques et protohistoriques, région d'Amboise et vallée de la Loire (Amboise, Limeray, Montreuil, Nazelles, Saint-Martin-le-Beau, Souvigny), dans *Les Amis du Musée Préhistorique du Grand-Pressigny*, 1979, p. 27-28.

- **Bossebœuf (Louis-Augustin)** : *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, Péricat, 1897, p. 578.

- **Bourassé (J.-J.)** : *Guide pittoresque du voyageur en Touraine*, Tours : 1852.

- **Boussard (J.)** : *Carte archéologique de la Gaule, département d'Indre-et-Loire*, Paris, 1960.

- *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, (1868), 74, 148 ; t. XIII, 1901, page 366 (fief), page 467 (fief) ; t. XV, page 327 (mention) ; t. XXVIII, pages 323 à 340 ; t. XXX, pages 133 à 188 (toponymie de la Touraine) ; 1983, pages 623-627.

- **Carré de Busserolle (J.-X.)** : *Armorial général de la Touraine*, Marseille : Laffitte Reprints, 1978.

- **Carré de Busserolle (J.-X.)** : Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine, dans *Mémoire de la Société Archéologique de Touraine*, XXVII à XXXII. Tome II.

- **Carré de Busserolle (J.-X.)** : *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, publié par la Société Archéologique de Touraine, Tours : Imprimerie Rouillé-Ladevèze, 1880. Réimpression photo-offset par l'imprimerie de la Manutention, Mayenne, 1988 (Pocé, page 102).

- Cartraud (Jacques) : Microtoponymie et mythologie à Mesland, Monteaux, Onzain et Veuves, dans *Vallée de la Cisse, bulletin de la section culturelle du Syndicat d'Initiatives de la vallée de la Cisse*, 1972, page 32.

- **Chalmel** : *Histoire de la Touraine depuis la conquête des Gaules par les Romains jusqu'à l'année 1790 ; suivie du dictionnaire biographique*, Imp. A. Mame, Paris, 1828.

- *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*, publié par **L. Halphen et R. Poupardin**, Paris : 1913.

- **Collon (Georges)** : *La Loire Tourangelle : le nord de la Touraine*, Paris : Arthaut B., 1947. 228 pages.

- **Couderc (Jean-Mary)**, sous la direction de, avec Audin (Pierre), Hubert (Martine), Schulé (Alain) : *Dictionnaire des communes de Touraine*, C.LD., 1987, réédition 2005.

- **Couderc (Jean-Mary)** : *Mottes, enceintes médiévales et donjons primitifs en Touraine du nord et lieux circonvoisins* (pdf sur internet, à propos du Mont Luma de Limeray).

- **Cron (Eric)** : *Le manoir en Touraine de 1450 à 1550 : caractéristiques distributives et architecturales*. Tours, 1997. 2 volumes.

- *Dictionnaire archéologique de la Gaule*. Tome I. publié par la commission instituée au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, 1875.

- *Dictionnaire biographique du Territoire de Belfort*, publié par la Société Belfortaine d'émulation, 2001, (biographie de Léon Petizon, page 488).

- **Doron (Joëlle)** : Les noms celtiques de la forêt et du marais dans le canton d'Amboise, dans Bulletin *Ambacia*, 1985, n° 2, p. 23-33.

- **Dubreuil-Chambardel (Louis)** : *La Touraine préhistorique*, Paris : H. Champion, 1923. Pages 31, 119.

- **Flohic (Jean-Luc)** : *Le patrimoine des communes d'Indre-et-Loire*, Paris : Flohic éditions, 2001.

- **Froger (Jean-Pierre)** : *Amboise et sa région entre Révolution et Contre-Révolution*, Amboise, impr. Pinçon, 1985.

- *Gallia Christiana*, tome XIV, 335-7 (fondation de l'abbaye de Moncé).

- **Garcia (Joëlle)** : Toponymie et nature du sol dans le canton d'Amboise, dans Bulletin *Ambacia*, 2004, n° 4, p. 42-45.

- **Garnier (L'abbé Arsène)** (curé de Pocé de 1972 à 1978) : *A l'école du passé, contribution à l'histoire de Pocé-sur-Cisse (Indre-et-Loire)*, Tip. Don Guanella, Via B. Telesio, Roma, 1989.

- **Gorry (Jean-Michel)** : *Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique. Indre-et-Loire*. Paris : Editions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1985, page 355.

- **Gosset (Jeannine)** : *La fonderie Ducel à Pocé-sur-Cisse au XIXe, une usine des œuvres d'art*. Association pour la Sauvegarde et la Promotion des Œuvres d'Art de la Fonderie J.-J. Ducel. Amboise : Imprimerie de la Concorde, s.d.

- **Groubois (sous la direction de Claude)** : *L'Histoire par les documents. L'Indre-et-Loire. La Touraine des origines à nos jours*. Editions Bordessoules : Saint-Jean-d'Angely, 1982.

- **Jeanson (Denis)** : *Sites et monuments du Val de Loire*, Tours : Gibert-Clarey, 1977. 384 pages.

- **Jeanson (Denis)** : *Sites et monuments du Val de Loire*, Tours : Gibert-Clarey, 1985. 415 pages.

- **Jeanson (Denis)** : *Histoire de la communauté des marchands fréquentant la rivière de Loire et fleuves descendant icelle*, Tours : imp. Graphic-Rivière, Chinon, 1987. 742 pages.

- **Lebrun (F.)** : *Histoire des Pays de la Loire : Orléanais, Touraine, Anjou, Maine*, Toulouse : Privat, 1972.

- **Leveel (Pierre)** : *Histoire de la Touraine*, Paris, PUF, 1956, 128 p. ; 2e éd. 1967.

- **Leveel (Pierre)** : *Histoire de Touraine et d'Indre-et-Loire*, Chambray : C.L.D. 1988.

- *Mémoires de la Société Archéologique de Touraine*, Pocé, fief, t. X, pages, 102, 243 (Pocé, fief relevant de Montrésor : t. VI, pages 75, 76 ; t. VII, page 249 ; t. IX, pages 38, 46) ; t. XIV, page 180 n° 1748 ; t. XV (les noms géographiques de Touraine).

- **Massiet du Biest (J.), archiviste du département** : *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, série E (familles) II Chartrier de Pocé*, Tours : Impr. Gibert-Clarey, 1955.

- **Marquet (Jean-Claude)** : *La Préhistoire en Touraine*, Presse Universitaire François Rabelais, 2011.

- **Montembault (R. C.)** : *Les possessions des archevêques de Tours, 1150-1380*, maîtrise M. 18, UER Tours, 1970.

- **Montoux (André)** : *Vieux Logis de Touraine*. s.l. C.L.D. Normand Editeur, 1977, 249 pages.
- **Montoux (André)** : *Vieux Logis de Touraine*. s.l. C.L.D. Normand Editeur, 1979, 247 pages.
- **Morin (Robert)** : *Mélie Buttelière, roman tourangeau*, Blois, Imp. J. de Grandpré éditeur, 1926.
- **Morin (Robert)** : *Mélie Buttelière, roman tourangeau*, Chambray-lès-Tours, rééd. CLD, 1985.
- **Morin (Robert)** : *A ma Touraine. Fleurs de Sentiers. Œuvres complètes*, Blois : Imp. J. de Grandpré éditeur, 1929.
- **Penet (Gabriel-Henri)** : *Moulins de Touraine*, éditions Cheminements : 2007. 215 pages.
- **Péricat (L.)** : *Amboise, le château, la ville et le canton. La Touraine historique et monumentale*. Librairie de la Société Archéologique, Mémoire de la Société Archéologique de Touraine, 1897.
- **Pernot (Monique), Doireau (Pierre)** : *Les Pigeonniers de Touraine*. Chauvigny : Association des publications chauvinoises, 2008 (Fourchette).
- *Pocé-sur-Cisse, Bulletin municipal*, 1988-2016 (Archives départementales d'Indre-et-Loire 964 PERC).
- **Provost (Michel)** : *Carte archéologique de la Gaule, Indre-et-Loire*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : Paris, 1988 (n° 140 p. 73).
- **Ranjard (R.)** : *La Touraine archéologique, Guide du touriste en Indre-et-Loire*, 9ème édition, Imprimerie de la Manutention : Mayenne, 1986, page 532.
- *Recueil des chroniques de Touraine*, publié par **A. Salmon** (Société Archéologique de Touraine), Tours : imp. Ledevèze, 1854.
- **Rougé (Jacques-Marie)** : *Le folklore de la Touraine*, Tours, 1931.
- **Sainrat (J.)** : *Essai de répertoire*, 1981.
- **Sainrat (J.-G.)** : Inventaire archéologique en Gâtine tourangelle : présentation d'un manuscrit de l'abbé Blaive, dans *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 1983, pages 623-627.
- **Thomas (Jacques)** : *Fours à chaux, Tuileries, Briqueteries en Touraine*. Collab. De Patrick Léon ; SFI (Centre), Tours : Conseil Général d'Indre-et-Loire, imp. Départementale ; 2005. 289 pages.
- **Touchard-Lafosse (G.)** : La Loire, historique pittoresque et biographique : Indre-et-Loire. S. l. Editions Diffusion Horvath, 1974, 334 pages.
- **Vacquier (J.)** : *Les anciens châteaux de France : la Touraine : Beaumont-la-Ronce, Brou, Candé, Champchevrier, Chanteloup, Coudray-Montpensier, Coulaine, Gizeux, La Guerche, La Motte-Sonzay, Luynes, Marcilly, Montrésor, Pocé, Rouvray, Verneuil-sur-Indre : notices historiques et descriptives*. Paris : F. Contet, 1931.
- **Vezin (Jean)** : *Documents comptables de Saint-Martin de Tours à l'époque mérovingienne*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1975, pages 198-199.
- **Vivier (Robert), Collon (Georges), Rougé (Jacques-Marie)** : *L'art en Touraine, I, l'époque préhistorique, l'époque gallo-romaine*, Tours : Arrault, 1935.
- **Zadora-Rio (Elisabeth)** : *Atlas archéologique de Touraine. Les dynamiques de l'occupation du sol. Se défendre. Les fortifications de terre médiévales et leurs avatars : perspective historiographique*, 2014 (pdf sur internet ; à propos du Mont Luma).

Toponymie, anthroponymie, linguistique

- AUBERT DE LA CHESNAYE DES BOIS (François-Alexandre) : *Dictionnaire de la noblesse*, 1774.
- **CASSAGNE (Jean -Marie) et PESSON (Jean-Marc)** : *Origine des noms de villes et villages, Indre-et-Loire*, Saint-Jean-d'Angély, Éd. Bordessoules, 2001.
- **CDIP** : *Dictionnaire des toponymes de France, recherche et localisation de lieux en France*, 2 CD-Rom, Bouffemont, CDIP, 2004.
- COTTINEAU (Laurent Henri) : *Répertoire topo-bibliograhique des abbayes et prieuré*, Ed. Brepols, 1995.
- DARLEY (Diana) et DE FLEURIAN (Dominique) : *Dictionnaire national des communes de France, donnant la nomenclature complète des communes et des principaux villages, hameaux, écarts et lieux-dits habités avec les structures administratives, département, arrondissement, canton,*

et les renseignements sur la population, les perceptions, la poste, les chemins de fer voyageurs, les télécommunications, les messageries, les autocars, les aéroports, les gendarmeries, les zones industrielles, la distance à la bretelle d'autoroute la plus proche et le code postal. Ed. Albin Michel, 1992, page 624.

- **DAUZAT (Albert), DESLANDES (Gaston), ROSTAING (Charles)** : *Dictionnaire étymologique des noms de rivières et de montagnes en France*, Paris, 1978

- **DAUZAT (Albert), ROSTAING (Charles)** : *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1963, réimp. Paris, 1978.

- DAUZAT (Albert) : *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, Paris, Lib. Larousse, 1951.

- DELAMARRE (Xavier) : *Dictionnaire de la langue gauloise, une approche linguistique du vieux-celtique continental*, Paris, Ed. Errance, 2003.

- Dictionnaire des communes. France métropolitaine. Départements d'Outre-mer : données statistiques générales. Dictionnaire. Rattachements. Code postal, Ed. Berger - Levrault, 1980.

- **DU CANGE (Dom)** : *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, Paris, Didot Frères, 1845, en 7 volumes.

- DUBOIS (Jean), MITTERAND (Henri), DAUZAT (Albert) : *Dictionnaire étymologique*, Ed. Larousse, Paris 2001.

- **DUBUISSON (Pierrette)** : *Atlas lingustique et ethnographique du Centre*, Paris, 1971-1982.

- **GAFFIOT (Félix) :** *Dictionnaire illustré latin français*, Paris, Lib. Hachette, 1934.

- GENDRON (Stéphane) : *Noms de lieux du Centre - Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loiret, Loir-et- Cher*, Paris, Christine Bonneton éditeur, 1998.

- GENDRON (Stéphane) : Toponymie et microtoponymie des lieux humides en Indre-et-Loire, dans *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, année 2001, pages 185 à 199.

- GENDRON (Stéphane) : *L'origine des noms de lieux en France*, Paris, éd. Errance, 2003.

- GENDRON (Stéphane) : *L'origine des noms de lieux de l'Indre-et-Loire. Communes et anciennes paroisses*, Chemillé-sur-Indrois, éd. Hugues de Chivré, 2012.

- GENDRON (Stéphane) : *Les noms de lieux de l'Indre*, Joué-lès-Tours, Académie du Centre et CREDI Éditions, 2004.

- GENDRON (Stéphane) : *La toponymie des voies romaines et médiévales*, Paris, Ed. Errance, 2006.

- **GODEFROY (Frédéric)** : *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes, du IXème au XVème siècle*, Paris, Emile Bouillon lib.-éd., 1892, en 10 volumes.

- Grand armorial de France.

- **HUGUET (Edmond)** : *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Didier, 1925, en 7 volumes.

- **LACHIVER (Marcel)** : *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé*, Fayard 1997.

- **LAMBERT (Pierre-Yves)** : *La langue gauloise*, Paris, Ed. Errance, 1997.

- **LAVICHER (Marcel)** : *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé* ; Librairie Fayard, 1997.

- **MÉNIÈRE (Charles)** : *Glossaire angevin étymologique comparé avec différents dialectes*, Marseille, Laffitte Reprints, 1979.

- **MIQUEL (Pierre)** : *Petite histoire des noms de lieux, villes et villages de France*, Paris, Albin Michel, 1993.

- **MORLET (Marie-Thérèse)** : *Dictionnaire étymologique des noms de famille*, Lonrai, Perrin, 1991, réimp. 1997.

- MORLET (Marie-Thérèse) : *Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule. I/ Les noms issus du germanique continental*, Paris, 1968. II/ *Les noms latins ou transmis par le latin*, Paris 1972. III/ *Les noms de personnes contenus dans les noms de lieux*, Paris, 1985.

- **NEGRE (Ernest)** : *Toponymie Générale de la France*, 3 volumes, Genève, 1990-1991.

- **PÉGORIER André** : *Les noms de lieux en France, Glossaire de termes dialectaux*, IGN, Commission de toponymie, 1997.

- **VIAL (Éric)** : *Les noms de villes et de villages*, Paris, Belin, 1983.

- **VINCENT (Auguste)** : *Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937.

Index des noms de lieux

Abbaye de Fontaines-les-Blanches : p. 56, 57.
abreuvoirs : p. 120, 121.
Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) : p. 131.
Aître des Salmon (à Cheval Rouge) : p. 81.
Allée du Carroussel (lotissement de la Ramée) : p. 131.
Amboise : (commune voisine), p. 55, 111.
ancien moulin du Gué Pousset : (Q3-4) voir moulin du Gué Pousset.
ancienne fonderie : (Q6 ; bourg) voir fonderie.
Anserres (les) ou Ausserres : (F5), p. 103.
ateliers municipaux ou ateliers communaux : p. 129.
auberge Au Bon Français : p. 114.
Augardière (l') (autre nom de la Restrie) : (F4) (Q4), p. 50.
Aumône ou aumônerie (l') : p. 61 (*elemosinaria*), 73.
Aune (l') : (F9), p. 97.
Ausserres (les) ou Anserres : (F5), p. 103.
Auverdières (les) : (N8 ; sur Nazelles-Négron).
Bas Margas : (G9), p. 82, 93.
Basse Vallerie (la) : (E5), p. 41, 93.
Bazonneau (le) : (O10 ; sur Nazelles-Négron).
Beauces (ou Beauce) (les Champs de la) : (AB4), p. 20, 101.
Beauregard ou Beauregards : (B5) (M5), p. 69, 80, 91.
Belle-Cour ou Bellecour : (F7) (Q7), p. 69, 115.
Besaudière (la) ou Bésaudière : (I3) (T3), p. 38, 86, 97, 111, 120.
Bertrand (Julien) legs : p. 123.
Bevinière (la) ou Buvinière : (G5) voir Buvinière.
Bicross : (R7 ; bourg), p. 130.
Blémars (Forêt de) : p. 54.
Bobellinière (la) ou Bobelinière : (F5), p. 66, 81.
Bodil (le) : (E5-6), p. 96, 99.
Bois d'Enhus (ou d'Anhus) : (I2) (T2), p. 37, 91, 96.
Bois des Landes : (B3) (LM2), p. 96.
Boivin : (R5) (G5), p. 69, 103.
Bondes (les) : (F6), p. 68, 94.
boulevard du Sevrage : (P12 ; sur Villleret) (voir Sevrage), p. 131.
Bourdonnerie (la) : (P2 ; sur Saint-Ouen-les-Vignes).
Bourerie (la) : (FG4), p. 69.
Bruyères de la Gangnerie : (H5), p. 96, 97.
Bruyères de la Perchais : (A1), p. 96, 97.
Bruyères de Rogeriou : (C5), p. 96, 97.
Buisson Pouilleux (le) : (GH3), p. 96, 101.
Buvinière (la) ou Bevinière : (R5) (G5), p. 68, 81, 103.
cabinets médicaux : p . 132.
Canton de Chaufour : (H5), p. 101.
Canton de Jupeau : (F3), p. 101.
Canton de Navisseau : (G3-4), p. 28, 91, 101.
Canton du Saule : (G4) voir le Saule, p. 101.
Carroir (le) : (E7), p. 107.
Carroir (le) du Clos Colas : (E7), p. 107.
carroué de Pocé : p. 107.
centre commercial Rive Droite La Ramée : (P12 ; sur Villeret), voir commerces.
Champs (les) de la Beauces (ou Beauce) : (AB4), p. 20, 101.
Chante Merle : (I4) (T4), p. 68, 99.
chapelle Saint-Adrien (actuelle église paroissiale) : p. 77.
chapelle Saint-Guillaume (dans le bourg à la fin du Moyen Age) : p. 74.
Chapelotte (la) : (O11 ; sur Nazelles-Négron), p. 111.
château d'eau des Landes : (M4), p. 125.
château de Fourchette (le) : (S7) (H6), p. 84, 111, 127, 128.
château de Launay (le) : (R6), p. 85, 114.
Château de Pocé : (F6) (Q6 ; bourg), p. 62 (*domus*), 70, 71, 78, 79, 111, 113, 125, 127.
Châtellenie de Pocé : p. 78, 79, 127.
Chaufour ou Chauffour : (G5), p. 44, 81, 82.
Chemet ou Chêmet : (E2) (P3), p. 29, 82, 106.
Chemets (les) : (DE3 ; E3), p. 29, 106.
Chemin Basse Vallerie : (P5-6).
chemin d'Amboise à Limeray : (H10-11), p.106.
chemin de Chantemerle : (T5).
chemin de fer (et passages à niveau) : p. 115, 125, 126, 127.
Chemin de la Buvinière : (R6 ; bourg), p. 131.
Chemin de la Haute Vallerie : p. 131.
Chemin de la Prairie : p. 131.
chemin des Acacias : (S10).
chemin des Cailles : (T9).
chemin des Lilas : (P8).
chemin des Pierres : (F1-2) (Q4), (voir Pierres), p. 131.
Chemin des Poulains (ou Poulins) : (E11 à H9) (PQ11 ; sur Villeret), p. 29, 43, 99, 107.

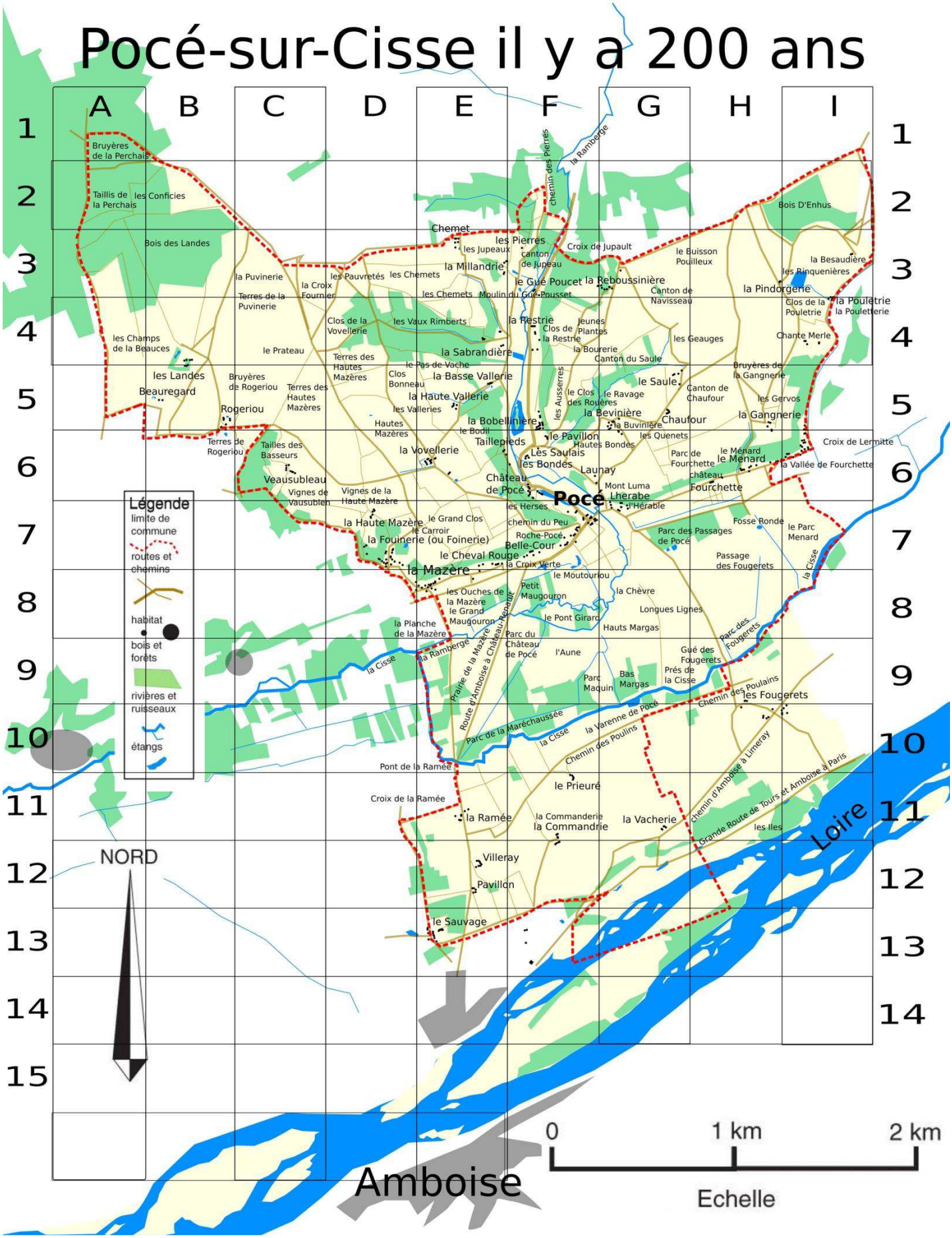
Chemin des Trêves : p. 131.
chemin du Coteau : (O7-8).
chemin du Ménard : (S6) voir Ménard.
Chemin du Peu : (F7) (P6-Q7 ; bourg), p. 33, 91, 107.
Chemin du Prieuré : (Q10-11 ; PQ11 ; sur Villeret) voir Prieuré.
chemin du Sevrage : (OP11 ; sur Villeret) voir Sevrage.
Chemin Haute Vallerie : (P5-6) voir Vallerie.
chemin piétonnier (derrière l'école) : p. 130.
CheminVert : (Q6 ; bourg), p. 131.
chemins pédestres de randonnée : p. 130, 131.
Cheval Rouge (le) : (E7) (P7-8), p. 76, 81, 115.
Chèvre (la) autrement dit les Ouches : (G8), p. 82, 99.
cimetières : (Q6 ; bourg), p. 78, 113, 118, 119, 120, 127, 129, 130.
Cisse (la) : (I7 à A10) (O9 ; R9), p. 19, 94, 128.
Clarsière (la) : (sur Saint-Ouen-les-Vignes).
Clos Bonneau : (D5), p. 103.
Clos de la la Pouletrie : (I4), p. 103.
Clos de la Restrie : (F4), p. 103.
Clos de la Vovellerie : (D4), p. 103.
Clos des Rouères (le) : (F5) (R5), p. 41, 94, 103.
club des jeunes : (R7 ; bourg), p. 132.
Commanderie (la) (ou Commandrie) : (F11) (QR11), p. 65, 111, 132.
Commanderie de l'Ile Saint-Jean (sur l'Ile d'Or, Amboise) : p. 65.
commerces (complexe commercial de la Ramée) : p. 129, 132.
commerces (dans le bourg) : p. 129, 131, 132.
Communauté des Communes du Val d'Amboise : (O14), p. 130.
Conficies (les) : (B2), p. 44, 101.
Coulée verte : voir Trame Verte.
Croix de Jupault : (F3), p. 107.
Croix de la Mazère : (DE8), p. 107.
Croix de la Ramée : (E11), p. 107.
Croix de Lermitte (ou de l'Hermite) : (I6), p. 107.
Croix Fournier (la) : (C3), p. 107.
Croix Saint-Jean (Amboise), p. 65.
Croix Verte (la) : (F7) (Q7 ; bourg), p. 107, 122, 129.
D1 : (U5 ; S7 ; O8), p. 132.
D205 : (O13), p. 132.
D31 : (T4 ; T8), p. 132.
D431 : (Q1 ; P9), p.132.
D75 : (L2 ; L5), p. 132.
D952 : (T10 à O15), p. 132.
Domaine viticole de la Croix Verte : p. 122.
Ducel (Jean-Jacques) : p. 113.
écoles : (Q7 ; bourg), p. 114, 115, 119, 120, 125, 126, 127, 128, 129.
église Saint-Adrien : (F7) (Q7 ; bourg), p. 77, 86, 114, 119, 120, 122.
élevage de la Pouletterie (la) : (T3) voir Pouletterie.
entreprises : p. 132.
Erable (l') ou l'Hérable ou Lherabe : (G6-7), p. 80, 97.
Espace R- Morin : (Q7 ; bourg), p. 131.
Etang de Pocé : (Q5 ; bourg), p. 73, 94, 128, 130.
fonderie : p. 113, 116, 120.
Fonds Morin (les) : (L3 ; sur Nazelles-Négron).
Forêt de Blémars : p. 54.
Fosse Ronde (la) : (H7) (S8), p. 82, 86, 94.
Fontaines-les-Blanches (abbaye de) : p. 56, 57.
Fougerets (les) : (HI9-10) (ST9), p. 43, 62, 96, 111, 123, 127.
Fouinerie (ou Foinerie) (la) : (D7), p. 38.
fourches patibulaires (les), p. 73.
Fourchette : (H6) (T5 ; S6), p. 43, 60, 62, 82, 84, 107, 111, 128.
foyer socio-éducatif : p. 127.
Galetterie (la) : (U6 ; sur Limeray).
Gangnerie (la) ou Gagnerie : (H5), p. 50, 85, 111.
garderie municipale : p. 126.
gare sncf : (P13 ; sur Amboise), p. 115.
Gâtine tourangelle (la), p. 54.
Geauges (les) ou Jauges : (H4) (S4), p. 94, 101.
Gervos (les) : (HI5), p. 51.
gîtes : p. 132.
Grand Clos (le) : (E7) (P7), p. 103, 131.
Grand Maugouron (ou Maugouron) (le) : (E8), p. 82, 94.
Grande Route de Tours et Amboise à Paris : (F13 à I10), p. 106.
Grandes Tailles (les) : (M6 ; sur Nazelles-Négron), p. 96, 97.
gué de la Restrie : (F4), p. 109, 115.
Gué des Fougerets : (H9), p. 109, 118, 119.
Gué Poucet (le) ou Pousset : (F3) (PQ 3), p. 68, 109.
Guiillotières (les) : (N7 ; sur Nazelles-Négron).
Gymnase : (R7 ; bourg), p. 130.
hangar municipal : p. 131.
Haute Mazère (la) : (D7) (OP7), p. 47, 82, 91, 131.
Haute Noue (la) : (U7 ; sur Limeray).
Haute Vallerie (la) : (E5), p. 41, 91, 93.
Hautes Bondes : (FG6), p. 68, 94.
Hautes Mazères : (D5-6), p. 47, 82, 91.
Hautes Valleries (les) : (P5), p. 41, 91.
Hauts Margas : (G8), p. 82, 93.
Hérable (l') ou Lherabe : (G6-7), p. 80, 97.

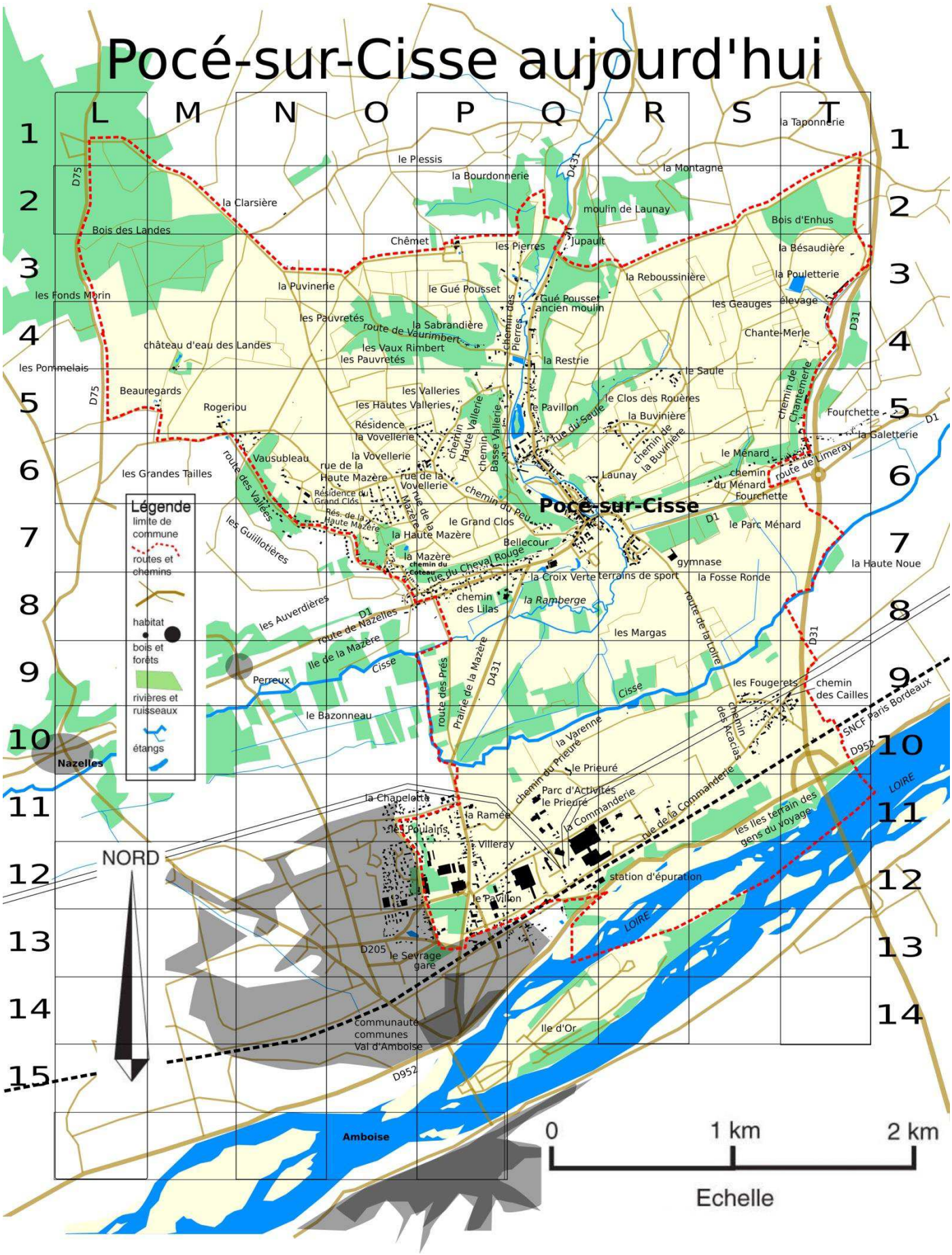
Herses (les) : (F7), p. 101.
HLM (logements) : p. 126, 127, 128, 130.
hôtels : p. 132.
Ile d'Or : (Q14), autrefois Ile Saint-Jean : p. 93
Ile de la Mazère : (O9 ; sur Nazelles-Négron).
Ile Saint-Jean, actuelle Ile d'Or : (Q14) : p. 93
Iles (les) : (H11), p. 93, 127.
Iles (les) terrain des gens du voyage : (ST11), p. 127.
Image (l') (maison avec une statue) : p. 74, 122.
impasse de l'Aitre : (Q12 ; sur Villeret).
Impasse de l'Eglise : (Q7 ; bourg).
Impasse de la Prairie : (Q7 ; bourg), p. 129.
Impasse de la Varenne : (Q11 ; sur Villeret), p. 131.
Impasse du Château : (Q7 ; bourg), p. 131.
Jagger (Mick) : p. 128.
Jauges (les) ou Geauges : (H4) (S4), p. 94, 101, 119.
Jeunes Plantes : (F4), p. 103.
Jupault : (Q2 ; sur Saint-Ouen-les-Vignes), p. 37, 81, 91.
Jupeaux (les) : (E3), p. 37 , 91.
Laitiers (les) : butte , p. 125 ; HLM p. 126, 127, 128, 129, 130.
Landes (les) : (B5), p. 23, 24, 81.
Launay (le) : (FG6) (R6 ; QR6 ; bourg), p. 39, 80, 85, 97.
lavoirs : p. 115, 119, 120, 126, 127, 129, 131.
Lavoir de Taillepieds : (Q7 ; bourg), p. 121.
Lherabe voir Herable (l') : (G6-7), p. 80, 97.
Limeray (commune voisine) : p. 123, 125.
Loire (la) : (E15 à I11) (U11 à N16), p. 18, 94, 131.
Longues Lignes : (G8), p. 82, 101.
lotissements : p. 127, 128, 129, 130.
lotissement de la Haute Mazère II : p. 131.
lotissement de la Haute Vallerie : p. 130.
lotissement de la Ramée : (P11 ; sur Villeret), p. 131.
lotissement de la Vovellerie : p. 130, 131.
lotissement les Saulaies : (Q5 ; bourg) voir Saulaies.
mairie : (Q7 ; bourg), p. 114, 115, 127, 128.
maladrerie (la) (à Cheval Rouge) : p. 73, 81.
manoir de Belle Cour : p. 115.
manoir de la Restrie : p. 85.
manoir de Launay : p. 85.
manoir du Ménard : p. 74, 85.
Margas (les) : (R8), p. 82, 93.
MARPA (Maison Rurale d'Accueil pour Personnes Agées) : p. 129.
Maugouron (ou Grand Maugouron) (le) : (E8), p. 42, 94.
Mazère (la) ou Basse Mazère : (E7-8) (OP7), p. 47, 82.
Menard (le) ou Ménard : (H6) (S6), p. 51, 74, 85, 111.
menuiserie Hérivault : p. 129.
Millandrie (la) : (E3), p. 69.
Moncé (le prieuré de) : p. 61.
Mont Luma : (G6), p. 37, 91, 96.
Montagne (la) : (RS2 ; sur Saint-Ouen-les-Vignes).
monument aux Morts : (Q7 ; bourg, place J.J. Ducel), p. 122, 126, 129, 130.
Morin (Robert) : p. 122, 129.
Moulin de Launay : (QR2 ; sur Saint-Ouen-les-Vignes).
moulins de Pocé : p. 57, 61, 62, 72, 113.
Moulin du Gué Pousset : (F3), p. 73.
Moutouriou (le) : (F8), p. 42, 82, 93.
Navisseau : (G3-4), p. 27, 28, 91.
Nazelles : (commune voisine sur Nazelles-Négron), p. 126.
Ouches de la Mazère (les) : (E8), p. 28, 82.
Parc d'Activités le Prieuré : (Q11), p. 131, 132.
Parc de Fourchette : (GH6), p. 106.
Parc de la Maréchaussée : (EF10), p. 106.
Parc des Fougerets : (H8-9), p. 106.
Parc des Passages de Pocé : (GH7), p. 106, 107.
Parc du château de Fourchette : (R7 ; bourg)
Parc du Château de Pocé : (F8-9) (Q6 ; bourg), p. 118, 125, 129.
Parc Maquin : (FG9), p. 52, 82, 106.
Parc Menard (le) (ou Ménard) : (I7) (S7), p. 106.
Parc Noisette : (R7 ; bourg).
parking Derrrière l'Ecole : (Q7 ; bourg), p.131.
parking du Clos du Potager : (Q7 ; bourg), p. 130, 131.
parking devant la pharmacie : p. 127.
Pas de Vache (le) : (E4-5), p. 107.
Passage des Fougerets : (H7), p. 107.
Passages de Pocé : (GH7), p. 107, 127, 128, 129.
passerelle (derrière l'église) : p. 130.
passerelle de la Mazère : p. 119, 122.
passerelle de la Restrie : p. 115.
passerelle des Fougerets : p. 115, 119.
Pauvretés (les) : (D3) (O4), p. 101, 126.
Pavillon (le) : (F6) (Q5), p. 76, 80.
Pavillon (le) : (E12) (P12 ; sur Villeret), p. 76, 111.
péage de Pocé : p. 73.
pépinières (la) : (Q7 ; bourg), p. 132.
Perchais (la) ou Perchaye : p. 82, 91.
Perreux : (N9 ; sur Nazelles-Négron).
Petit Maugouron : (F8) (Q8 ; bourg), p. 82, 94.
Petizon (Léon) stade : p. 126.

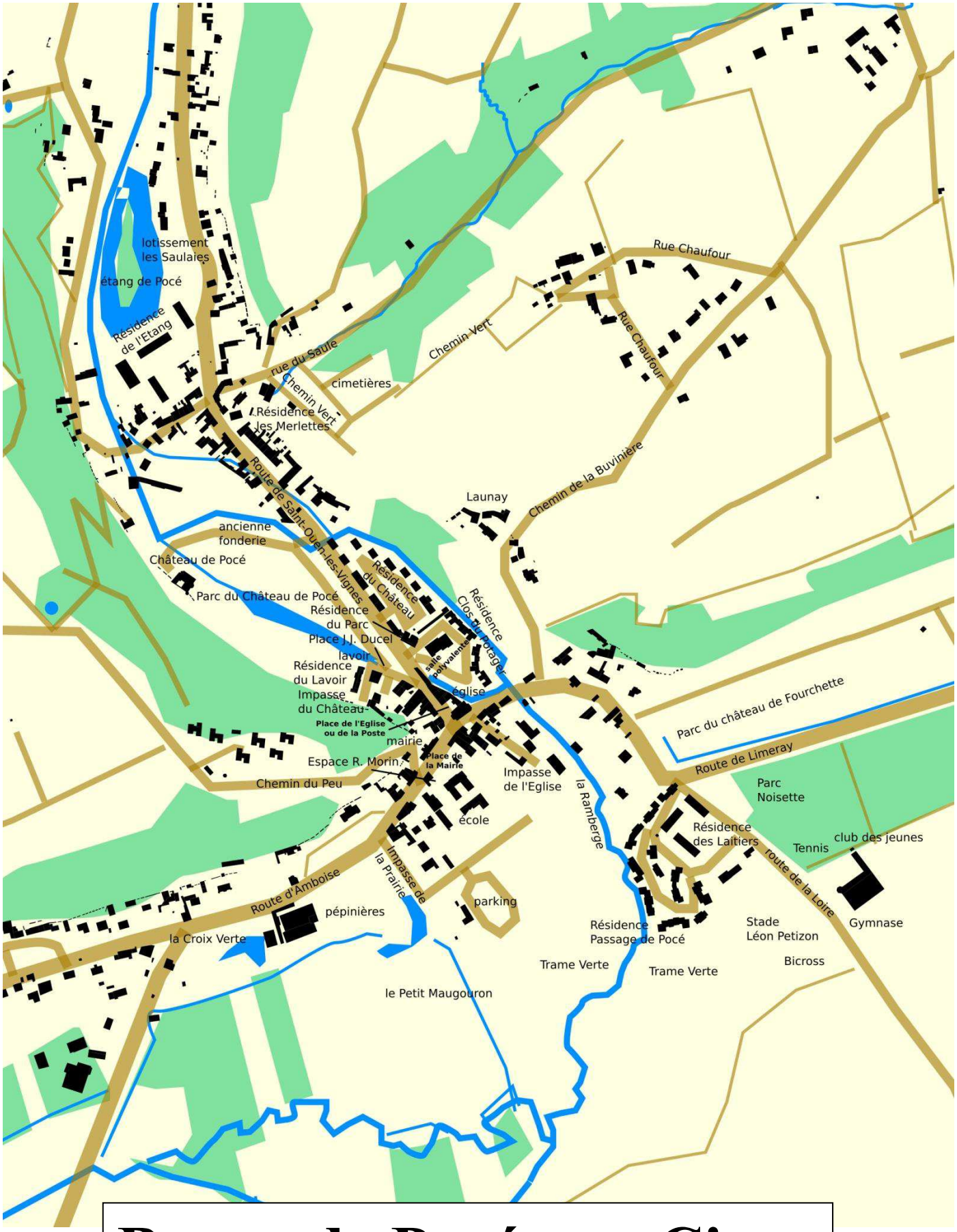
Peu (Chemin du) : (F7) (P6-Q7 ; bourg), p. 33, 91.
Picquetaye (cave au Cheval Rouge) : p. 82, 90.
Pierres (les) : (F3) (Q3), p. 44, 82, 90.
Pindorgerie (la) : (HI3), p. 67, 101, 111.
Pisseaux (fossé des) : p. 115.
Place de la Mairie : (Q7 ; bourg), p. 119.
Place de l'Eglise ou de la Poste : (Q7 ; bourg), p. 125.
Place J-J- Ducel ou place du Monument aux Morts : (Q7 ; bourg), p. 129.
Planche de la Mazère (la) : (E8), p. 109.
Plessis (le) : (sur Saint-Ouen-les-Vignes).
PN (passages à niveau) : p. 125, 126, 127.
Pocé-sur-Cisse : (F7) (Q6-7 R7), p. 34, 49, 56, 59, 61, 62, 70, 71, 76, 78, 86, 88, 91, 111, 112, 122.
Pommelais (les) : (L4 ; sur Nazelles-Négron).
ponceau de la Vallerie : p. 120.
pont de la Mazère : p. 119.
Pont de la Ramée : (E10), p. 109.
pont de la Restrie : p. 115.
pont de Pocé : p. 113, 114.
pont de Taillepied : p. 113, 114, 119.
pont des Fougerets : p. 118, 119.
Pont Girard (le) : (F8), p. 52, 82, 109.
poste : p. 115, 122, 131.
Poulains (les) : (P11).
Pouletrie ou Pouletterie (la) : (I4) (T3), p. 67, 99.
Prairie de la Mazère : (E9) (P9-10), p. 106.
Prairie de Pocé : p. 82, 106, 111, 124.
Prateau (le) : (C4), p. 91, 106.
Prés de la Cisse : (G9), p. 106.
Prés Maquin (les) ou Parc Maquin : (F9), p. 82, 106.
presbytère : p. 88, 114, 115, 118, 119, 122.
Prieuré (le) : (F11) (Q10), p. 64, 111.
Prieuré de l'Ile Saint-Sauveur : p. 64.
Prieuré de Moncé (le) : p. 61.
puits : p. 119.
Puvinerie (la) : (C3) (N3), p. 44, 91, 103.
Quenets (les) : (G6), p. 38, 97.
Ramberge (la) ou Remberge : (E9 à F1) (Q6 ; R7-8 ; Q8), p. 39, 94, 113, 119.
Ramée (la) : (E11) (P11 ; sur Villeret), p. 43, 62, 111, 129.
Ravage (le) : (G5), p. 94.
Ravin des Jauges : p. 94, 118, 119.
Reboussinière (la) : (G3) (R3), p. 66, 81.
Résidence Clos du Potager : (Q7 ; bourg), p. 128, 131.
Résidence de l'Etang (Terrain de l'Etang) : (Q6 ; bourg), p. 126.
Résidence de la Haute Mazère : (O7), p. 131.
Résidence des Laitiers : (R7 ; bourg) (voir Laitiers).
Résidence du Château : (Q6 ; bourg).
Résidence du Grand Clos : (O6), p. 131.
Résidence du Lavoir : (Q7 ; bourg), p. 130.
Résidence du Parc : (Q7 ; bourg), p. 131.
Résidence la Vovellerie : (OP5-6), p. 130.
Résidence les Merlettes : (Q6 ; bourg), p. 131.
Résidence Passage de Pocé : (R7 ; bourg) voir Passage de Pocé.
restaurants : p. 132.
Restrie (la) : (F4) (Q4), p. 41, 81, 85, 93, 129.
Rinquenières (les) : (I3), p. 67, 97, 99.
Roche-Pocé : (F7), p. 37, 90, 118.
Rogeriou : (BC5) (M5), p. 51, 56, 57, 60, 86, 111.
Rouère des Jauges : voir Ravin des Jauges.
Rouères (le Clos des) : (F5) (R5), p. 41, 94.
Route d'Amboise : (Q7 ; bourg).
Route d'Amboise à Château-Renault : (E9 ; F2), p. 106.
route de la Gare : (P11-12-13), p. 129.
Route de la Loire : (R7 ; bourg) (S8-9), p. 131.
Route de Limeray : (R7 ; bourg) (T6).
route de Nazelles : (O8).
Route de Saint-Ouen-les-Vignes : (Q3-4-5-6-7 ; bourg).
route de Vaurimbert : (OP4) voir Voir Vaux Rimbert.
route des Industries : (Q12 ; sur Villeret).
route des Prés : (P9-10), p. 131.
route des Vallées : (N6) voir Vallées.
Rue Chaufour : (R6 ; bourg), p. 131.
rue de l'Aitre : (PQ13 ; Q12 ; sur Villeret).
rue de la Commanderie : (RS11 ; QR12 ; sur Villeret), p. 131.
rue de la Haute Mazère : (O6), p. 131.
rue de la Mazère : (O7), voir Mazère.
rue de la Vovellerie : (OP6), p. 131.
rue de Pocé (rue médiévale à dans les faubourgs d'Amboise) : p. 76.
rue du Chemin Vert : p. 131.
Rue du Cheval Rouge : (P7-8) voir Cheval Rouge.
rue du Colombier : (P13 ; sur Villeret).
rue du Saule : (Q5-6 ; bourg), p. 131.
rue du Sevrage : (P13 ; sur Villeret) (voir Sevrage), p. 131.
Rue Paulin Viry : p. 131.
Sabrandière (la) : (E4) (P4), p. 41, 81, 90.
Saint-Ouen-les-Vignes (autrefois Saint-Ouen-du-Bois), p. 49.
salle d'asile : voir écoles.
salle des fêtes (ancienne) : p. 122.

Salle polyvalente : (Q7 ; bourg), p. 128.
Salle Robert Morin : p. 129.
Saulais (les) ou Saulaies : (F6), p. 39, 97, 128.
Saule (le) : (G5) (RS5), p. 68, 81, 97.
Sauvage (le) : (E13), p. 82, 83, 111.
Scierie Durand : p. 122, 126.
sentier de ptite randonnée : p. 131.
Sevrage (les) : (OP13), p . 83, 99, 111.
SNCF Paris Bordeaux : (T10 à L15), voir chemin de fer.
Stade Léon Petizon : (R7 ; bourg), p. 126, 130, 131.
station d'épuration : (RS7).
station d'épuration Croix St-Jean : (QR12 ; sur Villeret).
Taillepieds (ou Taillepied) : (E6), p. 67, 81, 90.
Tailles des Basseurs : (C6), p. 93, 96, 97.
Taillis de la Perchais : (A2), p. 96, 97.
Taponnerie : (sur Saint-Ouen-les-Vignes).
Tennis : (R7 ; bourg), p. 129, 131.
terrains de loisirs : p. 130.
terrains de sport : (R8), p. 125, 126, 127, 130.
Terres de la Puvinerie : (C3-4), p. 101.
Terres de Rogeriou : (B6), p. 101.
Terres des Hautes Mazères : (C5 ; D4-5), p. 91, 101.
toilettes publiques : p. 131.
Touraine : p. 22.
Trame Verte (le) : (R7-8 ; bourg), p. 131.
tuilerie : voir la Bésaudière, p. 120.
urinoirs : p. 122.
usine de Pocé : voir fonderie.
usine Faréva anciennement Pfizer : (QR11-12 ; sur Villeret), p. 126
Vacherie (la) : (G11), p. 45, 99, 106, 111.
Vallée de Fourchette (la) : (I6), p. 93.
Vallées (les) : p. 93.
Valleries (les) ou la Vallerie : (DE5) (P5), p. 41, 81, 93.
Varenne (la) : (Q10) ou Varenne de Pocé (G10), p. 29, 82, 90.
Vausubleau ou Veausubleau : (C6) (N6), p. 42, 81, 93.
Vaux Rimbert (les) : : (DE4) (OP4), p. 51, 81, 93.
Veausubleau ou Vausubleau : (C6) (N6), p. 42, 81, 93.
Vignes de la Haute Mazère : (D6-7), p. 103.
Vignes de Vausublen : (C6-7), p. 103.
Village d'Enfants : p. 127.
Villeray (ou Villeret) : (E12) (P12), p. 45, 82, 111.
Viry (Paulin) : p. 113, 131.
Vovellerie (la) : (E6) (O6), p. 38, 81, 96, 115, 130, 131.
Zone d'activités du Prieuré : p. 129, 131, 132.
Zone industrielle de la Commanderie : p. 125, 126, 127, 132.




Pocé-sur-Cisse il y a 200 ans
A
B
C
D
E
F
G
H
I
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
Légende
limite de commune
routes et chemins
habitat
bois et forêts
rivières et ruisseaux
étangs
NORD
0
1 km
2 km
Echelle
Loire
Amboise
Pocé
Bruyères de la Perchais
Taillis de la Perchais
les Conficies
Bois des Landes
les Champs de la Beauces
les Landes
Beauregard
Bruyères de Rogeriou
Rogeriou
Terres de Rogeriou
Tailles des Basseurs
Veausubleau
Vignes de Vausubleau
Vignes de la Haute Mazère
la Haute Mazère
la Fouinerie (ou Foinerie)
le Grand Clos
le Carroir
la Mazère
le Cheval Rouge
la Croix Verte
la Puvinerie
Terres de la Puvinerie
la Croix Fournier
les Pauvretés
les Chemets
Chemet
les Pierres
les Jupeaux
canton de Jupeau
Croix de Jupault
la Millandrie
le Gué Poucet
la Reboussinière
Moulin du Gué-Pousset
Canton de Navisseau
le Buisson Pouilleux
Bois D'Enhus
la Besaudière
les Pinquenières
la Pindorgerie
Clos de la Pouletrie
la Pouletrie
la Pouletterie
Chante Merle
les Geauges
Clos de la Vovellerie
les Vaux Rimberts
la Restrie
Clos de la Restrie
Jeunes Plantes
la Bourerie
Canton du Saule
le Prateau
Terres des Hautes Mazères
le Pas de Vache
la Sabrandière
la Basse Vallerie
Clos Bonneau
la Haute Vallerie
les Valleries
Hautes Mazères
le Saule
Canton de Chaufour
le Clos des Roulères
le Ravage
les Ausserres
la Bevinière
la Buvinière
Chaufour
les Gervos
la Gangnerie
Bruyères de la Gangnerie
la Bobellinière
le Bodil
Taillepieds
le Pavillon
Hautes Bondes
les Quenets
Croix de Lermitte
la Vallée de Fourchette
le Menard
Parc de Fourchette
château Fourchette
la Vovellerie
Les Saulais
les Bondes
Launay
Château de Pocé
Mont Luma
Lherabe
l'Hérable
les Herses
chemin du Peu
Roche-Pocé
Belle-Cour
Fosse Ronde
le Parc Menard
Parc des Passages de Pocé
Passage des Fougerets
la Cisse
le Moutouriou
Petit Maugouron
la Chèvre
les Ouches de la Mazère
le Grand Maugouron
le Pont Girard
Longues Lignes
Hauts Margas
la Planche de la Mazère
la Ramberge
Parc du Château de Pocé
l'Aune
Parc des Fougerets
Gué des Fougerets
Prés de la Cisse
Parc Maquin
Bas Margas
Chemin des Poulains
les Fougerets
Prairie de la Mazère à Château-Renault
Route d'Amboise à Château-Renault
Parc de la Maréchaussée
la Varenne de Pocé
Chemin des Poulins
Pont de la Ramée
le Prieuré
Croix de la Ramée
la Ramée
la Commanderie
la Commandrie
la Vacherie
chemin d'Amboise à Limeray
Grande Route de Tours et Amboise à Paris
les Iles
Villeray
Pavillon
le Sauvage
chemin des Pierres
la Ramberge


Pocé-sur-Cisse aujourd'hui
L M N O P Q R S T
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15
Légende
limite de commune
routes et chemins
habitat
bois et forêts
rivières et ruisseaux
étangs
NORD
Pocé-sur-Cisse
Nazelles
Amboise
la Taponnerie
le Plessis
la Bourdonnerie
la Montagne
la Clarsière
moulin de Launay
Bois d'Enhus
Bois des Landes
Chêmet
les Pierres
Jupault
la Bésaudière
la Reboussinière
la Pouletterie
les Fonds Morin
la Puvinerie
le Gué Pousset
Gué Pousset ancien moulin
les Geauges
élevage
les Pauvretés
la Sabrandière
route de Vaurimbert
Chante-Merle
château d'eau des Landes
les Vaux Rimbert
les Pauvretés
la Restrie
les Pommelais
le Saule
Beauregards
Rogeriou
les Valleries
les Hautes Valleries
le Pavillon
le Clos des Rouères
la Buvinière
Fourchette
Résidence
la Vovellerie
la Galetterie
Vausubleau
la Vovellerie
rue de la Haute Mazère
les Grandes Tailles
Launay
le Ménard
chemin du Ménard
route de Limeray
Fourchette
Résidence du Grand Clos
rue de la Vovellerie
chemin du Peu
le Grand Clos
le Parc Ménard
Rés. de la Haute Mazère
la Haute Mazère
les Guillotières
Bellecour
la Mazère
chemin de Cotteau
rue du Cheval Rouge
gymnase
la Haute Noue
la Croix Verte
terrains de sport
la Fosse Ronde
les Auverdières
chemin des Lilas
la Ramberge
route de Nazelles
les Margas
Ile de la Mazère
Cisse
Perreux
les Fougerets
chemin des Cailles
le Bazonneau
route des Prés
Prairie de la Mazère
la Varenne
chemin du Prieuré
le Prieuré
SNCF Paris Bordeaux
chemin des Acacias
la Chapelotte
Parc d'Activités le Prieuré
la Commanderie
rue de la Commanderie
les Iles terrain des gens du voyage
la Ramée
les Poulains
Villeray
station d'épuration
le Pavillon
LOIRE
D205
le Sevrage gare
communauté communes Val d'Amboise
Ile d'Or
D952
0
1 km
2 km
Echelle



Bourg de Pocé-sur-Cisse

chemin du Sevrage
chemin des Poulains
lotissement de la Ramée
centre commercial Rive Droite
boulevard du Sevrage
gare sncf
rue du Sevrage
rue du Colombier
route de la Gare
la Ramée
route de la Gare
le Pavillon
rue de l'Aitre
chemin du Prieuré
route des Industries
impasse de l'Aitre
rue de l'Aitre
route des Industries
Impasse de la Varenne
D952
rue de la Commanderie
usine Faréva anciennement Pfizer
station d'épuration Croix St-Jean
Loire
D952

Table des matières

Remerciements page 2

Introduction page 3

Les toponymes page 3
La toponymie page 3
Cartographie et toponymie page 4
Carte de Cassini page 4
Cadastre napoléonien page 5
Aller plus loin page 6
Cartes des toponymes il y a 200 ans page 7
Carte des toponymes aujourd'hui page 8
Plan des rues du bourg de Pocé page 9
Plan de Villeret page 10

Les temps géologiques page 11

Les couches géologiques page 11
La craie blanche du Turonien moyen page 11
La craie jaune du Turonien supérieur page 11
La craie de Cangey du Sénonien page 11
L'argile à silex du Sénonien page 12
L'argile à silex de l'Eocène supérieur page 12
Les sables et graviers du Miocène moyen page 12
Le limon des plateaux page 12
Les alluvions anciennes page 12
Les alluvions récentes page 12
Carte géologique de la commune page 13

Origines préhistoriques page 14

Le Paléolithique : - 600 000 à – 4 000 ans page 14
Le Néolithique page 14
Carte des vestiges préhistoriques et protohistoriques (géologie) page 16
Carte des vestiges préhistoriques et protohistoriques (carte actuelle) page 17
Les villages néolithiques page 18
La langue du Néolithique page 18
La Loire, lie du lit d'un grand fleuve page 18
La Cisse, toponyme pré-celtique page 19
Beauce, des Champs de la Beauce page 20
Avant les Gaulois, l'Age du bronze page 21

L'époque gauloise page 22

Les premiers toponymes page 22
L'émigration des Celtes page 22
La Touraine : les collines, les escarpements page 22
Les peuples gaulois en Région Centre page 23
La Landes page 23
Les Landes, une ferme gauloise ? page 24
Des *tumuli* sur le plateau nord-est ? page 25
Les *tumuli* page 25
Théorie sur les huttes gauloises page 27
Navisseau ; Les Ouches page 28

La Varenne ; Chémet ; Peu de traces de la période gauloise page 29
Carte de la période gauloise page 30

Période gallo-romaine page 31
La conquête romaine page 31
Des toponymes de géomorphologie romaine ; Peu page 33
Pocé : la rivière et la hauteur page 34
Roche-Pocé ; Le Mont Luma ; Jupault ; Le Bois d'Enhus page 37
La Bésaudière ; Les Quenets ; La Vovellerie ; La Fouinerie page 38
Les Saulaies ; Launay ; La Remberge page 39
La Sabrandière ; La Restrie : étroit, resserré page 41
Les Rouères ; Les Valleries : vallons page 41
Vausubleau ; Magouron : mauvais *gour*, Moutouriou page 42
Fougerets ; La Ramée ; Fourchette ; Les voies romaines page 43
Les Pierres ; Chaufour ; Les Conficies : terre épuisée ; La Puvinerie page 44
La Vacherie ; Villeret, Villeray ; Les vestiges gallo-romains page 45
Carte de l'époque gallo-romaine page 46
La Mazère et la Haute Mazère page 47
La Christianisation ; le royaume de Syagrius page 47

Le Moyen Age page 48
Les Francs page 48
La Neustrie page 49
L'église Saint-Ouen page 49
La mention du diplôme de Charlemagne : 775 page 49
La Gangnerie ; La mode des noms germaniques : L'Augardière page 50
Les Gervos ; Le Ménard ; Rogeriou ; Les Vaux Rimbert page 51
Le Parc Maquin ; Le Pont Girard ; L'habitat au Haut Moyen Age page 52
Carte : Le Haut Moyen Age. L'influence germanique page 53
La forêt de Blémars ; La Gâtine page 54
La naissances des seigneuries ; Les seigneurs d'Amboise page 55
L'abbaye de Fontaines-les-Blanches page 56
Les premières mentions écrites de Pocé page 56
Le prieuré de Moncé et son cartulaire page 61
Le prieuré de l'Ile Saint-Sauveur page 64
La Commanderie de l'Ile Saint-Jean page 65
L'apparition des noms de famille ; La Reboussinière ; La Bobellinière page 66
Taillepieds ; Les Rinquenières ; La Pindorgerie ; La Pouletterie page 67
Chante Merle ; Le Gué Pousset ; Le Saule page 68
Les Bondes et les Hautes Bondes ; La Buvinière page 68
Boivin ; Belle Cour ; La Millandrie ; La Bourerie ; Beauregard page 69
Les seigneurs de Pocé au Moyen Age page 70
Le château de Pocé page 71
Les moulins de Pocé page 72
L'Etang de Pocé et son îlot ; Le moulin du Gué-Pousset ; le péage de Pocé page 73
Les fourches patibulaires ; l'Aumône ; la maladrerie page 73
L'Image ; La chapelle Saint-Guillaume ; Le manoir du Ménard page 74
Carte du Moyen Age : XIII^{e}-XV^{e} siècles page 75

L'Epoque Moderne page 76
La formation des toponymes page 76
La rue de Pocé ; Le Pavillon et le Pavillon ; Cheval Rouge page 76
La chapelle Saint-Adrien : 1535 page 77
Donation et création du cimetière : 1540 page 78

Les seigneurs de Pocé à l'Epoque Moderne page 78
Description du fief de Pocé : XVII[e]-XVIII[e] siècles page 79
Les anciens fiefs page 80
Le manoir du Sauvage page 83
Le château de Fourchette page 84
Manoir de la Restrie ; Manoir de Launay ; Les dépendances ecclésiastiques page 85
Les parties anciennes des fermes page 86
L'érection en paroisse : 1771 page 86
Le presbytère, actuelle mairie : 1771 page 88
L'indépendance fiscale : 1782 page 88
Carte de l'Epoque Moderne page 89

Héritages du Moyen Age et de l'Epoque Moderne. Eléments du terroir page 90
Les sols et le relief page 90
Les sols sableux et les graviers ; Les Pierres page 90
Les points hauts page 91
Carte : Les sols et le relief page 92
Les vallées page 93
L'eau page 93
Les zones humides page 93
Mares, fosses, fossés ; Fleuve, rivière, ruisseaux et rues page 94
Carte : L'eau page 95
La flore page 96
Les buissons, les broussailles et les épines ; Les bois page 96
Essences d'arbres ; défrichements médiévaux page 97
Carte : La flore page 98
La faune page 99
Les vaches, les chèvres et les poulains ; Les oiseaux page 99
Carte : La faune page 100
Le parcellaire et les cultures page 101
Les bonnes et les mauvaises terres ; Le parcellaire page 101
Carte : Parcellaire et culture page 102
Les vignes page 103
Carte : Les vignes page 104
Carte : Les prés page 105
Les prés page 106
Les chemins et les croix page 106
Les chemins et les routes page 106
Les carrefours et les calvaires page 107
Carte : Chemins et croix page 108
Les ponts et les gués ; La levée et l'Atlas de trudaine : 1745-1780 page 109

L'Epoque contemporaine page 111
La Révolution française page 111
L'agrandissement communal de 1809 page 111
Les maires de Pocé au XIXe siècle ; les curés de Pocé au XIXe siècle page 112
Le bourg en 1809 page 112
Chronique : 1820-1830 page 113
La fonderie du château de Pocé : 1823 page 113
Paulin Viry et la fonderie : 1829-1843 page 113
Chronique : 1833-1843 ; Réfection de l'église : 1839-1844 page 114
La construction du chemin de fer : 1846 ; Chronique : 1846-1852 page 115
Le manoir de Belle Cour : 1852-1854 page 115

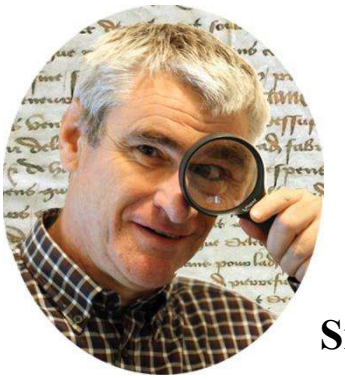
La fonderie J.-J. Ducel : 1849-1877 page 116
La Croix Verte ; Chronique : 1850-1919 page 118
Pocé devient Pocé-sur-Cisse ; Le Monument aux Morts : 1921 page 122
Robert Morin, syndicaliste et écrivain page 122
Le legs Bertrand page 123
Annexion du hameau des Fougerets : 1931 page 123
Chronique : 1930-1946 page 124
La création de l'Orphelinat : 1938 page 125
Chronique des années 1945 à 1978 page 125
Le Village d'Enfants : 1978 page 127
Chronique de la fin du XX^{e} siècle page 128
Patrimoine mondial de l'UNESCO : 2000 page 130
Chronique du XXIe siècle page 130
Les cotes page 132
Naissance de nouveaux toponymes - Conclusion page 132
Carte de toponymes d'aujourd'hui page 133

Atlas des toponymes **page 134**

Les sources **page 174**
Archives communales page 174
Archives départementales d'Indre-et-Loire page 174
Archives départementales de Loir-et-Cher page 179

Bibliographie **page 180**
Histoire locale page 180
Toponymie, anthroponymie, linguistique page 182

Index des toponymes **page 184**
Carte de localisation des toponymes anciens page 189
Carte de localisation des toponymes contemporains page 190
Plan du bourg page 191
Plan de Villeret page 192
Table des matières **page 193**



Renseignements

pour réaliser l'histoire de votre commune

Nicolas Huron historien-conférencier

7, rue Jean Joly, 41000 BLOIS - Tél. 02.54.74.18.32

E-mail : nicolas.huron@free.fr

Site internet : http://nicolas-huron.e-monsite.com/

Voir les conférences en vidéo. - Acheter des brochures.

Blog de l'historien rural : http://patrimoine-rural.com/

Apprendre à faire l'historique de sa commune. - Découvrir les secrets des historiens.
S'abonner à la newsletter. - Télécharger gratuitement 2 historiques, 250 pages en exemple.